TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 680 — 36 PAGES — SAMEDI 2 JUIN 1979

Élections sans passion en Italie

(LIRE PAGE 5 L'ARTICLE DE ROBERT SOLÉ.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 180 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La guerre du Cambodge

Les Khmers rouges sont « prêts à s'effacer » dans un front uni contre le Vietnam

nous déclare M. Ieng Sary

Dans une interview au Monde, M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du gouvernement khmer rouge, déchu en janvier après l'invasion du Cambodge par les forces vietnamiennes, déclare que l'ancienne équipe dirigeante est prête à faire table rase du passé et à collaborer avec tous les courants politiques nationaux — y compris les partisans du maréchal Lon Nol — pour sauver le pays de la domination d'Hanoi.

Le parti communiste du Kampuchéa démocratique, indique notamment le « *numéro deux* » khmer rouge, qui se trouve à Colombo (Srilanka) pour défendre le siège de son gouvernement devant le bureau de coordination du mouvement des pays non-alignés, serait prêt à « *s'effacer* » en renonçant à occuper une position dominante au sein d'un front patriotique d'union nationale. Le principe Sihanouk « personnalité patriotique », aurait un rôle à jouer au sein d'un tel front, a ajouté MM. Ieng Sary. Il a révélé que des négociations étaient en cours à ce sujet entre Khmers serei (anticommunistes réfugiés en Thaïlande) et khmers rouges qui, selon lui, se battent déjà côte à côte.

Le prince Sihanouk a, d'autre part, fait diffuser, le 31 mai, à Paris, une lettre qu'il a adressée, le 10 mai, à M. Waldheim et dans laquelle il expose les conditions dan slesquelles une vingtaine de membres de sa famille, plusieurs de ses amis et plusieurs personnalités politiques, ont disparu suous le régime de M. Pol-Pot. L'ancien chef de l'Etat invite, « *pour des raisons strictement humanitaires* », le secrétaire général des Nations unies à se renseigner sur le sort de ces personnes.

(Lire, page 3, les déclarations de M. Ieng Sary.)

Un aveu de faillite

Les propos du plus proche collaborateur de M. Pol Pot offrant à tous ses anciens adversaires de faire front commun contre l'envahisseur vietnamien ont sans doute un intérêt politique. Pourtant, c'est sur le plan psychologique que cet étonnant document est particulièrement révélateur en ouvrant des perspectives que seule l'épreuve de la défaite pouvait dévoiler sur la façon dont les détenteurs d'un des pouvoirs les plus tyranniques de la planète concevaient leur « mission » et justifient aujourd'hui leur action.

Les Khmers rouges, dont les effroyables excès ont justement conduit à dénoncer l'« autogénocide cambodgien », ont été placés pal l'invasion des divisions de Hanoi dans la situation, moralement plus confortable, de défenseurs de l'indépendance nationale face à un ennemi séculaire. C'est sans doute ce qui vaut au régime de M. Pol Pot, après la perte de sa capitale et du contrôle de la plus grande partie du territoire, de conserver son siège à l'ONU et d'être encore reconnu par de nombreux pays non alignés, comme par les Etats membres de l'Association des Etats de l'Asie du Sud-Est, inquiets de la mainmise vietnamienne sur l'ensemble de l'Indochine. La Chine, qui avait soutenu, sans se soucier du discrédit auquel elle s'exposait, les maîtres sanguinaires de Phnom-Penh pour faire échec aux « visées soviétiques », persiste pour sa part dans cette attitude. Toutefois, l'asile accordé par Pékin au prince Sihanouk après qu'il eut pourfendu les Khmers rouges à la tribune des Nations unies pourrait indiquer que ce soutien ne sera pas longtemps maintenu.

Les déclarations de M. Ieng Sary ne sont pas, en toute hypothèse, de nature à rehausser le prestige du régime déchu. Son appel, après tant d'années de sectarisme meurtrier, à « toutes les forces nationales » contre le Vietnam, ses assurances quant à l'« effacement » de son parti, son acceptation d'un « régime d'économie mixte et de l'existence d'une bourgeoisie », ne peuvent convaincre personne. Ouvert par l'extermination, le cauchemar cambodgien se poursuit dans le style tragi-comique d'un reniement éclatant des principes intangibles et du dogme qui justifièrent une longue démence répressive.

Sur le ton d'un appel au secours qui en dit long quant à la faiblesse actuelle des Khmers rouges, l'acte de contrition de M. Ieng Sary se conclut par l'affirmation tranquille : « Sans l'attaque vietnamienne, nous aurions offert l'abondance à notre peuple en 1980. » C'en est assez pour juger du sérieux de l'équipe qui prétendit mener la révolution la plus radicale du monde et se dit aujourd'hui prête à tous les compromis. On mesure aisément la confiance que peuvent lui accorder les Cambodgiens appelés à la rejoindre dans le combat.

En fin de compte, ce piteux plaidoyer ne fera certes pas oublier les « excès dus à la base et au noyautage vietnamien », comme le dit M. Ieng Sary par une litote digne de passer à la postérité. En revanche, il renforforcera la main du prince Sihanouk. L'effondrement idéologique, la faillite politique et humaine de ses anciens gardiens incapables de trouver, pour animer la résistance, des accents convaincants, confirment le prince dans son rôle d'unique rassembleur possible face au Vietnam et d'interlocuteur privilégié pour toute tentative de règlement d'un conflit qui menace de déborder sur la Thaïlande, d'entraîner l'intervention indonésienne et d'embraser toute la région.

Nouvelle vague de hausses des prix du pétrole

Les Européens veulent convaincre les États-Unis de la nécessité d'une concertation

Plusieurs pays producteurs de pétrole viennent d'annoncer une nouvelle hausse de leurs prix à compter du 1er juin. L'Iran va imposer une nouvelle prime de 1,10 à 1,30 dollar par baril, selon les qualités ; l'Irak relève ses prix de 50 cents ; la Malaisie et Oman procèdent à des augmentations ; le pétrole de la mer du Nord britannique sera lui aussi plus cher de 2,45 dollars par baril.

L'Irak a cependant annoncé qu'il compenserait a posteriori ces augmentations pour tous les pays en voie de développement. C'est sans doute la première conséquence de la division qui est apparue à Manille entre les pays producteurs de pétrole et les autres pays du tiers-monde.

Ces augmentations interviennent à un moment où les pays consommateurs semblent particulièrement divisés. La décision américaine de subventionner les importations de certains produits pétroliers continue de provoquer de vives réactions. M. Barre a critiqué, le 31 mai à Lyon, cette mesure des Etats-Unis, « qui ne font rien pour diminuer leur consommation, alors que les ressources deviennent plus rares et que, en tout cas, elles sont plus chères ». Le gouvernement japonais a, lui aussi, protesté contre cette décision « regrettable ».

M. Giraud, le ministre français de l'industrie part pour Washington, les 4 et 5 juin, en tant que président en exercice du conseil de l'énergie des « Neuf ». Il devrait faire aux Américains des propositions pour que la démarche des pays industrialisés, face à la crise, soit plus cohérente.

Sur les marchés des changes, le dollar s'est quelque peu redressé vendredi, après sa chute de la veille : il valait 4,4350 francs environ à Paris contre 4,4250 francs. Les cours de l'or, qui avaient progressé jeudi, de 270, 25 dollars l'once à 277,10 dollars, avant de retomber à 274,60 dollars, sont remontés aux alentours de 277 dollars.

Un effet salutaire ?

La décision prise par Washington d'aider les compagnies américaines à acheter au prix fort les produits pétroliers dont la pénurie risque d'être la plus aiguë l'hiver prochain — le fuel domestique — a joué comme un révélateur. Alors que chaque jour apporte une nouvelle hausse de prix et que l'OPEP se réunit le 26 juin à Genève, le monde industrialisé marche non seulement en ordre dispersé, mais même concurremment. Il faut donc réagir.

Les Européens ont été les premiers à le faire, mais ils n'ont pas été les seuls. Le gouvernement japonais a décidé, lui aussi, d'élever une protestation auprès du gouvernement américain contre l'octroi d'une subvention de 5 dollars par baril importé de mai à septembre. Cette mesure, qualifiée de « *très regrettable* », est de nature, dit-on à Tokyo, à déstabiliser le marché et à aviver la spéculation.

L'animosité du monde industrialisé à l'égard des Etats-Unis a toutes les raisons d'être. Depuis la crise de 1973, les importations américaines de pétrole ont doublé, celles du Japon sont restées stables et celles des principaux pays européens ont baissé. En France, par exemple, on avait acheté 135 millions de tonnes en 1973 ; on en a importé moins de 120 en 1978.

Phénomène plus grave encore, les importations américaines ont crû plus vite que la production des pays membres de l'OPEP. Tout se passe donc comme si la production supplémentaire de l'OPEP était entièrement destinée aux Etats-Unis, ceux-ci entamant de plus « *la part* » des autres pays industrialisés. Voilà qui ne peut durer indéfiniment.

Le président Carter l'a bien compris. Il a fait de l'énergie son principal cheval de bataille depuis son arrivée à la Maison Blanche.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 32.)

Effervescence en Pologne à la veille du voyage du pape

Jean-Paul II doit arriver samedi 2 juin, à 10 heures, heure locale, à l'aéroport de Varsovie, par un vol spécial d'Alitalia.

Nos envoyés spéciaux en Pologne décrivent le mélange paradoxal d'efforts et de tracasseries qui ont précédé ce voyage. Ils évoquent aussi les espoirs et les préoccupations que suscite la venue du pape.

De nos envoyés spéciaux

Varsovie. — « *Ils ont fait un beau geste en autorisant le voyage et maintenant ils sont en train de tout gâcher par leurs tracasseries mesquines.* » L'homme qui parle, un journaliste proche du parti, semble sincèrement désolé devant tant d'incohérence. Comment expliquer, en effet, la guerre des nerfs déclenchée par les pouvoirs publics à l'approche de l'arrivée de Jean-Paul II ?

Pour les uns, les autorités polonaises ont peur du « *tremblement de terre* » qu'elles ont provoqué et essaient de limiter les dégâts. On cite à ce propos leur intransigeance soudaine en ce qui concerne le transport des pèlerins.

MANUEL LUCBERT et ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

La peur et l'espoir

Deux gouttes de peur, une pincée d'espoir, voilà le traitement que l'on fait subir, ces derniers jours, aux automobilistes. Avant-hier, on annonce que la vitesse sera plus sévèrement limitée. Hier, on évoque le rationnement de l'essence pour cet été, et puis on dément le tout, avant, pour compenser peut-être, de nous parler des futures améliorations des prestations qui nous seront fournies sur les autoroutes.

Dépassant le seul problème de l'automobile, hier soir, le ministre saoudien du pétrole, le cheikh Yamani, déclarait : « Le prix du pétrole va augmenter contre notre gré et à cause de votre comportement en tant que consommateurs, parce que vous ne faites rien pour réduire votre consommation. » Mais M. Giraud, notre ministre de l'industrie, avait, par avance, répliqué en affirmant que, sur le plan des énergies économiques, la France se trouvait au premier rang des pays industrialisés.

Heureusement qu'arrive le wee-end de la Pentecôte, qui va nous permettre, en nous retrouvant avec notre voiture dans les embouteillages, d'oublier tous ces soucis. N'en avait-il pas déjà été ainsi en 1968 ?

MICHEL CASTE.

UN ENTRETIEN AVEC M. PECCEI

« L'humanité va vers un déclin progressif, à moins que... »

Lire, pages 11 et 12, dans « le Monde... demain », l'entretien de M. Aurelio Peccei, président du Club de Rome, avec Marc Ambroise-Rendu.

L'ENJEU DU 10 JUIN

Les thèses fédéralistes ont perdu de leur crédibilité

nous déclare Mme Simone Veil

Après MM. Michel Debré (« le Monde » du 30 mai), Georges Marchais (« le Monde » du 31 mai) et François Mitterrand (« le Monde » du 1er juin), Mme Simone Veil répond ici aux questions et aux objections que notre journal présente aux dirigeants des listes de candidatures françaises aux élections européennes.

Nous poursuivrons ces entretiens la semaine prochaine.

« Madame le ministre, vous allez devenir député européen. A la différence des autres têtes de liste, vous comptez consacrer à l'Assemblée l'essentiel de vos activités. Comment concevez-vous votre action ?

— Pour essayer d'imaginer mon action, je me suis naturellement renseignée sur les conditions dans lesquelles cette Assemblée travaille

» Bien entendu, il y a les grands débats. J'ai déjà réfléchi à certains des thèmes dont je souhaiterais que cette Assemblée se saisisse : l'emploi, l'énergie, la situation des femmes, les problèmes posés par la croissance du coût de la protection sociale. Il faut que les questions soient posées devant les opinions publiques européennes. L'Assemblée en parlait, mais dans la clandestinité. Ses débats auront, j'en suis persuadée, un tout autre écho, après cette campagne.

» Mais à côté des grands dossiers, l'Assemblée est saisie de questions qui peuvent paraître secondaires, qui ne touchent pas aux grandes idées, mais qui n'en ont pas moins, pour les personnes qu'elles concernent directement, des conséquences très importantes. Je souhaite donc prendre les dossiers, les étudier à fond, faire mon travail de représentant élu. C'est ainsi que j'ai toujours agi au ministère. Quitte à faire sourire, je crois que la vie des gens, à tous les niveaux, peut être transformée par des décisions de portée apparemment modeste. J'ai connu, dans le département ministériel dont j'ai la charge, des directives européennes d'apparence purement technique dont l'impact sur la vie et l'emploi de certains Français était important : par exemple, en matière de cosmétologie, d'essais des médicaments, de liberté d'établissement des médecins, d'interdiction d'utilisation de certaines substances dans l'alimentation, d'eaux minérales. Lorsqu'on a l'occasion à l'Assemblée européenne de donner un avis, il ne faut donc négliger aucune question. La vie, c'est une somme de petites choses. Ce qui change la vie, ce ne sont pas les grands débats, ce sont les décisions concrètes.

» Je dois dire aussi que je ne parviens pas à dissocier mes convictions européennes et la défense, à Strasbourg, des intérêts des Français. Défendre ceux qui vous ont élus, cela me paraît le devoir évident de tout représentant dans n'importe quelle Assemblée, et j'ai l'intention de m'y employer entièrement.

— C'est la première fois, sauf erreur, que vous vous lancez dans une campagne électorale. Peut-on vous demander, en toute simplicité, quel effet cela vous fait, si vous y prenez goût et si vous envisagez un jour de solliciter un mandat électif national ?

— Pour les candidats, une élection européenne ne se présente pas de la même façon qu'une élection interne. D'abord parce qu'il s'agit d'un scrutin de liste. Je dirais qu'on y a à la fois moins et plus de responsabilité. Moins de responsabilité parce qu'on la partage avec des colistiers. Plus de responsabilité parce que l'enjeu n'est pas seulement personnel ; il concerne toute la liste que l'on conduit, et donc les idées que soutient cette liste. Cette responsabilité nationale, je la ressens très fortement au cours de la campagne.

» Pour être franche, je n'ai pas pris goût aux campagnes électorales ; mais je ne regrette pas de m'être engagée dans celle-ci, car je l'ai fait pour obéir à mes convictions. La cause est importante pour moi, même si l'Assemblée telle que je la conçois ne doit prendre que petit à petit sa véritable forme, même si, peut-être, dans les premiers mois, je devais être déçue par certains débats. Mais les institutions qui reposent sur un équilibre des pouvoirs mettent un certain temps à trouver leur place.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 6.)

UN NUMÉRO SPÉCIAL D'EUROPA

En raison des fêtes de la Pentecôte, notre supplément Europa sera publié mardi (le Monde daté 6 juin).

Au sommaire, des articles de MM. Anthony Burgess, Edward Kennedy, Robert Marjolin, Giorgio Napolito, Heinz Piontek, Andréi Sakharov, Franz-Josef Strauss, Giorgio Strehler, Michel Tournier, Joseph Wresinski.

LA SOCIÉTÉ OUVERTE DE POPPER

Une défense de la démocratie

Déjà classique dans les pays anglo-saxons, longtemps méconnue chez nous, « la Société ouverte et ses ennemis », l'une des plus importantes œuvres du philosophe autrichien Karl Popper, vient enfin d'être traduite en français. L'événement est très important, d'autant que Popper semble susciter depuis quelque temps un regain d'intérêt. — dont témoignent les travaux de Renée Bouveresse (1) et d'Alain Boyer (2), — et que « la Société ouverte » est une œuvre de longue haleine, qui ne se propose rien de moins qu'une nouvelle lecture de toute l'histoire de la pensée occidentale. Pourtant, il faut l'avouer : ce gros ouvrage est inégal.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(Lire la suite page 28.)

(1) *Karl Popper*, édit. Vrin, 1978.
(2) *Karl Popper : une épistémologie laïque*, Presses de l'E.N.S., 1978.

Le Monde

idées

ISLAM – ISRAËL

Un autre destin

par MARC BERGÉ (*)

LE destin arabe et islamique s'inscrit dans ces cinq mille ans de civilisation à peine qu'a connus jusqu'à présent la Terre. Il est donc profondément lié au destin de l'homme. Vers 4 300-3 100 av. J.-C ce sont les débuts d'une civilisation sumérienne dans la vallée inférieure du Tigre et de l'Euphrate, dans l'Irak arabe actuel. Vers 1 900 av. J.-C. surgit Abraham, ancêtre commun des Juifs et des Arabes et père du monothéisme. Par sa « soumission volontaire » *(islam)* à Dieu, Abraham est considéré comme musulman avant la lettre.

Selon la tradition islamique, c'est lui qui est le constructeur du temple de la Kaaba de La Mecque, point de convergence des musulmans du monde entier pour le pèlerinage annuel. Et dans la même tradition, c'est d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar, que descend le peuple arabe. On peut donc parler jusqu'à nos jours de quatre mille ans environ de tradition arabe, dans l'optique d'une foi musulmane.

La domestication du chameau par les Arabes, vers 1 250 avant J.-C., rendit les déserts d'Arabie habitables, permit la rencontre des tribus et favorisa l'éclosion de la conscience d'un peuple arabe, avec la lente formation d'une langue arabe littéraire. C'est au IXe s. av. J.-C. que l'on note les premières manifestations de groupements arabes, en dehors de l'Arabie, que l'histoire ait retenues : le chef arabe Gindibu participe avec mille chameliers à une coalition des Etats syriens contre les Assyriens.

Avec la vocation prophétique de Mahomet — « Mouhammed l'Arabe », — commerçant de La Mecque, le destin arabe devient historiquement un destin arabo-islamique, en référence à Abraham et au « Coran arabe ». Ce destin est fondé sur la prédication d'un message universel destiné à tous les peuples et à toutes les races dans le cadre d'une communauté *(umma)* où, dit Mahomet, « *aucun Arabe n'est supérieur à un non-Arabe* ». Dans cette nouvelle société arabo-islamique, juifs et chrétiens étaient intégrés avec leur religion, en tant que « Gens du Livre » *(ahl al-kitab)* ayant reçu une révélation.

Une civilisation arabo-islamique que naissait et s'étendait progressivement en Asie, en Afrique et en Europe. Les Arabes et les peuples musulmans, aux langues variées, en reliant ainsi l'Extrême-Orient à l'extrême Occident, contribuèrent, plus que quiconque, à la rencontre des hommes.

La civilisation arabo-islamique, vieille de quatorze siècles, mais toujours vivante, a ses « moteurs ». Elle a sa loi qui, dans ses principes fondamentaux, est issue du Coran mais dont le souverain et le peuple, liés par un pacte, sont les gardiens, pour la faire respecter, puis dans un souci constant de « réforme » *(islah)* se doivent de l'interpréter et de l'adapter aux circonstances nouvelles. Le droit musulman, qui fut comme un deuxième souffle, après le Coran et l'exemple de Mahomet, doit être considéré avec son principe d'évolution.

Le monde arabo-musulman recèle donc des valeurs humaines et spirituelles qui ne sont pas une simple répétition, mais une perpétuelle invention pour trouver, de nos jours, avec les autres civilisations, une solution aux problèmes les plus cruciaux de l'humanité.

il doit chercher à dominer ses passions » (Al-Tawhidi, dixième siècle). Que ce soit donc au septième siècle en Arabie ou au vingtième siècle dans le monde moderne, l'œuvre à accomplir au nom de la justice, de la vérité et de la paix demeure la même. Parmi les appels les plus retentissants que fait entendre le Coran, il y a le respect des droits de l'homme et le progrès social : « *Que la haine... ne vous incite pas à commettre des injustices* » (V, 2). « *Non ! Vous ne vous encouragez pas mutuellement à nourrir les pauvres... Vous aimez les richesses d'un amour sans bornes* » (LXXXIX, 18-20).

D'une longue expérience de la vie publique, durant des siècles, et de l'obligation « d'un effort personnel de réflexion » *(ijtihad)* est née « une véritable philosophie politique » (H. Laoust), qui innerve encore de nos jours le tissu épais et fangeux de l'histoire. Qu'il s'agisse de la brûlante actualité en Iran et au Proche-Orient, où de misérables réfugiés palestiniens cherchent une patrie, et plusieurs peuples la paix, ou bien qu'il s'agisse de la vie politique, économique, religieuse et intellectuelle quotidienne des huit cents millions de musulmans qui ont certes perdu la suprématie économique du Moyen Age — mais non point leur âme, — la même exigence demeure : « *Etre arabe, c'est le devenir* » (J. Berque) ; être musulman, aussi et, en un mot, être « homme », dans le respect des valeurs de toutes les civilisations.

(*) Maître de conférences, responsable de la section d'études arabe et islamique de l'université de Bordeaux-III.

La renaissance

C'est pourquoi, actuellement, il faut parler, pour comprendre les événements qui, liés notamment à la révolution industrielle du dix-neuvième siècle et à ses conséquences, se déroulent depuis cent cinquante ans environ dans les pays arabes et musulmans — « *où Dieu n'est pas mort* » (M. Rodinson) de l'Indonésie à l'Asie centrale soviétique, au Maghreb et en Afrique noire, — « d'un autre destin arabe et islamique ». Le processus de ce nouveau destin, qui a aussi pour nom « *nahda* » (renaissance), est enclenché de façon irréversible. C'est en effet la raison d'être même de cette civilisation, qui fut la plus glorieuse en son temps, de l'Inde à l'Espagne, du neuvième au douzième siècle particulièrement, de participer, toujours à l'échelle du monde connu, à la promotion de l'homme dans ses dimensions à la fois matérielles et spirituelles. Après avoir connu une période de stagnation, du quinzième au dix-neuvième siècle, et face au choc du monde moderne, qui exalte l'illusoire maîtrise matérielle totale de l'homme sur la création au détriment de sa maîtrise morale et spirituelle, les pays arabes et musulmans connaissent actuellement un autre destin, comparable à certains égards à celui de l'islam naissant découvrant et s'ouvrant aux trésors de la Grèce, de Byzance, de la Perse, de l'Inde et de la Chine. Une agrégée de mathématiques arabe l'est d'abord, non pas parce que l'Occident, à la pointe du progrès scientifique, lui a ouvert ses portes, mais parce qu'un esprit d'ouverture au savoir, vieux comme le monde arabo-islamique, est resté profondément enraciné dans les familles arabes. « *Cherche la science*, disait Mahomet, *même si cette quête doit te conduire jusqu'en Chine.* »

Le poète musulman Mouhammed Iqbal, mort en 1938, faisait dialoguer ainsi Dieu et l'homme :

J'ai fait (dit Dieu) ce monde
[d'eau et d'argile,
Tu as fait l'Iran, la Tartarie,
[Zanzibar...,
Tu as fait la hache pour l'arbre
[de la prairie.
Tu as fait (dit l'homme) la
[nuit et j'ai fait la lampe.
C'est moi qui ai tiré le verre de
[la pierre.
(Message de l'Orient.)

Echo moderne du Coran, où il est écrit :

« *Dieu a créé pour vous les bestiaux. Vous en retirez des vêtements chauds, d'autres avantages encore* » (XVI, 5).

« *Il y a vraiment là un Signe pour un peuple qui réfléchit !* » (XVI, 13).

Le devoir de l'homme musulman

Tel est le devoir permanent de l'homme musulman de participer, par son intelligence, à la création « en tirant la leçon des événements » *(i'tibar)*. Et cela avec une grande et profitable lucidité sur la part de réussite et d'échec qu'il y a dans toute entreprise humaine : point d'illusions dans ce domaine. Le Coran, qui durant vingt années environ fut aussi le commentaire quotidien, mais inspiré, de la vie d'êtres humains aux prises avec tous les problèmes de la vie en société, contient une fine analyse de l'âme humaine dans ses contradictions : « *L'homme appelle de ses vœux le mal, comme il appelle le bien. L'homme est toujours pressé* » (XVII, 11). « *L'homme n'est qu'un homme. Au premier signe, il se jette en avant et au premier éclair il croit la pluie venue. Mais*

Israël et Diaspora

par POL CASTEL (*)

APRES avoir été dispersés sur quatre continents et mêlés à six différentes civilisations, les juifs n'ont pas seulement survécu, mais ils se sont déclarés à nouveau, après deux mille ans, une nation sur le sol même qui n'avait jamais cessé d'obséder leur liturgie : « Si je t'oublie, Jérusalem ! » Cette capacité de survivre ne manque pas de frapper, elle est stupéfiante autant que mystérieuse.

Habitués à voir l'histoire en tant qu'ancienne, médiévale ou moderne, il nous est difficile d'attribuer d'autres schémas à nos concepts historiques, tels que le flux et le reflux de civilisation, motivés non par la fortune des armes, mais par le cycle des idées. La plupart des quelque vingt civilisations produites par l'homme sont mortes aujourd'hui; si quelques-unes luttent pour survivre, tandis que d'autres en sont à leur stade de formation, aucune n'en est à son climax. Comment ces civilisations sont-elles nées ? Quelle impulsion leur donna vigueur ? Pourquoi sont-elles mortes ? On peut spéculer. Deux « métahistoriens » l'ont fait naguère : Spengler avec sa théorie fataliste d'un « vouloir non libre » et Toynbee avec sa théorie d'un « vouloir libre ».

Deux théories de l'histoire

Selon Spengler, l'homme est impuissant à changer le cours de sa destinée ; Toynbee, au contraire, attribue à l'homme un certain pouvoir à son égard. Ces théories sont prégnantes d'une explication du paradoxe de la survie juive, bien que leurs auteurs en relèguent l'histoire au niveau d'une manifestation mineure. C'est ainsi que, pour Toynbee, « le judaïsme n'est qu'un fossile de la civilisation syriaque ».

Dans la perspective de Spengler, le futur d'un peuple devient aisément prévisible au moment où il tombe sous l'emprise d'un *impetus* civilisateur, car l'évolution d'une civilisation suit toujours un cycle donné. On y voit une phase de printemps créant une nouvelle religion et une nouvelle conception du monde, une phase d'été culminant dans des conceptualisations philosophiques et mathématiques, une phase d'automne maturant dans la « culture » et le rationalisme, et enfin une phase d'hiver tombant dans le matérialisme, le culte de la science et la perte de la réflexion abstraite, pour aboutir à la sénilité et la mort.

Inversement, pour Toynbee, la nature présente constamment à l'homme des défis nouveaux et imprévus. Les peuples qui ne répondent pas aux défis initiaux demeurent a-historiques. Ceux qui y répondent au début, mais ne persistent pas à donner des réponses adéquates à ces défis, deviennent des « fossiles de l'histoire ». En revanche, une civilisation qui trouverait des réponses à toutes les énigmes du Sphynx de l'histoire serait assurée d'une durée virtuellement perpétuelle.

Bien que les juifs aient répondu avec succès au Sphynx de l'histoire pendant quatre mille ans, ces deux théories voient, dans le judaïsme, une « civilisation arrêtée ». La raison en est sans doute qu'il ne cadre pas leur définition d'une civilisation. Mais c'est précisément ce paradoxe du judaïsme consistant à être « une civilisation arrêtée », tout en répondant avec succès aux défis de l'histoire, qui nous livre le secret de la survie juive. Ce paradoxe s'éclaire d'autant plus si l'on voit dans le judaïsme plus une « culture » qu'une « civilisation ».

Ces deux concepts ne se recouvrent pas. La culture prédomine dans les jeunes sociétés qui s'éveillent à la vie, car elle représente une nouvelle conception du monde. Elle implique la création originale de nouvelles valeurs, de nouveaux symboles religieux, de structures intellectuelles et spirituelles nouvelles, de nouveaux codes de lois et de morale. L'individu prend le pas sur la société, la création originale sur la préservation et la copie, les prototypes sur la production en série. Le regard sur la vie relève plus de l'esthétique que de l'éthique. Un des traits dominants de la culture est qu'elle rayonne.

La civilisation, au contraire, représente la cristallisation à grande échelle des achèvements les plus élevés de la précédente culture, dans les domaines de la pensée et du style. Etant dépourvue de créativité, elle vit sur un ensemble pétrifié de formes créées par la culture mère. Bien que culturellement stérile, elle est efficiente en organisation. Elle est pratique et éthique ; répandue sur de vastes territoires, elle rêverait d'un Etat universel. La civilisation vise à la standardisation de grandes masses d'« hommes ordinaires » qui pensent et sentent de même, se plient aussi volontiers au conformisme qu'aux vastes structures bureaucratiques. En eux, l'instinct social prend le pas sur la créativité individuelle.

En d'autres mots, la culture correspondrait aux trois premières saisons de Spengler. L'hiver étant le stade où la civilisation en vient à exploiter la culture mère.

L'histoire des juifs suivit le schème de Spengler à son début, avec un printemps introduisant une nouvelle religion et un nouveau mode d'abstraction. Dans la terminologie de Toynbee, ils répondirent à de multiples défis, dans la vie nomade, la conquête de Canaan, l'établissement d'un royaume, la captivité de Babylone, le retour en Palestine, qui allait être l'éveil de la phase automnale de leur histoire, d'où leur civilisation allait peut-être émerger. L'imprévu ou... le prodige est qu'ils n'ont jamais *progressé* vers le déclin d'une phase hivernale, en d'autres termes, ils n'ont jamais fait la transition de la *culture* à la *civilisation*. Ils sont demeurés suspendus, si l'on peut dire, au sommet de leur culture. Comment cela a-t-il pu se faire ?

La Diaspora et Sion

Néron, Vespasien et Titus, ne savaient pas qu'en écrasant la Judée, ils rendaient les juifs libres, tant il est vrai que les légions romaines libérèrent les juifs du destin qui les attendait comme civilisation, en les chassant vers la Diaspora. Les juifs furent exilés vers la liberté. Ils transportèrent avec eux dans la Diaspora, une culture suprêmement développée, avec d'autant plus d'assurance qu'ils étaient préparés à cette transition par l'universalisme que les prophètes et les sages leur avaient inculqué. L'exil les confronta à d'autres terres et d'autres civilisations, dont ils partageaient les acquisitions après y avoir contribué parfois de façon spectaculaire. Quand une civilisation était engloutie dans l'histoire, une autre émergeait, et les juifs avec elle. Des peuples disparaissaient en ne laissant que des monuments, les juifs, eux, laissaient des idées et leur survivaient. Ils pouvaient s'installer partout et déployer leur culture en tout contexte. La conscience d'être le « peuple élu » leur avait donné cette volonté de survivre. la Torah entretenait cette volonté, mais c'est la Diaspora qui fut le médium par lequel cette survie prit toute son envergure, en les libérant du temps et de l'histoire.

L'existence de la Diaspora a donc été la condition essentielle de la survie culturelle des juifs. Nonobstant l'exil, ils seraient demeurés en Palestine, et ne seraient pas la force culturelle qu'ils sont incontestablement devenus. Mais aujourd'hui, à nouveau comme aux jours anciens, la Diaspora regarde vers Sion où l'Etat d'Israël est la citadelle du judaïsme et le centre du nationalisme juif.

L'âme universelle du judaïsme, tout en étant consciente du caractère inouï que représente le retour à Sion, continue toutefois de voir dans la Diaspora un facteur permanent de son histoire. Elle pressent, en effet, qu'en intensifiant sa volonté de survivre, en contribuant à créer de nouvelles réponses à de nouveaux défis, la Diaspora conserve de droit un rôle majeur dans son histoire, car elle lui donne de survivre comme peuple culturellement fécond.

(*) Religieux.

Le prophète qui s'ignore

par WLADIMIR RABI

IL faut admirer l'admirable travail de Nelly Wilson « Lecturer in french » à l'université de Bristol, réalisant, pour la première fois, après soixante-dix ans, le vœu de Charles Andler qui écrivait en 1903 : « *Je crois que nous avons un devoir envers Lazare. Je crois que nous devons écrire sa biographie.* » Après les études préliminaires de Baruch Hagani (1919) et de Jean-Maurice Muslak (1946), c'est indiscutablement la plus exhaustive à ce jour (1). On regrette seulement que l'édition française, initialement prévue, n'ait pas accompagné cette parution. Elle aurait coïncidé avec la publication des souvenir de Mathieu Dreyfus, *L'affaire telle que j'ai vécue* (Grasset).

L'appareil documentaire est remarquable : archives publiques et privées (y compris les archives policières), en France et à l'étranger ; recherche et consultation de plus d'un millier d'articles de Bernard Lazare, dans la presse française et étrangère ; examen et analyse de la littérature dreyfusienne, d'un volume démentiel ; soit une recherche qui s'est étendue sur une dizaine d'années, que l'auteur présente selon un découpage en trois temps, dont le cœur est l'affaire Dreyfus : avant, pendant, après. C'est là un choix délibéré, chronologiquement exact, si l'on admet que l'affaire Dreyfus a été l'essentiel (et non l'accidentel) dans la biographie de Bernard Lazare.

A l'intérieur de chacun de ces temps figurent des analyses détaillées : les années de formation à Nîmes puis à Paris, la littérature, l'anarchisme, les études religieuses et sociales sur l'antisémitisme (première partie) ; l'affaire Dreyfus proprement dite avec ses accidents successifs (les brochures de Lazare, la révélation progressive de la vérité au fur et à mesure des conflits, Zola, Picquart, Demange et Labori) et le choix dramatique en chaque instant de la tactique compte tenu des rapports de forces (ici l'analyse est faite avec perspicacité) (deuxième partie) ; en final, l'affirmation complète d'une personnalité où se fondent tous les éléments, apparemment disparates, d'un comportement que, dans la génialité de son intuition, Péguy a appelé « prophétique » (troisième partie). Et, sans cette approche péguyste, Bernard Lazare, l'israélite français, le socialiste anarchiste, le combattant intrépide, le juif national, l'homme de toutes les ruptures, apparaît en porte à faux par rapport à tous ceux qui le revendiquent. Et, réciproquement, on ne peut comprendre Péguy sans ce Bernard Lazare, qu'il appelait « *l'ami intérieur... le patron des* Cahiers ».

La libération de l'homme

Mais cette coupure, chronologiquement exacte, ne traduit qu'imparfaitement la réalité mouvante d'une existence vouée en permanence à la libération de l'homme. A ce titre jamais Bernard Lazare n'a cessé d'être le socialiste proudhonien des années 1890, où il collaborait aux *Entretiens politiques et littéraires* ; jamais il n'a cessé d'être l'ennemi des lois, soumis aux seules exigences de la conscience ; et jamais il n'a cessé, avant comme après l'affaire Dreyfus, de manifester sa méfiance et son mépris à l'égard de l'Etat, de tout Etat, comme instrument légal de la violence et de l'oppression. Et même quand il adhéra au mouvement sioniste en 1897, et qu'il s'en sépara tout naturellement deux ans après.

L'exposé de Nelly Wilson, sur tous ces points, au cours duquel elle vit pathétiquement avec son personnage, partageant, approuvant, justifiant ses divers comportements, et parfois même les contestant, est remarquable, mais suscite par là même des réserves.

Qu'en est-il vraiment de la période dite par elle « antisémite », pour les textes publiés avant 1894, c'est-à-dire s'achevant avec son *Antisémitisme, ses histoires et ses causes* ? Comment expliquer autrement la secrète complicité de Bernard Lazare avec un Bloy (le Bloy du *Salut pour les juifs*) et avec le Drumont de la *France juive ?* Est-on antisémite pour cela seul que l'on remet en question le postulat de l'innocence juive ? Et quel est le peuple qui est ou totalement innocent ou totalement coupable ? N'est-ce pas le Talmud même qui énonce que « *Messie viendra en un temps ou totalement innocent ou totalement coupable* », c'est-à-dire en un temps qui ne dépendra que de la volonté divine ? Pourtant, à propos de la phrase de Bernard Lazare, ainsi conçue : « *Je ne suis ni antisémite ni philosémite* » ; Nelly Wilson commente : « *Il aurait été probablement plus exact de dire qu'il était l'un et l'autre.* »

De même, elle affirme que, malgré sa rupture de 1899 avec Herzl, il est demeuré un « sioniste indépendant ». Voire. Je pense que, là-dessus, c'est Jean-Maurice Muslak qui a raison quand il écrit que ce que Bernard Lazare revendiquait, c'était « *un nationalisme légitime dans une conception pluraliste de l'Etat* » (*Revue des études juives*, volume VI, 1946). Enfin, à plusieurs reprises, l'auteur s'en prend à Mathieu Dreyfus, pour sa prudence et son refus radical de « judaïser » l'affaire. La publication du récit de Mathieu Dreyfus révèle tout un autre personnage, soucieux des nécessités tactiques d'un combat, qui se jaugeait à tout instant en fonction de la conjoncture. Et il n'hésite pas ici à traiter comme il convenait « *les scélérats... les criminels et les faussaires de l'état-major* ». Mais le débat initial reste irrésolu : l'affaire fut-elle une machination délibérée afin de remettre en question l'émancipation de 1791 ? Ou plutôt le résultat de la trahison préliminaire d'Esterhazy, alourdie par les préjugés antisémites et accentuée par la raison d'Etat ? On penche pour la seconde hypothèse.

Et sans doute est-elle la plus vraisemblable, dans la mesure où, de l'idolâtrie haineuse qui se rassemble sur la victime expiatoire, et de la réconciliation nationale qui résulte de cette polarisation unanime, la communauté découvre « *la cause unique de son mal* » (René Girard, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset, 1978, p. 35).

Dans la personnalité, apparemment complexe de Bernard Lazare, se dégage finalement une unité profonde, qui est la fascination du prophétisme. C'est ce prophétisme qui l'amène progressivement à retrouver ses racines dans le terreau noir de son histoire. C'est ce prophétisme, cette conception indivisible de la justice, qui l'amène par exemple en 1902, un an avant sa mort prématurée (1865-1903) à trente-huit ans, à publier trois textes, qui tous poursuivent le même objectif : pour les juifs de Roumanie victimes de l'oppression, pour les Arméniens qui ont connu le premier génocide du vingtième siècle, enfin pour les congrégations et leurs écoles, parce qu'on ne doit pas refuser la justice même aux ennemis. Nelly Wilson écrit, pour expliquer tout cela : « *Il avait beaucoup bu à la coupe de l'anarchisme* ». Elle aurait pu dire : « *Il avait beaucoup bu à la coupe de fer du prophétisme* ».

(1) Nelly Wilson, *Bernard Lazare — antisemitism and the problem of Jewish identity in late nineteenth — Century France*. Cambridge University Press.

(*) Ecrivain.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

UN ENTRETIEN AVEC M. IENG SARY, VICE-PREMIER MINISTRE DU RÉGIME KHMER ROUGE

« Sans l'attaque vietnamienne, nous aurions offert l'abondance à notre peuple en 1980 »

De notre envoyé spécial

Colombo. — M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du régime cambodgien déchu en janvier, qui se trouve à Colombo pour tenter de conserver à son gouvernement le siège de son pays dans le mouvement des non-alignés, s'est déclaré prêt à faire table rase du passé et à collaborer avec ses anciens ennemis, le maréchal Lon Nol, son ex-premier ministre, M. In Tam, les exilés cambodgiens en France et les Khmers Sérei pour sauver le Cambodge de la domination vietnamienne.

« Nous ne tenons plus compte du passé ni des tendances politiques. La priorité est à la lutte contre le Vietnam. Le parti communiste est prêt à s'effacer. Nous sommes prêts à tout pour l'efficacité de la lutte nationale », a-t-il déclaré. Le régime de M. Pol Pot, dont les troupes sont acculées à la frontière thaïlandaise par l'offensive vietnamienne, *« considère toujours le prince Sihanouk comme une personnalité patriotique »*.

Bien que le prince n'ait pas caché sa profonde aversion pour les Khmers rouges, allant jusqu'à affirmer que M. Pol Pot était l'ennemi du peuple cambodgien *« avant même les Vietnamiens »*, M. Ieng Sary nous a dit : *« Le rôle du prince dépend de lui. S'il croit vraiment que le peuple est la force principale pour la lutte contre l'envahisseur, nous pensons que notre peuple aura confiance en lui et lui accordera peut-être l'honneur d'être à sa tête. » « Nous pouvons tout oublier, à condition que Sihanouk soit prêt à lutter »*, a ajouté celui qui fut, selon l'expression de l'ancien monarque, son *« geôlier »* pendant son premier exil pékinois.

Au sujet du traitement infligé au prince après 1975, M. Ieng Sary affirme : *« Nous l'avons protégé contre les agents vietnamiens* (à l'intérieur du régime khmer rouge), *qui voulaient le condamner et le faire exécuter. »* Il cite nommément M. So Phim, ancien vice-président tué lors de la tentative de coup d'État de mai 1978.

Modeste et affable, servant le thé à son interlocuteur, M. Ieng Sary poursuit d'une voix douce des propos inconcevables, il y a quelques mois, dans la bouche de celui qui a été dépeint comme l'un des bourreaux de son peuple.

Dans sa chambre de palace climatisée, il montre des photos prises récemment dans la jungle où lui-même, M. Pol Pot et d'autres dirigeants vêtus de noir marchent — ou fuient ? — au milieu de colonnes de jeunes soldats khmers rouges. Les mots *« oublier le passé »* reviennent dans la conversation, mais comment convaincre les adversaires qui ont survécu à la révolution la plus radicale du siècle d'être les alliés de demain ?

M. Ieng Sary annonce des garanties, recréant, du moins dans les mots, un Cambodge qui paraît bien utopique. *« Notre position,* dit-il, *est : 1) que toutes les forces nationales doivent s'unir contre le Vietnam ; 2) que le Cambodge (débarrassé du joug de Hanoï) sera indépendant, uni, non aligné et pacifique ; 3) que le régime intérieur sera défini au terme d'élections supervisées par le secrétaire général des Nations unies. Nous acceptons un régime d'économie mixte et l'existence d'une bourgeoisie. C'est notre point de vue actuel. Nous commençons à l'appliquer. »* Même le régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin aurait sa place dans la communauté nationale *« s'il cessait de trahir et de collaborer »*. En somme, M. Ieng Sary demande que ses anciens compagnons khmers rouges trahissent, cette fois, leurs nouveaux maîtres vietnamiens. *« On ne peut pas accepter de légaliser à travers eux la présence des Vietnamiens. C'est une question de vie ou de mort. A quoi aurait servi le sacrifice de centaines de milliers de nos habitants depuis le début ? Si nous avions accepté l'association avec le Vietnam, cela aurait évité beaucoup de morts »*, dit M. Ieng Sary.

« Nous sommes prêts à tout »

Une négociation est-elle possible ? Il n'y croit pas, mais il ne la rejette pas formellement. *« Sihanouk a soulevé ce problème, le Vietnam et l'U.R.S.S. l'ont rejeté. Il faudra peut-être un certain temps, que le Vietnam ait de plus en plus de difficulté sur le terrain. Après, peut-être. Nous sommes prêts à tout. »*

Le retrait des troupes vietnamiennes serait-il la condition *sine que non* d'une négociation ? Là encore, M. Sary fait preuve d'un manque de fermeté étonnant. Il esquive : *« Le problème ne s'est pas encore posé, Hanoï ne veut pas négocier »*.

Sur le plan de la résistance, la situation pour les Khmers rouges ne serait pas aussi mauvaise que le pitoyable exode en Thaïlande le laisse à supposer, s'il faut en croire le ministre guérillero. *« Il nous reste des forces armées, une administration et un soutien populaire suffisant. Les conditions sont difficiles, mais la population cultive, produit, et elle nous aide »*, dit M. Sary. Il admet, que, au début de janvier et à la mi-avril, *« des gens sont allés vers Heng Samrin et les Vietnamiens, attirés par leur programme »*. Mais, selon lui, *« les conditions de vie ne se sont pas améliorées. Les gens ont une boîte de riz pour dix personnes. Il y a des soulèvements populaires contre les Vietnamiens. »*

Le dirigeant khmer rouge dénonce *« des actes barbares et criminels des Vietnamiens que j'ai vus de mes propres yeux »*. Il ajoute : *« Nous considérons la population des zones sous le contrôle provisoire de l'ennemi comme notre population et non pas comme une population ennemie, et nous le lui avons fait savoir. »*

Avant 1975 et même après, les Khmers rouges avaient considéré des millions de Khmers vivant dans les zones du régime Lon Nol (le *« peuple nouveau »*) comme des ennemis. M. Sary estime que le plan vietnamien de conquête rapide du Cambodge a échoué et que la saison des pluies qui commence va permettre à la résistance de mieux s'organiser.

Quant aux purges et tentatives de coups d'Etat au sein de son régime, le ministre affirme que le *« noyautage vietnamien »* en est la cause essentielle. Il dénonce six tentatives de coup d'Etat. Les dirigeants khmers rouges, *« agents infiltrés de longue date »*, y ont pris part : M. Sophim en mai ; M. Vorn Vet, ancien ministre de l'économie, en novembre 1978. Ils se seraient *« suicidés »* après leur échec. Mais, visiblement, notre interlocuteur ne tient pas à approfondir les questions de dissidence intérieure. Que reste-t-il de l'équipe dirigeante de 1975 ? Sur les photos, nous avons vu quatre dirigeants, MM. Pol Pot, Ieng Sary, Khieu Samphan, chef de l'Etat, et Nuon Chea, président de l'ancienne Assemblée nationale. Sur les aides extérieures à la résistance, M. Sary se montre très discret.

Enfin, questionné sur les crimes imputés au régime dont il est l'un des promoteurs, il dit : *« Nous reconnaissons les excès. Ils ne viennent pas de la direction. Ce sont des excès dus à la base et au noyautage vietnamien. Nous ne rejetons pas nos responsabilités dans les tueries, mais notre part est minime. C'est vrai, notre révolution est radicale, mais nous avons pesé le pour et le contre, pour les transferts de population, pour la suppression de la monnaie, etc. La nécessité* (en 1975) *était de stabiliser le pays. Nous prévoyions déjà la guerre avec le Vietnam. Les Vietnamiens se servent de cette propagande pour cacher leurs propres crimes chez eux et chez nous. »*

Evoquant les travaux de transformation des campagnes, il conclut : *« C'était un travail très dur, mais ce n'était pas les travaux forcés. Sans l'attaque vietnamienne, nous aurions offert l'abondance à notre peuple en 1980. »*

R.-P. PARINGAUX.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE INVITE L'ONU A LANCER UNE OPÉRATION DE SECOURS AUX RÉFUGIÉS VIETNAMIENS.

Londres. — Le premier ministre britannique, Mme Thatcher, a demandé, dans une lettre adressée le 31 mai, à M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, la convocation immédiate d'une conférence de l'ONU pour organiser une vaste opération de secours aux réfugiés vietnamiens. *« La majorité des Etats membres* [de l'ONU] *font malheureusement peu pour aider, alors qu'ils sont nombreux a avoir la possibilité de les réinstaller et de leur donner un nouvel espoir. Le problème est brûlant. Le communisme international doit maintenant être placé devant ses responsabilités »*, ajoute le chef du gouvernement.

La Grande-Bretagne a déjà recueilli sur son sol trois mille réfugiés ; mille autres devraient y arriver prochainement de Hongkong. *« Nous avons nous aussi cherché l'aide des autres gouvernements pour partager ce fardeau. Mais sans succès jusqu'à présent »*, écrit encore Mme Thatcher.

Cette lettre reflète l'indignation grandissante du nouveau gouvernement conservateur devant la réticence des pays industrialisés à résoudre le problème des réfugiés.

Le gouvernement de Londres a indiqué qu'il n'était pas disposé à accorder le droit d'asile à tous les réfugiés qui pourraient être recueillis par des bateaux britanniques. — *(A.P.)*

● *Le nombre des réfugiés d'Asie du Sud-Est* a considérablement augmenté et se serait élevé à 30 000 durant le mois de mai, a annoncé le haut commissaire des Nations unies aux réfugiés, le 29 mai. Le représentant du H.C.R. à Kuala-Lumpur a précisé le même jour que 400 000 à 600 000 Vietnamiens devraient quitter leur pays au cours des prochains mois. — *(A.F.P.)*

Les pays non alignés sont tenus d'observer strictement les principes qu'ils ont eux-mêmes proclamés

déclare à Alger le maréchal Tito

De notre correspondant

Alger. — *« Nos deux pays non-alignés ont des vues identiques ou proches sur toutes les questions essentielles des relations internationales. »* Cette phrase, prononcée jeudi matin 31 mai par le maréchal Tito devant les députés de l'Assemblée populaire nationale quelques heures avant son départ pour Tripoli, les responsables algériens, aussi souriants que leurs interlocuteurs, la faisaient volontiers leur. Quatre jours de visite du chef de l'Etat yougoslave et deux entretiens en tête à tête ont créé, en effet, un climat de parfaite compréhension.

Ainsi qu'il était prévisible, les conversations ont porté essentiellement sur la situation du mouvement des non-alignés et la préparation du sixième sommet de l'organisation, prévu à La Havane en septembre prochain. Le maréchal Tito a mis fermement l'accent dans son discours sur *« l'immense importance que la Yougoslavie accorde au renforcement du mouvement et de la politique de non-alignement ». « Nous sommes profondément persuadés,* a-t-il dit, *qu'il est indispensable d'observer, avec conséquence, les principes originels et de continuer d'affirmer le mouvement et la politique de non-alignement en tant que facteurs autonomes indépendants et hors blocs des relations internationales. »* Mettant les points sur les « i » et évoquant, sans la mentionner expressément, l'intervention vietnamienne au Cambodge, il a poursuivi : *« Je considère que les pays non-alignés sont tenus d'observer strictement plus que tous les autres les principes qu'ils ont eux-mêmes proclamés... Je pense notamment à la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui et au règlement de tous les problèmes litigieux exclusivement par voie pacifique. »*

Le chef de l'Etat yougoslave a consacré un important développement à la crise du Proche-Orient, une crise, a-t-il affirmé sous les applaudissements de l'assistance, qui ne peut être résolue que par le retrait inconditionnel d'Israël des territoires occupés et la reconnaissance des droits du peuple palestinien. Il s'est déclaré convaincu de la nécessité d'exercer une pression sur Israël, mais il s'est gardé de citer l'Egypte et s'est abstenu d'évoquer les accords de Camp David, se contentant d'affirmer qu' *« aucune voie séparée ne pouvait conduire à une solution »*. Selon de bonnes sources, le maréchal aurait cependant dit au président Chadli qu'il appréciait l'unanimité qui s'était dégagée au sommet de Bagdad et se félicitait de l'unité des Arabes. La Yougoslavie est certes hostile à une « exclusion » de l'Egypte du mouvement des non-alignés, mais sa position est beaucoup plus souple concernant la « suspension » qui pourrait être proposée par l'Algérie. Elle attendra en tout cas pour adopter une position définitive de connaître le verdict de l'Organisation de l'unité africaine. *« Je voudrais souligner en ce lieu,* a dit le maréchal devant l'assemblée, *la grande importance que nous attachons aux activités de l'O.U.A. dans la recherche des solutions aux problèmes existant sur le sol africain »*.

Le communiqué commun publié dans la soirée de jeudi reprend largement ces thèmes en donnant sur le Proche-Orient plus ample satisfaction aux Algériens. Le texte déclare, en effet, qu' *« aucun accord séparé ne peut mener à un règlement juste, global et durable du problème »*. Il *« condamne toutes les tentatives visant à rechercher de prétendues solutions »* et affirme qu' *« il ne peut y avoir de règlement du problème palestinien sans la participation de l'O.L.P. »*. C'est donc bien la politique du président Sadate qui est condamnée, sans que ce dernier soit cité.

Pour l' « indépendance » des Sahraouis

Sur la plupart des autres points abordés, sécurité en Méditerranée, soutien aux luttes de libération en Afrique australe, dénonciation de la course aux armements, développement de la politique de détente, nécessité d'instaurer un nouvel ordre économique mondial, appui au Front Polisario, l'identité de vues a été totale. A propos du conflit du Sahara occidental, le maréchal a même été particulièrement incisif, se prononçant non seulement pour *« l'autodétermination »*, mais même pour *« l'indépendance »* du territoire et précisant qu'il porterait cette position à la connaissance des parties impliquées.

Le bilan de ce voyage, estime-t-on à Alger, est donc largement positif. De part et d'autre, on espère aussi voir se développer les relations bilatérales de coopération et les échanges commerciaux afin de les mettre au diapason de l'entente existant au plan politique. Une commission mixte va s'y employer dans les jours à venir. D'ores et déjà un accord a été signé mercredi entre la SONATRACH et la NAFTA-GAS yougoslave. Cette société sera associée à des travaux de recherche d'hydrocarbures liquides dans la région de Toggourt et de Garet-Tisselit, sur 12 000 kilomètres carrés environ.

DANIEL JUNQUA.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● M. RICHARD STUCKLEN ELU PRESIDENT DU BUNDESTAG. — M. Richard Stücklen, député chrétien-social bavarois, a été élu président du Bundestag, jeudi 31 mai en fin de matinée, par 410 voix contre 40 *(nos dernières éditions du 1er juin)*. Il y a eu 12 abstentions. M. Stücklen remplace M. Karl Carsten, élu le 23 mai président de la République fédérale. — *(Corresp.)*

Chili

● LES RELATIONS SONT TENDUES ENTE L'EGLISE ET LE GOUVERNEMENT à la suite de l'expulsion ou de la suspension, le jeudi 31 mai, d'une centaine d'étudiants, dont soixante prêtres et religieux, de l'Université catholique de Santiago. Ces étudiants avaient mené une grève en faveur de la libération de manifestants arrêtés le 1er mai dernier. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● TROIS POLICIERS ET UN SOLDAT BRITANNIQUE ont été blessés jeudi 31 mai au cours de deux agressions à Belfast et dans la région. Le même jour, les bureaux des services de santé et de sécurité sociale de Belfast ont été incendiés par un groupe d'hommes armés. La police attribue ces attentats à l'IRA. — *(A.P., A.F.P.)*

Pays-Bas

● LE TRIBUNAL DE ROTTERDAM a décidé le 31 mai d'assigner à résidence M. Pieter Menten, le riche collectionneur néerlandais, condamné en 1977 à quinze ans de prison pour crimes de guerre, puis remis en liberté un an plus tard, à la suite d'une décision du tribunal de La Haye. Le 22 mai, le Conseil supérieur néerlandais avait cassé en appel le jugement du tribunal de La Haye et renvoyé l'affaire au tribunal de Rotterdam, qui devra juger à nouveau l'affaire l'automne prochain. M. Menten, accusé d'avoir participé au massacre de plusieurs dizaines de juifs polonais pendant la dernière guerre, a été placé sous garde policière dans un hôpital proche d'Amsterdam, en raison de son grand âge et de son état de santé. — *(A.F.P.)*

Portugal

● MOTION DE CENSURE ENVISAGEE. — Le parti socialiste compte déposer une motion de censure le lundi 4 juin contre le gouvernement de M. Mota Pinto. Le parti communiste en déposera une autre de son côté. Si le gouvernement ne tirait pas les conséquences d'un vote sans doute défavorable, le parti socialiste déposerait une seconde motion de censure, trente jours après la première.

Un nouveau vote défavorable au gouvernement provoquerait, selon la Constitution, la chute de ce dernier. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

Canada

M. Clark présentera le 4 juin le nouveau gouvernement conservateur

De notre correspondant

Montréal. — M. Edward Schreyer, gouverneur général du Canada, puisqu'il *représente la reine*, a reçu, mercredi 30 mai, M. Trudeau, premier ministre libéral sortant, et M. Joe Clark, premier ministre conservateur, vainqueur des élections générales du 22 mai dernier. Le premier apportait la démission de son gouvernement ; le gouverneur général avait convoqué le second pour l'inviter à former le futur cabinet.

M. Clark et ses ministres prêteront serment le 4 juin, mettant fin à seize ans de gouvernement libéral.

Les observateurs estiment actuellement que M. Clark peut espérer gouverner — s'il ne fait pas de faux pas — au moins dix-huit mois, avant que les partis d'opposition (libéraux : 115, Nouveau Parti démocratique : 26, Crédit social : 6, les conservateurs ayant 135 élus) ne songent à le renverser. M. Clark provoquera peut-être lui-même, après ce délai, une crise parlementaire — comme l'avait fait M. Trudeau après les élections de 1972 — pour chercher une majorité solide.

Dans l'immédiat, aucun parti ne devrait entreprendre d'action importante avant le référendum sur la souveraineté-association, prévu au Québec à l'automne ou au printemps prochain. Tous doivent renflouer leur caisse électorale avant d'envisager une nouvelle campagne. Un autre facteur incite l'opposition à la prudence : l'électorat risque de se retourner contre un parti qui provoque, par un vote de défiance, des élections anticipées.

La question des ministres québécois

M. Clark a annoncé qu'il gouvernerait comme s'il avait la majorité aux Communes. Il a reçu longuement mercredi M. Ed Broadbent, chef du Nouveau Parti démocratique. Ce dernier s'est montré fort discret sur le contenu des entretiens. Son parti n'est pas dans une situation facile : chaque fois qu'un gouvernement minoritaire a dû dissoudre prématurément la Chambre, le N.P.D. a fait *les frais du désir de stabilité de l'électorat*. Pour le moment, M. Clark affecte d'ignorer le parti du Crédit social et ses six députés, qui sont pourtant persuadés de pouvoir jouer un rôle-clé dans les mois qui viennent.

M. Clark ne convoquera par les Communes avant la fin de septembre ou le début d'octobre ; il se donne donc un trimestre pour mettre au point sa stratégie parlementaire et imposer son image de chef de gouvernement.

Le chef conservateur a consacré les premiers jours qui ont suivi son élection à mettre au point à Jaspers, dans sa province natale de l'Alberta, la passation des pouvoirs et la composition de son gouvernement. Celui-ci comptera, pense-t-on, le même nombre de ministres que le gouvernement sortant, soit trente.

La question épineuse des ministres québécois semble avoir été résolue (1), mais ils ne seraient pas plus *de cinq ou six. D'autre part, M. Clark*, qui est beaucoup plus que M. Trudeau un homme de consensus et qui entend écouter davantage que celui-ci ses ministres, réduira l'importance du Conseil privé (2) et du bureau du premier ministre. Il est probable enfin que les conservateurs chercheront à « épurer » plus ou moins sévèrement les hauts rangs de la fonction publique, laquelle, en seize ans, a pris une teinte « libérale » accentuée. Au sein du parti conservateur, on attribue les échecs du premier gouvernement Diefenbaker, en 1957, à la mauvaise volonté d'une fonction publique qui avait vécu en régime libéral pendant vingt deux ans, et l'on ne souhaite pas reproduire les mêmes erreurs.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) Les ministres doivent être des parlementaires, or les conservateurs n'ont obtenu que deux sièges au Québec. La solution retenue par M. Clark consistera vraisemblablement à nommer, comme il en a le pouvoir, des sénateurs québécois et à les faire entrer dans son cabinet.

(2) Le conseil privé est composé des ministres en exercice, des anciens ministres et de personnalités nommées. Tous ses membres sont désignés à vie.

Nicaragua

Des commandos sandinistes ont attaqué la police à Managua

Managua *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Des affrontements ont eu lieu ce vendredi 1er juin à Managua entre la garde nationale et des troupes du Front sandiniste. Selon *des habitants de la capitale*, des commandos sandinistes composés d'une trentaine d'hommes ont attaqué la police dans les quartiers de San-Judas et de Maximo-Jerez, au sud de Managua. Les sandinistes ont, d'autre part, lancé un appel à la grève générale pour lundi prochain 4 juin et ont demandé aux commerçants des quartiers pauvres de la capitale de fermer leurs boutiques.

Selon les autorités, la garde nationale a repris le contrôle de la ville de Rivas, dans le sud du pays, à une trentaine de kilomètres de la frontière costaricaine. L'armée a utilisé des gaz paralysants pour repousser les sandinistes, qui, selon les autorités, se sont réfugiés au Costa-Rica. D'autre part, de source officielle, on affirme que le président Somoza a personnellement dirigé les opérations pour reprendre la ville.

Des témoins ont affirmé avoir vu de nombreux cadavres de soldats, et, selon eux, plus d'une centaine de civils ont été tués par les bombardements des tanks et des canons de l'armée.

Le point le plus chaud, dans le sud du Nicaragua, reste la ville de Naranjos, à 5 kilomètres de la frontière costaricaine, où des guérilleros se sont retranchés, alors que l'armée attaque par terre, air et mer. De source militaire nicaraguayenne, on estime que les guérilleros vont tenter de *se libérer de l'encerclement* en lançant une nouvelle offensive à partir du territoire costaricain, où plusieurs unités sandinistes se sont regroupées, affirme-t-on de même source.

Dans les combats de la région frontalière, la garde nationale a utilisé des batteries mobiles de mortier à tubes multiples, et dans le ciel on pouvait voir des avions à réaction d'entraînement T-33 plonger en piqué et tirer des rafales auxquelles les guérilleros répondaient par des tirs de mitrailleuse Une vedette des garde-côte nicaraguayennes appuyait l'infanterie

Brésil

● UNE CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'AMNISTIE et de l'élection d'une assemblée constituante va être lancée par l'Union nationale des étudiants (UNE), a-t-on indiqué, jeudi 31 mai, à Salvador-de-Bahia, à l'issue du congrès des étudiants brésiliens. Ce congrès avait été réuni pour reconstituer l'UNE, interdite par le régime militaire en 1964. — *(A.F.P.)*

États-Unis

M. CARTER REND PUBLIC L'ÉTAT DE SA FORTUNE

Washington (A.F.P., U.P.I.). — M. Jimmy Carter a rendu public, jeudi 31 mai, l'état de sa fortune personnelle, conformément à une loi qui a pris effet il y a quelques semaines, et qui oblige les personnalités officielles à choisir entre une telle déclaration et la remise de la gestion de leurs biens à une tierce personne « complètement indépendante ». Le président a préféré la première solution, craignant apparemment que son ami Charles Kirbo, un avocat d'Atlanta (Georgie) qui gère ses affaires, ne soit pas jugé suffisamment « indépendant ».

La fortune de M. Carter s'élève à un peu plus d'un million de dollars (environ 4,4 millions de francs) et son salaire annuel de président est de 250 000 dollars. M. Carter a cependant perdu de l'argent en 1978 sur la part (62 %) qu'il possède dans l'exploitation familiale d'arachides. M. Carter a également révélé qu'il avait accordé un prêt de 250 000 dollars à son frère Billy, et que ce dernier l'avait remboursé en lui cédant un terrain.

Le président cherche visiblement à faire taire les rumeurs sur une possible utilisation, aux fins de sa campagne électorale de 1976, de sommes prêtées à son frère par M. Bert Lance, qui était alors directeur de la Banque nationale de George (une banque privée). M. Lance, qui a dû démissionner en septembre 1977 de son poste de directeur de l'administration et du budget, qui dépend de la Maison Blanche, a été inculpé, le 23 mai, de gestion délictueuse des banques qu'il a administrées (« le Monde » du 25 mai).

AFRIQUE

Mauritanie

TANDIS QUE LE POLISARIO MENACE DE REPRENDRE LES HOSTILITÉS

Le lieutenant-colonel Ould Heydalla devient premier ministre

Le Front Polisario a lancé jeudi 31 mai, à Genève, un sévère avertissement à la Mauritanie, qu'il accuse de violer l'« accord de paix » conclu en avril à Tripoli, mais dont l'existence a été démentie par la Mauritanie. Au cours d'une conférence de presse, M. Adel Hakim, « ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique », a déclaré que la délégation gouvernementale mauritanienne, qui devait se rendre le 26 mai à Tripoli pour des négociations, n'était pas venue, manquant ainsi à « ses engagements ».

« Le gouvernement de la R.A.S.D. ne peut qu'en tirer les conclusions et relever le défi de l'intransigeance des deux agresseurs, intransigeance voulue et entretenue par une puissance extra-africaine », a déclaré M. Hakim. Il a précisé que cette puissance est la France, qui « refuse la paix en Afrique pour la garder dans l'instabilité et le sous-développement ».

Malgré les multiples questions des journalistes, il a refusé de préciser si le Polisario allait rompre le cessez-le-feu unilatéral avec la Mauritanie qu'il a proclamé le 1er juillet dernier. « Jusqu'à ce jour, a-t-il dit, il y a un cessez-le-feu. »

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Réuni en session *extraordinaire, jeudi 31 mai*, le Comité militaire de salut national (C.M.S.N.), qui est l'organe suprême du pouvoir en Mauritanie, a désigné le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Heydalla pour succéder au lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, disparu dimanche dans un accident d'avion.

Au lendemain du putsch du 10 juillet 1978, dans lequel il avait joué un rôle essentiel, le lieutenant-colonel Khouna Ould Heydalla était devenu *chef d'état-major de l'armée mauritanienne* et, depuis lors, son influence n'avait cessé de grandir.

C'est lui qui, le 20 mars dernier, avait aidé le chef de l'Etat, le colonel Ould Saleck, à écarter son remuant ministre de l'intérieur, le commandant Jiddou Ould Saleck, dont l'attitude semblait trop favorable à la R.A.S.D., et c'est lui encore qui, quinze jours plus tard, avait imposé le lieutenant-colonel Bouceif à ses pairs, au détriment *cette fois du président de la République*. C'est à ce moment-là que le *nouveau chef du gouvernement* avait pris le *portefeuille de la défense* nationale, un de ses fidèles, le lieutenant-colonel Ahmedou Ould Abdalla, *lui succédant à la tête de* l'armée.

Né dans une tribu rguelbat, originaire de Bir-Enzeram, au cœur de l'ancien Sahara espagnol, ancien saint-cyrien, âgé de trente-neuf ans, le nouveau premier ministre se voit investir d'une très lourde tâche.

Depuis plusieurs mois, l'Etat mauritanien est virtuellement en faillite. La dette publique a franchi le cap des 4 milliards d'ouguiyas (soit 400 millions de francs français) et *ce n'est que grâce à des expédients* que, chaque fin de mois, les traitements des militaires et des fonctionnaires peuvent être payés. Les entreprises qui acceptent de fournir encore l'Etat accumulent les factures impayées et sont menacées de liquidation. Les banques, elles-mêmes en difficulté, refusent de plus en plus souvent de renflouer la trésorerie.

L'armée discréditée

L'armée, qui n'a pas réussi à redresser cette situation catastrophique, est d'ores et déjà largement discréditée et le lieutenant-colonel Heydalla aura beaucoup de mal à secouer l'apathie d'une population dans son ensemble démobilisée et dépolitisée, à l'exception de quelques milieux intellectuels, travaillés par le marxisme, comme le Mouvement national démocratique, héritier plus ou moins clandestin de l'ancien Parti des kadhines (« prolétaires »), ou par l'islamisme extrémiste.

A cette situation s'ajoutent deux autres problèmes d'importance, celui des rapports entre les ethnies mauritaniennes d'une part, et celui du Sahara occidental d'autre part. Dans les milieux officiels on minimise volontiers l'importance du premier et on affecte de considérer le second comme en bonne voie de règlement. La Mauritanie, en effet, proclame chaque mois sa volonté de paix, mais aucune proposition concrète n'a été avancée jusqu'ici, et de moins en moins nombreux sont ceux qui comprennent le maintien d'une présence au Tiris-el-Gharbia (partie du Sahara ex-espagnol contrôlée par la Mauritanie).

Or, sur chacun de ces deux problèmes, les idées du lieutenant-colonel Heydalla sont très mal connues. Au moment où il accède au pouvoir, la Mauritanie demeure donc plus que jamais plongée dans l'incertitude.

PIERRE BIARNÈS.

LES MASSACRES D'ÉCOLIERS CENTRAFRICAINS

M. Galley s'applique à minimiser les « événements ou pseudo-événements de Bangui »

Interrogé jeudi 31 mai sur la position française au sujet des massacres d'écoliers dans l'Empire Centrafricain *(le Monde* du 15 mai), M. Robert Galley, ministre de la coopération, a souligné devant la presse eurafricaine que pour les Etats comme pour les personnes « *tant qu'une cause n'est pas jugée, les gens sont présumés innocents* ». Affirmant qu'il n'avait en connaissance d'aucun témoignage direct de coopérant sur ces massacres, M. Galley a rappelé qu'une « *commission de magistrats avait été chargée d'enquêter sur ces événements ou pseudo-événements* ».

Le ministre de la coopération a, par ailleurs, indiqué que l'empereur Bokassa avait été reçu lors de la récente conférence franco-africaine de Kigali *famille* » et que « *les pays africains ne sont pas très enclins à considérer avec faveur ce qui apparaîtrait comme une ingérence dans leurs affaires intérieures* ». « *Ils ont le sentiment*, a-t-il ajouté, *que chacun ferait bien de balayer devant sa porte au lieu de s'occuper d'une affaire qui leur semble être un accident malheureux de portée limitée* ».

Le ministre de la coopération a rappelé que 395 coopérants se trouvaient actuellement dans l'Empire (40 dans l'enseignement supérieur, 194 dans l'enseignement secondaire et technique, 65 médecins et membres du personnel médical).

Au sujet du conflit tchadien, M. Galley a affirmé que « *les troupes françaises, face à la guerre civile, n'avaient plus rien à faire au Tchad* ». Le ministre français n'a cependant pas donné de précisions sur la date exacte du départ de troupes qui doit se faire progressivement, mais dont le « gel » a été demandé par les autorités au pouvoir à N'Djamena.

[Ces « pseudo-événements » sont à ajouter à la liste des formules malheureuses de M. Galley qui comparait naguère le couronnement de Bangui au... jubilé d'Elizabeth II. D'autant qu'en l'occurence, plus royaliste que l'empereur, le ministre de la coopération semble en retrait, quant à la réalité de la tuerie, sur Bokassa Ier pour qui « des équipes de contrôle doivent passer dans les écoles afin de relever le nombre des victimes » (« le Monde » du 24 mai).]

PROCHE-ORIENT

Iran

Les forces gouvernementales contrôlent la situation dans le Khouzistan

La situation demeure tendue à Khorramshar, où les Gardiens de la révolution ont ouvert le feu, ce vendredi matin 1er juin, sur une foule de plusieurs milliers d'Arabes qui manifestaient aux cris de : « *Mort à Madani !* » L'amiral Madani est gouverneur général du Khouzistan et commandant de la marine iranienne. Selon l'agence Associated Press, les tirs qui se sont poursuivis pendant plusieurs minutes étaient surtout des tirs d'intimidation.

Jeudi soir, les forces gouvernementales *semblaient contrôler la* situation à Khorramshar, où les commerces et administrations sont *toujours fermés*. Les bilans des affrontements sont différents selon les sources : 21 morts et 77 blessés selon la radio, alors qu'un porte-parole du dirigeant sunnite arabe, Cheikh Khaghani, affirmait que les combats avaient fait « *plus de cent morts et deux cents blessés* ».

A Abadan, ville satellite de Khorramshar, qui abrite, 20 kilomètres plus au sud, la grande *raffinerie de pétrole*, la situation est calme : commerces et administrations sont ouverts et l'activité semble normale. Aucun mouvement ou présence militaire n'est perceptible aux abords ou dans le complexe même de la grande raffinerie.

A Téhéran, s'adressant à un groupe d'étudiants islamiques, l'ayatollah Behechti, l'un des membres supposés du conseil de la révolution, et fondateur du parti de la république islamique, a pris vivement à partie M. Nazih, *directeur général de la* Société nationale iranienne de pétrole, qui avait déclaré, lors des travaux du congrès des avocats et des juristes iraniens, que « *l'Islam n'est pas capable d'apporter des solutions aux problèmes politiques, économiques et judiciaires* ».

Il a critiqué la résolution de ce congrès qui insistait sur la nécessité de la ratification de la nouvelle Constitution iranienne par une Assemblée constituante, s'opposant ainsi à une décision de l'ayatollah Khomeiny qui s'est prononcé pour un référendum national. « *Je demande que M. Nazih et ceux qui pensent comme lui soient jugés pour connaître quels sont les motifs qui les animent contre l'Islam* », a dit l'ayatollah Behechti.

Le parti de la république islamique a mis en vente, mercredi à Téhéran, son nouveau quotidien *la République islamique*. Dans son premier éditorial, le nouvel organe de presse, qui reflète le point de vue de l'ayatollah Khomeiny, estime que les expressions de « *journalisme indépendant ou neutre* », ainsi que « *journal non aligné* » relèvent de la « *démagogie ou de l'ignorance* ».

« Les plumes ont remplacé les fusils »

L'imam Khomeiny a, pour sa part, dénoncé dans un article publié par *Ayandegan* les « *intellectuels* » qui se sont opposés récemment à son projet de référendum constitutionnel. « *Nous avons*, a-t-il dit, *vaincu nos adversaires armés de fusils. Mais les plumes ont remplacé les fusils et sont maintenant dirigées contre l'Islam* ».

Le patriarche de Qom a affirmé que son gouvernement faisait face à l'hostilité de « *libéraux qui ne connaissent pas la signification de la liberté* ». « *J'espère*, a-t-il dit, *que ces libéraux se réveilleront, perdront leurs habitudes occidentales et deviendront libres* ».

● A KERMAN, dans le sud de l'Iran, le procès de 114 personnes, accusées d'avoir appuyé activement le régime du chah, s'est achevé, jeudi, par la condamnation de 52 des prévenus à des peines d'emprisonnement allant d'un mois à dix ans. Les autres accusés ont été acquittés.

En revanche, six nouvelle exécutions ont eu lieu, jeudi soir et vendredi matin, en province, notamment à Chamsavar et à Tabriz. — *(A.F.P., U.P.I.)*

L'Union soviétique pourrait s'opposer à la reconduction du mandat des « casques bleus » au Sinaï

De notre correspondant

Jérusalem. — Conséquence indirecte de la conclusion du traité de paix israélo-égyptien et difficulté supplémentaire pour son application : le maintien du contingent des « casques bleus » stationnés dans le Sinaï paraît de plus en plus compromis. Washington vient de prévenir Le Caire et Jérusalem qu'*il fallait* d'ores et déjà envisager le remplacement de cette force installée à l'intérieur de la zone-tampon séparant, depuis la fin de la guerre d'octobre 1973, les troupes égyptiennes et israéliennes. Le *gouvernement soviétique menace* en effet de s'opposer à la reconduction du mandat, qui expire le 24 juillet prochain.

Après de vaines tentatives pour fléchir l'attitude des dirigeants du Kremlin, le gouvernement américain suggère que les troupes de l'ONU soient purement et simplement relevées par des unités mixtes israéliennes et égyptiennes qui bénéficieraient d'un soutien logistique américain. Faute d'une autre solution, Israël serait assez favorable à ce projet, mais l'Egypte réserve sa réponse.

La Force d'urgence des Nations unies *(United Nations Emergency* Force, UNEF) a été créée après la guerre d'octobre pour veiller au respect des deux accords de désengagement négociés par les Etats-Unis entre l'Egypte et Israël. Elle est composée de près de quatre mille hommes (Polonais, Canadiens, Australiens, Finlandais, Suédois, Indonésiens et Ghanéens). Son budget de 76 millions de dollars est essentiellement financé par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le redéploiement de ce contingent *selon les différentes phases* du retrait israélien est prévu dans le cadre du traité de paix signé le 26 mars à Washington. Cependant, la décision ne peut être prise que par le Conseil de sécurité. Or, depuis plusieurs semaines, l'Union soviétique a fait savoir aux pays arabes qui condamnent le traité — et toute aide apportée à son application — qu'elle avait l'intention d'opposer son veto à la prolongation du mandats des « casques bleus ». Les diplomates américains estiment avoir encore quelques chances de lever cette hypothèque, lors du *prochain sommet entre MM. Brejnev* et Carter, à Vienne. Mais ces chances paraissent pour le moment très réduites.

Une caution internationale

Washington avait tout d'abord émis l'idée d'une force « internationale » n'agissant plus sous le couvert de l'ONU, mais composée en fait des différents contingents qui participent actuellement à la Force d'urgence car, à l'exception de la Pologne, les autres pays qui ont fourni des unités se déclareraient prêts à les maintenir dans le Sinaï. Mais cette idée, ou celle d'une force conjointe israélo-égyptienne, ne sont qu'un pis-aller. Washington, Le Caire et Jérusalem estiment en effet qu'il n'y a pas de meilleure solution que le renouvellement du mandat.

Les trois partenaires y voient un intérêt politique majeur : la présence des troupes de l'ONU dans le Sinaï signifierait implicitement que la Communauté internationale apporte sa caution à l'application d'un accord de paix, par ailleurs tant décrié. C'est précisément ce que le Kremlin voudrait empêcher.

FRANCIS CORNU.

Devant le Conseil de sécurité

M. WALDHEIM INVITE LES PARTIES EN CONFLIT AU SUD-LIBAN A NE PLUS « ENTRAVER » LA MISSION DE LA FINUL

Nations unies (New-York) (A.F.P.). — Ouvrant le débat du Conseil de sécurité sur la situation du Sud-Liban, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a lancé jeudi 31 mai un appel aux gouvernements qui « *sont en mesure d'exercer de l'influence sur les intéressés* », les invitant à faire en sorte que la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) puisse accomplir sa mission « *pleinement et sans entraves* ».

Le représentant du Liban, M. Ghassan Tueni, a demandé au conseil de sécurité d'ordonner fermement la cessation de *tous les actes d'hostilité* envers le Liban et des violations par Israël de la souveraineté libanaise.

Le représentant d'Israël, M. Yehuda Blum, a déclaré pour sa part que la réunion du conseil de sécurité était destinée « *à satisfaire les besoins de politique intérieure du gouvernement libanais, dont la situation très difficile est bien connue* ». Il a soutenu que les actions israéliennes en territoire libanais étaient spécifiquement dirigées contre des « *concentrations de terroristes* » au Liban.

Admis à siéger au conseil, un représentant de l'O.L.P., M. Hassan Abdel Rahman, s'est élevé contre le « *barrage de mensonges déchaîné par le représentant du gouvernement Menahem Begin* ». Selon lui, l'autonomie offerte aux Palestiniens est, au mieux, « *un Bantoustan ou une réserve d'Indiens aux Etats-Unis* ».

Le conseil de sécurité poursuivra son débat à une date qui n'est pas encore fixée.

ÉLECTIONS SANS PASSION EN ITALIE

Les électeurs italiens sont appelés, dimanche 3 et lundi matin 4 juin, à renouveler la Chambre des députés et le Sénat. En avril, M. Sandro Pertini, président de la République, avait dissous les deux Chambres à la suite de la nouvelle démission du gouvernement de M. Giulio Andreotti, auquel le Sénat avait refusé l'investiture.

Le système constitutionnel italien a prévu un collège électoral légèrement différent pour les six cent trente députés (environ 42 millions d'électeurs inscrits) et pour les trois cent quinze sénateurs (36,5 millions).

La campagne électorale s'est déroulée sans passion dans une Italie désenchantée. Contrairement à ce que redoutait la classe politique, les Brigades rouges n'ont pas organisé de coups de main spectaculaires, mais ont continué à harceler les forces de l'ordre et les partis traditionnels. Plusieurs attentats à la bombe ont été commis contre des locaux de la Démocratie chrétienne et du P.C.I., à Rome et à Brescia. A Gênes, le professeur Fausto Cuoccolo, conseiller de la D.C., a été blessé de plusieurs coups de feu, le 31 mai, alors qu'il donnait un cours à l'université. La police a procédé à une série d'arrestations dans la capitale, dont celles d'Adriana Farana et Valerio Morucci, mmebres des Brigades rouges, recherchés depuis l'enlèvement et le meurtre d'Aldo Moro.

I. — Une grande lassitude

De notre correspondant ROBERT SOLÉ

Rome. — Une fille aux seins nus sirotait son coca-cola en lançant une œillade assassine : « *Moi, je vote socialiste. Et toi ?* » Personne n'a eu le temps de répondre : ce placard publicitaire, paru dans une revue du P.S.I., a été promptement retiré de la circulation. Non pas — signe des temps ! — à la demande de l'Église ou de la magistrature, mais de militantes socialistes, scandalisées que « *le parti des droits des femmes* » tombe aussi bas.

Une gaffe ? Pas seulement. Ce manque d'imagination affecte, sous d'autres formes, la plupart des formations politiques. Leurs panneaux électoraux sont d'une remarquable grisaille, alors que le moindre congrès provincial des libéraux et des républicains donne habituellement lieu, en matière d'affiches, à de véritables créations artistiques. Que se passe-t-il ? On dirait que les politiciens eux-mêmes ne parviennent pas à s'intéresser aux élections qu'ils ont provoquées. La campagne qui s'achève aura battu tous les records d'ennui depuis la libération.

Ce morne climat semble influencer les terroristes eux-mêmes. On s'attendait à une campagne très dure des Brigades rouges et de leurs émules. Or, jusqu'à la dernière semaine, cette campagne n'a jamais pris le caractère dramatique de celle du printemps 1976. Cette impression de relative accalmie ne peut être attribuée seulement au fait que les Italiens se sont accoutumés à la violence : les campagnes électorales intéressent d'habitude les terroristes qui y voient une occasion de sensibilisation politique. Dans la mesure où l'intérêt s'émousse, les attentats paraissent probablement moins « productifs ». On ne tire pas sur un édredon...

La passivité des Italiens a plusieurs explications. D'abord, la multiplication des scrutins : c'est la troisième fois consécutive qu'une législature est interrompue, sans compter les élections européennes du 10 juin prochain, les deux référendums de 1977 et plusieurs votes partiels qui prennent inévitablement des allures de tests nationaux. On aime bien voter ici — la participation dépasse toujours 80 % — mais à condition que cela serve à quelque chose. Or, en cette veille d'élections, personne ne semble croire à des déplacements de voix suffisants pour débloquer l'impasse politique. En 1976, tout le monde se demandait si le P.C.I. réussirait à dépasser la démocratie chrétienne et à changer les règles du jeu. Cette fois, à tort ou à raison, tout le monde est persuadé que les choses resteront en l'état.

Beaucoup d'Italiens sont lassés par la politique traditionnelle. Ces dernières années, ils ont perdu beaucoup d'illusions. Leurs partis politiques ne parviennent plus à les convaincre, et encore moins à les étonner. Les mêmes slogans, répétés à l'infini par les mêmes hommes, contredisent un peu trop la réalité. Si Jean-Paul II déplace les foules, c'est aussi pour cela : avec lui, au moins, on peut toujours s'attendre à une surprise...

Le parti radical (libertaire), qui trouve une idée par jour en sortant systématiquement des sentiers battus, a bien compris quelle occasion lui offrait cette carence. Son succès illustre un double phénomène : la montée d'une tendance anti-partis, déjà sensible aux référendums de 1977 (mais qui ne se traduira pas forcément par des abstentions), et la naissance de « *sans partis* », c'est-à-dire d'un électorat flottant, qui ne sait plus très bien où on l'emmène ni où il veut aller. Le sociologue Umberto Eco parle à ce propos d'une crise d'identité, qui affecterait aussi bien les électeurs que les partis. Si les radicaux sont devenus le point de mire et l'énigme de cette campagne, malgré leurs très faibles résultats de 1976 (1,1 % des suffrages), ce n'est pas parce qu'ils résolvent cette crise d'identité politique, mais parce qu'ils la symbolisent, avec des candidats « paumés », venus de divers horizons.

Si l'on en croit le *Corriere della Sera*, cette incertitude générale aurait incité des candidats à contracter une assurance spéciale pour se faire rembourser leurs frais en cas d'ingratitude des électeurs. Une compagnie très discrète garantirait non seulement les risques habituels (accidents de la route entre deux meetings, chute de la tribune ou lynchage par une foule en colère), mais le risque de non-élection.

Pourquoi pas ? Les industriels de Lombardie s'assurent bien contre les enlèvements. L'Italie n'est plus aussi insouciante que jadis. Son manque de passion pour la campagne électorale n'empêche pas une sourde inquiétude. Car aux craintes quotidiennes — le chômage, le vol, le viol, l'enlèvement, l'attentat — s'ajoute la perspective d'une impasse politique, souhaitée par quelques-uns qui comptent en profiter pour changer la loi électorale, mais redoutée par beaucoup d'autres.

L'indifférence des Italiens n'est qu'apparente. Ils sont extrêmement attentifs aux jeux politiques romains qu'ils feignent d'ignorer. N'est-ce pas d'ailleurs en fonction de ces jeux-là qu'agissent les adversaires du système, violents ou non, au lieu de leur tourner le dos ?

L'exemple le plus frappant en a été donné au printemps 1978 par les Brigades rouges, qui ont enlevé Aldo Moro, l'homme-clé d'une nouvelle alliance gouvernementale, le jour même de l'investiture du gouvernement, puis ont utilisé les courants et les sous-courants de la majorité parlementaire pour négocier sa libération. En Italie, même pour poser efficacement un bâton de dynamite, il faut connaître son Palazzo sur le bout des doigts. Ce pays reste, malgré tout, l'un des plus politisés d'Europe.

Les désillusions des citoyens se fondent plutôt sur une constatation consternante : tous les partis ou syndicats qui leur promettaient monts et merveilles depuis trois ans ont plus ou moins échoué. C'est vrai de la démocatie chrétienne, dont la fameuse « *rénovation* » a tourné court, et qui s'est montrée incapable de gouverner sans l'appui des communistes. C'est vrai des communistes, dont l'association à la majorité parlementaire n'a guère assuré le renouveau de l'État, et qui se sont vus contraints de retourner dans l'opposition. C'est vrai des socialistes, qui avaient effectué un démarrage foudroyant en 1976, et ne savent plus eux-mêmes aujourd'hui quelle est leur ligne politique.

C'est vrai, aussi, de l'extrême droite, débordée par ses activistes, et qui n'a pas su exploiter l'argument en or du « *régime démo-communiste* » ou encore de l'extrême gauche, coincée entre le P.C. et les partisans de la violence, divisée, et qui risque de disparaître du Parlement...

Quant aux syndicats, ils ont très mal supporté l'absence d'une opposition de gauche dans le pays. Ils ont d'abord prêché une politique d'austérité, sans se faire comprendre de leurs membres. Puis ils ont abandonné cette ligne courageuse, en se faisant traiter d'irresponsables par le patronat. Un patronat qui, à son tour, se montre incapable de peser sur la vie politique. Son principal représentant à la Chambre des députés, M. Umberto Agnelli, a déclaré forfait. Il ne se représente pas aux élections, préférant « *se consacrer au groupe Fiat* », dont il est l'administrateur délégué. Son expérience de trois ans au palais Montecitorio, sur les bancs de la Démocratie chrétienne, semble l'avoir définitivement dégoûté de la politique...

« *Et pourtant, elle tourne...* » On arrive toujours à cette conclusion à propos de l'Italie. Aucune des prévisions apocalyptiques faites après la crise monétaire en 1975, l'aggravation du chômage en 1976, la manifestation étudiante en 1977, et l'assassinat d'Aldo Moro en 1978, ne s'est réalisée. Voici, en somme, un pays calme malgré les attentats, dynamique malgré la stagnation, et assez gai malgré ses inquiétudes. Qui dit mieux ?

Tout dépend, bien entendu, du point de vue où l'on se place. Étirée du nord au sud, voisine de la Suisse et de l'Afrique du Nord, la péninsule est trop contrastée pour permettre des jugements d'une seule pièce. Les salariés italiens restent, par exemple, parmi les mieux défendus du monde, et leur pouvoir d'achat augmente, si l'on en croit les syndicats. Mais bien des chômeurs sont intimement persuadés qu'ils ne retrouveront jamais de travail.

De la même façon, l'appartenance politique conduit à des impressions diamétralement opposées. Les dirigeants communistes ne se sont jamais sentis aussi libres, aussi capables d'influencer la vie nationale. Mais tel militant d'extrême gauche se sentira livré à lui-même, assiégé, persécuté, victime d'une conjuration...

Quand on demande à un communiste de dresser le bilan de ces trois années d'association au pouvoir, il commence toujours par répondre : « *Le pays a tenu.* » En effet, c'était loin d'être acquis d'avance. Trop de choses menaçaient cet État fragile et méprisé. La politique d'union nationale a évité un effondrement, et permis un début d'assainissement. Un début seulement, car dans les deux domaines les plus exposés — l'économie et l'ordre public — on n'a assaini qu'en surface.

Avec l'appui de la gauche et des syndicats, le gouvernement démocrate-chrétien a pu rééquilibrer les comptes extérieurs, stabiliser la monnaie et réduire l'inflation. C'est loin d'être négligeable. Mais il n'a agi efficacement ni sur le chômage ni sur le déficit du secteur public. Autant dire que le pays est à la merci de la moindre rechute. D'ores et déjà la reprise de l'inflation est sensible, à mesure que la production augmente. Tout un secteur de l'industrie échappe au contrôle d'un gouvernement qui, d'ailleurs, gouverne à peine.

Il en va de même pour l'ordre public. Les Italiens avaient compris qu'on lutte contre le terrorisme de trois manières : par le sang froid, par une répression efficace mais pas excessive et par des réformes courageuses pour s'attaquer aux causes essentielles du pénomène, qui sont politiques, économiques et sociales. Le sang-froid ne leur a pas manqué. Peu de pays auraient supporté sans broncher 2 365 actes de violence politique en 1978, ayant fait 37 morts et 412 blessés. Quant aux mesures de police, elles commencent à porter leurs fruits.

Mais il ne faut pas s'étonner que les attentats continuent, malgré un nombre impressionnant d'arrestations, accompagnées de diverses « bavures ». Presque toujours, le terrorisme est une manifestation de désespoir. On n'a rien fait de sérieux jusqu'à présent pour donner un peu d'espérance — c'est-à-dire des emplois, des institutions qui fonctionnent, des lois effectivement appliquées — à ceux qui ne croient plus en rien.

Non seulement ce terrorisme n'a pas été neutralisé, mais d'autres couches de la population semblent être atteintes à leur tour par la désespérance. « *Ce qui m'inquiète*, dit un directeur de journal communiste, *ce n'est pas que le P.C.I. perde deux ou trois points aux élections. C'est de constater que l'indifférence affecte aussi la gauche, pour la première fois depuis la libération.* »

Prochain article :

LA CRAINTE DE L'IMPASSE

Moscou a une attitude ambiguë à l'égard du P.C.I.

De notre correspondant

Moscou. — A la veille des élections législatives en Italie, l'Union soviétique exprime une approbation très discrète de la politique du parti communiste. Sans doute les commentateurs remarquent-ils que la Démocratie chrétienne est responsable de la crise parlementaire ; c'est elle, écrit la *Pravda*, qui a contraint le P.C.I. à quitter la majorité, *car elle ne respectait pas le programme établi en commun par les partis de l'« arc constitutionnel »*, et prenait des décisions importantes sans consulter ses partenaires. « *Les communistes apportaient leurs voix, et la Démocratie chrétienne décidait* », écrit l'hebdomadaire *Temps nouveaux*. Cette pratique a provoqué un mécontentement au sein du P.C.I., qui a posé une alternative claire : ou participation au gouvernement, ou opposition.

Sans doute la presse soviétique relève-t-elle encore que, face au terrorisme le parti communiste a placé la protection du régime républicain au centre de son programme électoral, qui est selon la *Pravda* « *le plus constructif, le plus clair et le plus global* ». Mais, à aucun moment, les commentateurs de Moscou ne déclarent ouvertement que l'U.R.S.S. est favorable à une participation des communistes au gouvernement italien. Est-ce pour ne pas donner des arguments aux adversaires de cette participation ? Pour ne pas être accusés d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Italie, alors qu'ils reprochent au département d'Etat d'avoir exprimé officiellement son opposition ? Est-ce, plus fondamentalement, parce qu'ils n'ont aucune envie de voir triompher la « *ligne Berlinguer* » ?

Leur attitude globale est ambiguë. A la lecture des commentaires, l'impression s'impose que l'U.R.S.S. considère cette participation, en quelque sorte, « *négativement* ». Les Soviétiques critiquent en effet la Démocratie chrétienne et ses soutiens américains, qui ne veulent pas de communistes au gouvernement. Ils insistent sur le fait que la place du P.C.I. dans les institutions est la « *question cruciale* » de ces élections, et que la D.C. est incapable de prendre seule des décisions efficaces, à la mesure des problèmes qui se posent à l'Italie. Ils lancent le parti socialiste qui, « *par son double jeu, mine l'union des forces de gauche et fait objectivement le jeu des milieux conservateurs* ». Ils condamnent le terrorisme qui, « *revêtant la toge rouge, a pour but de créer une atmosphère de tension, de chaos et de peur, afin d'exclure les communistes de la gestion du pays* ». Cependant, jamais ils n'affirment positivement leurs préférences ; ils laissent même percer un léger scepticisme sur les chances électorales du P.C.I., lorsqu'ils envisagent, comme le correspondant de la *Pravda* à Rome, que la D.C. puisse augmenter quelque peu sa représentation parlementaire. « *Sans doute l'équilibre général des forces n'en serait-il pas modifié* » ; la question de la participation des communistes à la gestion du pays serait toujours posée. *Il est impossible de gouverner l'Italie en ignorant le P.C.I.*, ajoute *Temps nouveaux*, mais de la participation à la gestion, et à la participation au gouvernement, il y a toutes les nuances de la vie politique italienne.

D. V.

Union soviétique

Les militants juifs s'inquiètent des informations contradictoires diffusées à propos de la politique d'émigration

De notre correspondant

Moscou. — Une certaine confusion règne chez les militants juifs et les défenseurs des droits de l'homme en U.R.S.S. à la suite des informations contradictoires sur la possibilité d'une « *libéralisation* » de la politique d'émigration. Au cours d'une conférence de presse organisée le jeudi 31 mai à l'occasion du premier anniversaire de la manifestation des « Otkazniki » — ceux auxquels on a refusé le droit d'émigrer en Israël — (cette manifestation a valu à Vladimir Slepak et à Ida Nudel, respectivement cinq et quatre ans de relégation), les responsables du groupe pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki et certains activistes juifs ont exprimé ouvertement leurs doutes : « *Nous voulons des faits et pas des déclarations d'intention*, a dit M. Naum Meïman, mathématicien, président du groupe Helsinki, qui attend lui-même depuis quatre ans le droit de quitter l'U.R.S.S. *Le premier jour j'ai été étonné, mais je croyais que la déclaration faite le 26 mai par MM. Lerner, Braïlovski et Prestine était exacte. Après deux jours, j'ai compris qu'elle ne correspondait pas à la réalité.* »

M. Meïman et ses amis, sans mettre en cause les trois signataires, pensent, jusqu'à plus ample informé, qu'ils ont été victimes d'un bluff dont les responsables n'apparaissent pas encore clairement, mais dont les objectifs ne sont pas, selon eux, difficiles à deviner.

Le général Borissenkov n'est pas au courant

« *On a induit M. Hawk* (président des syndicats australiens) *en erreur*, a déclaré M. Meïman. *Nous ne savons pas dans quelle mesure il a assez d'expérience pour ne pas avoir été floué par les Soviétiques. La déclaration peut avoir des conséquences négatives. Elle peut conduire à un affaiblissement du soutien qui a été accordé jusqu'à présent au combat des militants pour le droit à l'émigration.* »

MM. Meïman, Slepak et Sakharov, Mmes Ida Nudel et Eléna Bonner-Sakharov, ainsi que plusieurs « *otkazniki* », ont cependant signé une autre déclaration indiquant que, si l'assouplissement de la politique d'émigration était confirmé, « *ce serait un événement historique de première importance et cela changerait radicalement le climat international* ».

Sur le fond du problème, rien n'est venu confirmer ni démentir officiellement les informations données la semaine dernière par M. Hawk aux militants juifs. M. Isaïe Goldstein (du groupe Helsinki géorgien) est allé jeudi à la « *réception personnelle* » du chef de l'office d'émigration pour toute l'U.R.S.S. au ministère de l'intérieur, le général Vladimir Borissenkov, qui lui aurait déclaré : « *En ce qui concerne la déclaration de Chibaïev* (président des syndicats soviétiques) *à Hawk, je ne sais rien. Nous, au ministère de l'intérieur, n'avons mandaté personne pour faire des déclarations sur des questions qui sont de notre compétence. Les délais maximum d'attente de visas n'ont pas été fixés. Ils ne seront jamais établis par nous. Au fur et à mesure que nous recevons les rapports des commissions des entreprises sur la levée du régime du secret* (1), *nous donnons les autorisations de départ. Il y a peu de gens comme Lerner, Slepak et Goldstein, mais eux aussi sont sur les listes. Tôt ou tard, ils partiront.* »

Sans doute, l'office d'émigration et le ministère de l'intérieur sont-ils en principe compétents pour donner des visas, mais dans les cas particulièrement délicats les services de sécurité ont leur mot à dire. *A fortiori*, s'il s'agit d'un changement dans l'orientation de la politique d'émigration, l'affaire est du ressort du bureau politique du P.C. C'est pourquoi, la déclaration du général Borissenkov ne signifie pas obligatoirement que la décision d'assouplir les conditions de départ n'a pas été prise. Elle indique simplement que jusqu'à présent aucune directive nouvelle n'a été donnée aux fonctionnaires.

Pour ajouter à la confusion, on a appris jeudi qu'un des porte-parole du mouvement juif, M. Lev Oullanovski, un astrophysicien qui attend depuis près de cinq ans son visa, avait été convoqué à l'office d'émigration où on lui a fait savoir que son cas serait réglé dans quelques jours. Enfin, les femmes juives qui avaient manifesté le 1er juin 1978, ont reçu ces derniers temps la visite de fonctionnaires du K.G.B. pour les décourager d'organiser une nouvelle manifestation. Les policiers ont soit laissé entendre qu'elles pourraient bientôt partir, soit les ont menacées de relégation, soit encore les ont placées sous surveillance constante.

Certains aspects de cette affaire ne laissent pas d'être surprenants. S'agit-il d'un bluff des autorités soviétiques ? L'opération apparaît alors bien maladroite, car même si elle provoque une démobilisation momentanée de l'opinion publique aux Etats-Unis et des militants en U.R.S.S., elle finira par se retourner contre ses auteurs. S'il est vrai que Moscou veut obtenir la ratification de l'accord SALT 2 et l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée, jouer avec le destin d'une douzaine de détenus et d'une centaine de familles juives n'est pas le meilleur moyen de se concilier les sénateurs américains.

Toutefois, la publicité donnée à une décision qui n'a pas reçu un début d'application rompt avec les usages. Les négociations concernant des libérations anticipées ou des échanges ont, jusqu'à présent, toujours été menées très discrètement. Il reste enfin le cas Chtcharanski. Après avoir voulu faire de sa condamnation un exemple, les autorités soviétiques peuvent-elles libérer le militant juif avec d'autres prisonniers auxquels elles ne reprochent que des vétilles ?

La situation n'est pas aussi claire qu'on a voulu le dire, le croire ou le laisser croire la semaine dernière. Il semble qu'il y ait eu d'un côté ou de l'autre une certaine précipitation, qui vient seulement compliquer une affaire délicate.

DANIEL VERNET.

(1) Certains refus de visa sont motivés par le fait que le candidat à l'émigration travaille ou a travaillé dans une entreprise touchant au secret de la défense nationale. Un « otkaznik » s'est un jour entendu répondre que le régime du secret pouvait être maintenu pendant cinquante ans.

Chypre

● *M. Georges Ioannidès*, ministre à la présidence de la République, a été désigné le jeudi 31 mai comme négociateur chypriote grec aux pourparlers intercommunautaires, qui doivent débuter le 15 juin prochain à Nicosie. M. Ioannidès est l'un des plus proches collaborateurs du chef de l'Etat, M. Kyprianou.

Originaire de Paphos, dans le sud de Chypre, M. Ioannidès a été député de 1960 à 1970. Il fut ensuite ministre de la justice, puis de l'intérieur et de la défense, poste qu'il occupait à l'été 1974, lors du coup d'Etat d'extrême droite contre le président Makarios. De nouveau ministre de la justice de 1975 à 1978, il a été nommé l'année dernière ministre à la présidence de la République par le chef de l'Etat.

La communauté chypriote turque sera représentée, comme lors des dernières négociations, rompues il y a deux ans, par M. Suleyman Onan. — D. A.

Le Monde le débat européen

Un entretien avec

(Suite de la première page.)

— La campagne a eu pour effet, comme on pouvait s'y attendre, d'aviver les tensions entre les diverses composantes de la majorité. Ne craignez-vous pas que celle-ci ne s'en trouve affaiblie ?

— Ce qui a rendu la campagne plus ardente entre les différentes formations de la majorité, c'est le fait qu'il n'y a qu'un tour. Comme on veut obtenir le maximum de voix, on cherche à se différencier. Telle a été, en tout cas, la stratégie suivie par l'autre formation de la majorité. Mais je constate que M. Chirac a dit très clairement qu'il tenait à ce que cette majorité subsiste et puisse gouverner. Je n'ai donc pas de véritable inquiétude de ce côté-là.

» Quant à la liste que je conduis, les personnalités politiques qui constituent l'U.D.F. ont toujours souligné qu'il s'agissait d'un débat européen et non pas d'un débat de politique intérieure.

— Il est pourtant bien difficile de se défendre de l'impression que l'enjeu essentiel de ces élections européennes, pour une grande partie de la classe politique, est la préparation de l'élection de 1981...

— On l'a beaucoup dit, mais je ne trouve pas cela évident. Personne ne peut assurer, actuellement, que l'enjeu de 1981 sera différent de celui de 1974 ou de 1978, c'est-à-dire un duel majorité-opposition. J'observe qu'un certain nombre de personnalités éminentes du R.P.R. n'ont pratiquement pas participé à cette campagne électorale. Dans ces conditions, il n'y a pas de raison de mettre en cause, même pour les présidentielles, la majorité actuelle.

— Ce que vous venez de dire à propos de personnalités éminentes du R.P.R. peut s'appliquer à un certain nombre de personnalités éminentes de l'U.D.F. Vous avez sur votre liste un certain nombre de gens qui ont pris, dans le passé, vis-à-vis de la politique européenne du général de Gaulle et de la conception confédérale de l'Europe, des positions très critiques. Aujourd'hui, elles figurent sur votre liste, qui prône la confédération, et je ne les ai guère entendues personnellement expliquer pourquoi elles avaient changé d'avis...

— Je pense que la personnalité la plus éminente de celles auxquelles vous faites allusion est M. Lecanuet. Il a été parfaitement clair sur ses conceptions européennes au cours d'un récent Club de la presse. L'histoire a évolué. Ce que certains croyaient souhaitable et faisable rapidement leur apparaît peut-être encore souhaitable, à terme très éloigné, mais certainement tout à fait irréaliste pour longtemps. Les thèses fédéralistes qui, il y a vingt ans, pouvaient présenter une certaine crédibilité, l'ont perdue aujourd'hui. J'en ai parlé longuement avec M. Lecanuet, et je peux vous dire qu'il en est tout à fait convaincu. Il n'est d'ailleurs pas le seul homme politique issu de l'ancien M.R.P. à avoir évolué : M. Maurice Schumann préside actuellement le comité de soutien à la liste de M. Jacques Chirac.

» Les forces en présence sont différentes ; l'influence du général de Gaulle a joué, et, avec elle, l'évolution de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Et surtout, il faut bien constater une évolution profonde des mentalités. Les jeunes Français d'aujourd'hui ne sont absolument plus ceux d'il y a vingt ans ou vingt-cinq ans. Envisager une fusion des patries, à l'époque, n'avait sans doute rien d'inimaginable, même si beaucoup de gens s'y opposaient. Maintenant, personne n'y croit plus réellement parce que, entre-temps, s'est manifestée une nouvelle aspiration : celle d'un retour aux racines. Je ne veux pas dire un retour des nationalismes ; il ne s'agit pas, comme en 1848, d'un éveil des nationalités. C'est beaucoup plus un besoin d'enracinement.

— Simone Veil cite Simone Weil (1).

— Si vous voulez... Les minorités cherchent toutes à s'affirmer : il y a vingt ans, les femmes demandaient l'identité, l'égalité, maintenant elles réclament le droit à la différence. En 1945-1950, je l'ai vu autour de moi, que demandaient les gens, au sein de la minorité juive ? Ils demandaient à changer de nom, ils voulaient se fondre dans la masse. Maintenant, les gens ont peur, par-dessus tout, de se perdre dans l'uniformité, de s'engloutir dans de grandes masses indifférenciées. C'est la même règle qui joue dans le domaine médical. A un certain moment, tout le monde a éprouvé un engouement pour la médecine technologique ; maintenant, on retourne au médecin de famille qui connaît vos tenants et vos aboutissants, toute votre histoire médicale. Ce dont il s'agit, c'est d'un réflexe d'individualisme plus que de nationalisme. C'est dans cette perspective que la nation, qui, comme le village, apporte à chacun un élément de spécificité avec la langue et la culture dont elle est porteuse, apparaît comme un besoin inné, instinctif. Les mentalités ont vraiment changé, et il est excellent que les hommes politiques en aient pris conscience. Mais l'histoire connaît souvent les mouvements de balancier, et peut-être, dans trente ans, verra-t-on le pendule s'inverser.

— Le fait est, pourtant, que chez certains de nos partenaires, notamment en Allemagne fédérale, en Italie et en Belgique, le courant fédéraliste reste très fort.

— Le croyez-vous vraiment ? Ou bien ne s'agit-il que d'une expression politique ? Je me le demande. Il faut vraiment avoir vécu dans un pays pour pouvoir dire dans quelle mesure les gens y sont fédéralistes au sens où nous l'entendons en France.

» Je regardais, l'autre jour, une émission de télévision au cours de laquelle on interrogeait de petits Italiens vivant en Allemagne et fréquentant, par conséquent, une école allemande : ils avaient, je peux vous le dire, des réactions extraordinairement nationalistes et faisaient état, de la part des petits Allemands, de réactions identiques. Ils se faisaient traiter de « spaghetti » et eux traitaient les petits Allemands de « patates » ! Je crois que l'on peut souhaiter aller très loin dans la coopération sans pour autant perdre son sentiment d'appartenance nationale. Il faut faire attention aux doctrines, aux grands mots, et voir la réalité derrière. J'ai vécu en Allemagne, dans les années 50, et je trouve que les Allemands étaient bien allemands.

— Jean-Jacques Servan-Schreiber a rompu avec l'U.D.F. pour présenter une liste à part. Que pensez-vous de son initiative ?

— Si Jean-Jacques Servan-Schreiber a quelque chose à dire qui soit vraiment différent de ce que nous disons, il est normal et sain qu'il l'exprime et le propose aux électeurs. Mais s'il s'agit seulement d'introduire la division au sein du mouvement politique auquel il a appartenu, je le regrette.

» J'ai lu ses propositions sur l'emploi. L'emploi est un sujet prioritaire que l'Assemblée européenne devra aborder dès qu'elle sera réunie. Mais je dois vous dire que ce n'est pas dans le document de M. Servan-Schreiber que j'ai trouvé le remède-miracle.

— L'histoire a connu deux types de confédérations : celles qui se sont transformées en fédérations et celles qui ont éclaté rapidement. Croyez-vous que l'Europe puisse exister longtemps sous la forme confédérale ? Et comment expliquez-vous qu'aucun de nos partenaires ne se soit rallié, jusqu'à présent, à cette formule ?

— Il faut se méfier des mots, parce qu'ils ne recouvrent pas forcément les mêmes réalités juridiques et institutionnelles. La Confédération helvétique est en réalité une fédération. Lorsqu'on regarde l'histoire des Etats-Unis, celle de la Suisse ou même de l'Allemagne, on voit que ces nations ont fédéré des Etats qui n'avaient que peu de passé historique, ou, en tout cas, un passé insuffisant pour justifier une résistance à la fédération. Les Etats-Unis en sont un exemple tout à fait frappant : le passé historique de chacune des treize colonies prises séparément, leurs spécificités, représentaient très peu de chose. Un mouvement vers la fédération était donc inévitable, et l'arrivée des immigrants venant des pays européens n'a pu que le conforter. L'histoire de l'Europe est très différente. Le passé séculaire que nous avons derrière nous, la langue, les liens qui nous unissent au sein de chaque nation, dressent sur la route d'une éventuelle fédération des obstacles qui ne seront pas surmontables avant longtemps.

» J'évoquais l'histoire des Etats-Unis : je pense que pour les immigrés la fédération est apparue non seulement comme une protection, mais comme une solution leur permettant d'oublier leurs origines en se fondant dans une grande nation, de devenir quelque chose de différent. Aujourd'hui, nous sommes plutôt en Europe dans la situation inverse : nous tenons à nos spécificités nationales.

» Personne ne peut imaginer que la Grande-Bretagne accepte une Europe supranationale ou fédérale. Quant aux autres Etats, je ne crois pas non plus qu'ils soient prêts à abandonner leur souveraineté pour aller jusqu'à des solutions de type fédéral.

» Nous, Français, nous sommes beaucoup plus doctrinaux et beaucoup plus juristes que les autres Européens. Nous avons tendance à nous enfermer dans des mots, à vouloir absolument tout définir en termes de catégorie juridique. Les autres Etats sont sans doute plus sages que nous, qui savent bien que l'histoire se déroule rarement comme on l'a prévu. Je suis toujours stupéfaite de voir chez nous les gens programmer une histoire qui a tôt fait d'échapper à leurs plans.

« Je ne me pose pas la question de l'extension des pouvoirs »

— Tant M. Giscard d'Estaing que M. Barre répètent qu'un référendum serait nécessaire en France avant toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne. Etes-vous favorable vous-même à une telle extension ? Dans l'affirmative, dans quels domaines la jugeriez-vous possible et souhaitable ?

— Je n'ai aucune qualité pour faire l'exégèse des propos du président de la République. Mais ce qu'il a voulu indiquer me semble évident ; c'est que, en cette matière, les garanties étaient très complètes ; outre l'accord unanime de tous les gouvernements, il serait nécessaire de recourir au référendum pour étendre ces pouvoirs. Les Français n'y étant pas favorables, c'est donc une garantie absolue.

» Pour ma part, je ne me pose pas la question de l'extension des pouvoirs. Je sais que l'Assemblée n'a pas pleinement utilisé jusqu'à présent toutes les compétences qui sont les siennes. Il lui reste encore à exercer pleinement ses pouvoirs actuels dans toutes leurs virtualités. En effet, depuis la mise en place du Conseil européen, depuis l'augmentation du nombre des fonctionnaires communautaires, une certaine forme de contrôle démocratique est devenue indispensable.

» Si cette Assemblée cherchait dans l'immédiat, à dépasser ses pouvoirs, elle serait immédiatement contrée par le conseil des ministres, et elle s'en trouverait discréditée. Cela provoquerait d'ailleurs une crise institutionnelle, c'est-à-dire un événement de nature à perturber sérieusement la construction européenne, ce qui serait exactement le contraire de l'objectif recherché. Je pense que l'Assemblée aura conscience de ces risques et ne se laissera pas embarquer dans une telle aventure.

— Parmi les griefs souvent adressés à la Communauté figure celui de fournir aux multinationales un terrain de chasse privilégié. Qu'en pensez-vous ?

— Il ne faut pas imputer à la Communauté une situation qui est due à l'évolution de l'économie mondiale. Si les multinationales se sont surtout développées aux Etats-Unis — et il serait trop long d'en exposer les raisons, — j'observe que certains pays socialistes, notamment en Europe de l'Est, ont recherché l'implantation et les investissements de ces mêmes multinationales, car elles constituaient un moteur pour leur économie, du moins dans certains secteurs.

» Ce que je crois important de souligner, c'est que la Communauté européenne peut constituer un contrepoids plus efficace que les législations nationales aux abus éventuels de ces sociétés. Tout d'abord parce que la C.E.E. les empêche de jouer des différences de législation d'un pays à un autre comme elles en ont l'habitude. De même pour les différences de taux de change, auxquelles le système monétaire européen a pour objet de mettre fin. De même aussi des différences trop criantes de réglementation, par exemple dans le domaine du droit du travail. Une plus grande harmonisation et une plus grande unité européenne ne peuvent donc que rendre plus difficiles les pratiques abusives des multinationales.

» D'ores et déjà, la C.E.E. a élaboré un code de bonne conduite qu'elle devra imposer à ces sociétés. Enfin, et c'est je crois le plus important, les syndicats européens sont en train d'acquérir un poids dont il faudrait prendre conscience On verra dans l'avenir se constituer une force syndicale européenne qui sera un contrepoids plus efficace à la puissance des multinationales que des organisations uniquement nationales.

« Il n'y a pas que les 35 heures »

— Cette remarque sur les syndicats européens nous amène à une autre question sur la semaine de trente-cinq heures qui est maintenant à l'ordre du jour. Croyez-vous que l'Assemblée européenne puisse aider à son adoption ? Y êtes-vous personnellement favorable ?

— Au-delà des trente-cinq heures, il y a le problème plus général de la poursuite du progrès social dans les pays européens. Je suis profondément convaincue que la construction européenne est désormais la condition de ce progrès. Nous devons faire face tant à la concurrence intra-européenne qu'à celle du Japon, des Etats-Unis avec l'Europe : le maintien ou l'amélioration de la productivité de notre économie est donc quelque chose de vital pour nous. Je le vois bien dans mon ministère :

1) Philosophe française morte en Angleterre en 1943, auteur entre autres livres d'un ouvrage sur *l'Enracinement* (N.D.L.R.)

Tribune du 10 juin

Je voterai écologiste

par PHILIPPE SAINT-MARC (*)

L'EUROPE est aujourd'hui assaillie par deux grandes crises conjointes qui la menacent d'effondrement : l'une venant de l'homme, l'autre de l'économie, et la seconde pouvant à tout moment servir de détonateur à la première. Dégradation accélérée de l'homme, gaspillage effréné de l'énergie, des matières premières et de la nature : ces deux fléaux sans cesse aggravés sont dus à une gestion déplorable de notre environnement et seul peut les maîtriser un humanisme écologique. Seule une politique écologique du développement résoudra la « *crise de l'homme* » en créant un cadre de vie qui épanouisse au lieu d'agresser. Seule elle mettra fin à cette dilapidation des richesses de la Terre qui est la cause majeure de l'inflation et du chômage actuels.

Si demain le nombre des demandeurs d'emploi tombait à deux cent cinquante mille, et le taux d'inflation à 4 % par an, beaucoup de Français croiraient résolus tous les problèmes de notre société. Lourde erreur : cette situation économique si favorable était celle... d'avril 1968. Le mois suivant, mai explosait.

Contre un prétendu « progrès » qui traumatise de plus en plus d'individus, s'est développée une immense réaction de « rejet » par la violence et par toutes les formes d'évasion : drogue, tabagisme, médicaments psychotropes, absentéisme, troubles mentaux. En vingt ans, le revenu individuel a triplé, mais criminalité et maladies mentales ont également triplé, celles-ci sont devenues la principale cause des congés de longue maladie, et il se commet maintenant un million neuf cent mille crimes ou délits par an.

Les mêmes maux frappent aussi le reste de l'Occident. Si cette « *crise de l'homme* » continue à s'aggraver, avant dix ans l'Europe sera submergée par la vague de criminalité, de drogues et de folie. Face à cette situation dramatique, que proposent dans cette campagne électorale les partis traditionnels ? Rien.

L'homme est aujourd'hui malade d'une nouvelle forme de paupérisation, la « *misère écologique* » : pollution et déracinement, entassement et gigantisme, uniformisation de la vie et solitude, pénurie de nature, de responsabilités créatrices et d'amour. Pour la combattre, il faut recréer un environnement d'où naisse spontanément la joie de vivre : la nature retrouvée dans des villes reverdies, l'entassement urbain réduit, les nuisances éliminées, les campagnes renaissantes par l'encouragement de l'exode urbain, les communautés affectives reconstituées, depuis la famille jusqu'à la région en passant par l'association et le quartier ou l'atelier. Il faut aussi repoétiser chaque vie par l'embellissement continu du cadre quotidien et l'universalisation du pouvoir de création.

Nous nous ruinons à nous détruire : le gaspillage de l'homme est une des causes essentielles de l'inflation. Chaque année, les accidents de la route tuent cent mille Européens et en blessent trois millions : autant de morts que par la bombe d'Hiroshima et de blessés que par la guerre de 1914. Ils coûtent à la France 35 milliards par an, plus que le chiffre d'affaires réuni de Peugeot et de Citroën.

Accidents de la route et du travail, maladies dues aux pollutions, absentéisme, tabagisme, alcoolisme, délinquance : tous ces fléaux dus à un mauvais environnement dépensent 15 % du P.N.B. par an, sans compter le surcoût énorme des grandes agglomérations et, en particulier, de la région parisienne.

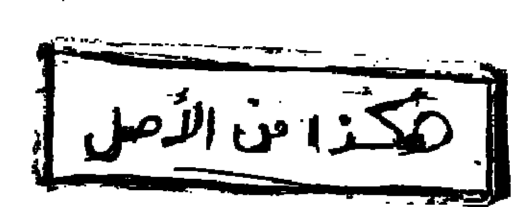
A la pénurie et à la hausse brutale des prix du pétrole et des matières premières, l'écologie apporte — là encore — des solutions irremplaçables basées sur le rejet du gaspillage : développement des économies d'énergie, de la géothermie, des énergies solaire et végétale, récupération des matières premières, agriculture biologique.

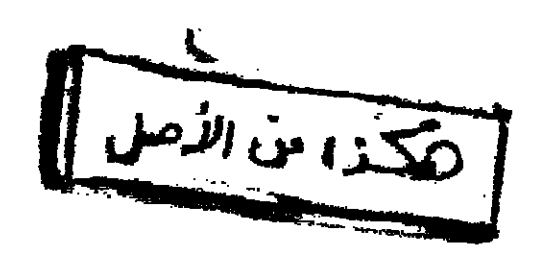
Je ne veux plus de ce vide spirituel de l'Europe matérialiste actuelle, de l'empoisonnement de sa terre, du déferlement de la misère écologique. Je voterai pour que l'Europe ne perde plus son âme en laissant désagréger les hauts lieux de sa culture par les pilleurs de paysages ou par les pollueurs, pour que le Parthénon et les vitraux de Chartres ne soient plus rongés par la pollution de l'air, pour que la pollution de l'eau n'attaque plus les pilotis de Venise en la condamnant à s'enfoncer dans la lagune. Je voterai pour laisser à mes enfants une terre qui ne soit pourrie ni par les pesticides ni par les déchets radioactifs, une Méditerranée qui ne soit pas devenue une mer morte.

Je penserai aussi, le 10 juin, aux tétraplégiques de l'hôpital de Garches cloués dans leurs voitures d'infirmes par un accident de la route, aux riverains de l'aéroport d'Orly minés par le bruit, aux habitants de la banlieue de Rouen usés par la pollution de l'air, à toutes les pauvres vies broyées par un environnement néfaste, et c'est pourquoi je voterai pour la seule liste qui se penche sur ces souffrances et propose une politique d'ensemble pour y mettre fin : Europe-écologie.

(*) Auteur de *Progrès ou déclin de l'homme ?* (Stock, édit.), membre du bureau national du C.D.S.







Mme Simone Veil

Nous ne pouvons plus aggraver les charges sociales des entreprises françaises si les autres entreprises européennes ne voient pas leurs propres charges augmentées dans une égale proportion. Bien sûr, les entreprises évoquent sans cesse cet argument ,mais quand on regarde les choses de très près, il faut bien convenir qu'elles n'ont pas tort.

» Pour en revenir aux trente-cinq heures, je vous dirai qu'il faut tout mettre en œuvre, et c'est une priorité, pour diminuer le chômage. Mais il est peut-être possible d'imaginer d'autres réponses dans l'organisation du travail et l'aménagement du temps. Je suis convaincue qu'en France notamment nous n'avons pas développé suffisamment le temps partiel : on en parle surtout à propos des femmes, ce qui a provoqué quelques réactions hostiles. Mais bien d'autres catégories de travailleurs pourraient être intéressées par le temps partiel. On parle aujourd'hui de formation alternée : temps partiel et formation peuvent se cumuler. Le temps partiel pourrait être utilisé également pour l'organisation de la retraite et pour les travailleurs handicapés.

» Enfin, il y a le problème des travaux pénibles, celui de la cinquième équipe. Les trente-cinq heures ne constituent donc pas la seule solution. De toute façon, si elles ne sauraient être adoptées du jour au lendemain pour toutes les catégories de travailleurs, elles peuvent être envisagées en particulier pour les travaux pénibles, les travailleurs âgés, etc.

» Je me suis demandé quelquefois, dans certains secteurs professionnels que j'ai approchés de près, si au lieu d'attribuer des primes ou avantages financiers, il n'aurait pas mieux valu diminuer le temps de travail, si cela n'aurait pas été plus efficace que des primes qui ne répondent pas toujours exactement à ce que souhaitent les intéressés.

— L'un des problèmes majeurs auxquels l'Europe doit faire face aujourd'hui est la crise de l'énergie. L'absence de politique énergétique commune ne s'en fait que plus sentir. Croyez-vous qu'il existe une chance d'en adopter une et, dans ce cas, en quoi devrait-elle consister ?

— La politique de l'énergie relève essentiellement de la responsabilité des gouvernements. L'Assemblée européenne, dans ce domaine, comme dans les autres, dans la mesure où elle est saisie des directives et des réglementations, peut cependant exercer une influence réelle. Elle peut surtout susciter des débats et une prise de conscience.

» La politique énergétique est en premier lieu une politique d'économies. On a pris et on va prendre en France un certain nombre de mesures. Mais si les mesures du même ordre étaient prises en même temps dans tous les pays européens, elles seraient infiniment mieux comprises et acceptées et donc plus efficaces. Certaines décisions ont déjà été adoptées par les gouvernements au niveau européen puisque les importations de pétrole ont été limitées par rapport aux années précédentes. Mais il faut certainement aller beaucoup plus loin dans ce sens.

» Autre aspect, celui de la recherche sur les énergies nouvelles. Certains fondent sur elles un très grand espoir, notamment sur l'énergie solaire. D'autres pensent que les délais nécessaires à leur mise en place seront très longs. De toute façon il y a certainement une voie à exploiter. L'effort des pays européens, y compris les sommes qui y sont affectées par la Communauté, est actuellement un peu supérieur à celui des Etats-Unis. Mais notre dépendance énergétique est beaucoup plus forte que la leur. Il faudrait par conséquent, à l'avenir, pouvoir consacrer à ces recherches un budget nettement plus élevé. L'Assemblée européenne pour sa part pourrait demander que les recherches en matière d'énergies nouvelles soient accélérées.

» L'opinion, sur ce sujet, se sent mal informée. En tant que président du Comité d'information sur l'électronucléaire, j'en ai bien conscience. Ce qu'on en dit est si contradictoire que les conclusions d'un vaste débat à l'Assemblée européenne auraient beaucoup plus de crédibilité que des documents purement nationaux.

Il y a enfin le problème des approvisionnements. Les pays européens unis peuvent certainement mieux les négocier. Ils ne sont pas tous logés à la même enseigne, c'est vrai. Mais en faisant bloc vis-à-vis de leurs fournisseurs éventuels, que ce soient les pays arabes ou les nouveaux comme le Mexique, il leur serait certainement plus facile d'élaborer une politique efficace. Prenez le problème du marché libre de Rotterdam. Nous n'avons pas encore réussi à convaincre nos partenaires de la nécessité d'une action mais nous sommes déterminés à revenir à la charge.

« On sous-estime nos atouts vis-à-vis de l'Allemagne »

— L'un des objectifs assignés à la construction européenne, dans les années 50, était de « contenir » l'Allemagne. Celle-ci est devenue aujourd'hui une puissance économique formidable et elle a passablement changé de ton dans ses rapports avec le protecteur américain. Ne craignez-vous pas qu'elle n'en vienne à dominer la Communauté ? Voyez-vous un moyen de l'en empêcher ?

— Vous soulignez qu'elle a changé de ton vis-à-vis de notre partenaire américain. On peut s'en réjouir dans la mesure où on reprochait à la République fédérale de trop se faire l'écho de la politique des Etats-Unis et de ne pas jouer suffisamment le jeu de l'Europe, notamment sur le plan commercial. Mais ceux qui craignent l'hégémonie allemande pensent-ils que nous y résisterons mieux en nous repliant sur nous-mêmes ? Je n'arrive pas à comprendre ce raisonnement.

» Si vraiment il y a un risque que la République fédérale nous dépasse par sa puissance économique, financière, militaire, ce serait jouer la carte du pire que de nous replier sur notre Hexagone. Parce que l'on risquerait, alors, de voir la République fédérale partir toute seule en avant, accentuer encore sa puissance, sans avoir à tenir compte des contraintes de la réglementation européenne. Sur le plan diplomatique, jouerait-elle alors la carte neutraliste, ou bien chercherait-elle — pour reprendre votre terme — à dominer l'ensemble des pays européens, mais cette fois-ci en dehors de la Communauté ?

» On sous-estime d'ailleurs trop facilement nos atouts vis-à-vis de l'Allemagne : la France est un pays plus jeune, elle est en avance dans certains secteurs économiques, notamment pour les industries de pointe (spatial, océans, informatique) ; elle est une puissance nucléaire, ce que l'Allemagne n'est pas ; elle a une agriculture plus développée. Je ne vois donc pas, du tout pourquoi nous éprouverions un complexe d'infériorité vis-à-vis de la R.F.A. Certes, nous devons faire un effort pour mieux maîtriser notre inflation. Mais notre taux d'expansion est depuis plus de dix ans, voire quinze, plus élevé que celui de la République fédérale.

» Bien qu'elle ait été détruite en 1945, l'Allemagne a hérité de son passé une structure industrielle qui a été remise en place très rapidement, et une tradition économique et commerciale que nous n'avions pas. En vingt ans, nous avons fait un effort de redressement formidable. Je crois donc qu'il n'y a aucune raison d'éprouver des complexes et que c'est au contraire en marchant l'un à côté de l'autre que l'on évitera que la République fédérale mène un jeu indépendant qui pourrait être infiniment plus dangereux pour nous.

» La politique de la crainte, de la peur, de la méfiance, n'est, en fin de compte, que la politique de l'autruche. Une telle attitude m'étonne d'autant plus que ceux qui l'adoptent se prononcent en même temps contre l'élargissement de l'Europe vers les pays méditerranéens, alors que cet élargissement est évidemment de nature à rééquilibrer l'Europe à la fois géographiquement, économiquement et politiquement. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

pour l'enfance et pour le livre

L'intérêt que nous portons à tous les modes d'expression contemporains va de pair avec notre conviction que le livre, par le texte et l'image, conserve une place privilégiée dans la construction de la personnalité. Moyen d'élargissement de la perception du monde vivant, éducateur de la sensibilité et du langage, le livre ouvre aux enfants les portes de l'imaginaire en enrichissant le dialogue avec les autres.

A l'occasion de l'Année de l'Enfance, diverses initiatives ont mis ou vont mettre en valeur les efforts de recherche et d'action pratique qui tendent à se multiplier depuis quelques années.
Nous n'entendons nous substituer à aucune d'entre elles. Nous voulons surtout rappeler la revendication fondamentale de démocratisation de la lecture dans notre pays, seul moyen de combattre les effets de la crise sur la création.

Dans le domaine de l'enfance qui nous occupe, cela signifie la nécessité pour l'Etat de développer la lecture publique et d'aider à l'entrée massive de la littérature enfantine à l'école, dès la maternelle, afin de mettre le livre à la portée de tous, et particulièrement des enfants de milieux défavorisés qui subissent tous les méfaits de la ségrégation culturelle. Cela signifie également qu'on encourage par des moyens efficaces la véritable création trop souvent condamnée aux circuits parallèles et à une diffusion confidentielle.

En fait, le livre pour enfants, comme le livre en général, a besoin d'une autre politique nationale du livre et de la lecture. Mais le besoin, le plaisir de lire, ne naissent pas spontanément. C'est en lisant que se crée la revendication de la lecture.

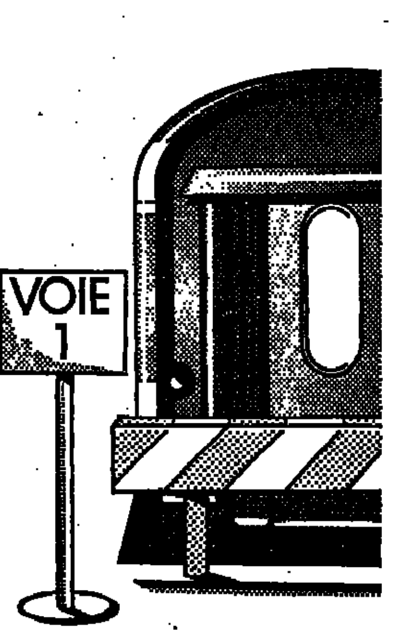
Nous nous adressons aux pouvoirs publics pour qu'à l'occasion de l'ANNEE DE L'ENFANCE une initiative de caractère national soit prise, permettant à chaque enfant de recevoir un livre.

Nous nous adressons aux collectivités locales, aux comités d'entreprises, à toutes les personnalités, associations et organisations qui se préoccupent d'éducation et de culture.

Nous connaissons certes leurs difficultés matérielles grandissantes. Si nous n'avons pas vocation de conseilleurs, nous nous permettons cependant de souhaiter, de toute la force de notre conviction, que l'Année de l'Enfance, soit dans le déroulement habituel des activités, soit à l'occasion d'une fête ou d'une manifestation exceptionnelle, permette la rencontre de chaque enfant avec un livre.

Car c'est aussi de cette manière qu'on peut agir contre les méfaits d'une crise dont la menace directe sur l'avenir de la lecture n'est pas l'une des moindres conséquences.

[illegible]





LE DÉBAT EUROPÉEN

LE PREMIER MINISTRE AU COTÉ DE Mme VEIL A LYON

M. Barre regrette que la campagne apparaisse « comme le champ clos des médiocrités et des bassesses »

Lyon. — Ainsi qu'il l'avait annoncé depuis plusieurs semaines, M. Raymond Barre a manifesté son soutien à la liste de l'Union pour la France en Europe en participant auprès de Mme Simone Veil au meeting organisé jeudi soir 31 mai, au Palais des congrès de Lyon par les dirigeants de l'U.D.F. de la région Rhône-Alpes. Cette fois, le premier ministre a souligné que sa présence à cette réunion électorale ne s'inscrivait pas dans sa « campagne d'explication » mais qu'il était là « comme élu de Lyon » venu « exprimer sa considération, son estime et son respect pour Mme Veil ».

De notre envoyé spécial

C'est pourtant M. Barre qui, parlant le dernier, est apparu comme la tête d'affiche de ce meeting alors qu'il avait été initialement prévu qu'il laisserait à Mme Veil l'honneur de clore la soirée. Le ministre de la santé et de la famille y avait renoncé « par égard pour le premier ministre », indiquait-on dans son entourage à l'issue du meeting. Il semble que Mme Veil ait aussi saisi l'occasion, compte tenu de l'heure tardive de la réunion, d'assurer ainsi la diffusion de son allocution dans les journaux télévisés de 20 heures. Campagne oblige...

Le visage fermé, visiblement assez fatigué, M. Barre a regretté que le débat européen ait été « dévié de son objet » et soit devenu une querelle de politique intérieure. Mme Veil, pour sa part, a reproché aux adversaires de sa liste, en s'adressant particulièrement aux gaullistes et aux communistes, de pratiquer un « anti-germanisme » qui pourrait, à terme, donner à l'Allemagne fédérale la tentation de se tourner vers l'U.R.S.S.

Plaidant pour une Europe *« de la lucidité, de la volonté et de l'espérance »*, M. Raymond Barre a déploré que la campagne électorale *« se déroule dans la confusion : le débat a, dès le départ, été dévié de son objectif*, a-t-il déclaré.

M. Barre a également dénoncé *« les propos pessimistes tenus sur la France »* par les adversaires de la politique européenne du chef de l'État : *« On nous dit que nous ne sommes capables de rien ! La France ne mérite ni les rodomontades des uns ni les jérémiades des autres. »*

Auparavant Mme Veil avait longuement répondu aux craintes exprimées par ceux qui freinent la progression de la construction européenne en utilisant *« un argument qui nous fait régresser de plusieurs dizaines d'années »* et qui constitue à ses yeux *« une insulte au bon sens en même temps qu'une insulte à l'avenir : l'antigermanisme »*.

Elle avait notamment indiqué : *« N'écoutez donc pas les propos de ceux qui, tout en se donnant pour objectif la grandeur et l'indépendance de la France, n'hésitent pas à faire souffler le vent du défaitisme. Ne les suivez pas dans leurs raisonnements contradictoires. En effet, s'ils étaient logiques avec eux-mêmes ils ne refuseraient pas, comme ils s'y obstinent, l'entrée dans le Marché commun de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Pourquoi faire ainsi barrage à trois pays dont l'intégration est propre à rééquilibrer l'Europe vers la Méditerranée et donc vers la France ? »*

Mme Veil redoute surtout qu'une Allemagne fédérale qui se sentirait mal intégrée dans la communauté ne finisse par *« se tourner "vers l'Est : supposons que le Marché commun cesse d'exister. La République fédérale d'Allemagne se trouverait alors isolée. Elle ne pourrait que se sentir repoussée par ses voisins européens. Nous voyons aussitôt les redoutables conséquences qu'entraînerait une telle situation. Sur le plan économique l'Allemagne, parce qu'elle ne serait plus tenue par des contraintes communes, ne tarderait pas à mener une politique commerciale beaucoup plus agressive, notamment en direction des pays du tiers-monde. Mais surtout, et c'est là le plus grave, sur le plan politique existerait le risque d'une Allemagne isolée, exposée à la tentation de neutralité et peut-être même au chantage de la réunification. »*

Avant de se rendre au Palais des congrès, Mme Veil avait tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle avait répondu à M. Michel Debré, qui lui avait reproché, mercredi 30 mai, à Strasbourg, de *« déformer et diffamer la vérité historique »* en se réclamant du général de Gaulle pour justifier la politique européenne de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 1er juin). *« Au moment des événements d'Algérie en 1958, sans doute M. Debré aurait-il dit aussi que c'eût été diffamer le général de Gaulle que d'assurer qu'il chercherait à négocier pour avoir la paix »*, a-t-elle indiqué. Faisant état d'un entretien avec M. Pinay, elle avait ajouté : *« En mai 1958, M. Pinay était allé voir le général de Gaulle à Colombey et il lui avait exprimé ses réserves à propos de ses positions sur l'Europe et sur le traité de Rome. Le général de Gaulle a répondu à M. Pinay, qui m'a autorisée à le répéter : « Détrompez-vous ; je suis tout » à fait prêt à appliquer le traité » de Rome et à tout faire pour » que la construction européenne » se fasse ». « Il est extrêmement dangereux*, a conclu le ministre, *d'affirmer ce que serait aujourd'hui la politique du général de Gaulle dans le domaine européen. »*

M. Raymond Barre, pour sa part, terminera sa « campagne d'explications » en province le mercredi 6 juin, à l'occasion d'un meeting à Poitiers.

ALAIN ROLLAT.

« RÉGIONS EUROPE » RECOMMANDE LE VOTE NUL

Faute de ressources suffisantes, la liste « Régions Europe » a renoncé à présenter des bulletins de vote aux électeurs. *« Comme nous n'avons pas les moyens financiers de faire imprimer ni assez de professions de foi ni assez de bulletins de vote pour que les électeurs les reçoivent par la poste, nous estimons que nous devons réserver notre argent à la cause bretonne et à la cause régionaliste »*, a déclaré jeudi 31 mai M. Jean-Edern Hallier.

Pour protester contre le système électoral appliqué à l'occasion du scrutin du 10 juin, les animateurs de la liste vont demander aux électeurs de pratiquer le panachage, ce qui revient à recommander le vote nul.

Le leader de « Régions Europe » désire tourner la consultation en dérision : *« Nous allons ainsi apporter notre soutien massif, mais avec panachage, à la bande des quatre, en lui donnant une leçon de démocratie et de régionalisme*, a-t-il souligné ironiquement. *Les Bretons pourraient par exemple placer Charles Josselin en tête de la liste socialiste, les Occitans M. Emmanuel Maffre-Baugé en tête de celle du P.C., les Francs-Comtois Edgar Faure avant Mme Veil, etc. Nous allons aussi dire aux électeurs qu'ils peuvent placer en tête le candidat le plus proche de leur domicile. »*

M. Hallier a également indiqué qu'il disposait du matériel nécessaire pour pouvoir brouiller les émissions télévisées de la campagne officielle et qu'il envisageait de l'utiliser la semaine prochaine si les petites listes n'obtenaient pas un temps d'antenne supplémentaire pour s'exprimer.

A R.T.L.

M. MARTENS, PREMIER MINISTRE BELGE, DOUTE QUE LA FUTURE ASSEMBLÉE PUISSE DÉFINIR RAPIDEMENT UNE POLITIQUE RÉGIONALE.

Interrogé jeudi 31 mai par Philippe Alexandre, ainsi que par notre collaborateur Jacques Nobécourt, M. Wilfried Martens, premier ministre belge, a déclaré notamment au micro de R.T.L. :

« Je ne crois pas que la future près de 40 % des ressources. De *compétences ou des pouvoirs pour élaborer immédiatement une politique régionale. Je ne l'exclus pas pour l'avenir. Mais je crois, pour un avenir proche, qu'il est impossible que l'Assemblée européenne définisse une politique régionale. Le problème des régions sera, en première instance, et doit être, réglé par les Parlements nationaux. (...) Je parle des compétences, disons politiques, législatives. Il est évident que les aspects régionaux de la politique européenne doivent et peuvent se traduire sur le plan budgétaire. C'est déjà prévu dans les traités. Mais quand on parle de politique des régions, ou de régionalisation, dans notre pays on parle surtout d'accorder un pouvoir politique aux régions. »*

A propos d'une éventuelle installation de l'Assemblée européenne à Bruxelles, M. Martens a ajouté: *« Normalement, je devrais répondre positivement (...). Mais je crois plus sage — et c'est aussi ma conviction — de me prononcer pour le* statu quo. »

L'information du Parlement sur les affaires communautaires

Jeudi 31 mai, l'Assemblée nationale examine une proposition de loi de M. FOYER (R.P.R.), tendant à la création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes. Ce texte vise à maintenir l'Assemblée nationale et le Sénat informés des travaux de l'Assemblée européenne. Il est notamment prévu que les parlementaires qui seront élus à l'Assemblée européenne ne pourront faire partie des délégations.

M. KRIEG (R.P.R.), rapporteur indique que ce texte tend au même but qu'une proposition de M. BALLANGER (P.C.), mais sans encourir les mêmes critiques d'ordre constitutionnel. Il rappelle que l'Assemblée nationale avait rejeté, le 30 novembre 1978, un projet de loi relatif à une directive du Conseil des Communautés en matière de T.V.A., et qu'elle *« entendait par là marquer sa volonté de ne pas voir limiter de manière détournée, par certaines formes d'actes communautaires, le pouvoir du Parlement français tel qu'il est défini par la Constitution »*. La proposition, ajoute-t-il, prévoit *« un mécanisme de consultation qui pourra constituer pour le gouvernement un moyen de disposer, le cas échéant, de l'appui du Parlement et renforcer ainsi sa position de négociation au niveau du Conseil des Communautés »*. Il rappelle enfin les procédures en vigueur en matière d'information communautaire dans les Parlements des autres États membres.

Pour M. FOYER, président de la commission des lois, il est nécessaire *« d'organiser un contrôle qui puisse intervenir en temps utile sur la « quasi-législation » des directives communautaires, c'est-à-dire avant que le représentant français ait donné son accord à un projet de règlement ou de directive »*.

Dans la discussion générale, M. COT (P.S., Savoie) indique notamment : *« Ce texte vient en discussion à une date suspecte, quelques jours avant l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes et il donne l'illusion d'un renforcement du contrôle parlementaire. »* M. MONTDARGENT (P.C., Val-d'Oise), regrette que ne soit pas examinée la proposition de son groupe et estime que les mesures en discussion *« permettront de tempérer, d'atténuer la responsabilité du pouvoir devant les abandons de la souveraineté nationale »*.

M. FRANÇOIS-PONCET, ministre des affaires étrangères, tout en assurant qu'il ne fait de procès d'intention ni à M. Foyer, ni à la commission, déclare : *« Tout ce qui conduirait à altérer les prérogatives de l'exécutif dans la conduite des affaires internationales, tout ce qui conduirait à assimiler la future délégation à une commission, voire à une super-commission chargée de traiter les problèmes liés à l'application des traités européens, se heurterait à des objections fondées sur le respect de la Constitution. »*

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R., Paris), qui fixe le nombre des membres des délégations à quinze membres, alors que le texte de la Commission en prévoyait dix-huit.

Les députés examinent ensuite un amendement du gouvernement ainsi rédigé : *« Les délégations parlementaires pour les Communautés européennes ont pour mission d'informer leurs Assemblées respectives des activités exercées, en application des traités du 18 avril 1951 et du 25 mars 1957, et des textes subséquents, par les institutions européennes. A cet effet, le gouvernement leur communique, dès réception, tous documents nécessaires établis par les différentes institutions des Communautés européennes. »* La Commission et M. RICHARD (P.S., Val-d'Oise) présentent des sous-amendements identiques tendant à obliger le gouvernement à fournir un certain nombre de documents nécessaires à l'exercice du pouvoir de contrôle des délégations. Le ministre observe qu'une telle disposition serait contraire à la Constitution, et s'y oppose. L'Assemblée repousse ces amendements.

M. Richard propose d'ajouter les dispositions suivantes : *« Au début ou à la fin de chaque session, le gouvernement informe les délégations de l'ensemble des activités de la commission et du conseil des ministres et leur rend compte des positions qu'il compte prendre sur les sujets à venir et de celles qu'il a prises dans la période écoulée. »* M. DENIAU (app. R.P.R., Loiret), présente un sous-amendement analogue. Le MINISTRE se déclare hostile à ces dispositions et explique : *« Demander au gouvernement de rendre compte périodiquement à la délégation permanente modifie la nature de celle-ci, ce qui serait contraire à la Constitution. »* M. Couve de Murville se déclare d'accord avec M. François-Poncet sur ce dernier point et se demande quel rôle pourrait encore jouer la commission des affaires étrangères en cas d'acceptation des mesures proposées. M. CHINAUD ajoute : *« Il n'est pas réaliste de demander au gouvernement de venir exposer publiquement, par avance, ce qu'il compte dire dans une négociation internationale. Cela me semble même proche de l'absurde. »*

M. DENIAU insiste sur la périodicité de l'information qui serait ainsi fournir aux délégations et M. Richard ajoute : *« Le R.P.R. a fait de cette affaire une opération tactique. Qu'il nous excuse d'avoir cru un moment à sa volonté de sauvegarder le contrôle parlementaire. »* Par 280 voix contre 115, l'Assemblée repousse le sous-amendement de M. Richard. Elle décide ensuite, sur proposition de M. FOYER, que le gouvernement communiquera également *« tous renseignements sur les négociations en cours »*.

Le ministre des affaires étrangères présente enfin un amendement sur les attributions des délégations, qu'il présente ainsi : *« Le gouvernement communique aux délégations parlementaires pour la Communauté européenne, les projets de directives et de règlements portant sur des matières qui sont du domaine de la loi en vertu de la Constitution, avant leur examen pour adoption par le conseil des Communautés européennes. Les délégations traitent des questions qui se rapportent aux informations et communications déjà mentionnées, sans préjudice des attributions des commissions parlementaires compétentes. Les délégations présentent à la commission des affaires étrangères de leur assemblée respective un rapport trimestriel d'information. »* Le rapporteur souhaite que soit indiqué que les avis émis par les délégations seront publiés dans un rapport semestriel.

Le gouvernement accepte que soit précisé qu'il communiquera également aux délégations, outre les projets de directives et de règlements, *« les autres actes communautaires portant sur des matières qui sont du domaine de la loi »*. Le rapporteur déclare que vont être créées des délégations *« totalement émasculées et sans utilité »*, propos que M. Richard relève comme *« un dernier soubresaut du rapporteur »*.

Contre le sentiment du ministre, l'Assemblée adopte néanmoins la proposition du rapporteur quant à la publication des avis des délégations. Elle se range ensuite à l'avis de M. François-Poncet en repoussant un amendement de M. Richard prévoyant l'audition de représentants à l'Assemblée des communautés, et un second qui permettait à une délégation de demander l'inscription à l'ordre du jour de son Assemblée d'un débat sur les affaires communautaires.

Dans les explications de vote, M. MONTDARGENT (P.C.) indique que son groupe s'abstiendra dans le vote *« ne voulant pas contribuer à remettre en cause l'indépendance du pays »*. M. COT déclare : *« Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe, je ne reconnais pas l'auteur du* Misanthrope. *Cette citation me paraît s'appliquer parfaitement à la proposition de M. Foyer devenue méconnaissable. Comment expliquer l'évolution à laquelle nous avons assisté ? C'est qu'à dix jours du scrutin pour l'élection de l'Assemblée des Communautés au suffrage direct, l'U.D.F. a besoin de faire apparaître l'unité qui règne dans la majorité afin de mieux enfoncer le R.P.R. Celui-ci a consenti à cette mascarade et il se retrouve dans le sac de Scapin dont il n'est pas sûr qu'il sorte à son avantage, même sur le plan électoral. Comme l'a dit le président Couve de Murville, la délégation se bornera à recevoir des papiers et à les répartir : c'est du dispatching. »* La proposition de loi ainsi modifiée est ensuite adoptée, le groupe socialiste votant contre.

La journée des dupes

Pour MM. Foyer et Krieg (R.P.R.), les choses étaient très claires au départ : il s'agissait de combler une « lacune », le Parlement français n'étant pas véritablement informé sur les travaux communautaires. Aussi est-ce avec amertume que le rapporteur constata à l'arrivée que l'Assemblée n'avait peut-être enfanté que des délégations parlementaires « totalement émasculées et sans utilité ». Crainte justifiée au terme d'un débat dont M. Pasquini, qui présidait la séance, souligna le « désordre », *tandis que M. Couve de Murville parlait de « confusion la plus* complète ».

Il apparut clairement en tout cas que la soif d'information européenne du R.P.R. ne trouverait pas à s'épancher devant l'inflexibilité d'un ministre des affaires étrangères pourtant soucieux de comprendre les « préoccupations » des députés. Mais, au nom du respect de l'équilibre entre les prérogatives du Parlement et celles de l'exécutif, M. François-Poncet ne pouvait pas — ou ne voulut pas — aller très loin dans la voie de l'élargissement des compétences et des droits des délégations.

L'opposition, elle, ne s'était pas fait beaucoup d'illusions, le texte lui paraissant relever « d'intentions tactiques ». La suite lui a donné raison, car le R.P.R. est resté en deçà de ses ambitions initiales. Du coup, le rôle des délégations fut réduit à celui *de « dispatching », selon le mot de M. Couve de Murville (R.P.R.).* Et cela malgré les multiples efforts des socialistes pour venir en aide, ça et là, au désir exprimé par M. Foyer d'exercer un contrôle sur l'activité « quasi-législative » des Communautés européennes. Au bout du compte, M. Cot n'hésita pas à qualifier de « mascarade » un tel débat. Mais, pour certains, la journée de jeudi fut celle des dupes... — L. Z.

L'indemnité des représentants

En début de séance, l'Assemblée examine un projet de loi relatif à l'indemnité des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes. Le texte prévoit que les représentants français recevront une indemnité calculée selon les mêmes règles que l'indemnité parlementaire française telle qu'elle résulte de l'ordonnance du 13 décembre 1958. Cette rémunération, qui est exclusive de toute autre rémunération publique et qui ne peut être cumulée avec l'indemnité parlementaire, sera soumise à l'impôt sur le revenu au titre des traitements et salaires. Les représentants français seront affiliés aux régimes de protection sociale des assemblées.

M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, rappelle, dans son rapport écrit, que faute de pouvoir instituer un régime unique il a été décidé qu'il appartiendrait aux autorités de chacun des États membres de déterminer le régime indemnitaire de leurs représentants.

M. FRANÇOIS-PONCET, ministre des affaires étrangères, s'étonne que M. Foyer souhaite un alignement complet du régime des représentants sur celui des parlementaires français, et déclare : *« Combien de fois n'ont-ils pas, lui ou ses amis, corrigé les propos de quiconque qualifiait l'Assemblée européenne d'assemblée parlementaire ? Puisque l'Assemblée n'est pas une assemblée parlementaire, le statut de ses représentants ne saurait être assimilé à celui des parlementaires. »* Relevant « le plaisir malicieux » du ministre qui tente, selon lui, de le mettre en contradiction avec ses principes, M. Foyer assure qu'un tel alignement n'est pas de nature à conférer à l'Assemblée européenne le caractère d'un Parlement.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse un amendement de M. Foyer qui se référait purement et simplement à l'ordonnance de décembre 1958, exception faite du régime fiscal. Elle décide ensuite que, titre transitoire, l'indemnité principale sera complétée par une indemnité de fonction d'un montant égal au quart de l'indemnité principale. Son montant sera réduit à due concurrence du montant des avantages présentant le caractère d'une indemnité spécifique qui serait allouée par l'Assemblée des Communautés européennes.

Repoussant le texte du gouvernement qui prévoyait que les crédits nécessaires seraient ouverts au budget de l'État et gérés par les Assemblées parlementaires qui pourraient créer à cet effet un organe commun, l'Assemblée décide de suivre le rapporteur et adopte un amendement selon lequel la gestion de ces crédits incombera à l'Assemblée nationale, et à elle seule.

Contre l'avis du gouvernement, les députés adoptent, sur proposition de la commission, un amendement qui indique que les membres du Conseil économique et social, élus à l'Assemblée européenne « cessent de percevoir toute rémunération au titre de leur mandat à ce conseil ». Cette précision vient s'ajouter à l'article du projet qui énumère les cas où l'indemnité des représentants à l'Assemblée européenne peut être cumulée. Il s'agit essentiellement de pensions diverses et d'indemnités de magistrats municipaux.

L'Assemblée décide enfin que les représentants français seront, pour les pensions et retraites, affiliés à l'assurance vieillesse du régime général de la Sécurité sociale et au régime complémentaire des retraites des agents non titulaires des collectivités publiques.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté. — L. Z.

En bref

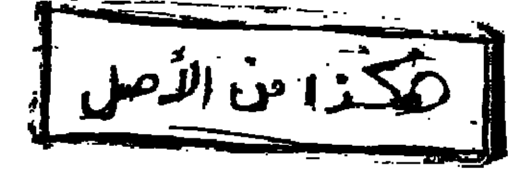
● *Détournement du service public des P.T.T. ?* — La fédération C.G.T. des P.T.T. déclare que le secrétariat d'État aux P.T.T. *« se met au service de la liste Veil, sur laquelle M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, est candidat »*. Selon le syndicat, *« au ministère, à Paris, un bureau et des fonctionnaires ont été mis au service de l'organisateur de la campagne de Mme Veil »*. La C.G.T. *« dénonce ces détournements du service public »*.

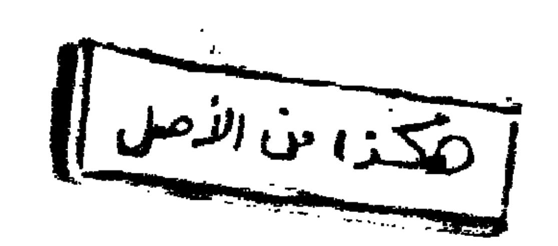
Dans l'entourage de M. Ségard, on affirme que M. Philippe Pontet, chargé de mission au cabinet du secrétaire d'État, a suspendu ses fonctions avenue de Ségur pendant toute la durée de la campagne électorale, dont il est responsable auprès de Mme Veil.

● *Le manifeste du CIEL.* — Une confusion nous a fait donner le nom de Jean Lacouture au lieu de celui de M. Jean Lecouteur parmi les signataires du manifeste du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) dans *le Monde* du 1er juin. Nous *avons d'autre part omis les noms* de MM. Maurice Rheims et Paul Veyne.

● *Le parti socialiste démocrate*, dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann, *« déplore que la campagne européenne se déroule pour l'essentiel sur des thèmes de politique intérieure et qu'elle soit consacrée surtout à des règlements de comptes au sein de la majorité et de l'opposition, voire à des querelles de personnes entre quatre partis qui ont confisqué à leur usage exclusif la télévision et la radio, malgré les efforts courageux des journalistes auxquels le P.S.D. rend hommage »*. Dans ces conditions, le P.S.D. ne formule aucune recommandation de vote pour le scrutin du 10 juin.

● M. GEORGES SEGUY appelle à voter le 10 juin pour la liste présentée par le P.C.F. Cette liste signée par cent personnalités comptant parmi les dirigeants d'organisations syndicales et professionnelles, les artistes, les universitaires, les professions libérales, mentionne les noms de plusieurs cégétistes. Soit notamment, outre celui de M. Séguy, ceux de MM. René Leguen et André Sainjon, respectivement secrétaires généraux de l'U.G.I.C.T. (cadres C.G.T.) et de la fédération de la métallurgie.





(Publicité)

VOTER UTILE

Soixante candidats sont mécaniquement assurés de siéger à l'Assemblée européenne par l'élection proportionnelle nationale du 10 juin.

En effet, le poids et les moyens des appareils des quatre partis officiellement homologués qui les présentent sur leurs quatre listes leur assurent environ 20 % des voix.

Cela veut dire que 15 élus P.C., 15 élus P.S., 15 élus U.D.F. et 15 élus R.P.R. siègeront en tous cas à Strasbourg.

Donner une voix de plus à telle ou telle de ces listes ne changera plus grand-chose à leur représentation et à leur action à Strasbourg. Ce ne serait donc guère voter utile...

Rassembler un minimum exigé de 5 % des voix, le 10 juin, sur une cinquième liste, c'est permettre à quatre députés sans servitude partisane de vous représenter librement au Parlement européen. C'est le vote utile.

Françoise GIROUD — Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER

LE COMITÉ DE SOUTIEN A LA CINQUIÈME LISTE EMPLOI-ÉGALITÉ-EUROPE

LE DÉBAT EUROPÉEN

Les ministres R.P.R. réaffirment leur solidarité avec M. Barre

La déclaration publiée, jeudi 31 mai, par les onze membres du gouvernement appartenant au R.P.R. révèle bien l'ambiguïté de leur situation et l'inconfort de leur position. Tiraillés entre la solidarité gouvernementale et la fidélité à leur parti, il leur fallait trouver une attitude qui conciliât ces antagonismes. Agacé par les reproches que quotidiennement M. Chirac adresse à la politique économique et sociale du gouvernement, et son comportement partisan dans la campagne électorale, M. Raymond Barre, plus encore que M. Giscard d'Estaing, attendait d'eux une condamnation non équivoque du maire de Paris. Un projet de texte particulièrement sévère à l'égard de M. Chirac et présenté par M. Alain Peyrefitte aux ministres R.P.R. ayant été jugé excessif par ceux-ci, c'est M. Robert Boulin qui, en définitive, a remis à la presse une déclaration beaucoup plus mesurée.

Ce document évoque les *« attaques répétées »* dirigées contre M. Barre, mais se garde bien de désigner nommément M. Chirac comme leur auteur. Il réaffirme une *« solidarité »* gouvernementale qui, sous la Vᵉ République, va de soi tant qu'un ministre ne se démet pas de ses fonctions. Sans doute, ainsi que l'a indiqué M. Boulin, le premier ministre a été *« plus sensible aux attaques venant d'éléments de la majorité »*, et il a précisé, comme si cela avait besoin de l'être, que *« ce texte n'avait pas pour but de faire plaisir à titre personnel à Raymond Barre »*. Mais alors que le 9 avril dernier les membres R.P.R. du gouvernement avaient publié un communiqué comminatoire et menaçant pour M. Chirac (le Monde du 11 avril), annonçant qu'ils prendraient des initiatives nouvelles, notamment à l'égard de la liste DIFE, si ses critiques ne cessaient pas, M. Boulin précise maintenant qu'*« il ne sera pas donné suite au texte du 9 avril »*.

De plus, les ministres ne font plus du tout référence à la politique européenne. Il est vrai que la plupart d'entre eux ont approuvé en privé — et ils l'ont fait savoir — les conceptions européennes de M. Chirac, ce qui les met en porte à faux à l'égard de celles de leur premier ministre. C'est pourquoi, dans ce domaine, ils préfèrent aujourd'hui, comme l'a dit M. Boulin, *« s'imposer un devoir de réserve absolue »*. Dans leurs circonscriptions, la plupart soutiennent d'ailleurs la liste DIFE, comme c'est le cas à Libourne, où M. César, député suppléant de M. Boulin, préside le comité de soutien à la liste de M. Chirac. D'autres suppléants de ministres font de même ailleurs.

Ainsi, en l'attente des lendemains du 10 juin, les ministres gaullistes semblent pratiquer une solidarité sélective qui leur permet de ménager et leurs fonctions gouvernementales et leurs « convictions » politiques.

ANDRÉ PASSERON.

M. Boulin a lu, jeudi 31 mai, le texte suivant signé de ses dix collègues :

« Les membres du gouvernement soussignés ont rendu publique la déclaration suivante :

» Les attaques répétées dont font l'objet la politique du gouvernement et la personne du premier ministre nous font un devoir de réaffirmer la solidarité qui nous unit dans l'action conduite par M. Raymond Barre avec un courage et une détermination exemplaires.

» La majorité issue de la victoire de mars 1978 a soutenu sans défaillance l'action du gouvernement. L'unité de cette majorité est plus que jamais nécessaire pour répondre aux graves difficultés qui, dans une conjoncture internationale dangereuse, assaillent notre pays. »

Ce texte est signé par les six ministres : MM. Boulin (travail et participation), Bourges (défense), Galley (coopération), Le Theule (transports), Papon (budget) et Peyrefitte (justice) et par les cinq secrétaires d'Etat : MM. Becam (intérieur), Legendre (formation professionnelle), Limouzy (relations avec le Parlement), Mourot (justice) et Plantier (anciens combattants).

M. Chirac a déclaré à Amiens, jeudi soir : « *Si notre mouvement a exprimé des réserves sérieuses à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement, ce qui est son droit, il n'a jamais fait, contrairement à ce que dit ce texte, d'attaques personnelles contre le premier ministre.*

» Je souhaiterais d'ailleurs que la réciproque soit vraie.

» Il y a tout de même dans cette démarche une chose qui est un peu choquante. C'est que les ministres gaullistes, s'ils veulent respecter l'esprit même des institutions que le général de Gaulle a mises en place, n'ont pas à se prononcer collectivement. Cela tendrait en effet à faire croire qu'ils représentent au sein du gouvernement une tendance politique, ce qui ne saurait en aucune manière être le cas. »

M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R., président du groupe parlementaire, a rendu publique la réaction suivante :

« La publication d'un nouveau « communiqué commun », signé par les ministres et secrétaires d'Etat issus du R.P.R., appelle le commentaire suivant :

» Dès lors qu'ils ont accepté une fonction ministérielle qui leur a été confiée en raison de leur compétence et à titre personnel, ils ne peuvent donner l'impression, notamment par des déclarations ou des prises de position communes, de constituer une sorte de groupe politique à l'intérieur du gouvernement.

» Cette notion pernicieuse relève du régime des partis et se trouve en parfaite antinomie avec les principes de la Vᵉ République.

» De surcroît, les formations qui soutiennent de leurs votes l'action gouvernementale ont non seulement le droit mais le devoir de jugement, de critique et de proposition.

» Nul ne saurait se formaliser de ce qui constitue — au contraire — le libre exercice de la démocratie parlementaire. »

GRACE A UNE SOUSCRIPTION NATIONALE

Le R.P.R. va lancer un hebdomadaire

Le R.P.R. a *soulevé* un coin du voile qui recouvre ses ressources financières.

Jeudi 31 mai, M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint du R.P.R., a, en effet, convié les journalistes à procéder eux-mêmes au dépouillement du courrier reçu la veille. Le mouvement avait lancé, il y a une quinzaine de jours, une souscription en vue de *« permettre à Jacques Chirac de poursuivre son action »* auprès des deux cent quatre-vingt-douze mille adhérents à jour de leur cotisation au 31 mars. Le R.P.R. reçoit depuis lors une moyenne de mille réponses par jour.

Les journalistes ont pu ainsi découvrir en décachetant eux-mêmes les enveloppes un chèque de 10 000 francs envoyé par un militant résidant en Côte-d'Ivoire, plusieurs de 500 francs, mais surtout des dons de 100 ou 200 francs. Un donneur s'excusait de la modicité de sa contribution, mais les quatre membres d'une famille, en envoyant chacun 900 F, précisaient que cela *« représentait le prix d'une semaine de vacances qu'ils ne prendraient pas »*.

Avec une moyenne de 300 000 F reçus par jour, le R.P.R., affirme-t-il, a déjà recueilli 4 000 000 de francs. Avec ce pactole, il espère pouvoir lancer prochainement un hebdomadaire à diffusion nationale.

Fête à Bagatelle

Ces ressources devraient aussi contribuer à régler les dépenses de la « grande fête populaire, folklorique et politique » qui se tient sur les 3 hectares du terrain de sport de Bagatelle, au bois de Boulogne, le samedi 2 juin, de midi à minuit, et où les organisateurs espèrent accueillir cent mille personnes.

PLUSIEURS MAIRES REFUSENT DE RETARDER L'HEURE DE CLOTURE DU SCRUTIN

Suivant l'exemple de M. Joseph Sanguedolce, maire de Saint-Etienne, candidat à l'élection européenne sur la liste du P.C.F., M. Paul Chastellain, maire de Tarbes, lui aussi candidat sur la liste communiste, a décidé de fermer les bureaux de vote de sa ville le 10 juin à 18 heures.

La municipalité de Saint-Dizier (Haute-Marne), dirigée par M. Cartier (P.C.F.), a décidé de clore le scrutin à 19 heures. Celle de Champagnole (Jura), dirigée par M. Fumey-Badoz (P.S.), a l'intention de ne pas organiser le scrutin afin de protester contre la faiblesse des crédits attribués à la commune. Les panneaux électoraux n'ont pas été mis en place.

M. LAJOINIE (P.C.) : la majorité utilise la police pour coller ses affiches.

M. André Lajoinie, député communiste de l'Allier, proteste, dans une question écrite adressée le 28 mai au ministre de l'intérieur *« contre l'utilisation qui serait faite par les listes de la majorité aux élections européennes de personnels de police en vue d'un affichage envahissant en leur faveur, notamment dans la région parisienne »*. Le député, qui fait état d'*« informations sûres »*, qualifie ces faits d'*« inadmissibles »*.

LA POLÉMIQUE P.S.-P.C.F.

Les deux partis veulent éviter que leur campagne se réduise à une querelle interne de la gauche

En publiant jeudi 31 mai une déclaration solennelle de leur bureau exécutif afin de dénoncer la « violence antisocialiste » du P.C.F., les responsables du P.S. avaient indiqué que pour leur part, ils en resteraient là. Aussi, cette mise au point est-elle apparue comme une tentative destinée à enrayer un processus qui, de petites phrases en petites phrases, achève de mettre en pièces l'union de la gauche.

« L'Humanité », qui reproduit, vendredi 1ᵉʳ juin, des extraits de la déclaration socialiste, omet le passage visant le secrétaire général du P.C.F. Jeudi soir, lors du rassemblement organisé par le parti communiste à Paris, M. Marchais a répondu au bureau exécutif du P.S. sans citer son communiqué. « Nous repoussons l'invective, l'attaque personnelle, l'insulte », a-t-il déclaré, avant de rappeler l'engagement du P.C.F. dans l'union de la gauche. A dix jours du scrutin, les dirigeants communistes veulent éviter que leur campagne n'apparaisse comme réduite à une polémique dirigée contre le parti socialiste.

Le P.S. dénonce « l'acharnement et la violence anti-socialistes » du P.C.F.

La déclaration lue par M. Lionel Jospin (voir ci-dessous) a été adoptée à l'unanimité par le bureau exécutif du P.S., organe au sein duquel siègent des représentants des différents courants du parti. Sa rédaction a dû être revue jeudi matin, certains membres du bureau exécutif appartenant aux courants minoritaires ayant souhaité atténuer certaines formules. Peut-être le premier secrétaire a-t-il jugé que l'évocation du passé résistant de M. Willy Brandt n'était pas suffisamment explicite ? Toujours est-il qu'il a cru bon, jeudi soir, à Annemasse, de mettre des points sur les « i », en faisant explicitement référence au comportement du principal dirigeant communiste pendant l'occupation.

M. Mitterrand a déclaré : « *Je n'ai jamais vu qu'un seul homme politique s'effondrer et c'était à propos de son travail en Allemagne* » (1).

Si, au cours de l'élaboration de la déclaration solennelle du parti, plusieurs tonalités se sont exprimées, tous les courants se sont accordés pour en souligner l'opportunité. C'est qu'elle répond à une double préoccupation. Il s'agit, dans l'immédiat, d'éviter que, à quelques jours du scrutin européen, l'électorat socialiste ne soit troublé par l'absence de réaction du P.S. face à l'entreprise de « *division de la gauche* » que conduit le P.C.F. Aussi a-t-il été rappelé avec *fermeté* que le comportement des communistes à l'égard des socialistes « *profite* » avant tout au pouvoir en place que la gauche est censée combattre. De plus, le P.S. craint que la remontée du P.C.F. constatée par de récents sondages ne se fasse à ses dépens.

A plus long terme, les socialistes redoutent que les attaques du P.C.F. contre le P.S., et surtout contre son premier secrétaire, ne soient amplifiées après le 10 juin, dans la perspective de l'élection présidentielle, rendant ainsi plus difficile une candidature d'union de M. François Mitterrand pour le second tour du scrutin. Aussi la déclaration du bureau exécutif était-elle conçue, notamment par les membres du CERES et des courants de MM. Mauroy et Rocard, comme une sorte de « halte au feu ». M. Jospin a d'ailleurs clairement indiqué que le souci du P.S. était, après cette mise au point, de ne plus répondre au P.C.F. et de consacrer toutes ses forces à la campagne électorale en cours.

Celle-ci, en tout cas, a mis en lumière une divergence de fond entre communistes et socialistes. Ces derniers soupçonnent en effet leurs partenaires d'hier de rester hostiles à l'Europe pour des raisons de stratégie internationale. M. Defferre a d'ailleurs évoqué récemment (*le Monde* du 30 mai) l'« *alignement* » du P.C.F. sur les positions de l'Union soviétique. Les socialistes, du moins la majorité d'entre eux, sont surtout soucieux d'arrimer l'Allemagne fédérale à l'Europe afin d'éviter tout renversement d'alliances au profit de l'U.R.S.S.

Tandis que se creuse le fossé avec le P.C., sur un terrain qui, faut-il le souligner, est à 1 000 lieues du débat d'idées que les électeurs sont en droit d'attendre de la part de partis qui prétendent toujours gouverner ensemble un jour, le P.S. affirme plus clairement ses convictions européennes et internationalistes. MM. Claude Germon et Jacques Delors ont ainsi détaillées (voir ci-dessous) les grandes lignes d'un véritable programme commun des socialistes et sociaux-démocrates européens.

De son côté, M. François Mitterrand a insisté à Annemasse sur l'idée que le P.S. « *peut parfaitement développer son action avec les partis sociaux-démocrates européens tout en restant partisan de l'union de la gauche en France* ».

A chacune de ses interventions, le premier secrétaire du P.S. souligne le double enjeu de la consultation, l'un extérieur et donc européen, l'autre intérieur : il s'agit donc de dénoncer les « *méfaits* » du gouvernement de M. Barre et d'appeler « *la totalité de l'électorat socialiste* » à se rassembler « *pour lutter contre l'injustice* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) M. Mitterrand semble, d'une part, vouloir répondre aux accusations de M. Marchais, selon lesquelles il se serait « effondré » au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 1974 et, d'autre part, faire allusion à l'audience du 29 septembre 1977, au tribunal de grande instance de Paris, au cours de laquelle M. Marchais avait pleuré en évoquant son passage comme ouvrier métallurgiste dans une usine allemande, au titre du S.T.O., pendant le second conflit mondial (*le Monde* du 1ᵉʳ octobre 1977).

La déclaration du parti

M. Lionel Jospin, secrétaire national du parti socialiste, a rendu publique, jeudi matin 31 mai, au cours d'une conférence de presse, une déclaration dans laquelle on lit notamment :

« Jour après jour, les dirigeants communistes frappent à coups redoublés sur le parti socialiste. Jour après jour, tout leur est prétexte à répéter comme vérités les allégations les plus fantaisistes, les plus mensongères... Pourquoi cet acharnement ? A qui profite cette campagne antisocialiste ? Femmes et hommes de gauche, vous le savez, cette campagne ne profite qu'à la droite. Déjà, l'an dernier, en concentrant ses attaques contre le parti socialiste, en rompant avec l'union de la gauche, le parti communiste a sauvé la droite de la défaite. Un an après, chacun peut mesurer où nous a conduit l'échec de la gauche, voulu par Georges Marchais et les autres dirigeants communistes... Avec vous tous, qui souffrez de la politique du pouvoir, qui voulez une autre politique, nous disons aux dirigeants communistes : c'est assez ! Assez de procès d'intention, d'attaques personnelles, de mensonges ! Nous, socialistes, nous n'avons qu'un adversaire : la droite. »

Après avoir rappelé la fidélité du parti socialiste à la tradition d'internationalisme du mouvement ouvrier et dénoncé l'abandon par le P.C.F. de cette tradition, M. Jospin a ajouté : *« L'intérêt des travailleurs est de s'unir, alors que leurs adversaires ont intérêt à les diviser. Willy Brandt a eu raison de le rappeler le 25 mai à Paris, Willy Brandt qui a tout fait pour ramener son pays vers la démocratie et qui, en matière de résistance aux nazis, n'a de leçon à recevoir de personne, y compris de l'actuelle direction du P.C.F. »*

M. Jospin a conclu en appelant les électeurs à *« infliger une sévère leçon aux politiciens de la droite »*, à l'occasion du scrutin du 10 juin, à se rassembler autour du parti socialiste *« parti de l'union et de l'espérance »*, et à repousser *« les incorrigibles propagandistes du sectarisme et du refus »*.

M. Marchais : nous n'avons aucun goût pour la polémique stérile

Le rassemblement organisé par le P.C.F., jeudi 31 mai à la porte de Pantin à Paris, a été ouvert, après une partie artistique (*le Monde* du 1ᵉʳ juin), par Mme Jackie Hoffmann, membre du comité central, qui figure au second rang sur la liste communiste pour l'élection du 10 juin. « *Nous sommes ici ce soir parce que nous n'acceptons pas que la grande bourgeoisie, pour ses intérêts égoïstes, une fois encore trahisse la France ; qu'elle abandonne notre souveraineté ; qu'elle conduise le pays à son déclin* », a déclaré Mme Hoffmann.

M. Paul Vergès, secrétaire général du P.C. réunionnais, quatrième candidat de la liste communiste, a décrit la situation de la Réunion et demandé, pour l'île, un « *statut d'autonomie démocratique et populaire* ». « *Ce statut*, a-t-il dit, *concilie parfaitement la double volonté des Réunionnais, volonté aussi ferme que claire : être eux-mêmes : pouvoir vivre ; travailler dans leur pays qu'il faut développer, dans un refus absolu du colonialisme comme dans le refus de la rupture avec la France.* »

M. Emmanuel Maffre-Baugé, ancien dirigeant national des viticulteurs, cinquième candidat de la liste communiste, a expliqué le sens de son engagement au côté du P.C.F. « *Oui*, a-t-il déclaré, *je crois à des lendemains d'espérance, parce que notre lumière, c'est l'homme.* (...) Dans *le concret, cela doit se traduire de façon tangible, par une révision des éléments qui dominent notre société, dont l'axe ne doit plus être le profit. Une répartition plus équitable des biens de ce monde, une plus large prise en compte des plus démunis, une volonté croissante de donner à chaque homme sa part effective de responsabilité, une culture susceptible d'épanouir et non de spécialiser, au point de constituer une société alvéolaire, dans laquelle l'homme est séparé de l'homme, sont les pôles de toute nouvelle société démocratique et sociale.* »

M. Georges Marchais a évoqué la situation de la région parisienne, victime, selon lui, d'une politique qui tend à ce que « *Paris cesse d'être la vraie capitale de la France* ». « *Dans les circonstances de notre époque*, a-t-il dit, *c'est encore la peur du peuple et de la nation qui inspire les capitalistes quand ils cherchent à déposséder la France de la capitale historique, où elle peut et doit affirmer son indépendance, sa souveraineté, sa liberté d'action.* »

M. Marchais a affirmé que ces projets sont partagés par Mme Veil et MM. Chirac, Servan-Schreiber et Mitterrand. Il a ajouté : « *Chaque voix pour la liste communiste contribuera efficacement à dire non à la politique néfaste de la droite et de la social-démocratie.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite évoqué la déclaration, « *d'une rare virulence contre nous* », publiée jeudi matin par le bureau exécutif du P.S. « *Je ne veux même pas vous en citer des extraits*, a-t-il dit, *car je suis sûr que vous exprimeriez votre indignation.* »

M. Marchais a poursuivi : « *François Mitterrand et ses amis tentent abusivement de relancer, de nourrir contre nous, une campagne anticommuniste. Les raisons sont évidentes. Nombreux sont les travailleurs, les démocrates — y compris des socialistes — qui s'inquiètent en ce moment de l'évolution du parti de François Mitterrand. Ils ne peuvent admettre que l'on parle de rompre dans les trois mois avec le capitalisme dans le même temps où on affirme son identité de vues avec les dirigeants sociaux-démocrates, comme Helmut Schmidt, qui gèrent depuis des années et des années leurs pays au bénéfice du grand capital. Ils ne peuvent admettre que l'on s'affirme pour l'union alors qu'on siège à la même tribune que des hommes comme Willy Brandt et James Callaghan qui proclament : « L'union avec les communistes ? » Jamais !*

» Les dirigeants socialistes sont visiblement de plus en plus préoccupés par ces difficultés auxquelles se heurtent leur orientation, et c'est pourquoi ils cherchent dans l'anticommunisme une justification, un moyen de faire accepter l'inacceptable. (...) Nous ne nous placerons pas sur le terrain où le parti socialiste veut nous entraîner. Nous n'avons aucun goût pour la polémique stérile, nous repoussons l'invective, l'attaque personnelle, l'insulte. Il faut exclure ses méthodes de la lutte politique. Nous nous tenons et nous nous tiendrons à notre ligne : nous voulons construire une union nouvelle — une union des forces populaires, une union de la gauche — plus forte, plus durable qu'elle n'a été. (...) Naturellement, cela n'exclut pas, mais suppose le débat politique, un débat franc, sérieux, loyal, responsable, pour surmonter les obstacles. (...)

» Nous avons pour devoir de dire aujourd'hui à tous ceux qui veulent une telle union, un tel changement : prenez garde que votre vote du 10 juin ne soit utilisé pour favoriser l'opération visant à faire participer directement le parti socialiste .. y compris par le chemin de Bruxelles — à la mise en œuvre de la politique du capital. Aidez-nous à écarter ce péril. Votez pour l'union en votant communiste. »

Les socialistes européens ont défini des objectifs communs

MM. Claude Germon, secrétaire national aux entreprises, et Jacques Delors, membre du comité directeur du P.S., ont exposé, jeudi 31 mai, au cours d'une conférence de presse, les projets des socialistes européens susceptibles de promouvoir l'« *Europe des travailleurs* ».

M. Germon a précisé : « *Elire une majorité socialiste à l'Assemblée européenne, c'est donner un point d'appui supplémentaire aux luttes des travailleurs. Nous ne sommes pas de ceux qui renvoient les travailleurs à une Europe-mirage qui résoudrait à leur place les problèmes politiques et sociaux. Nous marchons sur deux pieds : les luttes des travailleurs dans chaque pays restent l'axe essentiel, la coordination à l'échelle européenne renforce l'action nationale des travailleurs. Il importera de rechercher des compromis entre les intérêts nationaux, étant entendu que tous les socialistes sont d'accord sur la finalité, la construction d'une Europe socialiste.* »

De son côté, M. Delors a fait l'inventaire des convergences qui existent entre les socialistes européens et qui ont permis l'élaboration d'un « appel aux électeurs » de l'Union des partis socialistes de la C.E.E. Ce document assigne plusieurs objectifs aux élus socialistes et sociaux-démocrates de l'Assemblée européenne, à savoir la démocratisation de l'Europe, dans les domaines économique et social notamment, et l'élaboration d'un nouveau modèle de croissance.

L'« appel aux électeurs » précise notamment : « *Les instruments classiques de la politique économique sont inadéquats ; aussi une politique active de l'emploi et une planification économique sont-elles nécessaires pour réorienter la croissance vers des fins plus humaines et pour réduire le chômage. Nous visons à une plus juste répartition des emplois disponibles, à laquelle peuvent puissamment contribuer une diminution de la durée de la journée de travail, une réduction à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire du travail, et une politique systématique de formation professionnelle et d'éducation permanente.* »

Deux projets de directives communautaires

Les socialistes européens doivent notamment proposer à l'Assemblée européenne deux projets de directives communautaires, l'une relative à la durée du travail, l'autre à la protection des consommateurs. Ils prévoient également de « *développer le potentiel agricole* » de la C.E.E., a précisé M. Delors, au moment où les Etats-Unis « *essaient de préserver leur pouvoir alimentaire* ». Les représentants des partis, les présidents des groupes des Parlements nationaux et les représentants du groupe social-démocrate de l'Assemblée européenne doivent se réunir à Bruxelles, à la fin de juin, afin de mettre au point l'action du groupe social-démocrate.

« L'HUMANITÉ » RÉPLIQUE AUX ATTAQUES DES TROTSKISTES CONTRE LE « CHAUVINISME » DU P.C.F.

La fête annuelle de Lutte ouvrière, à laquelle participera la Ligue communiste révolutionnaire (ces deux organisations étant associées dans la liste Pour les Etats unis socialistes d'Europe), se tiendra à Mériel (Val-d'Oise), du 2 au 4 juin. Mme Arlette Laguiller (L.O.) et M. Alain Krivine (L.C.R.) prendront la parole les 3 et 4 juin dans l'après-midi.

L'Humanité évoque, vendredi 1ᵉʳ juin, la campagne de L.O. et de la L.C.R. « *La liste que présentent les trotskistes de diverses obédiences se réclame des « Etats unis socialistes » d'une Europe mythique qui rejoint, dans un certain sens, les diverses « Europes unies » de Mme Veil, J. Chirac ou F. Mitterrand*, écrit le quotidien du P.C.F. *Elle trouve d'ailleurs à peu près les mêmes accents pour flétrir le « chauvinisme » des communistes, dont le crime serait de défendre la souveraineté de leur pays en dénonçant la volonté de l'Allemagne des monopoles de dominer une Europe intégrée. Cette position rejoint celle défendue, durant les années noires, par quelques-uns des pères spirituels de Laguiller-Krivine, qui condamnaient alors les attaques contre les occupants hitlériens au nom de la fraternité des peuples !* (1) »

(1) N.D.L.R. — *L'Humanité* fait référence aux tentatives des militants trotskistes, pendant l'occupation, pour associer les soldats allemands à la lutte contre le nazisme.

Le Monde

politique

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les communes ne verseront plus de rémunérations « annexes » aux ingénieurs d'État, *décide le Sénat*

Poursuivant l'étude du projet de réforme des collectivités locales, le Sénat a discuté longuement, jeudi 31 mai, de la rémunération par les communes de certains agents de l'Etat. Cette question, qui ne peut être évoquée sans soulever des réactions quelque peu passionnées, intéresse essentiellement, en fait, deux corps de l'Etat : les ingénieurs des ponts et chaussées et les ingénieurs du génie rural, dont les services sont l'objet d'une rémunération « annexe » ou « accessoire ». Il ne sont pas les seuls, et le rapporteur, M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée) a indiqué que *« la liste des fonctionnaires concernés ne tient pas moins de trois pages »*. Le cas le plus souvent cité est celui des trésoriers-payeurs généraux qui, a rappellé M. BERCHET (gauche - dém., Haute-Marne), perçoivent un pourcentage sur les placements des Bons du Trésors. Mais, a souligné ce sénateur, leur cas intéresse peu les communes.

La commission des lois proposait un article additionnel (32 A) qui édictait d'abord une interdiction de principe : les communes ne peuvent pas verser une rémunération aux agents de l'Etat en échange des services que ces agents leur rendent.

« L'enquête auprès des maires, a déclaré le rapporteur, *a montré que ceux-ci souhaitent fermement mettre fin au système actuel. »* La réforme, toutefois, devra tenir compte des droits acquis : *« Le régime de Vichy*, souligne-t-il, *avait supprimé toute rémunération annexe aux ingénieurs des ponts et chaussées. La carrière fut alors désertée. »*

La commission des lois propose donc un système de compensation qui a l'avantage de supprimer tout lien direct entre les travaux et les rémunérations des agents de l'Etat. On demandera aux communes une somme globale qui ne pourra en aucun cas dépasser ce qu'elles auraient déboursé. (Par référence à l'année de base 1981. En définitive c'est l'année 1978 qui sera choisie.)

M. BONNET : L'ingénierie privée a le droit de vivre

« Il est souhaitable, reconnaît M. Christian BONNET, ministre de l'intérieur, *de rompre tout lien entre la rémunération personnelle de fonctionnaires et le montant des travaux faits par la commune. Au reste, l'ingénierie privée a le droit de vivre ; elle constitue un élément à préserver de l'activité économique du pays. Il ne convient donc pas de rendre gratuites les prestations facultatives de l'Etat aux collectivités locales ; il faut maintenir la pratique des coûts d'objectif. »*

Le gouvernement propose une modification à l'amendement de la commission des lois (à laquelle celle-ci se ralliera après l'avoir elle-même amendé) qui tend à moduler le versement compensatoire des communes et sa répartition.

M. MICHEL GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), serait partisan d'une départementalisation des services d'équipement et propose, en attendant, la création d'un service d'assistance technique qui devrait permettre de supprimer ce versement compensatoire.

M. EBERHARD (P.C., Seine-Maritime), pense que, de toute façon, les communes n'auront pas à débourser moins. Il récuse les solutions proposées. M. BOSCARY - MONSSERVIN (R. I., Aveyron) ne voudrait pas que l'on fige la situation actuelle, et M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne) estime que la réforme proposée risque de compromettre le recrutement de l'Ecole polytechnique. *« En supprimant les avantages des uns*, déclare-t-il, *et pas ceux des autres, vous bouleverseriez l'ordre des choix entre les Mines, les Ponts, les Télécommunications. Je pense qu'avec un tel texte le climat psychologique de l'X va être profondément modifié : l'attrait y sera à coup sûr bien moindre pour les Mines ou les Télécommunications. Je ne voterai aucun de ces amendements, car, sachant le bouleversement qu'ils vont apporter, je voudrais pour le moins pouvoir en apprécier les principales conséquences. »*

Ancien X, M. DE TINGUY lui répond :

« Nous nous sommes bien gardés de ne rien toucher aux compétences respectives des grands corps de l'Etat intéressés. Cela dit, je n'ignore pas le caractère ultra-secret de certaines rémunérations : quand j'ai été secrétaire d'Etat aux finances, je ne suis pas venu à bout de percer tous les mystères, mais je crois que les critiques — compréhensibles — des maires ont été durement ressenties par les fonctionnaires qui rendent de si grands services à nos communes. Il fallait donc absolument saisir l'occasion qui nous est ici donnée de prévenir un malaise qui, autrement, ne manquerait pas de s'aggraver. »

M. CAROUS (R.P.R., Nord) : *« Ce qui est irritant, c'est que ces fonctionnaires, du moins certains d'entre eux, ne comprennent pas que, lorsqu'ils sont rémunérés par une collectivité locale, ils doivent se comporter comme préposés de celle-ci et non pas comme leurs tuteurs* (vifs app.). *Il y a là toute une mentalité à changer pour qu'une parfaite harmonie règne entre les collectivités locales et les administrations de l'Etat. »*

M. DESCOURS DESACRES (R.I., Calvados) : *« Ce qui irrite les maires, c'est le fait que les prestataires de service — qu'il s'agisse de l'administration ou de l'ingénierie privée — ont intérêt à grossir les devis et, par-dessus le marché, quand ils sont fonctionnaires, qu'ils soient contrôleurs de leurs propres travaux et pratiquement irresponsables. Or je ne suis pas sûr que le texte qu'on nous propose réponde à cette doléance. »*

M. CHAMPEIX (P.S., Corrèze) : *« L'important est que le mécanisme des compensations n'aboutisse pas à un transfert de charges. »*

M. CHRISTIAN BONNET : *« Suppression de l'intéressement direct, qui irrite si fort les maires, compensation selon la nature des prestations, respect scrupuleux des droits acquis des agents de la fonction publique, chances offertes à l'ingénierie privée* (protestations à l'extrême gauche), *du seul fait que les services de l'ingénierie publique ne seront pas gratuits, prise en compte de nombre de suggestions de votre commission des lois, voilà l'amendement du gouvernement. »*

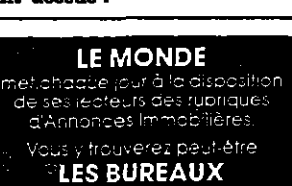
M. CHAUVIN, président du groupe de l'Union centriste, demande alors que l'amendement gouvernemental soit voté par division. M. PERREIN (P.S., Val-d'Oise) annonce que son groupe votera la première partie du texte. M. OOGHE (P.C., Essonne) déclare qu'il ne le votera pas. Il ne votera pas, non plus, la seconde.

Par 217 voix contre 39, le premier alinéa, qui ne pose que les principes, est approuvé.

Pour ces scrutins le vote personnel a été requis par le bureau du Sénat. Le second et dernier alinéa est de ce fait l'objet d'un pointage minutieux dont les résultats ne sont connus que vendredi matin : cet amendement est finalement adopté par 149 voix contre 136. — A. G.

● *Le tribunal administratif de Caen* a annulé, jeudi, l'élection au conseil général du Calvados, le 25 mars dernier, de M. Joël Simon (Mod. maj.) dans le canton de Bretteville-sur-Leuze. M. Simon avait été élu par 2 925 voix contre 2 878 à M. Marie (P.C.) La juridiction administrative, a fait droit à la requête, de ce dernier, considérant que la distribution par les amis de M. Simon, dans la nuit du 23 au 24 mars, d'un tract *« contenant à l'égard de M. Marie des imputations concernant l'exercice de sa fonction d'instituteur »* avait été *« susceptible d'exercer une influence sur les électeurs »*.

● *M. Philippe Machefer*, (P.S.), sénateur des Yvelines, remplace au conseil régional d'Ile-de-France Georges Dayan, récemment décédé !



La mort de Jean Chauvel

Une des plus fortes personnalités du Quai d'Orsay

M. Jean Chauvel, ambassadeur de France, est mort jeudi matin 31 mai dans une clinique de Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, des suites d'une opération (nos dernières éditions datées 1er juin).

Jean Chauvel fut une des plus fortes personnalités du Quai d'Orsay et une des plus déconcertantes. En plus de quarante ans de carrière, il fut toujours au cœur des événements, passant de la IIIe République à l'Etat français, de Vichy à Alger, puis de de Gaulle à la IVe République et, de nouveau, à de Gaulle, avec une aisance inimitable. Il ne fut pas le seul, bien entendu, et pendant ces temps agités, les hommes ne peuvent être équitablement jugés selon l'endroit où ils se sont trouvés, mais sur ce qu'ils y ont fait.

Ajoutons qu'il avait un style ; il parlait avec un débit très rapide, articulant à peine, méthode éprouvée pour intriguer l'interlocuteur sans se découvrir, tout en sachant fort bien s'exprimer clairement quand il le jugeait nécessaire. Sa plume était tout autre. Précieuse mais précise, avec des phrases courtes, incisives, qui frappent et souvent font mal. Les trois tomes de ses souvenirs qu'il publia de 1971 à 1973 sous le titre *Commentaire* lui valurent beaucoup d'ennemis et pas seulement parmi ses anciens collègues.

Ceux-ci ne discutent pas cependant son savoir-faire professionnel. Il fut un négociateur habile et tenace et fut, entre autres, le principal artisan, avec le président du conseil Pierre Mendès France, des accords de Genève de 1954 qui sortirent la France du guêpier indochinois.

Né en 1897 à Quimper, il connut Pétain très jeune, qui avait été envoyé en disgrâce dans le Finistère. Il entre au Quai d'Orsay en 1921 et, à part un passage au cabinet du ministre (Poincaré), choisit des fonctions plutôt exotiques : Pékin, la direction d'Asie, le haut commissariat de France au Levant. Mais il se trouve à Vienne lors de l'Anschluss en 1938. Il est alors nommé de nouveau à la direction d'Asie et y restera jusqu'en 1942. L'avant-guerre, puis la drôle de guerre, l'exode, Vichy, lui ont inspiré un des récits les plus féroces de cette époque tragique. Le directeur d'Asie avait la responsabilité de la politique française en Indochine et le rôle de Jean Chauvel consista à freiner la pénétration japonaise.

Arrive novembre 1942 et l'occupation de la zone jusqu'alors libre. Jean Chauvel juge qu'il ne peut plus être d'aucune utilité à Vichy mais, curieusement, alors que M. Couve de Murville part pour Alger via Madrid par le train avec son passeport diplomatique, Jean Chauvel part pour Paris, où il prend contact avec divers résistants et forme avec des collègues un bureau d'études clandestin des affaires étrangères. A l'automne 1943, Alger, à court de personnel, le réclame. Mais la querelle des généraux de Gaulle et Giraud n'est pas encore close. Jean Chauvel ne quittera Paris qu'en mars 1944, franchit les Pyrénées à pied et l'Espagne clandestinement et arrive à Alger au bout de quarante-deux jours, le 16 avril, à peine avant le débarquement en Normandie. De Gaulle le nomme aussitôt au poste le plus élevé de la diplomatie française, le secrétariat général du commissariat aux affaires étrangères, poste où il sera confirmé une fois le Quai d'Orsay rentré dans ses meubles à Paris. *« Je l'inscris au crédit de de Gaulle, qui savait que je ne l'aimais pas »*, écrit-il.

Règlement de comptes

De Gaulle aura bien d'autres égards pour lui, puisque, en janvier 1945, il l'élève à la dignité d'ambassadeur de France. Jean Chauvel, pourtant, ne reconnaît aucun mérite à de Gaulle : l'affaire du Liban, la politique allemande du général, en particulier, suscitent ses sarcasmes. Il est vrai que M Mendès France et très peu d'autres mis à part, aucun des dirigeants de la IVe République ne trouve non plus grâce à ses yeux. De Gaulle le retrouvera à Londres où M. Mendès France l'avait envoyé juste avant sa chute. Il le maintiendra dans cette ambassade difficile entre toutes à l'époque jusqu'à sa retraite.

Comment expliquer que ce règlemen tde comptes posthume *(Commentaire)* écrit en 1966 ne fut publié qu'après la mort de de Gaulle? Jean Chauvel répondait qu'il jugeait au total *« le bilan du général positif »*, mais que si certaines périodes de sa vie *« tenaient du prodige »*, d'autres étaient « manquées ». Et c'est celles-là (1945-1946) que les circonstances lui avaient permis de bien connaître. Il se promettait, semble-t-il, de reprendre le sujet avec plus de recul.

MAURICE DELARUE.

DÉFENSE

LA PLUS GRANDE MANŒUVRE DE BLINDÉS DEPUIS 1945 EST PRÉVUE, EN OCTOBRE, DANS CINQ DÉPARTEMENTS DE L'EST DE LA FRANCE.

Un exercice en terrain libre baptisé Saône 79 aura lieu du 1er au 7 octobre prochain en VIe région militaire (Metz), apprend-on de source militaire.

Cette opération, au cours de laquelle la Saône sera franchie par des divisions blindées, est prévue dans un rayon de 50 kilomètres autour de Gray, en Haute-Saône. Outre ce département, le Doubs, le Jura, la Haute-Marne et la Côte-d'Or seront le terrain de parcours des unités blindées. C'est depuis la fin de la dernière guerre mondiale la plus grande manœuvre de blindés en terrain libre organisée par l'armée française.

Saône 79 mobilisera 17 000 hommes du 1er corps d'armée, des 6e et 7e divisions blindées : 5 200 véhicules, 900 blindés, 120 hélicoptères, 50 ponts du génie. Il y aura environ 450 mouvements d'avions.

Le président de la République, le ministre de la défense et des attachés militaires de pays européens assisteront sans doute à cet exercice, précise-t-on encore de source militaire.

575 562 PERSONNES DANS LES ARMÉES EN 1979

Le *Journal officiel* du mercredi 23 mai publie les effectifs budgétaires, pour 1979, du personnel des armées et services, c'est-à-dire le nombre des fonctionnaires de carrière ou du contingent (hommes et femmes) dépendant du ministère de la défense et salariés de cette administration.

Pour 1979, on compte, au total, 575 562 personnes relevant du ministère de la défense. Elles sont ainsi réparties :

Forces nucléaires stratégiques : 17 844 ; armement nucléaire tactique : 7 190 ; forces classiques : 385 353 ; forces d'outre-mer : 17 343 ; recherches et essais : 6 278 ; organismes de formation : 77 029 ; organismes de soutien des personnels : 26 733 ; organismes de soutien des matériels : 18 986 ; administration générale : 18 806.

Si l'on se rapporte à la répartition classique entre forces, l'armée de terre réunit 319 745 personnes (dont 115 406 d'active) ; l'armée de l'air, 100 810 (dont 62 058 de carrière) et la marine nationale, 68 246 (dont 49 845 d'active). Le reste des personnels se répartit entre la gendarmerie (77 306), la justice militaire, le service de santé, la délégation générale pour l'armement et l'administration centrale.

LE 14 JUILLET A PARIS

Important défilé aérien au-dessus de la place de la Bastille

Le défilé militaire du 14 juillet, caractérisé par un important passage aérien au-dessus de la place de la Bastille à Paris, renouera, cette année, avec un itinéraire qu'il avait déjà emprunté lorsque, de cette même place à celle de la République, il s'était ensuite dispersé en 1974 sur la place de la République, par les diverses voies qui en partent.

Ainsi en a décidé le chef de l'Etat, qui, depuis son élection à l'Elysée, a modifié à plusieurs reprises l'ordonnancement de ce défilé, traditionnellement organisé aux Champs-Elysées.

Sur le thème de l'Armée de la République, ce défilé devrait mettre, cette année, en vedette l'armée de l'air, qui a prévu de déployer jusqu'à cent quarante avions et hélicoptères. Pour la première fois devraient être présentés les avions biréacteurs d'entraînement Alpha-Jet, les nouveaux avions d'attaque super-Etendard et les hélicoptères Lynx, qui entrent progressivement en service dans l'aéronavale.

Ce défilé aérien, dont la composition n'est pas définitivement arrêtée, devrait avoir lieu en une seule vague, alors que, précédemment, il était constitué de deux ou trois passages d'avions en ouverture, au milieu ou à la fin du défilé des troupes sur véhicules et à pied.

Le défilé terrestre est prévu pour mettre en évidence les détachements des régiments stationnés hors du territoire métropolitain, dans les départements et territoires d'outre-mer et dans les garnisons françaises à l'étranger. Parmi les matériels présentés pour la première fois, on peut citer l'obusier de 155 mm G.C.T. (à grande cadence de tir), qui devrait entrer en service dans l'artillerie des divisions blindées.

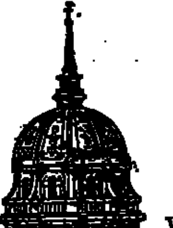
● *M. Paul Masson*, directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, mis en disponibilité du corps préfectoral sur sa demande, vient d'être nommé directeur délégué à la direction générale du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann, où il sera chargé, notamment, des problèmes liés à l'environnement et à la lutte contre la pollution et des relations avec les administrations nationales ou locales, ainsi que de la politique de recherche des activités complémentaires A son précédent poste, M. Jean-Claude Roqueplo occupera provisoirement les fonctions de directeur du cabinet civil et militaire de M. Yvon Bourges.

PANORAMA IMMOBILIER

PARIS

VIAGERS - F. CRUZ
Appartements, immeubles entiers ou par lots, occupés ou libres
PRIX INDEXATION ET GARANTIES
Paris et Banlieue jusqu'à 100 km
Rens. : 8, rue La Boétie, PARIS 75008 Tél. 266-19-00

7e LIVRAISON IMMÉDIATE
Le calme des jardins intérieurs, le luxe des appartements, le prestige d'un quartier privilégié vous feront choisir
Les Ambassades Saint-Dominique
96 / 98, rue Saint-Dominique - Paris 7e
du STUDIO au 6 PIECES DUPLEX
Renseignements sur place tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h sur rendez-vous
705.69.11
sofap



RESIDENCE DE LATOUR MAUBOURG
76/78, Bd Latour Maubourg 75007 PARIS
Petit immeuble neuf
RESTENT DISPONIBLES
2 appartements de 2 pièces 64 m²
2 appartements de 4 pièces 101 m²
VUE IMPRENABLE SUR HOTEL DES INVALIDES ET SES JARDINS
Appartement modèle sur place - Du Mardi au Vendredi 14 h 30 - 18 h 30
APRI - 29, Avenue Foch, SAINT-MAUR - 885.12.50

A partir de 155 000 F NATION près métro et R.E.R.
Rénovation exceptionnelle d'un petit immeuble de caractère de 4 étages.
Charme de l'ancien, confort du neuf. Coquets 2 pièces personnalisés et ensoleillés.
PLACEMENT ET RENTABILITÉ ASSURÉS
PROVISA - 7, rue Ruhmkorff - 75017 PARIS - Tél. 572-05-51
Le Propriétaire

5 Programmes Immobiliers Parisiens à moins de 8000 F le m2 dans L'IMMOBILIER - Numéro de JUIN
Envoi gracieux sur demande : Service LM
12, rue des Lions St Paul 75004 Paris

La gamme SERCO



PARIS 20e
Prairie
Dans le vieux village de Charonne, du studio au 5 pièces
23, rue Pelleport, 75020 PARIS - Tél. 360 90 64

PARIS 12e
Les Jardins de Wattignies
Dans un îlot de calme et de verdure, du studio au 5 pièces - habitable immédiatement
78, rue de Wattignies, 75012 PARIS - Tél. 340 24 29.

NEUILLY
Le Régent
Une réalisation de grande classe au cœur du Neuilly vivant. Du studio au 7 pièces.
5, rue Rigaud, 92200 NEUILLY - Tél. 745.41.15
(à hauteur du 124, avenue Charles-de-Gaulle)

VERSAILLES
Villa du Roi
Une réalisation de premier ordre : toits à la Mansard, pierre de taille porteuse, etc.
7, rue Exelmans, 78000 VERSAILLES - Tél. 953 18.92.

SERCO
14, rue Magellan, 75008 PARIS - Tél. 723 72 00.

Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre documentation :
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Type d'appartement recherché : ______ programme : ______

PROVINCE



DEAUVILLE VACANCES 1980
près de la mer, de l'hippodrome, des loisirs, une Résidence de Vacances
"Le Clos Elisabeth"
à Touques, cité médiévale, petits immeubles de style normand, studios et deux pièces aménagés, livrés prêts à habiter 3e trim. 1980
Vente en cours de construction - 3.200 F le m² utile avec parking
Prix fermes et définitifs financement : 80 % à 15 ans
Garantie de bonne fin pour les amoureux de la mer et de la Normandie
RENSEIGNEMENT : TRADIMO - 78320 LEVIS SAINT-NOM - TEL. 461.08.42

Le Parc de la Chaumière
Le plus beau parc de la colline de TROUVILLE
Immeubles normands de grande qualité dominant la mer
Studios, 2 pièces, 3 pièces en duplex
D. FEAU — 132, bd Haussmann, Paris 8e tél. 261.80.40
Place du Casino, 14360 Trouville-sur-Mer tél. (31) 88.58.68
La 2e tranche est en vente
Je désire recevoir une documentation sur Le Parc de la Chaumière
Nom ______
Adresse ______
______ Tél ______

ISLE DE NOIRMOUTIER (Vendée)
LES RÉSIDENCES DU TESSELIER
1, place Constantin-André
85680 LA GUÉRINIÈRE
Tél. (16.51) 39.08.55 39.03.13
Livraison été 1979
Villa témoin sur place



De très belles maisons vendéennes allant du T3 au T5 de standing.
Chauffage et cuisine équipée.
Rapport qualité/prix exceptionnel.
Frais de voyage et de séjour pour deux personnes déduits en cas d'achat

---

Un des meilleurs BORDS DE MER de la Côte d'Azur.



CENTER BAY
Au centre-ville, face à la mer, résidence de luxe à l'emplacement le plus exceptionnel de JUAN-les-PINS
Vue sur mer imprenable, appartement modèle
Prix fermes et définitifs.
Bureau de vente sur place
HAVAS CÔTE D'AZUR
Réalisation SERCO CENTRAL BUREAU

NICE *Face Arènes de Cimiez*
Petit immeuble grand standing
25 appartements - Piscine dans parc 3.000 m2.
Livraison immédiate - Visites sur place :
Le Serena, 4, avenue Salonina (146, avenue des Arènes) NICE
Tél. : (93) 53-17-06



à proximité de la plage des Sablettes à 10 mn de Toulon votre résidence
LE GRAND FOC
un petit immeuble de 3 étages du studio au 5 pièces luxueusement traitées avec jardins privatifs
Av. Noël Verlaque Les Sablettes
réalisation **CERIL**
renseignements et vente ceril... Tél. (78) 60.47.91
20, Bd Eugène Deruelle 69003 LYON
sur place l'Immobilière provençale Tél. (94) 87.09.65
Avenue Charles-de-Gaulle Les Sablettes 83500 Var

Valmorel
Tarentaise/Savoie/1400 m
Hiver - Eté
Achetez un appartement à votre disposition 4 semaines en hiver et 3 semaines en été et toute l'inter saison (il sera loué le reste du temps).

La copropriété conventionnée
Aucune charge à payer, en bénéficiant d'un revenu net.
Renseignements :
Alpes. Réservations
58, rue Maurice Ripoche
75014 Paris. Tél. 539.22.37

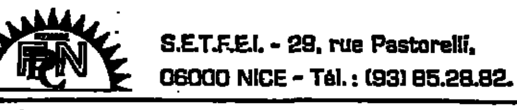
SUR LA COTE D'AZUR ET EN CORSE
3 PROGRAMMES HABITABLES IMMÉDIATEMENT
un promoteur : la S.E.T.F.E.I.

à CANNES, dans un parc avec piscine,
Résidence-Club Abadie - à services complets (équipe ménagère, restaurant, salons), studios, 2 ou 3 pièces.

à VILLEFRANCHE-sur-MER, dominant l'une des plus belles baies du monde,
Les Restanques - appartements de très grand standing avec jardins et piscine.

en CORSE (à 31 km de Bastia),
Marina di Fiumalto - charmantes maisons construites sur une plage de sable fin.

Renseignements :

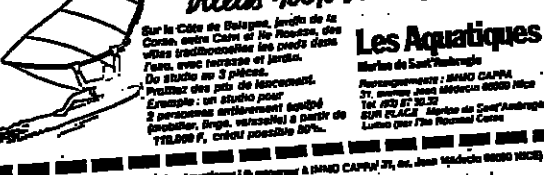


S.E.T.F.E.I. - 29, rue Pastorelli, 06000 NICE - Tél. : (93) 85.28.82.



Sur la Côte de Balagne, jardin de la Corse, entre Calvi et Ile Rousse, des villas traditionnelles les pieds dans l'eau, avec terrasse et jardin.
Du studio au 3 pièces.
Profitez des prix de lancement.
Exemple : un studio pour 2 personnes entièrement équipé (mobilier, linge, vaisselle) à partir de 119.000 F, crédit possible 80%.

Les Aquatiques
Marina de Sant'Ambrogio



r.s.o. & g. méditerranée

COTE ATLANTIQUE - BASSIN D'ARCACHON
Parc résidentiel
30 modèles de villas de 110 000 à 800 000 F terrain compris
Ets ALBIAC - 701, Hameau de Paco - 33740 ARÈS
Tél. (56) 82-01-04



COLLIOURE
LES RESIDENCES DU PORT D'AVALL
Emplacement privilégié à 130 m de la plage, avec accès direct
Piscines - Tennis - Club-house
Appartements luxueux 1, 2 et 3 pièces
Cuisine et salle de bains complètement équipées
Confort total électrique - Isolation phonique - Cellier et parking
Livraison octobre 79. Prix fermes et définitifs de 6000 à 7000 F le m2
Visites tous les jours, dimanches et fêtes inclus
LES RESIDENCES DU PORT D'AVALL, BP 38, 66190 COLLIOURE. (68) 82.28.84

LANGUEDOC
MAS languedocien en bordure village ayant gardé tout son caractère - construction pierre apparente - gros œuvre et toiture parfait état - Cuis., séjour, salon, 3 ch. + 2 p. aménageables, gd grenier aménageable, très grande remise, écurie, dépend., hangar - E. Electr., T. à Eg. - surf. au sol couverte : 473 m² - surf. habit. totale : 173 m² - Terrain attenant 1 Ha. (10.000 m²). Prix : 750.000 F
SAVRIA - 228, rue d'Avignon - 30000 NIMES - Tél. : (66) 84.38.21

MONTPELLIER
Au cœur de la ville 4 et 5 pièces de standing piscine, tennis, parking - proximité ts commerces et transports - quelques minutes de la mer - 3 900 F le m²
SOCRI, centre commercial Polygone, tél. (67) 58.51.51

MONTPELLIER
Au cœur de la ville 800 m² de locaux professionnels emplacement exceptionnel dans résidence de standing parking - proximité centre affaires sorties rapides toutes destinations - 2 500 F le m² H.T.
SOCRI, centre commercial Polygone, tél. (67) 58.51.51

VOTRE RESIDENCE EN GUADELOUPE
à 5 mn du golf, du casino, de la marina et des hôtels.
TENNIS
RESTAURANT
PISCINE
Pointe Des Châteaux
ST FRANCOIS
Du bungalow simple (57 m²) à la villa spacieuse (114 m²)
SOPROGIMO
2 rue Ferdinand Fabre - 75015 Paris
Tél. : 533 46 23 - 533 43 49

Hier un rêve... ...aujourd'hui une réalité !
VOTRE RESIDENCE EN FLORIDE
Constructions traditionnelles de 102 m² habitables + garage, sur terrain de 800 m² (2 chambres, 2 bains, salon, séjour, cuisine américaine, air conditionné...)
EXCEPTIONNEL 150.000 Frs crédit possible
Sté S.S.I., 8, bd G.-Favon, 1211 GENÈVE 11 (Suisse)
Ecrivez-nous pour réservation lors du prochain voyage
Prix très réduit

ETRANGER

WEEK-END au SOLEIL à ROSAS, COSTA BRAVA
- STUDIO avec garage .... 1.100.000 ptas
- VILLAS, à partir de .... 1.210.000 ptas + Terrains 700.000 ptas
- Possibilité de crédit jusqu'à 80%

Type GALICIA : 1.895 000 ptas + Terrain
FRAIS VOYAGE et SEJOUR POUR 2 personnes déduits en cas d'achat
Pour tous renseignements, retourner ce bon à :
FUNDAMENTA, Place San Pedro, 4, Rosas, Gérona, Espagne,
Tél. (19) 34-72/25-68-54
NOM ......
Adresse ......
Réservez dès maintenant : location saison 79

SUISSE
Pour vos vacances d'été et d'hiver, au cœur des Alpes vaudoises, à 1 h 30 de Genève, votre studio de 37 m² pour F.F. [illegible].000 — aux Mosses-sur-Aigle, à 1.500 m d'altitude
COMPAGNIE FONCIERE S.A. - Domaine des Pins "G"
CH - 1196 Gland - Tél. 022/64.18.43

— COSTA BRAVA —
AMPURIABRAVIA - A 35 km du Perthus dans la Baie de ROSAS...
Appartements T2 à partir de 120.000 F.
Maisons de Pêcheur (terrain et amarrage pour bateau compris) à partir de 3.200 F le m2.
Villa "Les pieds dans l'eau", 93,25 m2 au sol + 600 m2 terrain + 15 m de quai pour bateau, à partir de 3.900 F le m2 *clefs en main.*
Possibilité de crédit 80 % - Location et gestion assurées
PROMOVENT'S INTERNATIONAL
2, place Henri-Barbusse, 91350 GRIGNY 2 - *Tél. (16-1) 943-26-72*
47, cours Gambetta, 69003 LYON - *Tél. (16-78) 60-05-44*

PRINCIPAUTE D'ANDORRE
Appartements - Studios de luxe - Terrains
Vente directe du constructeur
Renseignements : M. PRIETO - 67, av. Meritxell, ANDORRE-LA-VIEILLE
Tél. 16-078/21-860 - 22-116
NOM : ...... Adresse : ......
Ville : ...... Département : ......

Cette rubrique paraît dans Le Monde, Le Monde Diplomatique, la Sélection Hebdomadaire du Monde. Prochaine parution le 6 juillet 1979 - Renseignements MULTIMEDIA, 277 82-00



هكذا من الأصل

Le Monde

société

JUSTICE

Alors que sept inculpés comparaissent en appel

Le parti socialiste va déposer une proposition de loi d'amnistie en faveur des condamnés du 23 mars

La dixième chambre de la cour d'appel de Paris devait examiner, ce vendredi 1er juin après-midi, le cas de Philippe Duval, Jean-Luc Fouqueray et Luis-Miguel Moser, et de quatre manifestants arrêtés après les incidents du 23 mars. Les conditions dans lesquelles ont été condamnés les jeunes gens inculpés ont incité le groupe socialiste de l'Assemblée nationale à préparer une proposition de loi d'amnistie en leur faveur.

Cette proposition, en cours de rédaction, devrait être déposée mardi 5 ou mercredi 6 juin. Elle rejoint une préoccupation exprimée ce vendredi par M. Paul Granet, député (apparenté U.D.F.) de l'Aube, à Europe 1, qui souhaite qu'une remise de peine, «voire une amnistie», soit décidée en faveur d'un des condamnés, Gilles Desraisses — dont il a pris la défense dans le Monde *du 25 mai, — ainsi qu'en faveur d'autres inculpés condamnés dans les mêmes conditions.*

Philippe Duval, Jean-Luc Fouqueray et Luis-Miguel Moser font partie, avec deux mineurs, Philippe G... et Malek S..., du groupe que le brigadier de police Daniel Kayser accuse dans un rapport raturé *(le Monde* du 4 avril) d'avoir brisé les vitrines du Café de la paix et du magasin Lancel, place de l'Opéra.

Jeudi 31 mai, M. Camille Gérard, premier juge d'instruction, a confronté les deux mineurs avec trois des quatre gardiens de la paix, auteurs, avec le brigadier Kayser, du rapport de police. Les deux jeunes gens ont à nouveau reconnu avoir, l'un, lancé des projectiles sur les forces de l'ordre, l'autre démonté une chaîne de protection d'un trottoir sans en avoir fait usage. Ils nient cependant avoir participé à l'« attaque » du Café de la paix et du magasin Lancel. Philippe G... affirme qu'il sortait de son lycée à Meaux (Seine-et-Marne) à l'heure où a eu lieu cette attaque.

Cette précision ajoute au doute qui plane sur le rapport Kayser. Les policiers affirment avoir d'abord repéré les cinq jeunes gens parmi les « casseurs » des deux vitrines pris, séparément, dans le quartier, les accusant de faits que les trois majeurs nient. Le brigadier Kayser a été entendu, le 19 avril, par M. Gérard. Selon *le Matin de Paris* du 31 mai, il aurait déclaré : *« C'était la première fois que je travaillais comme ça. Il m'a été demandé de présenter très rapidement un rapport d'une demi-page... J'ai donc été contraint de condenser tout ce qui m'a été apporté. Ce qui a donné lieu à une certaine confusion. »*

Jeudi 31 mai a eu lieu, entre 18 heures et 20 heures, à Paris, de la place de la Bastille à la place de la République, une manifestation qui a réuni deux mille cinq cents personnes environ. Encadrés par de très importantes forces de police, les manifestants ont réclamé le respect des libertés, l'abrogation de la loi « anticasseurs » et la libération des inculpés et des condamnés du 23 mars. Cette manifestation était organisée par l'union régionale parisienne de la C.F.D.T. et le comité national pour la libération des inculpés du 23 mars et du 1er juin que soutiennent plusieurs organisations de gauche et d'extrême gauche. Il n'y a pas eu d'incidents.

Le comité organise une manifestation ce vendredi 1er juin devant le palais de justice à l'heure où se réunit la cour d'appel. Le Mouvement de la jeunesse socialiste s'est associé à cette manifestation.

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Charles Marteau, l'inspecteur de police qui est mort, jeudi 24 mai, en tombant dans la Vésubie alors qu'il poursuivait un malfaiteur (*le Monde* du 25 mai), est cité à l'ordre de la nation (*Journal officiel* du 31 mai).

TROIS AFFAIRES DE RESPONSABILITÉ MÉDICALE

Le pouvoir de l'accoucheur et celui de la sage-femme

De notre envoyée spéciale

Rouen. — Le docteur Yves Lamarque, cinquante-six ans, gynécologue-obstétricien à la maternité d'Elbeuf (Seine-Maritime), et Mme Line Teyssier, trente ans, sage-femme, ont comparu mercredi 30 mai devant le tribunal correctionnel de Rouen, que présidait M. Jean Dabosville. Ils étaient poursuivis pour blessures par imprudence survenues lors d'un accouchement en 1974. Le docteur Lamarque était, en outre, accusé de non-assistance à personne en danger.

Sébastien Davrange est né le 28 octobre 1974 au terme d'un accouchement difficile. Dans la maternité, sous-équipée, une jeune sage-femme, Mme Teyssier, avait lutté pour cette naissance pendant des heures, en l'absence du médecin responsable, le docteur Lamarque. Elle avait finalement dû faire appel au docteur Pilla, qui assurait les urgences et avait utilisé les forceps. Depuis, Sébastien est grabataire. Il restera définitivement handicapé, ne parlera et ne marchera jamais.

En dépit de la présence des parents de Sébastien à l'audience, le docteur Lamarque est tout à fait détendu. Puisqu'il n'était pas là au moment de l'accouchement, il ne saurait être coupable de quoi que ce soit. Il souhaite donc que la justice s'intéresse plutôt au cas de la sage-femme, qui, elle, était là. L'absence du médecin est pourtant l'un des principaux griefs retenus contre lui. Car, ce jour-là, le docteur Lamarque était de garde. Les indemnités qu'il a perçues en témoignent.

Insouciance, abandon de poste, négligence grave : c'est tout cela que M. Cordier, substitut, reproche à l'accoucheur. *« Il a laissé une sage-femme seule,* dit le magistrat, *sans possibilité de le joindre au téléphone entre 18 et 24 heures » ;* il a négligé de surveiller Mme Davrange quelques heures avant son accouchement préférant en pratiquer un autre à quelques mètres de là en clinique ouverte, où il percevait des honoraires. Enfin, il a quitté l'hôpital sans même la revoir. A cela, le docteur Lamarque répond que la sage-femme aurait dû lui parler de l'état de la patiente avant son départ. Après l'accouchement, vers 1 heure du matin, quand enfin elle a pu le joindre au téléphone, *« elle pleurait, c'est vrai,* dit le docteur Lamarque, *mais elle ne m'a pas dit expressément de venir ».*

Certes, Mme Teyssier a appelé le médecin remplaçant tardivement. Elle a fait des manipulations qui, en théorie, ne doivent pas être pratiquées par les sages-femmes. Sa culpabilité, selon le substitut, est avérée, mais elle bénéficie de circonstances atténuantes, et il n'a pas pris de réquisition envers elle. Le docteur Lamarque, en revanche, a commis *« une grave faute personnelle »* et M. Cordier a demandé un an d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende.

Selon Me Gisèle Halimi, défenseur de Mme Teyssier, cette affaire illustre, *« le problème plus général de la responsabilité de celui qui possède le pouvoir envers ceux qu'il a sous ses ordres ».* Dans une lettre adressée au tribunal, M. Alexandre Minkowski, professeur de médecine néo-natale, à Paris, a déploré *« ce transfert de responsabilité sur une sage-femme que l'on sait être inexpérimentée et qui illustre bien la manière dont le corps médical se décharge facilement de sa propre culpabilité ».*

Le docteur Lamarque, toujours gynécologue, n'a cessé de se dire innocent. *« J'ai fait tout ce que j'ai pu »,* a seulement dit Mme Teyssier, qui a abandonné son métier. *« C'est une femme que vous avez irrémédiablement brisée, docteur »,* a conclu Me Halimi.

Jugement le 25 juin.

JOSYANE SAVIGNEAU.

APRÈS LA MORT D'UNE FILLETTE

Un médecin de l'Isère condamné

De notre correspondant

Grenoble. — Poursuivi après la mort d'une fillette, un médecin de Villard-de-Lans (Isère), le docteur Jacques Berbey, a été condamné jeudi 31 mai par le tribunal correctionnel de Grenoble à 1500 F d'amende, un mois de prison avec sursis et 1 F de dommages et intérêts pour non-assistance à personne en danger.

Le 18 février 1976, les parents d'une fillette de neuf ans, Sandra Seyag, en vacances dans la station de ski, avaient appelé, à deux reprises, le docteur Berbey, mais il n'avait pas jugé utile de répondre personnellement. Il estimait que, en fonction du traitement prescrit la veille et des consultations effectuées les 16 et 17 février — Sandra était soignée pour une angine rouge et une rhinopharyngite, — l'état de santé de l'enfant ne pouvait pas s'être aggravé. La petite fille mourait le 19 février, terrassée par un virus, sans que le médecin l'ait revue.

Le tribunal a estimé que le docteur Berbey *« n'avait aucun motif pour ne pas se rendre auprès du téléphone pour interroger M. Seyag ».* Il a, toutefois, considéré qu'il n'était pas établi que le refus de se rendre auprès de la malade *« ait aggravé son état et soit la cause du décès de l'enfant ».*

A l'audience, le 17 mai, les experts avaient reconnu le caractère exceptionnellement grave de la maladie de l'enfant qui aurait dû être transportée à l'hôpital de Grenoble, à 30 kilomètres de Villard-de-Lans dès le matin du 18 février. Mais un tel transport aurait été rendu très délicat par les conditions de circulation à cette saison.

Le tribunal a, enfin, estimé que l'attitude du médecin pouvait s'expliquer par son état de santé : il avait dû interrompre partiellement ses activités et ne les avait reprises que quelques jours avant les vacances de février.

Au cours du procès, la partie civile avait ouvert le débat de l'organisation médicale des stations de ski. En 1976, Villard-de-Lans comptait trois mille neuf cent cinquante habitants permanents, mais seize mille en pleine saison. Or le nombre de médecins — quatre — ne varie pas.

CLAUDE FRANCILLON.

UNE CÉSARIENNE TARDIVE

Un médecin obstétricien, le docteur Pats, et une sage-femme, Mme Thieux, ont comparu, mardi 29 mai, devant le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine). Ils étaient inculpés de coups et blessures involontaires ayant entraîné une incapacité d'au moins trois mois sur un nouveau-né, au cours d'un accouchement à la clinique des Fleurs, d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Selon le procureur, M. Cohen, ce sont *« les conditions de l'accouchement qui ont provoqué une anoxie du fœtus ».* L'enfant, aujourd'hui âgé de quatre ans, est grabataire et pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale. L'avocat de la partie civile, Me Josyane Moutet, a mis en cause la négligence du médecin remplaçant et le défaut de surveillance de la patiente. L'évolution de la grossesse laissait prévoir une césarienne, mais la décision de pratiquer l'opération interviendra plus d'une heure après qu'une anomalie cardiaque du fœtus eut été observée.

JUSTICE

APRÈS LES ATTENTATS DANS LA RÉGION PARISIENNE

Deux personnes sont arrêtées pour détention d'explosifs

Deux hommes, M. Jean Guegen, dix-neuf ans, étudiant, d'origine bretonne, et M. Antoine Mariani, trente-neuf ans, d'origine corse, ont été arrêtés à bord d'une voiture qui circulait à Boulogne-Billancourt, jeudi matin 31 mai, au moment même où se produisaient les vingt-trois attentats commis à Paris et en banlieue au cours de cette nuit (*le Monde* du 1er juin). Quatre pains d'explosifs ont été découverts dans leur véhicule. Ces deux automobilistes étaient toujours interrogés, vendredi matin, dans les locaux de la brigade crimminelle d'où ils devaient être déférés au parquet au terme de leur garde à vue. La police voudrait déterminer si ces deux hommes faisaient partie des commandos responsables des plasticages.

Le vingt-troisième attentat commis au cours de la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 mai, au fort de Nogent, à Fontenay-sous-Bois (nos dernières éditions), a égaement été revendiqué par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Dans un communiqué cette orgagnisation déclare : « *Par les actions armées du 31 mai, le F.L.N.C. affirme sa volonté de continuer de combattre sur le territoire français contre tous les oppresseurs de la nation corse ; les trust bancaires et touristiques, bradeurs de notre économie, voleurs de notre terre, exploiteurs de nos frères et de nos sœurs corses ; les forces militaro-policières d'occupation qui arrêtent, perquisitionnent, fouillent, emprisonnent et attentent à la vie et aux biens des militants et des patriotes...* »

Evoquant tous ces attentats, M. Jean-Edern Hallier a déclaré, au cours d'une conférence de presse, jeudi 31 mai : « *Je commence à comprendre comment certaines minorités n'ayant pas la parole sont conduites à des actions de désespoir. Qui a armé le F.L.N.C. ? Qui a armé le F.L.B. ? C'est le pouvoir. On les traite de nazis, mais les nazis sont ceux-là mêmes qui les dénoncent.* » D'autre part, deux élus socialistes des Côtes-du-Nord, MM. Charles Josselin, président du conseil général et Pierre Jagoret, député, condamnent, dans un communiqué publié à propos de l'attentat contre la maison du commissaire Le Taillanter, « *cette nouvelle escalade de la violence qui n'aura pour résultat que de renforcer les arguments de ceux qui préfèrent la répression à l'examen des véritables problèmes économiques et culturels de la Bretagne* ».

● *Des cocktails Molotov et des pavés* ont été lancés, jeudi 31 mai vers 23 h. 15, contre l'entrée de l'hôtel P.L.M., boulevard Saint-Jacques à Paris (14e). Les dégâts sont peu importants. Un début d'incendie a été rapidement maîtrisé. Les agresseurs qui étaient au nombre d'une dizaine ont tous pris la fuite. Cette action n'avait pas encore été revendiquée ce vendredi matin.

● *Les cinq détenus qui s'étaient évadés de la prison Saint-Michel* à Toulouse, dans la nuit du 2 au 3 août 1978, après avoir creusé un tunnel de 30 mètres de long (*le Monde* du 4 août 1978), ont été condamnés, mercredi 30 mai, à dix-huit mois de prison par le tribunal de grande instance de Toulouse. André Lopez, le seul des cinq évadés encore en fuite, a été condamné par défaut.

● *MM. Jean-Pierre Ramsay, éditeur et M. Patrice Chairoff, auteur du livre « Dossier néo-nazisme »*, ont été condamnés, jeudi 31 mai, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, respectivement à 3 000 et 3 000 F et conjointement à 3 000 F de dommages-intérêts pour diffamation envers MM. Eugène Ostrovsky, G.(Okolovitch, V. Poremsky et L. Rahr. Ces derniers se plaignaient d'avoir été présentés dans cet ouvrage comme ayant une activité néo-nazie. Le tribunal déclare qu'il ne peut admettre la bonne foi des prévenus en se référant simplement à d'autres ouvrages contenant les mêmes allégations.

● *Arrestations de trafiquants de drogue.* — Trois Libanais, Ali Kaoubar, trente-quatre ans, Tony Barrak, trente-deux ans, et Hussein Macloum, trente et un ans, et un Français, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été interpellés, mardi 29 mai, dans un appartement du 33, rue Mathurin-Régnier à Paris (15e), par les enquêteurs de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. Ils avaient en leur possession 63 kilos de haschisch.

A Orly, les douaniers ont saisi, jeudi 31 mai, 24 kilos de résine de cannabis, que transportaient trois voyageurs turcs venant d'Istanbul.

● *Le vol d'éléments radioactifs à Lyon.* — M. Henri Germain, président de l'université Claude-Bernard Lyon-I, a décidé de porter plainte pour le vol, le 20 mai, de quatorze sources radioactives dans les locaux de l'U.E.R. de physique de cette université (*le Monde* du 26 mai).

MÉDECINE

Après la mort de huit malades à l'hôpital de la Pitié

La cause des accidents infectieux n'a pas encore été établie avec certitude

Les investigations continuent au Centre national de transfusion sanguine, où le germe responsable des septicémies massives, gravissimes, survenues entre le 2 et le 4 mai, et qui ont provoqué la mort de huit personnes, n'a pu être retrouvé dans les flacons de produits sanguins qui semblent néanmoins devoir être incriminés (« le Monde » du 1er juin).

Certains des malades opérés entre le 2 et le 4 mai dernier dans le même bloc opératoire de la Pitié ont présenté le même type d'accident, avec choc fébrile rapide et brutal. La recherche de bactéries dans leur sang a permis d'isoler, chez tous ces patients, le même germe négatif (serratia), germe banal, présent dans l'environnement, et qui ne peut déterminer des septicémies aussi graves que s'il a été injecté massivement de manière accidentelle. Des huits morts déplorés à la Pitié, six étaient hospitalisés dans le service de chirurgie cardio-vasculaire du professeur Cabrol, et les autres dans les services de chirurgie générale voisins. Tous avaient été opérés dans le même bloc chirurgical, et tous avaient reçu en perfusion la même solution d'albumine provenant du Centre national de transfusion sanguine.

Le fait que les analyses immédiatement mises en œuvre par ce centre n'aient apporté aucune indication concluante, le fait aussi que d'autres malades aient reçu de ce même produit sans aucum accident, justifient qu'il ne soit pas possible actuellement de l'incriminer formellement.

Dès l'apparition de ces accidents, le comité local de lutte contre l'infection avait, pour sa part, fait plus de trois cents prélèvements (tous négatifs) dans les locaux concernés et sur tous les membres du personnel de ces services. La grande vulnérabilité des patients qui subissent, dans ces services, des interventions entre toutes difficiles a certainement favorisé la brutalité et la gravité de ces accidents.

L'Assistance publique de Paris précise, dans un communiqué, que, bien que le produit sanguin provenant du centre de transfusion ne puisse être incriminé formellement pour l'instant, sa fabrication a été suspendue provisoirement et toutes les unités du même lot ont été retirées.

Le professeur J.-P. Soulier, directeur du Centre de transfusion, a rappelé, pour sa part, que les accidents infectieux dus à des produits sanguins étaient très rares : on en dénombre une vingtaine seulement en vingt ans.

Le ministre de la santé et de la famille, Mme Simone Veil, a souligné à quel point les accidents et les huit décès de l'hôpital de la Pitié suscitaient la préoccupation du ministère. « *Il reste*, a-t-elle déclaré à Lyon mercredi 31 mai, au cours d'une conférence de presse, *un point d'interrogation sur la cause exacte de ces accidents, une infection hospitalière semblant devoir être mise hors de cause.* »

Le fait que les activités opératoires aient repris depuis plus de deux semaines à la Pitié sans incident semble indiquer qu'il s'est bien agi, entre le 2 et le 4 mai, d'accidents dus à un facteur externe.

Il est sans doute permis de déplorer que, dans de telles situations, les grands hôpitaux, ou les grandes administrations hospitalières, ne pratiquent pas une politique d'information claire, rapide, objective, qui permettrait de dédramatiser des accidents auxquels le mystère dont on les entoure indûment confère un caractère de révélation scandaleuse.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

RELIGION

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II

Effervescence en Pologne

(Suite de la première page.)

Le problème nécessitera une rencontre au sommet entre le premier secrétaire du parti et le cardinal primat (*le Monde* du 31 mai) pour que la situation soit débloquée par l'octroi, notamment, de mille autobus.

Les autres font remarquer qu'il n'y a aucune logique derrière ce harcèlement de dernière minute et pensent que la confusion vient des ordres contradictoires donnés à différents niveaux.

Ils racontent qu'à Lublin il a fallu d'intervention personnelle du premier secrétaire de Voïvodie pour que les étudiants de l'université catholique aient l'assurance qu'un train spécial les conduira à Czestochowa, alors que les autorités ferroviaires leur avaient refusé quelques wagons.

Toujours est-il qu'à Varsovie, où la tension monte, les exemples circulent de bouche à oreille des dernières brimades dont « ils » sont responsables. Interdiction de vendre de l'alcool et même du tabac pendant le séjour du pape, restriction de la circulation, fermeture des grands axes routiers qui mènent à la ville avec déploiement des forces de l'armée à 30 kilomètres de la capitale...

C'est pour la sécurité de la population, assure-t-on, mais le spectacle des échafaudages métalliques érigés tout au long du parcours qu'empruntera le cortège pontifical et qui quadrillent la place de la Victoire fait plutôt penser à des fortifications militaires qu'à des barrières pour contenir la foule en liesse.

Ce qui est certain, c'est qu'on cherche, par des moyens souvent dérisoires, à limiter la portée de l'événement, ou du moins ses aspects les plus voyants. C'est ainsi que les membres du parti ont été invités par leurs cellules à ne pas prendre de vacances pendant le séjour du pape, mais à se tenir « *à la disposition du parti* » du 2 au 10 juin. Il a été décidé aussi, à la dernière minute, que les hebdomadaires officiels ne parleraient pas du voyage. La revue *Literatura* avait prévu de publier avec un commentaire quelques poèmes que Karol Wojtyla avait fait paraître jadis sous le pseudonyme de Andrzej Jawien dans un journal catholique. Les deux pages prévues ont été annulées. Quant à la presse catholique (*Tygodnik Powszechny* de Cracovie), elle n'a pas été autorisée jusqu'à maintenant à augmenter son tirage, et si elle désire publier une brochure commémorative sur le voyage, elle devra trouver le papier à l'étranger.

Mais, finalement, les autorités semblent redouter surtout les manifestations trop massives ou trop voyantes de la foi : décoration des façades des églises ou d'autres bâtiments de banderoles ou de slogans à l'adresse du pape.

Les jeunes de la paroisse universitaire — lieu traditionnellement surveillé de près par le pouvoir — ne se laisseront pas intimider pour manifester leur foi et leur affection à celui qui, lorsqu'il était archevêque de Cracovie, était particulièrement proche d'eux. Ils avaient demandé cent mille places pour la messe que Jean-Paul II célèbrera à leur intention sur une estrade dressée devant l'église Sainte-Anne. Ayant reçu quarante mille invitations officielles seulement, ils les ont purement et simplement refusées, avec la bénédiction du cardinale Wyszynski, et ont procédé à l'impression de leurs propres invitations en nombre illimité. Cette messe ne sera pas transmise par la télévision polonaise — qui la filmera toutefois à usage interne.

En dépit des multiples difficultés matérielles qui restent encore à résoudre d'ici à samedi, la joie est grande dans les milieux catholiques de la capitale à la veille de l'arrivée de Jean-Paul II. Cette fièvre générale n'empêche pas certains esprits de garder la tête froide. Que se passera-t-il après le 10 juin ?

L'impression donnée par le pouvoir pendant la préparation officielle qu'il cherchait à reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre, rend certains intellectuels catholiques sceptiques sur la nature et le sens de la coopération entre l'Eglise et l'Etat. Les propos optimistes auxquels a donné lieu la rencontre de M. Gierek et de Mgr Wyszynski, le 29 mai, sont désormais plus nuancés. Ces doutes sont renforcés par la constatation que la ligne conciliatrice, incarnée par le premier secrétaire, ne paraît pas toujours bien suivie aux échelons inférieurs de l'appareil. Le pape, par exemple, n'ira pas en Silésie, malgré son désir, parce que, dit-on, les responsables locaux du parti s'y sont opposés.

Cette incohérence dans l'attitude des dirigeants est-elle la conséquence d'une mauvaise humeur passagère d'*Apparatchicks*, désireux de montrer en la circonstance qu'ils détiennent véritablement le pouvoir, ou bien le résultat d'une stratégie à double face ? Certains propos du ministre des cultes, M. Kakol, rapportés dans le *Bulletin d'information du Mouvement oppositionnel d'autodéfense sociale* (K.S.S.-KOR), permettent, en effet, de se demander si le pouvoir au sommet ne tient pas un double langage.

Au début du mois d'avril, devant le cercle fermé des journalistes de l'Agence polonaise de presse, le responsable des affaires religieuses du gouvernement déclarait : « *Il n'y aura pas de dialogue doctrinal entre l'Etat et l'Église, car on ne peut pas parler d'une convergence entre deux conceptions du monde aussi différentes. Et de ce fait, chaque Polonais doit tenir compte.* » Affirmant, contrairement à ce que Mgr Wyszynski aurait dit lors de sa rencontre avec des représentants du KOR, le 1er avril, que les droits de l'homme en Pologne n'étaient pas « *systématiquement niés, mais au contraire choyés* », il menaçait : « *Mais nous pouvons revenir aux méthodes d'autrefois.* »

Que dans de larges secteurs de la formation dirigeante, dans l'armée, parmi les responsables du travail idéologique, la visite du pape provoque une assez profonde irritation, cela ne fait guère de doute. Déjà acablés de tâches d'administration économique après un hiver rigoureux qui a sérieusement perturbé la vie du pays, les responsables locaux se voient maintenant obligés de faire face à des problèmes d'organisation d'un genre tout à fait nouveau, et pour une cause dont ils ne voient pas ce qu'elle peut apporter au parti.

Un réveil spirituel

Tel n'est pas du tout le point de vue d'un homme comme M. Mazowiecki, rédacteur en chef de la revue catholique *Wiez*. De la visite du pape, cette personnalité d'une grande intégrité intellectuelle attend au contraire « *un réveil spirituel immense de la société* ». La rencontre avec Jean-Paul II, ajoute-t-il « *va faire sortir les gens de leur apathie, de l'état de désespoir et leur faire retrouver leur sentiment de dignité. La pression pour les droits de l'homme va s'accentuer.* »

Selon M. Mazowiecki, l'union nationale qui va se réaliser pendant le séjour du pape devrait favoriser un rapprochement entre les groupes oppositionnels et la société.

En cette aube du 1er juin, le soleil jette ses premiers rayons sur la place de la Victoire où sera célébrée samedi, pour la première fois, la messe par le chef de l'Eglise catholique. L'immense croix derrière l'autel se dresse vers le ciel. Sur l'esplanade, encore quasiment vide, quelques prêtres en soutane déambulent, l'air déjà affairé. Trente-cinq ans après l'instauration du socialisme, l'Eglise catholique s'apprête à manifester sa force.

MANUEL LUCBERT
et ALAIN WOODROW.

Le Saint-Siège : ni provocations ni ambiguïtés

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Les appréhensions que suscite le voyage de Jean-Paul II sont jugées « *un peu exagérées* » au Vatican. « *Le Saint-Père part dans les meilleures conditions possibles* », affirme-t-on dans les milieux officiels.

On insiste avec force sur la « *signification pastorale et religieuse* » de ce voyage. Si Jean-Paul II se rend dans son pays natal, c'est pour « *se retrouver parmi son peuple et donner à celui-ci la satisfaction de voir le premier pape polonais* ». Mais on souligne aussitôt le « *caractère universel* » du chef de l'Eglise, qui n'est désormais d'aucun pays.

Pour illustrer cet état d'esprit, les responsables du Vatican renvoient à une manifestation significative qui a eu lieu le 18 mai dernier au Mont-Cassin, où reposent un millier de soldats polonais qui combattaient aux côtés des Alliés pendant la seconde guerre mondiale. Le pape ne s'y est exprimé ni en homme politique ni en Polonais, « *mais en pasteur universel* ». Il s'est adressé aussi bien à la délégation du gouvernement polonais qu'aux anciens combattants en exil, prononçant un important discours sur la paix.

La visite au Mont-Cassin est considérée au Vatican comme l'« *introduction du voyage en Pologne* ». Dans son pays natal, Jean-Paul II se situera toujours à un certain niveau, évitant provocations et ambiguïtés, comme il l'a fait depuis le début du pontificat.

« *Le Saint-Père*, ajoute-t-on, *n'entend rien déstabiliser, mais améliorer les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Il ne veut faire la guerre à personne, mais aider à dissiper le fantasme de la guerre, à travers la liberté et le respect des droits de l'homme. Il veut rendre un service à la paix.* »

Les rapports entre l'Eglise et l'Etat polonais sont « *en voie de nette amélioration* », souligne-t-on à Rome. Il n'y a pas lieu de définir les rapports entre l'Etat polonais et le Saint-Siège, puisque le « trilatéralisme » est terminé depuis l'élection de Jean-Paul II : ce n'est plus une partie à trois, mais à deux. L'établissement de relations diplomatiques sera peut-être l'un des thèmes que le pape abordera avec les autorités polonaises, mais on remarque qu'elles « *existent de fait* » depuis près de deux ans.

Le Saint-Siège ne souhaite pas seulement que la situation de l'Eglise polonaise continue à s'améliorer : il espère que le pays lui-même pourra avoir un peu plus d'air. On veut croire à Rome que les Soviétiques ne feront pas l'erreur de « serrer la vis » quand le pape sera reparti. Leur modération dans certaines situations récentes — notamment le conflit sino-vietnamien — a été appréciée à Rome, où l'on s'inquiète beaucoup des menaces de guerre en Afrique ou en Asie. Et on pense que le Kremlin n'a pu qu'être rassuré de voir Mgr Casaroli, l'homme de l'ouverture à l'Est, devenir secrétaire d'Etat et céder le « ministère des affaires étrangères » à son bras droit, Mgr Silvestrini. « *Une telle équipe*, souligne un prélat, *n'est suspecte de faire la guerre à personne.* »

ROBERT SOLÉ.

ÉDUCATION

POUR LA RENTRÉE PROCHAINE

Le secrétariat d'État met au point un plan d'expérimentation pour l'enseignement des langues

En attendant une éventuelle application de la « réforme Pelletier » pour l'enseignement des langues vivantes — qui ne saurait de toute manière intervenir avant 1981, — le secrétariat d'Etat à l'éducation vient de définir le cadre des expériences qui vont être lancées dès la prochaine rentrée.

Prévues dans un nombre limité d'établissements, ces expériences seront menées dans les conditions suivantes :

● SIXIEME :
Un enseignement intensif de la première langue en sixième (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, portugais et arabe) sera mis en œuvre dans vingt-huit collèges (quatre collèges par langue), soit au moins un collège par académie.

Dans la plupart des cas, les élèves auront cinq séances hebdomadaires d'une heure, dont une obligatoire de soutien ou d'approfondissement pour tous. Dans quelques classes, l'enseignement sera de six heures hebdomadaires, dont une de soutien ou approfondissement, pour tous les élèves, au lieu de trois heures actuellement dans tous les collèges, plus une heure de soutien à une partie des élèves.

Toutes les sections de sixième d'une même langue seront de toute manière concernées dans les collèges retenus pour l'expérience.

Des classes bilingues de sixième seront d'autre part expérimentées dans huit collèges (quatre fronco-arabes et quatre franco-portugaises) dans les régions à forte population immigrée.

● QUATRIEME :
Des expériences d'enseignement intensif d'une deuxième langue seront tentées dans deux collèges (cinq heures hebdomadaires dans l'un et six heures dans l'autre, au lieu des deux heures actuelles, plus une de soutien).

● SECONDE :
L'expérience — qui consiste à commencer l'apprentissage d'une langue en seconde — sera mise en œuvre dans trois lycées par langue, c'est-à-dire au moins une vingtaine d'établissements (les sept langues au choix dès la sixième seront « prioritaires »).

Dans la plupart de ces lycées, l'enseignement aux élèves « *grands débutants* » comprendra cinq séances hebdomadaires. Ailleurs, il comprendra six heures.

● BACCALAUREAT :
Les coefficients de langue vivante au baccalauréat pourraient être révisés en hausse, afin que tout enseignement de langue reçoive une sanction à l'examen.

● ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :
Un groupe de travail du secrétariat d'Etat à l'éducation va étudier « *les moyens susceptibles de permettre une diversification des choix* » dans les lycées d'enseignement professionnels (LEP, ex-C.E.T.) et « *toute formule d'enseignement renforcé des langues* ». Ce groupe va aussi étudier « *la possibilité d'introduire dans l'ensemble des sections préparant au baccalauréat de technicien un enseignement facultatif de seconde langue* ».

● FORMATION CONTINUE :
Des stages intensifs expérimentaux d'acquisition et de perfectionnement linguistiques seront organisés dans quatre groupements d'établissements (GRETA) pour des jeunes ayant quitté le système scolaire. Les sept langues du premier choix au collège resteront prioritaires.

● ECOLE ELEMENTAIRE :
Il va être procédé à la synthèse des expériences d'enseignement précoce des langues étrangères à l'école élémentaire — notamment au cours moyen première et deuxième année (CM 1 et CM 2), « *en vue d'une relance éventuelle* ».

● L'EVALUATION DES EXPERIENCES :
Toutes ces expériences seront conduites sous l'égide de l'inspection générale, chargée à la fois de l'organisation pédagogique de l'expérimentation et de la mise en place du « *dispositif d'évaluation* » qui permettra de comparer les résultats obtenus dans les classes expérimentales et les classes de « *droit commun* » à l'issue de l'année scolaire 1979-1980.

[Ces expériences confirment l'intention du secrétariat d'Etat à l'éducation de renforcer l'enseignement d'une langue — et d'une seule — dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (collège). Une expérience de deuxième langue est bien tentée au niveau de la quatrième, mais dans deux collèges seulement.

En revanche, M. Jacques Pelletier semble avoir abandonné l'idée de réduire les options à deux ou trois langues à l'entrée en sixième et de relever le seuil d'ouverture des classes de langue de huit à quinze élèves, c'est-à-dire les deux mesures qui avaient suscité le plus d'opposition. — R. C.]

Le Monde des loisirs et du tourisme

LA CALIFORNIE A L'HEURE DES RESTRICTIONS

« Gasoline Story... »

« *THE GAS* » — l'essence — *a envahi les chaînes* de télévision, les stations de radio et les colonnes des journaux de Californie. Le manque de carburant fait l'actualité : « *Le pire est encore devant nous... Le gouverneur Brown a dit... Le président Carter promet... Voici le plan pair-impair pour la vente du carburant...* » : les Américains sont parvenus à se faire peur. Certains ont sorti leur cheval pour se rendre au bureau ; d'autres leur colt pour être servis plus vite à la pompe ; les plus « cool » le maillot de bain pour ne pas gaspiller le beau soleil qui transforme les capots en « bronzoirs », au long des files d'attente vouées à la *gasoline*.

Ces rumeurs venues de l'Ouest et confortées par la publicité débile de la chasse au gaspillage en France ont fait se lever un vent de panique parmi les touristes français en instance de départ pour les Etats-Unis. L'office du tourisme américain à Paris est submergé de plaintes, de demandes de renseignements et de promesses d'annulation émises par des personnes convaincues que le Nouveau Continent tout entier est un désert du Nevada où l'automobiliste risquerait de pousser longtemps son véhicule...

Un circuit de dix jours à travers la Californie, parcouru au plus fort de la crise, nous permet d'affirmer que le touriste ne souffre pas de la pénurie de carburant ! En effet, les véhicules dont la durée de location est inférieure à un mois, de même que les bus et les taxis, ne sont pas soumis à l'obligation d'acheter l'essence seulement les jours pairs ou impairs selon les derniers chiffres de leur plaque minéralogique. Délivré de la crainte des jours « sans », le conducteur en villégiature peut, selon le plan de l'Etat de Californie, se voir encore opposer deux réglementations : il ne peut acheter plus de 20 gallons (1) à la fois, et doit avoir son réservoir empli à moins de la moitié pour être autorisé à acheter à nouveau de l'essence. Remarquons que 20 gallons équivalent à 90 litres ; même pour les monstres américains, cette allocation représente une provision plus que respectable. Enfin, disons que, en 3 500 kilomètres et sept pleins d'essence, la jauge de notre réservoir a été vérifiée une seule fois par un pompiste scrupuleux, dans le parc du Yosémite.

Stockage à domicile

Qu'en est-il des temps d'attente devant les stations-service ? Nous avons dû patienter au maximum un quart d'heure à Las Vegas un dimanche. A Los Angeles, il est aisé de trouver des stations sans embouteillage. C'est à croire même que les Californiens croient les pompes approvisionnées seulement lorsque les files d'attente y sont impressionnantes. Compte tenu des faibles *contingents de gas* alloués, les pompistes ferment facilement leur établissement. Aussi est-il recommandé de rouler plutôt le jour, et de se méfier du dimanche et des zones situées à l'écart des autoroutes. Encore peut-on, dans ce dernier cas, tabler sur la gentillesse de l'Amérique rurale, qui ne rechigne pas à délivrer des gallons au *froggy* de passage.

Incontestablement, de Los Angeles à San-Francisco, on a cédé à une psychose de pénurie, compréhensible dans l'Etat le plus avide d'énergie de l'Union. Les réactions des consommateurs ont aggravé le phénomène. D'un côté, ils ne respectent jamais la limite de vitesse fixée à 55 miles à l'heure (environ 90 kilomètres), que la télévision les supplie de tenir par esprit d'économie. De l'autre ils stockent du carburant à domicile. C'est permis, même si le *chef* des pompiers de San-Francisco a rappelé, dans le quotidien *Examiner*, qu'un gallon d'essence représente un explosif potentiel équivalent à quatorze bâtons de dynamite.

Au-delà de ces péripéties américaines, le touriste doit se souvenir que le monde est entré dans une ère d'énergie rare. La Californie rétablira sans doute son équilibre énergétique, mais en tel ou tel point du globe le carburant peut un jour faire défaut. Les vols vers l'archipel de Lamu (Kenya) n'ont-ils pas été raréfiés cet hiver, au grand dam des hôteliers, parce que l'Iran en révolution n'expédiait plus les quantités d'or noir requises ? Autre conséquence certaine de la crise du *gas* californien : l'augmentation du prix du carburant. Des pompistes rusés ont donné temporairement des coups de pouce à leurs compteurs, au cours des jours chauds. Ils reviendront à une plus saine appréciation de la situation, mais le prix du litre de *unleaded*, carburant sans plomb, actuellement d'environ 0,85 F, se rapprochera sensiblement de 1 F, ce qui reste modeste pour l'automobiliste européen.

D'une certaine façon, l'augmentation du coût de l'essence *apparaîtra comme une bonne* nouvelle au touriste. Celui-ci déteste l'incertitude et l'insécurité. Pour lui, pénurie résonne comme épidémie ou guerre civile. En revanche, la hausse des prix, il connaît. Depuis 1973, il a déconcerté tous les experts en préservant ses voyages et ses vacances d'hiver comme d'été, malgré la crise, malgré le chômage et malgré l'inflation : 5, 10, 15 ou même 20 centimes de plus pour un litre d'essence ? « *No problem !* » Il y a gros à parier qu'on trouvera de plus en plus de Français et d'Européens sur les *highways* des cinquante Etats unis d'Amérique.

ALAIN FAUJAS.

(1) 1 gallon représente 4,5 litres.

VOYAGEURS EN DÉTRESSE

S.O.S. consulats

CHAQUE année à pareille époque, à la veille des grandes vacances lointaines, les personnels des consulats de France à l'étranger — quelque deux-cent cinquante bureaux de par le monde — s'apprêtent, avec résignation, à se changer en bons saint-bernard. Portefeuilles à sec, passeports introuvables, porte-monnaie égarés, travellers-chèques dérobés, maladies, accidents, hospitalisations, démêlés avec la police locale pouvant aller jusqu'à l'incarcération, véhicules hors d'usage, fugueurs dont la famille croit avoir enfin trouvé la trace, la litanie est longue (et terriblement monotone) que s'entendent réciter — sur tous les tons, de la colère à la supplication et de la menace à l'exigence — ces « ambassadeurs » de notre bonne administration.



(Dessin de PLANTU.)

S'il est vrai qu'ils sont les seuls à qui peut avoir recours le Français en difficulté hors des frontières de l'Hexagone, il n'est pas moins vrai que les voyageurs pourraient, en prenant en temps voulu quelques précautions élémentaires, leur éviter (et s'éviter) bien des tracas.

Au nombre des bonnes résolutions que le touriste devrait quasi systématiquement prendre au moment d'un départ, figure, bien évidemment, l'assurance contractée auprès d'un des grands organismes d'assistance internationale. Moyennant une *somme très modeste, de telles* assurances garantissent en effet secours et services pratiquement dans tous les pays du monde, y compris notamment le rapatriement, en particulier dans les cas d'accidents graves ou de maladies nécessitant une hospitalisation immédiate.

Mais il existe d'autres précautions, moins évidentes peut-être, qui peuvent cependant éviter de graves ennuis.

J.-M. D.-S.

(Lire la suite page 17.)

UN WEEK-END AU KOWEIT

HORS LE PALACE, POINT DE PLAISIR

DANS ma chambre en plein ciel, la climatisation chuinte à peine. A mes pieds, un flot motorisé ininterrompu conduit à coups d'avertisseurs l'opulente armada des Buick et des Pontiac (une pour trois citoyens) au centre des affaires. Il fait grand jour : 6 heures du matin, heure d'ouverture des bureaux. Je compare mentalement, à la même perspective d'un dixième étage de palace, le prolétariat frileux de Bucarest ou de Sofia à l'arrêt de l'autobus. Par contraste, la fabuleuse richesse environnante, la sérénité du printemps arabe, me transplantent dans un Eden miraculeux. Aussi *loin que portent* les regards, une lumière de perle baigne un panorama de cubes aplatis et de buildings géants, se vaporisant en des teintes blondes à la limite du désert, où les ballasts des autoroutes s'évanouissent et ne mènent nulle part. Si je détourne la tête du côté du port, j'aperçois le paquebot blanc en cale sèche dont les cabines de luxe servent aujourd'hui de chambres d'hôtel ; puis, mouillés au large, emplissant la vue, les longs cargos venus s'abreuver d'or noir qui, dans cette « Marseille de l'Orient », effacent jusqu'au souvenir des *clippers* du thé anglais de jadis.

Par une sorte de gageure sportive, je suis venu passer le week-end sur le golfe Persique. Cinq mille kilomètres d'un coup d'aile. Pour ceux qui aiment les grandes évasions éthérées, la performance n'est nullement éprouvante. Elle est même à recommander aux errants du vague à l'âme comme aux esprits romanesques épris d'aventure. L'enseignement ne vaut pas moins pour les « hommes pressés » d'Europe improvisant un séminaire sous d'autres cieux, ou venus faire la danse du ventre devant les cheiks cousus de sequins.

Fuseau horaire idéal — décalage d'une heure, — température exquise (25 à 32 degrés), soleil garanti, précipitations de pluie : 50 mm, obtention facile d'un visa (quarante-huit heures), inutilité de vaccins ou de comprimés microbicides, pas de mouches, pas de moustiques : qui dit mieux en cette saison ? Un seul *hic*, mais de taille : la plaisanterie n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Pêcheurs, dollars et barils

Par bonheur, pour un temps si court, les curiosités sont rares. A part Sief Palace, le palais de l'émir Jaber Al Ahmad Al Sabah, au minaret néo-mauresque, *les tours-bilboquets*, œuvre toute récente d'architectes yougoslaves, qui servent de fanal à la rade, enfin, les trois portes de l'ancienne enceinte du dix-huitième siècle qui flanquent la ville — l'histoire du Koweït sort à peine des sables, — il n'y a pratiquement aucun vestige archéologique. Deux seules visites de chantiers s'imposent, auxquelles on consacre *facilement* les deux matinées du week-end grâce au *respect, en toutes saisons, de la* fournaise estivale, qui donne toute sa valeur d'emploi à l' « avant-midi ».

Le premier chantier, c'est un petit port de pêcheurs où l'imagination vagabonde renifle des relents de trafic à la Monfreid, Doha-Village, à l'extrémité nord de la baie, que l'on atteint après avoir dépassé les centres universitaire et hospitalier. Là, des artisans à tarbouches aux traits parcheminés de vieux pirates arment encore au tour*nevis ces boutres en bois des îles,* aux étraves effilées, d'où plongeaient naguère les pêcheurs de perles et dont je vis décharger des épices, en fin de « croisière », un jour que je me trouvais à Mombasa, sur l'océan Indien...

Le deuxième chantier est situé à une trentaine de kilomètres au sud de Koweït-City. Le pays (17 820 km2) couvre approximativement la superficie du département de la Gironde. C'est le gisement d'Ahmadi, le plus important du Moyen-Orient, où, dans un décor insolite de verdure, à l'ombre de locaux ripolinés comme des cliniques, des ingénieurs en djellabahs ne parlent qu'en dizaines de millions, dollars ou barils. Vision non moins insolite à l'extérieur, à travers la plaine bistre : des brebis bucoliques, paissant sous d'énormes sphères d'argent et se prenant parfois les pattes dans l'irradiation des pipe-lines.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 17.)





FAITES VOS COMPTES

La Grèce, destination-reine

La Grèce, mère de l'Europe, devient membre de la Communauté européenne de l'énergie, de l'atome... et des montants compensatoires. Les Français n'ont pas attendu la signature des textes officiels pour prendre le chemin d'Athènes par dizaine de milliers. En ce printemps fade, la Grèce est devenue la destination-reine. A cause de l'histoire, à cause de la mer, et à cause des Grecs.

Pour s'y rendre

● Par avion

1 910 F Paris-Athènes aller et retour classe économique. Tarif excursion. Séjour maximum : un mois.

3 000 F Paris-Athènes aller et retour. Classe économique. Séjour : moins de six jours ou plus d'un mois.

3 860 F Paris-Athènes aller et retour. Première classe.

A partir du 29 juin et jusqu'au 10 octobre, le tarif « Spécial vacances » mettra le billet aller-retour entre Paris et Athènes au prix de 1 060 F. Les conditions à remplir pour bénéficier de ce tarif sont les suivantes : départ et retour le vendredi ou le dimanche. Séjour : minimum de six jours, maximum d'un mois. L'achat du billet doit être effectué à la réservation. Les dates de départ et de retour ne peuvent pas être modifiées.

★ Olympic Airways, 3, rue Auber, 75009 Paris. Renseignements et réservations : 535-61-61 et 535-66-00. Air France : 276-41-41.

● Par bateau

Ancone - Patras (aller - retour). Fauteuil (haute saison) : 436 F par personne. Cabine quatre personnes : 594 F par personne. Voiture (moins de 850 kg) : 418 F.

★ S.I.R.T. Tours, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-31-66.

Ancone-Patras (aller-retour). Cabine six personnes : 225,60 F. Cabine première classe: 387,20 F. Voiture (moins de 950 kg) : 428 F.

★ Operatour, 38, Bd des Italiens, 75009 Paris. Tél. : 246-72-06.

Venise - Le Pirée (aller-retour). Fauteuil : 504 F. Cabine de quatre personnes : 864 F par personne. Voiture (moins de 3,70 m): 620 F.

★ Y. Tour, 19, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. : 742-22-84.

Bari-Patras (aller-retour). Fauteuil : 384 F. Cabine quatre personnes : 494 F. Voiture (moins de 3,70 m) : 366 F.

Bari-Corfou (aller-retour). Fauteuil : 325 F. Cabine quatre personnes : 420 F. Voiture (moins de 3,70 m.) : 330 F.

★ Navifrance, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. : 266-65-40.

● En train

Paris - Athènes (aller - retour) deuxième classe : 982 F. ; première classe : 1 512 F.

Pour s'y déplacer

● En voiture

Par jour : à partir de 28 F. Par semaine : à partir de 170 F. Prix du kilomètre : à partir de 0,30 F. Kilométrage illimité : à partir de 50 F par semaine. Prix du litre de super : 2,38 F environ.

● En autocar

Visite d'Athènes (demi-journée) : 53 F. Argolide (un jour) : 113 F. Delphes et les Météores (trois jours) : 800 F, logement et repas compris. La Grèce du Nord (six jours) : 1 520 F en pension complète.

★ CITTAM, 7, rue Ermou, Athènes. Tél. : 322-873.

Pour s'y loger

Pour une personne, la chambre sans petit déjeuner coûte à Athènes, en moyenne, 130 F en catégorie luxe et 25 F en catégorie inférieure. En province, les prix s'établissent respectivement à 180 F et 25 F.

Pour deux personnes, la chambre sans petit déjeuner coûte à Athènes, en moyenne, 200 F en catégorie luxe et 33 F en catégorie inférieure. En province, les prix s'établissent à 230 F et 33 F.

Aux quatre points cardinaux

● Air Grèce

Avion + auto, kilométrage illimité sept jours. A partir de 1 270 F par personne.

Avion + auto, kilométrage illimité + hôtel sept jours. A partir de 1 670 F par personne.

Séjour sur la côte Apollon. Une semaine en demi-pension à partir de 1 890 F par personne comprenant le transport aérien Paris-Athènes (aller-retour), le transfert, l'hôtel.

Hôtel Club près de Preveza. Une semaine en pension complète : à partir de 1 520 F par personne comprenant le transport aérien Paris-Athènes (aller-retour), les transferts et la pension complète.

★ Le Voyage en Grèce, 5, rue de l'Echelle, 75001 Paris. Tél. : 260-30-20.

Les Grands Voyages, 38, boulevard des Italiens, 75009 Paris. Tél. : 742-23-70.

● Cruise-Air

Une semaine de pension complète au Kappa Club : de 1 950 F à 2 850 F par personne. Comprenant le transport aérien, les transferts, l'animation, la pension complète.

Croisières de quatre jours dans les îles : à partir de 2 690 F par personne comprenant le transport aérien, le logement en demi-pension à Athènes, la pension complète durant la croisière.

★ Cruise Air, 16, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-61-31 et 261-61-26.

● Fram

Athènes une semaine en demi-pension : à partir de 1 580 F par personne comprenant le transport aérien et le séjour en demi-pension.

Tour de Grèce en deux semaines (les Météores, Delphes, Olympie, Sparte, Mystra, Corinthe, Epidaure, Mycènes, Naupli et les îles) : à partir de 3 880 F comprenant le transport aérien, la pension complète, la croisière, les circuits, les visites.

Séjour dans l'île de Poros pendant une semaine : à partir de 1 500 F par personne comprenant le transport aérien, les transferts, la pension complète de sept jours.

★ Voyages Fram, 79, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 256-13-00.

● Jeunes sans frontières

Paris-Athènes par avion (aller-retour) de 690 F à 1 190 F par personne.

Lyon-Athènes en avion (aller-retour) de 750 F à 1 250 F par personne.

Séjour d'une semaine à Athènes : 410 F par personne comprenant l'hôtel et le petit déjeuner.

Locations de villas et d'appartements en Crète (avion non compris) : 680 F par personne comprenant, pour une chambre, l'eau, le gaz, l'électricité et les frais de ménage.

★ Jeunes sans frontières, 5, rue de la Banque, 75002 Paris. Tél. : 261-53-21.

● Navifrance

Les îles Cyclades en liberté (Naxos ou Paras ou Syros ou Ios) pendant deux semaines : 1 940 F par personne comprenant le transport aérien, les transferts, le bateau, chambre avec petit déjeuner.

Une semaine dans les îles Ioniennes (Céphalonie, Corfou, Zante) : à partir de 1 880 F par personne comprenant le transport aérien, les transferts, la demi-pension.

★ Navifrance, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. : 260-65-40.

● Pharos-France

Une semaine dans la péninsule de Kassandra : à partir de 1 770 F par personne comprenant le transport aérien, les transferts, la demi-pension.

Circuit d'une semaine dans le Péloponnèse et à Delphes : à partir de 3 195 F par personne comprenant le transport aérien, le car, le bateau, la pension complète.

★ Pharos-France, 2, rue de l'Echelle, 75001 Paris. Tél. : 260-30-18.

● SIRT Tours

Huit jours en hôtel-club : à partir de 1 470 F par personne comprenant le transport aérien, les transferts, la pension complète et l'animation.

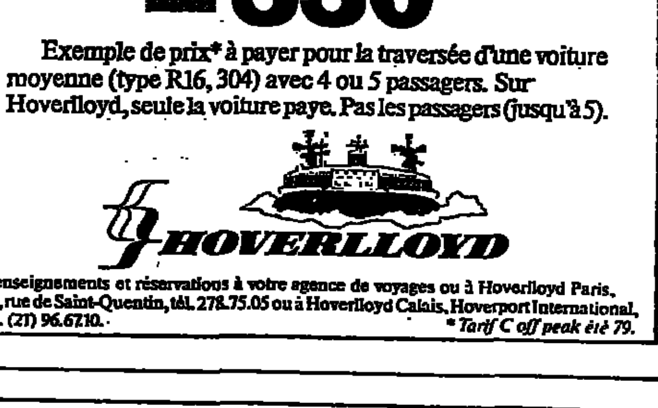
Odyssée de trois jours en caïque et séjour (huit jours au total) : à partir de 2 315 F par personne comprenant le transport aérien, les transferts, la croisière, la pension complète.

Quinze jours pour Athènes, le Péloponnèse et une croisière : à partir de 4 540 F par personne comprenant le transport aérien, les transferts, la croisière, la pension complète.

★ SIRT Opéra, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-31-66.

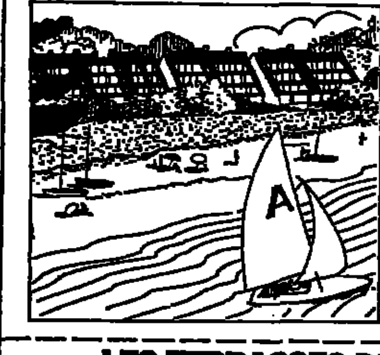
● *Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'Office de tourisme de Grèce, 3, av. de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-50-22 et 260-65-34.*











S.O.S. consulats

(Suite de la page 15.)

Parmi les cas trop fréquents que cite, à titre d'exemple, la direction des affaires consulaires, figurent ainsi les achats *d'objets d'art « sous le manteau »*, qui peuvent, lors du passage de la frontière, mener jusqu'en prison les acquéreurs, un grand nombre de pays interdisant catégoriquement l'exportation de telles pièces rares.

De même, il faudra veiller au respect des traditions et des lieux religieux : un touriste qui avait, en toute innocence, fait asseoir sa jeune femme sur les genoux d'une statue de Bouddha, dans la région de Chieng-Mai, pour la photographier, a fini en prison son voyage de noces, les Thaïlandais présents ayant jugé hautement sacrilège cette façon de procéder. Dans les pays musulmans, manifester trop de curiosité à l'endroit d'une mosquée, voire d'une cérémonie, peut avoir de fâcheuses conséquences, tout comme braquer sa caméra sur des militaires, des engins ou des installations de défense, ou encore vouloir fixer sur la pellicule les gares et aérogares souvent cataloguées comme « stratégiques » dans un grand nombre de pays du globe.

Enfin, il faut rappeler que de nombreux gouvernements pourchassent sans pitié les consommateurs de drogues — quelles qu'elles soient, « douces » ou « dures » — et, partant, tous ceux qui voudraient en vendre ou en acquérir.

Au chapitre de la tenue vestimentaire, il faudra aussi veiller toujours à ne pas se (dé) vêtir de manière provocante, car nombre de populations peuvent avoir vis-à-vis de ce qu'elles considèrent (souvent à juste titre) comme une parfaite indécence des réactions imprévisibles.

Parmi les pays qui donnent le plus de soucis aux consuls de France, il est évident que ceux où se trouvent étroitement mêlés des concepts religieux pouvant aller jusqu'au fanatisme, la présence et l'usage de stupéfiants, une prostitution parfois très développée, sans compter certaines formes de banditisme, tiennent la tête de la liste.

Cela ne signifie pas toutefois que dans des pays infiniment plus « policés » le touriste soit à l'abri de certains désagréments, notamment, en matière de vols et d'escroqueries en tous genres. Mais avec un tant soit peu de « jugeote » et un maximum de prudence, les choses doivent cependant se passer pour le mieux, que ce soit ici ou là... — J.-M. D.-S.

LA MARCHE A SUIVRE

Nous avons résumé ci-après les démarches à entreprendre auprès des autorités consulaires pour les cas les plus fréquents auxquels est exposé un touriste. Il est bien entendu que chaque cas particulier devra faire l'objet d'un examen approprié et d'une décision spéciale.

● PERTE OU VOL DE PASSEPORT : faire une déclaration de perte ou de vol, d'abord auprès des autorités de police locales puis auprès du consulat français du lieu présumé de la perte ou du vol avant de pouvoir obtenir un nouveau passeport. Au Français de passage, un laissez-passer provisoire peut être délivré en remplacement du passeport perdu. Un nouveau livret ne peut être obtenu qu'après accord de l'autorité qui a établi le précédent.

● ACCIDENTS GRAVES, MALADIES, DECES : le consulat de France, dès qu'il a connaissance de l'accident et dès qu'il a réuni les renseignements suffisants concernant votre identité, se met en rapport avec votre famille pour l'informer et envisager avec elle les mesures à prendre, soit hospitalisation, rapatriement, dont les frais restent à votre charge.

D'autre part, sur le plan officiel, le consulat se procurera éventuellement les rapports de police et les rapports médicaux. S'il en est besoin, le consulat vous guidera dans le choix d'un avocat qui pourra vous représenter à l'audience, et il suivra les débats en observateur.

Enfin, en cas de décès, il assure la liaison avec la famille pour l'éventuel rapatriement du corps du défunt, dont les frais sont assumés par la famille et sous l'entière responsabilité de celle-ci.

● EN CAS D'ARRESTATION (pour quelque motif que ce soit), sachez que vous avez le droit de demander à communiquer avec le consulat, qui s'enquerra auprès des autorités locales du motif de l'arrestation.

Le consul sollicitera les autorisations nécessaires pour vous visiter et, éventuellement, pour que les membres de votre famille puissent également vous rendre visite, et il s'assurera que les conditions de détention sont correctes et les lois locales respectées.

Si besoin est, le consulat vous indiquera un avocat parlant français, qui se chargera de votre défense à vos frais. Le consul se fera représenter à l'audience, dont, au besoin, il essaiera d'obtenir qu'elle se tienne rapidement.

Après le verdict et en cas de condamnation, il entreprendra éventuellement des démarches en vue d'une réduction de peine.

Hors le palace point de plaisir

(Suite de la page 15.)

Je laisse à d'autres les formidables investissements des banques, les taux de change avantageux du dinar, le montant du pouvoir d'achat du Koweïtien moyen — supérieur à celui du Suisse — par rapport au chiffre de la population (1 129 000 habitants au recensement de 1977)...

Les distractions urbaines à Koweït se concentrent dans les palaces. L'austérité coranique néglige en effet les plaisirs profanes des marinas tropéziennes, d'un théâtre officiel, d'une salle de concerts, à plus forte raison de boîtes de nuit où officieraient des call-girls, tolérant quelques cinémas où sont projetés en majorité des « navets » indiens.

A lui seul, fort heureusement, le grand hôtel dispense les séductions d'un palais des mille et une nuits. La piscine d'abord, avec ses deux étages de solarium, ses repas froids sous la tonnelle et des lits, dignes des Romains, pour personnes pâles. Puis le lèche-vitrines à domicile d'une quinzaine de boutiques royales, qui évite le shopping inquiétant des souks. Une banque, une mosquée, une chapelle, une joaillerie, un atelier de tailleur : toutes ces ressources intra-muros sont recherchées principalement par les Anglo-Saxons, Américains plus qu'Anglais, tandis que la couleur locale est assurée par l'incessant va-et-vient des djellabas blanches, que l'on voit hanter le hall, les salons, les ascenseurs, égrenant leurs chapelets d'ambre et pressant leurs belles mains princières, jamais limités dans leurs moindres désirs.

Le charme des soirées

Ce palais des mille et une nuits est, à l'envers du décor, une tour de Babel. Le *Sheraton*, par exemple, qui emploie six cent vingt-neuf employés pour quatre cent soixante-dix chambres et quatre restaurants, fait travailler en circuit fermé des ressortissants de quinze pays : Jordaniens, Irakiens, Palestiniens, Syriens, Yéménites, Indiens, Pakistanais, Philippins, Anglais, Français, Italiens, Allemands, Autrichiens, Suisses, Hollandais. De ce cosmopolitisme, les Koweïtiens, qui ont l'élégance de se dire les plus ouverts aux étrangers et « les moins nouveaux riches du tiers-monde », sont très fiers.

Le grand moment, c'est le soir, à l'heure où scintillent, sur les grandes artères, les vers luisants des phares au sodium et où déferlent sur les trottoirs des théories de femmes aux yeux oblongs, longtemps réduites à la seule éloquence du regard. C'est l'heure aussi où le « cadre », déposant son attaché-case comme une besace, une fois remonté dans sa chambre, est prié de se changer. O bienheureux qui a prévu une garde-robe de demi-saison dans ses bagages ! Car, ici, on s'habille pour le dîner (cravate stricte et *veston de même), mais gare aux* courants d'air des salles climatisées...

Echauffante, réchauffante, ébouriffante, la cuisine, à défaut de boissons alcoolisées, se fera fort de vous immuniser. Et un doigt de bordeaux, couleur de coca-cola, viendra honorer le souper raffiné qui vous sera servi chez *Riccardo*, le restaurant florentin dernier cri, dont Roland Kuersteiner, son Vatel zurichois, premier ministre en approvisionnements de la lointaine Europe, vous détaille les fleurons : caviar de Russie, pâtes de Bologne, saumons de Copenhague, truites du Vorarlberg, champignons de Paris, artichauts de Sardaigne, viande de Chicago, oranges de Taormina — et l'inévitable café turc. Après quoi, un défilé de mannequins de Rome, froufroutant sur le podium d'une salle de banquet, bercera votre exotisme nocturne.

Ultime constatation qui donne tout son prix à ce déplacement dans l'espace : le week-end arabe se situe au milieu de notre semaine ; au calendrier islamique, les jours ouvrables commencent le samedi pour se terminer le jeudi.

Au moment des rembarquements sans formalités à l'aéroport international de Koweït, j'ai tout de même eu la sensation que mes hôtes, comblés, enviaient sourdement mon coup d'aile, par-delà l'Euphrate, vers les rives de la Seine.

OLIVIER MERLIN.

CROISIÈRES

TROIS VIKINGS EN HAUT DE GAMME

TROIS grands bateaux blancs battant pavillon norvégien sillonnent les mers depuis 1972. Ce sont les paquebots de la Royal Viking Line. Née du regroupement de trois sociétés norvégiennes, la compagnie, qui arme trois bâtiments, le *Royal Viking Star*, *Royal Viking Sea* et *Royal Viking Sky*, s'enorgueillit d'un succès rapide puisque le taux de remplissage dépasse 85 % toute l'année.

Il est vrai que rien n'a été négligé pour ces croisières « haut de gamme » : l'espace offert aux passagers tout d'abord, puisque les bateaux qui jaugent 22 000 tonnes auraient pu accueillir sept cents personnes et qu'ils n'en reçoivent que cinq cents. C'est ainsi que les cabines, spacieuses, meublées d'un lit et d'un canapé, offrent en outre des toilettes privées, une douche ou une baignoire. La qualité du service ensuite : plus de trois cents personnes, soit un employé pour un passager et demi, travaillent sur chaque bateau : femmes de chambre, stewards, cuisiniers (quarante chefs officient dans la cuisine), assurent le service ; la multiplicité des équipements enfin : piscine, bar, boîte de nuit, cinéma et même chapelle.

La Royal Viking Line propose enfin des croisières particulièrement diversifiées : les fjords de Norvège et la Grande-Bretagne, le cap Nord, la Baltique et la Russie, la Méditerranée, l'Adriatique, la mer Noire et les îles grecques, l'Orient, les mers du Sud, le Pacifique, la Chine, l'Amérique du Nord, du Sud, les Caraïbes, Hawaï, le canal de Panama, le Canada, l'Alaska, enfin le tour du monde.

Après avoir fait appel avec succès à la clientèle des Etats-Unis, friande de croisières en Méditerranée, la compagnie s'adresse, depuis quelques années, aux Européens. « *Les Français*, souligne-t-on à Transport et Voyages, qui représente la compagnie à Paris, *sont devenus clients de la Royal Viking Line à l'occasion de croisières au cap Nord et dans la Baltique. C'est ainsi que nous avons compté cent vingt passagers en 1978 et que nous en attendons autant cette année. Cependant, la clientèle française est difficile : elle s'inscrit au dernier moment.* »

Les gros paquebots sont en voie de disparition en raison du gonflement rapide de leur coût de fonctionnement, de l'augmentation du prix de l'énergie et des charges sociales. Mais les croisières organisées par la Royal Viking Line sont rentables, ainsi que l'affirme son représentant pour l'Europe, M. Heyn Barth. « *En effet, si le personnel d'encadrement est norvégien, trente-deux nations différentes sont représentées parmi nos employés. Alors que sur les bateaux de luxe français le personnel est français, ce qui alourdit les charges salariales, 50 % seulement de notre coût de fonctionnement est affecté aux charges de personnel.* »

Habitués à « voyager français », les habitants de l'Hexagone s'habitueront-ils à ces bateaux norvégiens, à la compagnie des Américains et au personnel international ?

M.-C. R.

★ Transport et Voyages, 25, rue de la Pépinière, 75008 Paris ; tél. : 742-31-49.

Hippisme

Chronique écartelée

SEMAINE où le chroniqueur est écartelé : l'oreille est à l'écoute de la conférence de presse des sociétés de courses ; le regard est fixé sur la ligne verte de Chantilly, où se court dimanche le prix du Jockey-Club ; l'esprit galope du côté de Tattenham Corner, où trois chevaux français vont tenter, mercredi, la grande aventure du Derby.

Si ce n'est pas tout à fait une mélodie qu'a, lundi, entendue l'oreille, c'est, du moins, un discours rasséréné. Après avoir atteint le creux de la vague vers 1976, les courses remontent vers la crête. Pour les quatre premiers mois de l'année, les recettes brutes du P.M.U. sont en augmentation de 10,95 % par rapport à la moyenne de 1978 qui, elle-même, se situait 11,97 % au-dessus de celle de 1977. La courbe des enjeux a recollé à celle de l'érosion monétaire et de l'augmentation des coûts, ce qui permet au moins de maintenir, exceptionnellement d'aller de l'avant sur un point précis que maintes réflexions ont jugé prioritaire. Ainsi les sociétés de courses viennent-elles de s'engager dans une réalisation considérable, qui s'étalera sur plusieurs années : l'enregistrement des paris sur ordinateur, avec terminal dans la plupart des quelque deux mille bureaux de P.M.U. en activité.

Le budget de l'opération — à laquelle les sociétés ont affecté non seulement l'actuel sursaut de leurs recettes, mais le produit de plusieurs réalisations immobilières — est de plusieurs centaines de millions de francs. Des appels d'offres sont prévus au seuil de quatre étapes successives. Le premier, pour la construction d'un prototype de terminal, vient d'avoir lieu.

Plus suave encore a été, aux oreilles d'une partie de l'assistance — n'est-ce pas, Claude-Roger Cartier, président de l'Association des propriétaires ? — le propos relatif à la situation fiscale de ceux-ci. Cette situation est actuellement aberrante. Les propriétaires qui n'ont pas la chance de l'être dans le cadre d'une activité agricole (cas des éleveurs) peuvent avoir à payer, au titre des plus-values, jusqu'à 60 % de la valeur acquise par un cheval après une grande victoire, et ne sont, par contre, jamais admis à faire entrer un déficit en ligne de compte. Or le ministre du budget vient enfin de prendre l'engagement, vis-à-vis de son collègue de l'agriculture, d'inclure dans le projet de loi de finances pour 1980 une disposition assimilant cette catégorie de gains à des bénéfices non commerciaux. La plus-value serait alors limitée à 15 %, après imputation (et report) des déficits.

Déjà, le nombre des chevaux à l'entraînement, qui est d'environ vingt-deux mille (trotteurs et galopeurs) dans l'ensemble de la France, a cessé de régresser.

Bref — et nous aurons probablement l'occasion de le constater à d'autres propos, car la désormais traditionnelle conférence de presse du président de Chaudenay fournit une documentation à laquelle on se réfère toute l'année — les choses ne vont plus si mal.

Comment cela ira-t-il dimanche, à Chantilly, pour *Le Marmot* et *Top Ville* ? Ce sont les deux favoris du Jockey-Club. Le duc de Noailles, rencontré à la conférence de Longchamp et qui a, dans sa jeunesse, monté à Chantilly, souligne un avantage physique — apparemment paradoxal — dont pourrait profiter *Le Marmot* : « *C'est un cheval de petite taille, qui devrait être à l'aise dans la descente vers le château. Cette descente est beaucoup plus accentuée qu'elle ne le paraît du haut des tribunes. Les chevaux y galopent « sur les épaules ». Un sujet de grande taille, donc le plus souvent lourd, dont le poids se trouve alors déporté vers l'avant-main, peut y passer de mauvais instants. Au contraire, un petit cheval n'y souffre pas et y garde toute sa maniabilité. Oui,* Le Marmot *peut, là, marquer des points et les transformer dans les 300 derniers mètres, grâce à son excellente pointe de vitesse.* »

Deux inconnues

La question est de savoir ce que cette pointe de vitesse, trois fois démontrée en terrain lourd, a pu alors devoir à celui-ci. L'entraîneur du *Marmot* ne cache pas qu'une forte pluie d'ici à dimanche 16 heures arrangerait sérieusement les affaires de son pensionnaire. Mais il considère qu'en tout état de cause celui-ci a encore progressé depuis le prix Hocquart où — après, il est vrai, une course particulièrement heureuse — il avait mis cinq longueurs et plus entre lui et ses adversaires.

Deux inconnues : les progrès qu'a pu aussi réaliser *High Sierra*, malheureux, lui, le jour du Hocquart, et le comportement de *Bellypha* sur 2 400 mètres. Ce *Bellypha* est fils de *Lyphard*. C'est dire qu'il détient la classe infuse. Mais, jusqu'ici, il ne s'est pas risqué à la montrer au-delà de 1 600 mètres, qui était aussi la distance préférée de son père.

Quatre chevaux français ont annoncé — par propriétaire ou entraîneur interposé — leur intention de traverser la Manche, pour la grande semaine d'Epsom. *Mabeauté*, une fille de *Margouillat*, sera au départ des Oaks. *Son of Love*, *Northern Baby* et *Fabulous Dancer* — au sujet duquel subsiste cependant un doute — entreront mercredi dans les boîtes de départ du Derby, celles où même les plus grands jockeys du monde, et les plus aguerris, ont le cœur qui bat la chamade.

Son of Love n'occupe que le quatrième ou cinquième rang dans la hiérarchie française. On l'imagine donc mal prenant le premier dans le classement européen. Mais on suivra son défi avec la particulière sympathie qu'inspirent les audaces de jeunesse. Son entraîneur est le benjamin de la profession. Il paraît si jeune qu'un nouveau venu aux balances l'interrogerait sur la préparation du bac plutôt que sur celle du Derby.

Beaucoup plus réfléchie et pesée est l'expédition de *Nothern Baby* et de *Fabulous Dancer*. Il s'agit de poulains qui ne paraissent pas tout à fait aptes à jouer les premiers grands rôles, mais que leurs origines (ils sont par *Northern Dancer*, l'étalon le plus célèbre du monde avec son fils, *Lyphard*) destinent à une fructueuse carrière au haras pour peu qu'ils se montrent capables de jouer brillamment les seconds.

Toute leur campagne a, jusqu'ici, été orientée dans cette perspective. Ils ont évité les grands affrontements, faisant moisson de lauriers un peu secondaires mais pourtant déjà probants. Leur voyage à Epsom participe du même plan. Leurs propriétaires savent qu'ils peuvent difficilement prétendre à la victoire. Mais une troisième, voire une quatrième place, ajouterait un fleuron non négligeable à la couronne de toute manière déjà forgée par papa *Northern Dancer*, fondateur de la dynastie.

Côté étalons, une mauvaise nouvelle pour l'écurie Aga Khan : *Acamas*, que le prince avait trouvé dans la corbeille funéraire de l'écurie Boussac et qui avait été estimé, à lui seul, à 20 millions de francs, se révèle stérile. Décidément, l'O.P.A. princière sur ce qui restait de la prestigieuse écurie — et qui débouche par ailleurs sur un procès, évoqué ici, avec les courtiers américains Murty — n'a pas été l'affaire du siècle.

M. Niarchos, ex-beau-frère de feu Aristote Onassis, en a peut-être réalisé une meilleure : c'est lui qui vient d'acheter Fresnay-le-Buffard, le plus important des haras Boussac.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

Et puis Maximin vint à Nice...

NICE ! Toute la ville a pour Jacques Maximin les yeux de Chimène. Dame ! Il vient de lui apporter une étoile... en attendant mieux, assurent ses fans (dont je suis). C'est aussi que les vieilles gloires de la ville donnaient de la bande. Puget en tête. Des classiques ne restent plus, dignes des gourmets, que *La Poularde* (9, rue G.-Deloye, tél. 85-22-90), où M. Normand cuisine sagement, honnêtement, des plats bien honnêtes, y compris le tournedos Rossini, et *L'Ane rouge* (7, quai des Deux-Emmanuel, tél. 89-49-63), où M. Vidalot s'intéresse plus particulièrement à ce qui vient de la mer (bouillabaisse, 150 F pour deux).

Et *Le Périgord ?* La bonne maison du 7, avenue Clemenceau (tél. 88-79-23) est, depuis mai, en gérance sous la houlette de J.-J. Robert. C'est dire que la carte va changer quelque peu.

En ce qui concerne la « vraie » cuisine — je veux dire celle du pays, — on signalera pour le folklore *La Merinda* (4, rue de la Terrasse), sans téléphone et sans façon, et *Mme Barral* (39, rue Beaumont, tél 89-17-94), qui n'ouvre que le soir (et encore pas toujours), mais, surtout, la chère Alice Ballestra (*Da Lilou*, 9, rue Penchiennatti, tél. 85-61-55), dont les plats varient selon le marché tout en restant solidement régionalistes (de l'estocaficada au soufflé au pistou, des beignets de nonnats à la tarte aux clémentines). Bonne cave sur laquelle veille le fils Ballestra, ami du vin.

Et puis Maximin vint... *Le Négresco* (37, promenade des Anglais, tél. 88-39-51) est le dernier palace de la Côte, monument (classé) du saindoux. Napoléon III, animé par M. Palmer, qui porte tous ses soins à de successifs rajeunissements des lieux. Ce vaisseau de haut bord de l'hôtellerie de papa (ce qui n'est nullement péjoratif en mon esprit) vogue désormais sur des flots assurés : confort, luxe, service s'appuyant sur un restaurant, *Le Chanteclerc*, dont l'étoile nouvelle n'est qu'une mince reconnaissance de l'extrême qualité. Jacques Maximin, qui n'a rien oublié de ses maîtres — et singulièrement de Jo Rostand, — a de la tête sans avoir la grosse tête, le goût d'apprendre encore (on apprend toujours) et le sens de l'harmonie gourmande.

Ses courgettes à la fleur et truffes fraîches sont inoubliables ; sa soupe de melon et pamplemousse au sauternes d'une saveur rare ; son saumon frais au gros sel, lorsqu'il ne sera pas d'élevage, fera merveille ; les gaufres chaudes de céleris accompagnant les filets de pintade meunière sont originaux, tout comme les petits gâteaux de foie aux oignons escortant les noisettes d'agneau sautées. A signaler encore parmi les desserts une terrine d'oranges sanguines servie avec une mousse de chocolat amer. Une merveille !

Evidemment, l'addition est en accord avec le cadre et les mets... Mais, sur cette Côte où tant de faux frères manient l'escopette, on en peut saluer le rapport qualité/prix. D'autant que Maximin supervise aussi la cuisine de *La Rotonde*.

La Rotonde, c'est le *coffee shop* du *Negresco*. (Que je n'aime pas ce nom de *coffee shop* !) C'est un restaurant décoré, selon le désir de Mme Jeanne Augier, dans le style Napoléon III - 1900 (ah ! ces affiches de Chéret, cette musique d'Offenbach en contrepoint !), avec des plats « canailles » (chipolatas aux lentilles, filets de harengs salade d'ananas, pommes reinettes, céleri, tripes à la niçoise), un plat du jour intéressant, des tartares bien faits, des vins en pichet... Pour des additions de 60-80 F. Sur la promenade des Anglais, ce n'est pas si commun !

LA REYNIÈRE.

P.S. — Pour les affaires, et bien évidemment moins coûteux, n'oubliez pas le *Frantel* (28, av. Notre-Dame, tél. 80-30-24), avec, sur le toit, un excellent petit restaurant pour repas rapides. Menu à 68 F.

COUREZ AU CERF !

Mes confrères qui se disputent les découvertes (au point même souvent d'annexer celles des autres) me permettront de signaler ici un bistrot qu'ils semblent ignorer (mais je ne doute point qu'ils ne le découvrent à leur tour avec enthousiasme). Il s'agit du Cerf de Vincennes (313, rue de Charenton, Paris-12e, *tél.* 343-03-62).

Le soir surtout, un peu perdus, ils découvriront là l'accueil souriant de Raymond Pocous (qui leur offrira l'obsolète et délicieux Chambéry-fraise d'autrefois), ainsi qu'une carte mêlant le foie gras frais de canard « maison » (42 F), et la ventrèche roulée (18 F), la salade aux écrevisses et aux petits croûtons (22 F), et une amusante mousseline de viande aux légumes (14 F). Puis, confit, magret, un ris de veau aux saint-jacques (45 F), ou un émincé de bœuf aux cèpes (38 F), des fromages fermiers du jour, ou un fromage blanc de chèvre aux fines herbes (10 F) avant les desserts.

Cuisine sérieuse, portions honnêtes, matériau de qualité rustique... Notez cette bonne adresse... Pour prendre date !

L. R.

MIETTES

● *La Ferme Saint-Hubert* (21, rue Vignon, 8e), qui présente une belle vitrine consacrée aux fromages de chèvre (dont voici la grande saison), ouvre désormais le lundi, et offre tous les jours un « goûtillon non-stop » : assiette de fromages divers et pain poilâne (20 F) avec du vin rouge au verre.

● *Deux plats nouveaux satisfaisants à l'Auberge de l'Argoat* (27, avenue Reille, 14e. Tél. 589-17-05) : des rillettes de maquereaux et un turbot poêlé au vinaigre de poires.

● *Georgette et Jean-Pierre Descat* (*Lous Landès*, 11, rue Georges-Saché. Tél. 543-42-70) proposent aux déjeuners un repas à 98 F vin et service compris.

● *Courrier des lecteurs* : un Parisien fidèle de cette chronique, étonné d'avoir trouvé sur une étiquette de chorizo (acheté dans une grande surface) qu'il était composé de viande d'âne, de cheval et de porc, voudrait bien que la législation oblige les charcutiers à préciser la composition des saucissons dits « pur porc ». Un autre lecteur, du Finistère, s'indigne de trop de mauvais cafés. Il voudrait que les restaurateurs en proposent plusieurs sortes et indiquent l'identité des mélanges servis. Il a bien raison.

Philatélie

N° 1 588

MONACO : deuxième émission de l'année.

La seconde émission de la principauté de Monaco est prévue pour le 12 novembre prochain. Elle comportera vingt-trois timbres pour la somme de 41,61 F. Voici en résumé :

— Centenaire de l'inauguration de la salle Garnier (1879-1979), six valeurs : 1,00, 1,20, 1,50, 1,70, 2,10 et 3,00 F = 10,50 F.

— Princes et princesses de Monaco (suite), deux timbres : 3,00 F et 4,00 F = 7,00 F.

— Croix-Rouge monégasque, 5 F.

— Emissions diverses (mais groupées), dix timbres : 1,00 F, Monte-Carlo Flora 1980 ; 1,20 F, Concours international de bouquets 1980 ; 1,20 F, VIe Festival international du cirque de Monte-Carlo ; 1,70 F, Sir Rowland Hill ; 1,70 F, Albert Einstein ; 2,10 F, cathédrale Saint-Patrick ; 1,20 F, « la Nativité » ; 1,00 F, Grand Prix automobile ; 1,50 F, 450e anniversaire de la visite de l'empereur Charles-Quint à Monaco, et 1,20 F, Exposition canine internationale = 13,80 F.

— Série « préos », type « Centre des congrès », quatre valeurs : 0,68, 0,88, 1,40 et 2,35 F = 5,31 F.

Bien que les quatre timbres « préos » seront à la disposition des usagers, en même temps que ceux de l'Hexagone, le 13 août, les abonnés aux nouveautés monégasques les recevront automatiquement, après le 12 novembre, avec l'ensemble des émissions.

Bureaux temporaires

⊙ 50000 Saint-Lô (salle des fêtes), le 2 juin. — Jumelage de la ville avec Aalen (R.F.A.).

⊙ 39100 Dole (Théâtre municipal), les 2 et 3 juin. — Journées d'amitié franco-allemande.

⊙ 81540 Sorèze (école), les 2 et 3 juin — Cérémonies à la mémoire de Gabriel d'Arboussier.

⊙ 66210 Mont-Louis (salle de la bibliothèque de l'école), les 2 et 3 juin. — Journées « Portes ouvertes ».

⊙ 13700 Marignane (château), du 2 au 4 juin. — Rencontre de l'amitié.

⊙ 13000 Marseille (centre Bourse forum), le 6 juin. — Vingtième anniversaire du Club mutuelle

⊙ 10000 Troyes, du 6 au 18 juin. — Foire de Champagne.

Nouvelles brèves

● *ALBANIE : costumes nationaux à travers les danses populaires. 15, 25, 80 q., 1,20 et 1,40 lek. Tirage 14.000 séries*

● ALGERIE : *anniversaire de la mort du cheikh Abdelhamid Ben Badis (1889-1940). 0,60 da.*

● ANTIGUA : « *Centenaire de la mort de Sir Rowland Hill* », 25, 50 c., *1 et 2 dollars. Timbre sur timbre.*

● COTE-D'IVOIRE : « *Cathédrale de Korhogo* », *à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'arrivée des Pères, 60 fr. Dessin de J.-B.-E. Chesnot. Hélio, Ateliers de Périgueux.*

● CUBA : « *Papillons cubains* », *1, 4, 6, 10, 13 et 30 centavos.*

● *DJIBOUTI : centenaire de la mort de Sir Rowland Hill « créateur du timbre-poste », 25, 100 et 150 F. Timbre sur timbre pour les 25 et 100 F. Dessins de J. B. E. Chesnot. Offset, Edila.*

● *GABON : année préolympique, 60, 80 et 100 F, ainsi qu'un bloc feuillet avec les trois valeurs. Dessins et gravures de Georges Bétemps. Taille-douce. Périgueux.*

● GRANDE-BRETAGNE : *aérogramme illustré, 10 1/2 pence à l'effigie de la reine, entre deux barres.*

● GRECE : « *Adhésion de la Grèce à la C.E.E. Parlement européen* », 7 et 30 drachmes.

● *HAUTE-VOLTA : « O.P.T. AN X », 55 et 65 F. Offset, Cartor S.A., d'après R. Nacoulma.*

● HONGRIE : *soixantième anniversaire de la proclamation de la « République des conseils de Hongrie », 1 forint.*

● *KUWAIT . timbres d'usage courant, 30 et 80 fils. Hélio, Heraclio Fournier Co, Espagne.*

● *MALI : année préolympique, 420 et 430 F (valeurs poste aérienne) (Moscou 1980). Offset. Edila, d'après les maquettes de Jacques Combet.*

● *MALI : année internationale de l'enfant. 120, 200 et 300 F. Dessins et gravures de Claude Andréotto. Taille-douce, Périgueux.*

● *NOUVELLE-CALEDONIE : année internationale de l'enfant, 35 F et aspect du vieux Nouméa, 20 F. Hélios, Périgueux.*

● *POLYNESIE FRANÇAISE : année internationae de l'enfant, 150 F. poste aérienne. Maquette et gravure de Pierre Forget. Taille-douce, Périgueux.*

● PORTUGAL : « *Jour du Portugal* », *le 10 juin, fête nationale. 6,50 escudos.*

● SUEDE : « *Agriculture* », *carnet de dix timbres de 1,30 kr. Cinq sujets différents montrant « l'année du paysan » : hiver dans la forêt ; printemps semant dans les champs ; été les vaches paissant et batteuse en action ; automne tracteurs labourant.*

● *WALLIS ET FUTUNA : centenaire de la mort de Sir Rowland Hill, timbre sur timbre, 5, 70, 90 et 100 F, poste aérienne. Hélio, Périgueux, d'après Charles Bridoux.*

Journée commémorative

⊙ La IIe région aérienne de Villacoublay organise, le 16 juin, une journée commémorative des bureaux air information dans les treize villes ci-dessous, avec bureaux temporaires :

80000 Amiens, 19, rue S.-Cauvin ;
14000 Caen, 84, rue Caponière ;
93350 Le Bourget, Musée de l'air, aéroport ;
72000 Le Mans, 12 ter, rue Notre-Dame ;
59000 Lille, 30 bis, rue de Thionville ;
77000 Melun, 2, rue Saint-Louis ;
44000 Nantes, 16, rue des Rochettes, B.P. 1038 ;
45000 Orléans, 5, rue Henri-Roy ;
95300 Pontoise, 3, rue du Premier-Dragon ;
29000 Quimper, galerie marchande, hypermarché Continent, pont de Poulguinan ;
35000 Rennes, 20, rue Docteur-Francis-Joly ;
76000 Rouen, 16, rue Saint-Hilaire ;
37000 Tours, centre commercial de la Petite-Arche.

Au Musée postal

Pendant les travaux de transformation de la façade d'entrée et du hall du Musée postal, au 34, boulevard de Vaugirard, le guichet philatélique est transféré provisoirement au bureau de poste de Paris-102, situé un peu plus loin, au 42, boulevard de Vaugirard, Paris - 15e. Les heures d'ouverture sont : 10 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, et 8 heures à 12 heures le samedi. — Bien entendu, le Musée postal restera ouvert au public.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 816

PASSAGES LATÉRAUX

(Tournoi international de Bogota, 1979)

Blancs : A. BELIAVSKY
Noirs : D. TARJÁN
Partie espagnole. Défense ouverte.

1.	é4	é5	24.	f4	g5 (l)
2.	Cf3	Cç6	25.	Fd4	Rh7 (m)
3.	Fb5	a6	26.	g4!! (n)	
4.	Fa4	Cf6			g×h4 (o)
5.	0-0	C×é4	27.	Rh1!	Tg8
6.	d4	b5	28.	Dé3	Td7
7.	Fb3	d5	29.	Fé2	Cd8 (p)
8.	d×é5	Fé6	30.	Ta8	h5 (q)
9.	ç3	Fé7	31.	g5	Cb7
10.	Cb-d2 (a)		32.	Ta7! (r)	Cd8
		0-0 (b)	33.	T×d7	D×d7
11.	Fç2 (ç)	f5 (d)	34.	Df3	Dé6
12.	Cb3 (é)	Dd7	35.	Ta1!	Rg7 (s)
13.	Cf-d4	C×d4	36.	Ta5! (t)	Cç6
14.	C×d4 (f)	ç5	37.	T×d5	Tç8
15.	C×é6 (g)		38.	Fç5!	Cd8
		D×é6	39.	F×é7	D×é7
16.	f3	Cg5	40.	D×h5	Cé6
17.	a4 (h)	Ta-d8 (i)	41.	Dh6+	Rg8
18.	a×b5	a×b5	42.	Ff3	C×f4
19.	Dé2 (j)	ç4	43.	Td6	Td8 (u)
20.	Fé3	b4 (k)	44.	Fd5+!!	C×d5
21.	Dd2	b3	45.	Tg6+	Rf7
22.	Fd1	h6	46.	é6+	abandon.
23.	h4!	Cf7			

NOTES

a) La continuation usuelle, probablement supérieure à 10. Cd4; 10. Ff4; 10. a4; 10. Dé2; 10. Té1 et 10. Fç2.

b) Les Noirs n'ont pas à craindre la suite 11. C×é4, d×é4; 12. F×é6, f×é6; 13. Cd4, Dd5; 14. Db3, Cd8.

ç) A considérer est aussi 11. Dé2.

d) Si 11..., Ff5; 12. Cd4, C×d4; 13. ç×d4, ç5; 14. C×é4, F×é4; 15. F×é4, d×é4; 16. d5, Tç8; 17. f4! et si 11..., Cg5; 12. Cd4, C×é5; 13. Dh5 ou 13. f4. L'échange 11..., C×d2; 12. D×d2, f6; 13. é×f6, F×f6; 14. Cg5, F×g5; 15. D×g5, D×g5; 16. F×g5 laisse aux Blancs un petit avantage.

é) Une autre idée est 12. é×f6, C×f6; 13. Cb3, Fg4; 14. Dd3, C...; 15. Cb-d4, C×d4; 16. C×d4, Fd6; 17. h3, Dh4; 18. C×b5, C×f2; 19. Fg5, C×d3; 20. F×h4, a×b5; 21. F×d3, Fd7 avec égalité.

f) Si 14. ç×d4, a5!; 15. f3, a4!; 16. f×é4, a×b3; 17. F×b3, f×é4 avec avantage aux Noirs (Bogoljubov-Rubinstein, Stockholm, 1920).

g) Si 15. Cé2, Ta-d8; 16. Cf4, Dç6; 17. Db5, Fç8 (Bogoljubov-Euwe, Amsterdam, 1928) ou 17. a4, Fç8 comme dans la partie Fischer-Unzicker, Santa-Monica, 1966 qui se termina par la nullité.

h) Meilleur que 17. F×g5, F×f5; 18. f4, Fd8; 19. Df3, Fb6; 20. Ta-d1, Ta-d8 et les Noirs sont mieux (Chajes-Tarrasch, Carlsbad, 1923).

i) La position des Noirs n'est pas exempte de difficultés. S. 17..., b4 ?; 18. ç×b4, ç4; 19. b3, ç3 (ou 19..., D×é5; 20. Tb1, Cf7; 21. Té1!); 20. Dd3, Ta-ç8; 21. F×g5!, F×g5; 22. f4, Fé7; 23. Ta-d1!. S. 17..., ç4; 18. a×b5, Db6+ (et non 18..., a×b5; 19. T×a8, T×a8; 20. F×g5, F×g5; 21. f4, Fé7; 22. F×f5!); 19. Rh1, D×b5.

j) Ou 19. F×g5, F×g5; 20. f4, Fé7; 21. Rh1, Rh8 (si 21..., ç4; 22. Dd4, Dç6; 23. b4!); 22. Dé2, ç4; 23. g4!, g6; 24. g×f5, g×f5; 25. Tg1, Fç5; 26. Tg2 (Schamkovitch-Suetin, Moscou, 1962).

k) Et non 20..., D×é5 ?; 21. f4.

l) Après 24..., F×h4 les Blancs poursuivent leur attaque par 25. Fç5, Fé7; 26. F×é7, D×é7; 27. Ff3, Dé6; 28. Ta5, etc.

m) Si 25..., g4; 26. F×g4!, f×g4; 27. f5 et 28. f6.

n) Une jolie démonstration. Si 26..., g×f4; 27. D×f4, f×g4; 28. F×g4, Tg8; 29. D×f7+ ou bien 27..., Tg8; 28. Rh1.

o) Si 26..., Ch8; 27. g×f5, D×f5; 28. Ta7!

p) Le C noir ne sait pas bien où aller.

q) Si 30..., Cç6; 31. T×g8, R×g8; 32. Db3! Les Noirs commencent à perdre leur sang-froid.

r) Si 34. T×g8, D×g8; 33. Df3, Dg6; 34. D×h5+, D×h5; 35. F×h5, Ta7!.

s) Si 35..., Dg6; 36. Ta5!.

t) Le début de la fin.

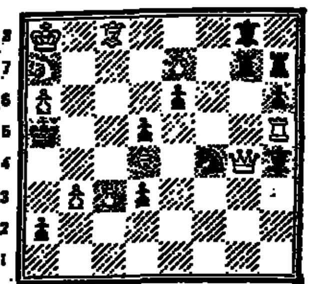
u) Ju 43..., D×é5; 44. Fd5+!, C×d5 (si 44..., D×d5; 45. T×d5, C×d5; 46. Dé6+); 45. Tg6+, Rf7; 46. Db7+, Rf8; 47. Tg8 mat.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 815
A. LEWANDOWSKI - « Szachy », 1964

(Blancs : Ra4, Tb4, Cf6, Pç4, d2, é2. — Noirs : Ra1, Tf4, Ff1, Cç1, Pé3. Nulle.)

1. Cd5, é×d2; 2. Cç3, T×ç4; 3. T×ç4, Ca2; 4. Cd1, F×é2; 5. Tç2, F×d1; 6. Ra3, Cç3; 7. Ta2+, C×a2. Pat.

PROBLÈME
V. BRON
(1933)



BLANCS (10) : Ra8, Dg4, Th5, Fç8 et d4, Ca7, Pa6, b3, ç3, é7.
NOIRS (10) : Ra5, Tg7 et h7, Fg8 et h4, Cf4, Pa2, d5, é5, d3.

Les blancs jouent et font mat en trois coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 813

ASSURANCE GRATUITE

La meilleure façon d'assurer un contrat est souvent de faire un jeu d'élimination, comme dans cette donne du Festival de Grégolimano, l'année dernière.

	♠ 10 7 4 ♥ A 9 8 2 ♦ R D 7 6 4 2 ♣ —	
♠ R V 9 8 2 ♥ V 3 ♦ 10 9 ♣ 9 8 4 3	N O E S	♠ D 5 3 ♥ R 6 5 4 ♦ 5 ♣ D V 7 6 2
	♠ A 6 ♥ D 10 7 ♦ A V 8 3 ♣ A R 10 5	

Ann. : S. don. E.-O vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Lebel	X...	Stoppa	Y...
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	3 ♦	passe
4 ♣	passe	5 ♦	passe
6 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour assurer le PETIT CHELEM A CARREAU, quelle que soit la défense, les atouts étant 2-1 ?

Réponse :

Il faut éliminer les couleurs, mais en ménageant les communications pour être en Sud vers la fin du coup. Ainsi, le déclarant défausse deux piques du mort sur as et roi de trèfle, coupe un trèfle, revient en main grâce à l'as de pique, coupe le 6 de pique, reprend la main grâce au valet de carreau, coupe gros le quatrième trèfle et revient chez lui avec l'as de carreau :

♥ A 9 8 2	♦ D
♥ D 10 7	♦ 8 3

Sud, qui est en main, joue *le 10 de cœur, qu'il laisse courir* (si Ouest n'a pas couvert), et il ne donne qu'un cœur, quelle que soit la répartition des cœurs. En effet, si Est prend avec le valet de cœur, il doit rejouer cœur (dans la fourchette à cœur) ou une carte noire pour la défausse d'un cœur de Sud et la coupe du mort.

Sur une autre entame que trèfle, il n'est plus possible après le jeu d'élimination, d'être en Sud, mais il faut aboutir à la même position finale avec la main étant en *Nord*. Le déclarant tire alors *l'as de cœur et rejoue cœur*, et, même s'il fournit le 10, il gagnera le chelem car Ouest prendra avec le valet, mais il n'aura plus de cœur à rejouer.

LE SOMMET DE LA GUADELOUPE

La Guadeloupe n'a pas été seulement cette année le rendez-vous des grands chefs d'Etat, elle a été choisie comme point de rencontre des pays d'Amérique centrale pour disputer le championnat de la septième zone.

Parmi les participants, on trouve non seulement les représentants de plusieurs républiques des Caraïbes, mais aussi les membres de grandes équipes internationales comme celles du Mexique ou du Venezuela. On espère enfin, pour les tournois par paires, la venue de quelques champions réputés comme les fameux Brésiliens Assumpçao et Chagas, qui avaient fait trembler tous leurs adversaires aux Olympiades de La Nouvelle-Orléans l'année dernière. Voici une donne de cette épreuve.

	♠ 6 5 4 ♥ D 9 7 ♦ A R 5 ♣ A R V 9	
♠ A D 9 ♥ 10 8 3 2 ♦ V 8 7 2 ♣ 8 3	N O E S	♠ 8 3 ♥ R V 6 ♦ 10 9 4 ♣ D 10 7 5 2
	♠ R V 10 7 2 ♥ A 5 4 ♦ D 6 3 ♣ 6 4	

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Assump.	V. Gynz	Chagas	Schroed.
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Après avoir pris l'entame du 8 de trèfle avec le roi du mort, le déclarant allemand, Dirk Schroeder, fit l'impasse à la dame d'atout. Ouest prit le valet de pique avec la dame et il continua trèfle pris par l'as. Le déclarant rejoua atout et, après avoir fait l'as de pique, Ouest contre-attaqua le 2 de cœur. *Comment Schroeder, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Chagas ayant reproché à son partenaire de n'avoir pas contre-attaqué *carreau*, pourquoi le déclarant aurait-il quand même gagné ?

Note sur les enchères :

Sud a utilisé le Stayman (au lieu de répondre « 3 ♠ » sur « 3 SA ») pour ne pas manquer le contrat de « 4 ♥ » dans le cas où l'ouvreur aurait eu cinq cœurs et aurait répondu « 3 ♥ » sur le Stayman à « 2 ♣ ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 60

LA CHUTE DES IDOLES

L'Interclubs est une épreuve qui oppose, deux par deux, des équipes de huit joueurs. Dans une partie, le joueur qui termine premier rapporte seize points à son équipe, le deuxième, quinze points, et ainsi de suite. Alors qu'en Belgique quelque cinquante clubs répartis en trois divisions participent depuis plusieurs années à une telle épreuve, le premier Interclubs français, qui se déroule actuellement, s'est heurté à des problèmes spécifiques dus à la disparité et à l'éloignement des clubs participants : certains clubs parisiens ont eu ou fait des difficultés pour se rendre en province disputer les finales inter-zones.

Regrouper les équipes de la capitale au sein d'une même poule aurait aplani ces difficultés mais aussi abouti à leur sous-représentation à la finale nationale qui aura lieu à Lyon les 23 et 24 juin. Quoi qu'il en soit, aucun des clubs parisiens têtes de série n'y participera : Saint-Mandé - Saint-Maur, privé des Brulé, a été éliminé par Grenoble (Nino. Clerc, Mollard, Dellac, Laik). PLM 1 (Pialat, Kourotchkine, Labbé) a scratché à Forbach. Enfin Nanterre, grand favori (Hannuna, Desmoulins, Sainjean, Lahmi), battu par Chatenay, est éliminé par Villeneuve-le-Roi (Pucheault, Lefresne). Autres qualifiés : Monaco-Malvan (Del, Bellot and Co.) ; Lyon (Bohé, Lewandowski, Robert), Dieppe et Forbach.

Finale interzones de l'Interclubs. Lyon, jeudi 24 mai, troisième partie (partie communiquée par M. V...lot de Champforgeuil).

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	E E I M O R S			
2	J A N R S E Z	MOIREES	H 4	70
3	N R + R L O T I	JASEZ	G 9	58
4	E L S T D A ?	RELIRONT	12 F	63
5	V O U N I L U	DESOLA (N)T	5 E	82
6	N ? + M O ? E U	VOULU (a)	4 J	26
7	E X V O Q D M	EMUL(S)ION (b)	M 1	76
8	O Q D M + D E F	VEXE	1 L	60
9	Q D M + A S I P	FONDE	8 K	30
10	— H C G U E D E	AMIS	2 L	39
11	D O + A A R L E	HUCHEZ (c)	13 B	48
12	E F A I E N R	REGALADE	O 7	61
13	A E I N S T S	ENFERRAI (d)	7 D	68
14	T T I P Q O U	TISANES (e)	15 A	107
15	— K A G E W L Y	QUIPOS (f)	11 B	33
16	A G E W L Y + T	KORE	F 10	65
17	W G + N N E A B	ALYTE (g)	8 A	50
18	W N B + T U P E	GENA	14 A	26
19	W N B E + T I R	PUT (h)	14 J	25
20	E W T R + B M C	IBN (i)	15 C	21
21		BEC	6 B	18
22			TOTAL	1031

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

NOTES

(a) UNIOVULE bute malheureusement sur JASEZ. (b) 3. (b) MONITEU(R), M 8, 66. Sur le R de MOIREES, 6 scrabbles : (A)UMONIER, (R)OUMAINE, UNI(F)ORME, MOU(L)INER, MON(S)IEUR, MUERION(S), REMUION(S). (c) vt. appeler à haute voix (vénérie). (d) FREINERA ou INFERERA, 7 B 64. FREDAINE, E 2, 62. (e) REGALADE peut se mettre au pluriel dans le sens de « feu vif et clair » ou de « bourrée ». (f) l'arbitre aurait dû retenir SENTAIS (autres anagrammes : NASTIES, TANISES, SAINTES, SATINES) (g) batracien surnommé crapaud accoucheur. (h) Pétuner existe dans Cyrano, mais pas dans le PLI. (i) en arabe, synonyme de BEN (invariable).

Résultats. — 1. Clerc, 1 008 points ; 2. Mollard, 1 107 ; 3. Laik, 998 (tous trois de Grenoble).

PENTASCRABBLE N° 60
de M. Robert Fournier (Marseille)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

E I R S S S T - A E I N O R V - A E I O B D S - A A E C N R T - E I U Q S Z ?

Solution proposée : plus de 600 points. Exceptionnellement, les dix meilleures solutions seront primées par un exemplaire d' « Entraînez-vous au Scrabble » (Hachette). Tirage au sort en cas d'ex aequo.

Les réponses devront parvenir à la F.F.Sc. au plus tard le samedi 9 juin.

SOLUTION DU PROBLEME N° 59

RECEDAI, H 6, 72 - DOIGTIER, 12 C, 70 - FENUGREC (foin grec), F 8, 68 - OUISTITI, G 8, 88 - POLYACIDE, 15 A, 347 - Total : 645.

● Tournoi au L.T.S.M. de Saint-Mandé le vendredi 8 juin à 20 h. 30, 68, avenue des Minimes. Tél. : 328-13-31.

● Les championnats de l'Ile-de-France, qualificatifs pour les championnats de France, auront lieu le dimanche 10 juin, 10 h., à la mairie de Joinville-le-Pont.

MICHEL CHARLEMAGNE

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

« ENTRAINEZ-VOUS AU SCRABBLE », de Michel Charlemagne et Catherine Toffier, est un recueil de cinquante parties de scrabble inédites et de vingt-cinq ana-croisés, également inédits. Cet ouvrage est original dans la mesure où chaque partie est accompagnée d'une grille vierge, ce qui permettra au lecteur, s'il le souhaite, de refaire la partie sans l'aide d'un jeu.

★ Hachette, 39 F.

les grilles du week-end

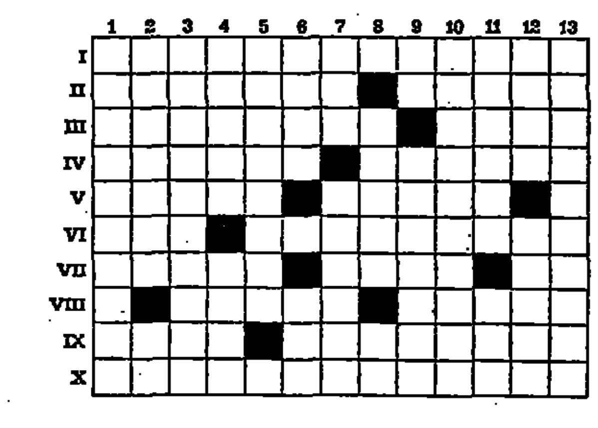
MOTS CROISÉS
N° 43

Horizontalement

I. Plutôt chez Zola que chez Hugo malgré les apparences. — II. Cité ; Négatif. — III. Elles ont forcément un mandat ; Neuf. — IV. Ils ont souvent des mandats ; Chéri. — V. Source ; Honoré, il est un peu écœurant bien qu'il soit destiné à être honoré. — VI. Affluent du Danube ; Cultivé. — VII. Sommet ; Conteneur ou parfois souteneur ; En avant. — VIII. Baguenauder ; Repos. — IX. Refuser ; C'est étymologiquement mettre un cataplasme et pourtant c'est bien loin de calmer. — X. Font disparaître.

Verticalement

1. Idi. — 2. Forcément différente ; De bas en haut, conjonction. — 3. Forcément différents mais en baisse. — 4. Vient ; Un parmi sept. — 5. Redoutons celles du dimanche. — 6. Généralement beaux ; Une fée bouleversée. — 7. Ouverte ; Alcool. — 8. Partir au début ; Note. — 9. Note ; Amusées. — 10. Celles de Jean-Sébastien doivent peu à celle de Gutenberg. — 11. Tout comme le 2 du VIII ; Met en désordre. — 12. Victime ; Manne dispersée. — 13. Portail gidien.



Solution de la grille n° 42

Horizontalement

I. Temporisateur. — II. Edile ; Zénobie. — III. Lunaison ; Naïf. — IV. Ecaillaient. — V. Caïd ; Or ; Natte. — VI. ITT ; Audacieux. — VII. Ni ; Gag ; Vat ; Ni. — VIII. Ever ; Haïs ; Ino. — IX. Médecins ; Aven. — X. Ascensionnels.

Verticalement

1. Télécinéma. — 2. Educatives. — 3. Mimait ; Edc. — 4. Plaid ; Grée. — 5. Œil ; Aa ; Cn. — 6. Sloughis. — 7. Izoard ; Ani. — 8. Seni ; Aviso. — 9. An ; En cas. — 10. Tonnait ; An. — 11. Ebat ; Ive. — 12. Uïi ; Tunnel. — 13. Réflexions.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)
N° 43

Horizontalement

1. DEEINSV (+ 2). — 2. AEEGPRS (+ 2). — 3. ELOOSSTU. — 4. EEEINNOT. — 5. AEMNTTT. — 6. AAILSSV (+ 2). — 7. ADEERRSS (+ 3). — 8. AAEISST (+ 1). — 9. AEEILRSS (+ 3). — 10. EIINRSU. — 11. EELNORST (+ 1). — 12. EEIIOSTV. — 13. EEHIMNR. — 14. ADEFINU. — 15. ACEGILOX.

Verticalement

16. CDIMORSU. — 17. EIILNOS. — 18. DEOSTTU. — 19. AIILLUX. — 20. AGIILNOR. — 21. ADDEENRT (+ 2). — 22. AEIMSSS (+ 2). — 23. AEEILNST (+ 1). — 24. AAINPRS (+ 2). — 25. ABILNRS. — 26. AEINRSV (+ 5). — 27. AADEIRST (+ 5). — 28. AEEIMSS (+ 1). — 29. CELLTUU.

Solution de la grille n° 42

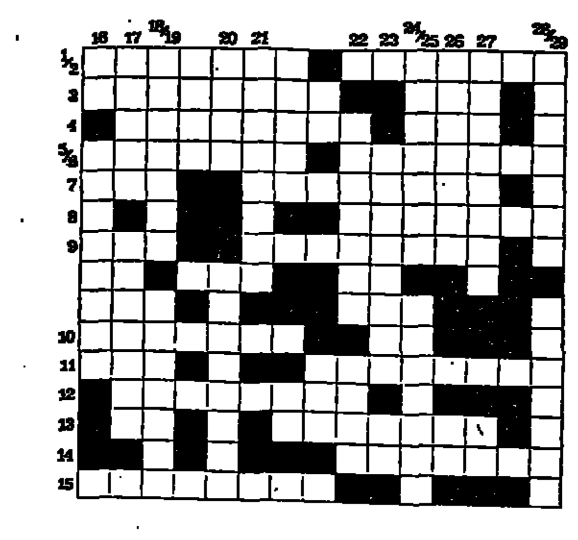
Horizontalement

1. ARCHANGE (CHANGERA). — 2. TRIUMVIR. — 3. GYNECEE. — 4. TSARISME (STRIAMES, TRIMASSE, MARISTE). — 5. UROLOGUE. — 6. SENONAIS. — 7. OISIVES. — 8. DESPOTE (DEPOTES). — 9. ASSOUVI. — 10. STERNAUX. — 11. SUIVISME (SUIVIMES). — 12. AUTOMNE. — 13. CNEMIDE (MEDECIN). — 14. CARPEAU. — 15. ZEPHYRS. — 16. PENSIFS.

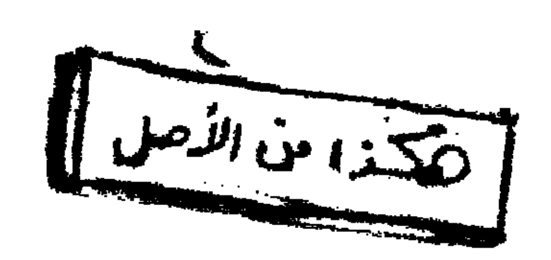
Verticalement

17. ARGOUSIN (ARGUIONS, RAGUIONS). — 18. ASTHENIE. — 19. CANYONS. — 20. LOADERS (DORSALE, SOLDERA). — 21. ARCHONTE (ENROCHAT, TACHERON). — 22. PAUVRETS. — 23. PITRERIES (TRIPERIES, TRIPIERES). — 24. AMASSAI. — 25. MORVEUX. — 26. CIVETTE. — 27. SAIGNEURS (INSURGEAS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé.



Le Monde ...DEMAIN

« L'humanité va vers un déclin progressif, à moins que... »

nous déclare Aurelio Peccei, président du Club de Rome

« Le monde vit au-dessus de ses moyens. Continuer ainsi le mènerait à la faillite. » **Cet avertissement lancé il y a sept ans déjà par les cent personnalités indépendantes groupées au sein du Club de Rome a connu la fortune que l'on sait (1). Rarement un groupe de réflexion aussi informel a eu autant d'influence sur son temps. Depuis, le Club a illustré sa thèse** *par une série de rapports plus circonstanciés.* **Il continue ses travaux. L'idée de départ, fort pessimiste, très critiquée et souvent mal comprise, a-t-elle évolué ? Aurelio Peccei, soixante et onze ans, ancien patron de grandes sociétés privées italiennes, fondateur, animateur et président du Club de Rome, s'explique.**

« Si l'on veut à tout prix nous classifier, je dirai que nous tentons d'être un centre de réflexion pour l'humanité, c'est-à-dire que nous l'incitons à réfléchir sur ce qu'elle est et sur ce qu'elle veut devenir. Car la planète est tout à fait différente de celle que les hommes ont connue jusqu'ici. Tout se passe comme si quatre milliards de super-hommes et de super-femmes venaient de débarquer sur une terre appauvrie. Ils ont un pouvoir immense, des connaissances encyclopédiques (on publie chaque année dans le monde six cent mille livres, et quelques millions d'articles scientifiques) mais sont dans l'incapacité de mettre ces acquis à profit. Ils peuvent changer le climat, détruire les espèces, mais ne savent pas comment conserver la nature.

» Il est nécessaire de prendre conscience que nous sommes des super-hommes enfantins, des géants au cerveau non développé mais développable. Voilà la fonction du Club de Rome. Il a commencé par dire : « *Attention, on ne peut pas croître physiquement et indéfiniment dans un environnement fini. Donc essayons d'organiser une croissance équilibrée.* » C'était une opération de commando intellectuel destinée à ouvrir une brèche par laquelle d'autres idées pouvaient s'engouffrer.

— Les méthodes d'analyse et les conclusions du Club de Rome, en particulier celles du premier rapport, les Limites de la croissance, *ont été critiquées* (2). *Que répondez-vous aujourd'hui ?*

— Les ordinateurs, les méthodes sophistiquées comme l'analyse des systèmes, les scénarios que nous avons utilisés ne fournissent pas de réponse à la problématique mondiale. Ils peuvent nous indiquer des ordres de grandeur, donner des termes de références, apporter des éléments de réflexion. A nous de les utiliser. Se fier à eux serait conclure un pacte avec le diable. Les gens ont cru que le Club de Rome et ses méthodes apportaient des prévisions. Aucune machine, aucun être humain ne peut prédire l'avenir. La quantité et la complexité des données à assembler sont telles que notre cerveau — pourtant l'engin le plus avancé du monde — n'est capable ni de les mémoriser ni de les intégrer.

» Sauf à découvrir quelque génie social du type d'Einstein arrivant à réduire l'univers en une formule, il nous faut bien faire des synthèses. Les machines et les méthodes nous y aident. Ce sont des prothèses du cerveau. Toute notre pensée scientifique, notre éducation, notre spécialisation nous portent aux analyses. Le Club de Rome essaie de nous réhabituer à concevoir des ensembles : la problématique globale de ce monde.

— N'est-ce pas l'un des vôtres qui avait prédit ce qui arriverait à l'Iran en 1986, mais sans imaginer la révolution islamique ?

— Il ne faut pas confondre prévision et étude du futur. Mihajlo Mesarovic, l'un des auteurs du second rapport du Club de Rome, *Stratégie pour demain*, a appliqué nos méthodes et en particulier l'analyse des systèmes à l'étude de la problématique iranienne. Mais ce sont les Iraniens et non la méthode qui a failli. Elle avait démontré, par exemple, que, sauf changement de cap, l'Iran allait vers une pénurie alimentaire grave. C'est une donnée qui reste vraie, que ce pays soit gouverné par le chah ou par un ayatollah...

— Le retour à l'islam changera peut-être tout, y compris le comportement des Iraniens et même leur comportement alimentaire. Même si on avait prévu la révolution, qui aurait pu dire qu'elle tournerait de cette façon ?

— Les plantes qui poussent, le pétrole qui gît sous la terre demeurent constants. Mais évidemment une vague d'austérité islamique survenant après le gaspillage royal ne pouvait être prévue par un ordinateur. Ce que l'ayatollah pourrait faire de mieux, c'est de continuer le travail de Mesarovic pour savoir ce que l'Iran peut devenir avec une nouvelle orientation économique et politique. L'avenir ne se prédit pas, il s'invente. On peut le modeler. La difficulté c'est qu'il y a beaucoup de modélistes dans le monde.

» En tout cas, ce que dit le Club de Rome est clair : si les tendances du monde restent ce qu'elles sont, nous allons sûrement au-devant de désastres écologiques, militaires, politiques, sociaux, psychologiques, économiques. Quel est le premier élément qui déclenchera les autres ? Nous ne le savons pas, mais nous sommes certains que l'humanité va vers un déclin progressif, vers des situations plus difficiles, des problèmes plus complexes, et cela sans qu'elle ait appris à les maîtriser. C'est seulement en connaissant mieux les problèmes globaux de l'humanité que nous pourrons les maîtriser.

Consommer comme les Américains ?

— Le rêve de l'humanité d'aujourd'hui, colporté par tous les médias, et par le cinéma en particulier, c'est de consommer selon le modèle américain. Ce rêve a-t-il une chance de se réaliser ?

— C'est absolument impossible. D'abord l'agriculture américaine dévore une énergie considérable. Elle se fondait sur l'idée absurde que le pétrole, comme l'eau ou l'air, était inépuisable et bâtissait des rêves de production insensés. Aujourd'hui, pour produire une calorie alimentaire, un fermier américain consomme cent fois plus de calories-pétrole qu'un Indien. Il est impossible que les Américains nourrissent les Indiens, car qui paiera le pétrole ?

» Même s'il y avait autant de pétrole qu'on voulait, la production des greniers du monde (Etats-Unis, Canada, Argentine, Australie) ne pourrait être mobilisée comme ça. Et même encore si on arrivait à transporter le blé dans les ports du Sud-Est asiatique, se poserait le problème de le faire parvenir à l'intérieur des pays. En Inde, il y a trois ports pour desservir six cent mille villages. La distribution des aliments est un problème non résolu. Les centres de production agricoles doivent être proches des centres de consommation. Même si on disposait du pétrole, des transports maritimes et des transports terrestres, le Sud-Est asiatique ne pourrait pas payer son approvisionnement.

» L'organisation actuelle du monde est incapable de satisfaire le besoin *fondamental* de l'homme qui est de manger à sa faim. Le Club de Rome a donc introduit un principe nouveau : celui de l'autosuffisance alimentaire par grandes régions du monde (notre rapport R.I.O.). Le Marché commun vient de passer un contrat pour savoir comment ces grandes régions pourraient y parvenir.

Une époque de folie

— La croissance démographique est à nouveau d'actualité. Chez nous, certains la trouvent insuffisante et prônent une politique nataliste. Le désir d'avoir des enfants est-il compatible avec le souhait d'avoir plus de nourriture et davantage de biens en tout genre ?

— Sur ce plan, je suis radical. Nous sommes déjà beaucoup trop nombreux sur cette terre. L'humanité a mis trois millions d'années pour parvenir à un milliard d'individus, à la fin du siècle passé. Puis en soixante ans, elle s'est multipliée par trois. D'ici à la fin de ce siècle, en vingt ans, elle va encore doubler. Voilà le type même du phénomène incontrôlable. On ne peut pas gérer la croissance démographique d'une humanité morcelée en cent cinquante Etats souverains. L'époque des grandes migrations étant achevée, la densité de la population atteindra dans certaines zones des sommets incroyables. S'ajoute à cela l'urbanisation. Au rythme du développement actuel, Mexico, par exemple, comptera trente millions d'habitants à la fin du siècle. Sans adduction d'eau potable, sans égouts. Et Sao-Paulo, Djarkarta, Calcutta. Autant de problèmes gigantesques pour demain.

» Pour abriter les hommes qui vont naître d'ici à la fin du siècle, il faudrait construire autant de maisons, d'égouts, d'écoles, d'hôpitaux, etc., que ce qui a été érigé depuis la fin du Moyen Age. Tout ça, télescopé en vingt ans. Qui paiera ? D'ici à l'an 2000, il serait nécessaire de créer un milliard deux cents millions d'emplois nouveaux. Malgré cela, il y aurait *encore quatre cent* millions de chômeurs. Aucun modèle capitaliste ou socialiste n'est capable de répondre à ce défi. Nous sommes dans une époque de folie qu'il faudra payer d'une manière ou d'une autre.

» En Europe, le problème démographique se pose de manière différente, et même opposée. Dans les deux Allemagnes, par exemple, la population décline. La France est passée au-dessous du taux de 2,1 enfants par foyer et si cela continuait, sa population risquerait à son tour de diminuer. L'absurdité, c'est que c'est dans la zone tropicale qu'il y a surpopulation. L'écosystème tropical est très fragile, son équilibre risque d'être rompu par *une trop forte pression humaine.*

Propos recueillis par
MARC-AMBROISE RENDU.

(Lire la suite page 12.)

(1) Ce Club compte sept membres français : MM. André Danzin, Maurice Guernier, Bertrand de Jouvenel, Robert Lattes, Pierre Piganiol, Edgard Pisani, Jean Saint-Geours.

(2) Publié en France sous le mauvais titre *Halte à la croissance* (éd. Fayard, 1972), qui a fait croire à l'opinion que le Club de Rome était pour la croissance zéro !

Au coup par coup en Europe ?

DANS quelques jours, cent quatre-vingt-cinq millions d'Européens seront appelés aux urnes pour élire leur Assemblée au suffrage universel. L'Europe de la science et de l'innovation existe-t-elle ? La réponse est nuancée. Elle n'est affirmative que si l'on sort du cadre de la Communauté.

Pour la science pure, le CERN (Organisation européenne de recherches nucléaires) est un exemple souvent cité de réussite européenne. On oublie que celle-ci tient beaucoup au caractère parfaitement supranational du CERN. La règle de l'unanimité n'y a pas cours ; cela permet une planification à long terme, vitale pour la recherche, quitte à ce que, certaines années, la majorité ait imposé à tel pays membre une contribution financière qui dépasserait notablement le souhait de ce pays. De même la gestion du CERN et la répartition des contrats échappent à des contrôles trop « nationalistes ».

Plus tournée vers les applications, l'Agence spatiale européenne est plus étroitement contrôlée. L'unanimité est, en pratique, requise pour *les décisions financières : cela vaut* à l'Agence de vivre depuis dix-huit mois de douzièmes provisoires, ce qui ne facilite pas une bonne gestion. On constate actuellement une nette tendance des gouvernements à reprendre un contrôle direct des programmes spatiaux quand ceux-ci s'approchent du seuil de rentabilité. Il n'y aura pas de satellite européen de télévision, il y aura sans doute un satellite franco-allemand.

Dans le domaine industriel au reste, il n'y a de coopération qu'au coup par coup. Un échec comme Concorde ou une réussite comme l'Airbus résultent d'accords bilatéraux ou multilatéraux, négociés en dehors de tout organisme européen.

Où est dans tout cela la Communauté européenne ? Où intervient-elle pour modeler l'avenir ? Il y a certes des centres de recherche communautaire. Ils ont longtemps vécu dans une léthargie provoquée, ayant principalement pour mission de s'occuper de ce qui n'intéressait personne. Depuis quelques années les choses vont mieux. Après *bien des difficultés, le JET, appareil* communautaire d'étude de la fusion thermonucléaire, a pu être décidé, financé, implanté. On vient d'en poser la première pierre. Les égoïsmes nationaux n'ont cédé que lorsqu'il fut clair que la fusion n'a d'avenir économique, si elle en a, qu'à très long terme.

Toute entreprise préparant l'avenir doit voir loin. Si elle est internationale, il lui faut un peu d'autonomie vis-à-vis des gouvernements. Les entreprises communautaires n'ont pas bénéficié jusqu'ici de ce minimum d'indépendance. Les futurs parlementaires en prendront peut-être conscience, et, à défaut de pouvoir juridique, le poids moral que donne l'élection leur permettra peut-être d'ouvrir les carcans. Il serait temps. — M. A.

SCIENCES HUMAINES

Le pouvoir hiérarchique survivra-t-il ?

Il ne se passe pas un jour en France sans qu'il soit débattu ici ou là du pouvoir : pour ou contre la supranationalité dans la construction européenne, réforme du pouvoir dans l'entreprise, prise de pouvoir au sein du P.S. ou du P.C., refus du pouvoir par les communistes, excès du pouvoir judiciaire, lutte pour le pouvoir régional, déclin du pouvoir paternel, émergence du contre-pouvoir féminin...

Dès *l'origine*, l'acceptation du pouvoir par les dominés s'explique, au-delà de la simple et naturelle peur des coups et de la crainte de la pénurie, par la conviction collective de la corrélation entre pouvoir hiérarchique et survie. Mais il y a plus : les premiers hominiens n'avaient pas peur que des coups, ils baignaient dans un océan d'autres peurs, des prédateurs plus forts qu'eux, du tonnerre et des éclairs de la nuit, des voisins et des cataclysmes. Et plus encore, lorsque l'homme s'est éveillé à la conscience, la peur du mystère suprême, la peur de la mort.

La magie, puis les religions, ont fait naître une deuxième famille de dominants, qui, avec le pouvoir d'exorciser ces peurs et d'intercéder pour le groupe et les individus auprès des forces occultes, se sont arrogé le pouvoir tout court. Ce pouvoir de nature métaphysique renforçait encore plus facilement les dominés dans *l'acceptation* de leur sort. Grâce à quoi, tout au long de l'histoire humaine, le nombre de gendarmes nécessaires au maintien de l'ordre a toujours été raisonnablement faible.

Ainsi, l'autoreproduction du modèle hiérarchique (dont on note au passage qu'il est masculin parce que les mâles étaient les plus forts, et pouvaient chasser sans s'encombrer de leur *progéniture*) *a été assurée pour* deux raisons majeures :

— Le pouvoir est gratifiant pour celui qui le détient, ce qui maintient une source permanente de compétition et d'efforts de la part des candidats au pouvoir ; la privation de pouvoir est frustrante, ce qui fait naître chez certains dominés des capacités d'innovation — contestation, indispensables à l'adaptation et au développement des sociétés humaines.

— La majorité des dominés, culturellement prisonniers du modèle, en reçoivent cependant un minimum de gratifications : éléments de survie et antidotes aux peurs. Ce qui permet au modèle, qui est pourtant un modèle d'inégalité et d'injustice, de continuer à fonctionner sans trop d'à-coups.

Et cependant, ce modèle a toujours été sourdement ou ouvertement contesté. Deux observations, au moins, permettent d'éclairer ce paradoxe :

— L'acceptation de la fatalité du modèle hiérarchique est essentiellement culturelle, et imposée en particulier par l'éducation.

— Plus important : le modèle hiérarchique masculin n'a pas pu évacuer une autre dimension essentielle de l'être humain : le besoin d'amour, d'identité, de reconnaissance ; ces besoins durablement acquis pendant la première enfance, au travers des rapports de maternage, c'est la revanche du modèle féminin, alternative possible mais encore interdite par le succès du modèle masculin. Cette composante affective nourrit les « fantasmes » *de vivre d'autres types de relations* et de jouir de la liberté d'être, plutôt que de faire. C'est au modèle féminin qu'on doit de lire « fraternité » après « liberté » et « égalité », que les discours révolutionnaires sont vibrants de *générosité* et qu'on crédite volontiers la « gauche » d'une plus grande sensibilité. Les injures favorites des fascistes à l'endroit des démocrates ne sont-elles pas les diverses traductions populaires d'« homosexuel ».

Une fatalité ?

Après ces quelques rappels, la question est de savoir si le modèle hiérarchique de pouvoir — dont l'actif incontestable est le développement *technologique* de l'espèce humaine jusqu'aux prodigieux « succès » des sociétés industrielles modernes — est effectivement une fatalité inéluctable, dont seuls des aménagements sont envisageables : distribution plus équitable des pouvoirs, ou invention de nouvelles *formes plus « douces » de* domination (comme l'utilisation des médias, dont surtout la télévision) ? Cette thèse est partagée par une majorité écrasante et, en particulier, par l'unanimité des politiques (ce qui se conçoit aisément).

Pourtant, si on observe nos sociétés riches et libérales, plusieurs constatations invitent à remettre en question *ces certitudes* :

— La pénurie, qui est à l'origine du pouvoir, est devenue une notion très relative, car les besoins fondamentaux liés à la survie physiologique sont désormais *très largement satisfaits* ; cette pénurie-là a disparu à peu près généralement. Il s'agit d'une réalité tout à fait nouvelle dans la longue histoire de l'humanité. Certes, nos sociétés ont sécrété des quantités de besoins nouveaux, créant ainsi une pénurie artificielle nécessaire à son fonctionnement et au maintien des pouvoirs traditionnels. Mais il est possible de s'affranchir de ces besoins artificiels.

Ne peut-on envisager qu'un nombre croissant d'individus adhère à de nouveaux modes de consommation, gagnant ainsi d'un coup un considérable champ de liberté ? Lorsqu'on observe les modes de vie d'une part importante de la jeunesse actuelle, on se dit qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une utopie.

— Les modèles culturels, la morale, l'éducation, perdent incontestablement de leur force et évoluent d'une façon incertaine (quelles seront les mentalités des générations à venir, élevées davantage par la télévision que par les parents ?) ;

— Après vingt-cinq années de croissance économique continue, qui a donné aux individus l'habitude, difficile à perdre, d'avoir toujours plus, voilà que les choses se gâtent : les pouvoirs débordés par la demande (niveau de vie, emploi, santé) et confrontés aux difficultés de la gestion planétaire, risquent fort de faillir à leur mission de « bons pères de famille ». Si la secousse n'est pas trop sévère, on peut voir le système hiérarchique perdre une grande part de sa légitimité. Il est vrai, en revanche, que si la secousse est trop forte et débouche de nouveau sur de grandes peurs (peur de ne pas pouvoir se servir de son auto, par exemple), le système pourra en sortir renforcé ;

— La « forme » hiérarchique du pouvoir se présente de façon de moins en moins évidemment perceptible : dispersion des centres de décision, complexification des circuits de décision, affaiblissement des Etats, renforcement apparent du seul pouvoir policier (ce qui est un signe d'affaiblissement et non de renforcement du pouvoir) ;

— Les démocraties avancées, à fort consensus sur leurs finalités essentielles, comme les Etats-Unis, tolèrent en leur sein des micro-sociétés dont les finalités sont différentes, sous réserve qu'elles respectent un minimum de contraintes : on voit ainsi naître un modèle possible de macro-société où pourraient coexister des groupes dont les modes de vie et les systèmes de gestion collectives seraient différents ; le développement des télécommunications permettrait à tous les groupes de même genre de communiquer entre eux, et de constituer ainsi une nouvelle macro-société indépendante des espaces occupés ;

— Enfin, on assiste à une lente évasion du modèle masculin, dont le modèle hiérarchique est indissociable ; certes, pour l'instant, les mouvements féministes, victimes des conditionnements mimétiques, sont tentés de reproduire ce modèle ; mais il ne s'agit que d'un moment aberrant ou d'un passage, et en même temps émergent d'authentiques valeurs féminines.

Il ne saurait être question de conclure à de possibles et prochains changements radicaux dans les systèmes qui structurent nos sociétés, et encore moins si l'on pense aux centaines de millions d'êtres humains encore privés de l'essentiel. Mais il n'est pas certain non plus que le système hiérarchique soit assuré d'une survie indéfinie.

En attendant, apparaissent, ici et aujourd'hui, des espaces locaux d'où les pouvoirs centraux, occupés ailleurs, commencent à se retirer : le quartier, la commune, l'atelier... Libre à nous de les investir, non seulement pour nous y entraîner au pouvoir de faire par nous-mêmes, mais pour y explorer aussi de nouveaux modes d'être avec les autres.

SERGE LIER,
ingénieur civil des mines, membre de l'association « Macroscope ».

Quand les ordinateurs auront des oreilles

Depuis quelques années, des terminaux à réponse vocale permettent à des ordinateurs de parler. Très monotone dans les premiers temps, leur voix est devenue plus acceptable (*le Monde* du 13 octobre 1976). Une expérience est en cours à Saint-Brieuc lorsqu'un abonné a changé de numéro — les P.T.T. sont actuellement amenés à modifier bon nombre d'indicatifs, — ce n'est plus une opératrice mais un ordinateur qui indique le nouveau numéro aux correspondants qui composent l'ancien. Il s'agit, dans un premier temps, de savoir comment les utilisateurs non prévenus acceptent cette voix un peu étrange.

Le problème symétrique, parler à l'ordinateur, a fait l'objet d'autant d'études, mais est bien moins avancé ; pourtant il y a déjà quelques réalisations industrielles : pionnier de ce marché, la firme américaine Threshold Technology Inc. aurait en cinq ans vendu plus de trois cents systèmes de reconnaissance de la parole, à des prix étagés entre 20 000 et 50 000 dollars suivant les performances demandées. D'autres petites entreprises ont ensuite emboîté le pas, sous l'œil intéressé des grands de l'informatique et de l'électronique.

Ce sont des systèmes qui n'acceptent qu'un vocabulaire limité — quelques centaines de mots au maximum — et qui doivent être adaptés à leur interlocuteur : avant toute utilisation, celui-ci doit prononcer une dizaine de fois tous les mots du vocabulaire, afin que la machine enregistre les paramètres de sa voix et code chaque mot.

Ce travail fait, la machine comparera chacun des mots qu'elle entendra à ceux qu'elle a mis en mémoire, et choisira le plus voisin. Comme la reconnaissance se fait mot par mot, ceux-ci doivent être prononcés isolément, chacun étant séparé du suivant par un bref silence. Dans ces conditions, on atteint des pourcentages de reconnaissances de 99 % en laboratoire, mais bien plus faibles en utilisation réelle.

Cependant, il est rare que la machine confonde deux mots : en général, elle ne comprend pas, demande une répétition. Si le locuteur n'a pas changé de voix, une ou deux répétitions suffisent ; s'il est enrhumé... il vaut parfois mieux attendre qu'il soit guéri.

Malgré ces limitations d'emploi, ces « oreilles informatiques » ont trouvé des usages — surtout lorsque celui qui parle à la machine a les mains ou les yeux occupés par ailleurs mais a besoin de donner quelques indications de contrôle à l'ordinateur.

Ainsi en est-il de la commande de machines-outils, du pointé de détails sous observation microscopique, du relevé d'éléments cartographiques sur photos aériennes. Une autre application est la lecture de séries de chiffres, par exemple des cotes de valeurs boursières. Un système a été utilisé pour l'orientation des bagages dans un aéroport : l'opérateur indique oralement la destination qu'il lit sur l'étiquette, quand le bagage passe devant lui sur un tapis roulant ; l'ordinateur commande alors un système d'aiguillages qui envoie le bagage vers tel ou tel chariot, on évite ainsi des manutentions fatiguantes ; un contrôle final répare les quelques erreurs d'orientation qui ne sont finalement pas plus nombreuses qu'avec les manutentions traditionnelles.

Une génération plus ambitieuse

Ces systèmes utilisent uniquement des tests acoustiques pour identifier ces mots. La génération suivante sera plus ambitieuse et comprendra des phrases. Mais un mot lu dans une phrase est acoustiquement bien différent du mot isolé, et il est exclu de le reconnaître par comparaison avec un enregistrement préliminaire. On peut retrouver les phonèmes (consonnes, voyelles, diphtongues...), ou des syllabes, mais avec un taux d'erreur important : des expériences faites avec des auditeurs entraînés, à qui l'on demande de noter les phonèmes d'une « phrase » constituée de syllabes sans signification obtiennent au mieux des réussites de 75 %.

Un phonème sur dix, environ, n'est pas même perçu : il est clair qu'il en est de même dans la compréhension d'une phrase signifiante, mais que l'auditeur utilise des critères lexicaux et syntaxiques pour compléter l'information acoustique. Il faut donc découvrir quels sont ces critères et les incorporer dans le programme de l'ordinateur qui analyse la parole.

Une firme japonaise, Nippon Electronics Company, a commercialisé en 1978 un premier dispositif acceptant une parole continue — mais limitée à des séquences de quelques mots ; il accepte aussi la voix de plusieurs locuteurs et non d'un seul. Le constructeur d'ordinateurs Sperry Univac a développé en laboratoire un système ambitieux de reconnaissance de la parole conversationnelle, et en étudie l'industrialisation. D'autres laboratoires ont des systèmes analogues, et il est probable que, après NEC, plusieurs firmes proposeront bientôt des terminaux acceptant une parole continue.

Les systèmes existants utilisent des microphones de bonne qualité pour la prise de son et analysent la voix dans une large bande de fréquence. Or il serait souhaitable de s'adresser aux ordinateurs par l'intermédiaire du réseau téléphonique, et donc avec une prise de son de qualité très inférieure.

Le Centre national d'études des télécommunications étudie le problème : en laboratoire, il y a déjà un système qui identifie le nom d'un abonné dans une phrase du genre : « Quel est le numéro de M. X... ? », consulte une liste, et donne d'une voix synthétique le numéro demandé.

Si l'abonné n'est pas trouvé dans la liste, le système demande de répéter ou d'épeler. Le système fonctionne de façon satisfaisante pour une liste d'une quarantaine de personnes du centre de Lannion. Neuf fois sur dix, et quelque soit le locuteur, le nom est correctement identifié à la première demande. Mais les problèmes d'homonymie, ou du moins de similitude phonétique, deviendraient bien plus ardus pour une utilisation en vraie grandeur — ainsi que les temps de recherche du nom identifié sur la liste.

Les chercheurs estiment qu'il faudra encore plusieurs années pour qu'un système de ce type sorte du laboratoire et puisse se prêter à une expérimentation avec un public non prévenu.

Peut-être cette expérimentation n'aura-t-elle jamais lieu. D'ici quelques années le téléphone sera équipé d'un clavier à touches, et peut-être le public s'habituera-t-il très bien à composer sur ce clavier le nom de la personne dont il veut connaître le numéro.

L'entrée vocale est en compétition avec d'autres modes d'entrée : parler à une machine nous paraît le mode le plus simple de communication, mais il est possible que le dialogue à travers un clavier et un écran de visualisation devienne aussi naturel à nos enfants que ne l'est pour nous l'usage du téléphone. Le plus probable pourrait être l'apparition de terminaux mixtes, combinant l'entrée et la sortie vocale, le clavier, l'écran, l'utilisateur pouvant jouer sur les diverses possibilités pour se faire « entendre » le plus commodément.

MAURICE ARVONNY.

Deux livres

Deux livres traitant de l'analyse et de la synthèse de la parole ont été publiés ces dernières années. En 1977, est paru chez Masson les Processus de la communication parlée, *de Jean-Sylvain Lienard. Puis, au début de cette année, Jean Guibert a publié* la Parole, compréhension et synthèse par les ordinateurs, *aux Presses universitaires de France.*

Les deux ouvrages sont de qualité. Celui de J.-S Lienard est plus théorique ; il entre peu dans le détail des réalisations, mais expose avec une grande clarté, les principes qui guident les recherches et les résultats généraux qu'elles ont permis d'obtenir.

Le livre de Jean Guibert est plus encyclopédique et donne de nombreuses indications concrètes sur ce qui a été fait dans divers laboratoires. Il aborde dans sa deuxième partie les utilisations de la synthèse et de l'analyse de la parole, ainsi que les problèmes économiques ou même culturels que soulève l'apparition des terminaux vocaux.

Très complémentaires, ces deux livres donnent une vision claire de l'état de la connaissance dans un domaine où elle évolue rapidement, mais suivant des axes précis.

Repères

LES DÉLITS INFORMATIQUES

La code pénal devra-t-il bientôt inclure des articles réprimant les « *délits informatiques* » ? Selon l'Institut de la sécurité informatique (1), avec l'augmentation du parc d'ordinateurs et l'informatisation croissante de la société, les délits informatiques ont tendance à se multiplier. Sur cent cas recensés, l'ISI indique que 19 % sont des actes de destruction, 15 % sont des vols de temps machine ou de « service » informatique, 23 % des vols d'informations (fichiers, logiciels). 43 % enfin sont des détournements de biens et de fonds. L'Institut de recherche en informatique et en automatisme (IRIA) pourrait être chargé prochainement par le secrétariat d'Etat à la recherche d'une étude pour déterminer les moyens susceptibles d'améliorer la sécurité dans les systèmes informatiques.

(1) ISI, 2, rue Benoît-Malon, 92150 Suresnes.

LA CHASSE EUROPÉENNE AU « GASPI »

La C.E.E. vient de déclarer la guerre aux « assoiffés d'énergie », que sont les fours électriques, les réfrigérateurs, les congélateurs, les machines à laver le linge et les machines à laver la vaisselle, etc.

Sur la proposition de la Commission, le conseil des ministres des Neuf vient de demander aux fabricants, d'une part, d'inscrire sur des étiquettes la consommation d'énergie des différents appareils, d'autre part, de revoir la conception de ces appareils, afin de réduire leur consommation (*Eurofotum*, 1979, numéro 7).

LES PLANTES, SOURCE DE BROUILLARD

On sait depuis plusieurs années que les plantes émettent des hydrocarbures, qui, dans certaines conditions, provoquent un brouillard photochimique. A San-Francisco, le B.A.A.P.C.D. (Bay Area Air Pollution Control District) s'est livré à de nombreuses observations et calculs pour évaluer la part respective jouée par les plantes et les activités humaines dans les variations de niveau d'hydrocarbures et de brouillard.

Aussi bien dans les banlieues que dans les zones rurales, les plantes seraient plus largement responsables qu'on le pensait.

Source : *Crible* n° 5 de mai 1979.

POUR... RÉCHAUFFER L'ÉNERGIE SOLAIRE

Selon une étude publiée par la Cégos (33, quai Gallieni, 92153 Suresnes), le développement du marché de l'énergie solaire repose sur :

— Une industrialisation de la production basée sur deux ou trois producteurs seulement (au lieu d'une trentaine actuellement) de façon à accroître la production et à réduire le prix de revient ;

— Une restructuration de la distribution pour réduire les marges en cascade et abaisser les coûts d'installation ;

— Une limitation du recours au solaire aux zones à amortissement rapide en raison d'un bon ensoleillement.

● *L'institut de recherche d'informatique et d'automatique* organise le jeudi 7 juin 1979, une journée destinée à faire le point et à ouvrir de nouvelles perspectives sur les applications de l'informatique à l'ergonomie.

Un entretien avec Aurelio Peccei

(Suite de la page 11.)

» Il est faux de dire que les Africains sont peu nombreux par rapport à leur territoire. D'abord, on constate un excédent considérable de jeunes, c'est-à-dire d'improductifs par rapport aux productifs. D'où des difficultés énormes de développement quelle que soit l'aide qu'on apporte à ces pays. En outre, l'accroissement de la population au kilomètre carré crée une telle surcharge qu'elle entraîne la désertification, comme au Sahel.

— Les analystes du Club de Rome ont tous été d'accord jusqu'ici pour affirmer que le recours au nucléaire était inévitable. Vous, personnellement, vous venez de demander en Italie un référendum sur la poursuite du programme nucléaire de votre gouvernement. Etes-vous en désaccord avec vos amis du Club ?

— Dans le Club de Rome, il n'y a pas une opinion mais des opinions, et c'est souhaitable. Je ne prétends nullement détenir la vérité sur le nucléaire mais mes idées sont celles-ci : la crise énergétique approche, elle sera terrible et elle trouvera le monde non préparé. Sans une politique énergétique européenne, la situation deviendra chaotique. Nous n'en avons eu qu'une pâle idée en 1973 quand nous avons laissé les Pays-Bas seuls frappés par le blocus. La politique énergétique — qui devrait être mondiale — doit naître en Europe car c'est le sous-continent le plus fragile. Beaucoup plus fragile que les Etats-Unis, le monde soviétique et même les pays sous-développés, qui peuvent accepter un très bas niveau de vie.

» La politique énergétique de l'Europe doit se fonder d'abord sur les économies d'énergie. On peut faire beaucoup sans de grands sacrifices. Elle doit ensuite utiliser toutes les sources possibles : le soleil, le vent, les marées, la géothermie, la biomasse et même le nucléaire. On n'arrivera pas à établir un bilan acceptable sans une part d'énergie nucléaire. Mais je mets à son emploi trois conditions : une déclaration solennelle des chefs d'Etat d'Europe approuvée par les Parlements que le choix nucléaire n'est pas définitif (c'est-à-dire que notre génération qui s'est fourrée dans ce pétrin ne compromettra pas les générations futures) ; des garanties maximales concernant la sécurité dans le transport, dans le traitement et le stockage des déchets, dans le fonctionnement des centrales ; l'assurance que le recours à l'énergie nucléaire ne se fait qu'après avoir épuisé toutes les autres possibilités.

» On ne passera pas au solaire demain, mais si l'Europe avait fait l'Eurosol en même temps que l'Euratom elle ne serait pas dans la situation où elle se trouve. Or, votre commissariat à l'énergie solaire n'existe encore ni en Allemagne, ni même en Italie, le pays du soleil, ce qui dans ce cas est honteux.

— Le Club de Rome dit que le monde a besoin d'une gestion planifiée, régionalisée et scientifique. Est-ce compatible avec un gouvernement démocratique du monde ?

— Il faut une cohérence globale. Notre planète n'est pas si riche et si généreuse qu'elle puisse permettre aux groupes soviétique, atlantique et autres d'aller chacun sa voie en comptant tous sur les mêmes ressources. Comment exprimer cette cohérence autrement que par une certaine programmation à la fois concertée, à long terme et mondiale ? Ne pensons pas forcément à la planification actuelle. Il faut découvrir autre chose. C'est l'une de ces innovations sociales que je crois nécessaires.

» Lors du voyage de M. Giscard d'Estaing au Mexique, le président Lopez Portillo a déclaré : « *A notre époque de rigoureuse interdépendance, les ressources énergétiques devraient être considérées comme le patrimoine de l'humanité et relever de méthodes universelles. Ou nous luttons pour un ordre qui garantira un accès sûr et équitable aux ressources énergétiques disponibles ou nous allons audevant de l'Apocalypse.* » Voilà une déclaration courageuse et historique.

» La gestion de la planète demande en outre la régionalisation. L'intelligence dans une entreprise, c'est de porter la décision au niveau de l'application, c'est-à-dire de faire de la décentralisation. Dans le système mondial, il faut porter autant de décisions politiques que possible au niveau où se trouvent les intérêts.

La conscience de l'espèce

— Lors du dixième anniversaire du Club, vous avez dit : « Il faut des hommes » meilleurs pour un monde » meilleur. » Mais Brejnev, l'ayatollah Khomeiny, tous les hommes politiques et même tous les tyrans ont dit la même chose. C'est un des buts de toutes les idéologies, de toutes les religions. Qu'apportez-vous de nouveau ?

— L'ayatollah croit qu'il détient seul la vérité. Hitler, Staline et bien d'autres le croyaient aussi. Le Club de Rome croit qu'il faut la chercher ensemble. L'esprit raisonnable, démocratique, humaniste du Club de Rome, c'est cela. Toutes les études qu'il mène font appel à la fois à des hommes de l'Ouest, de l'Est, du Sud. Les auteurs de *Human Gap* sont un Roumain, un Marocain et un Américain. Nous avons une chance de faire triompher cette méthode parce que, à présent, les centres de décision sont plus éparpillés qu'autrefois. Un nombre chaque jour croissant de citoyens souhaitent participer aux décisions.

Si nous n'apprenons pas tous à comprendre, à raisonner, à tolérer les autres, à nous améliorer moralement, alors l'humanité restera faible. Aux marxistes, je dis : ce n'est pas la conscience de classe qui compte, c'est la conscience de l'espèce. C'est elle qui est en danger. Y aura-t-il demain pour le dire un grand esprit (je m'en méfie), un grand parti politique, un vaste mouvement religieux, scientifique, intellectuel ? Je ne sais pas. Moi je pense que cette amélioration doit se faire dans la masse, par un mouvement vers le haut.

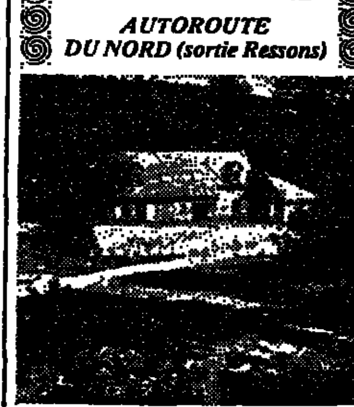
— Deux cents millions d'Européens vont élire prochainement leur Parlement au suffrage universel. Que représente cet événement politique pour le reste du monde ?

— L'Europe est le terrain privilégié d'une renaissance de l'esprit humain. L'Europe des arts, des luttes, de la pensée, des erreurs, a souvent représenté une avant-garde... Comme un homme en détresse donne le meilleur de lui-même, l'Europe, poussée par la nécessité, veut se regrouper. Dans le monde, l'Europe a une cote généralement plus élevée que les Etats-Unis, l'Union soviétique ou la Chine. Elle est crédible. Cela lui donne une responsabilité morale. Si le mélange unique au monde des Ecossais, des Siciliens, des Basques et des Bavarois n'est pas capable de produire une nouvelle pensée, la nouvelle morale nécessaire à l'humanité, personne d'autre ne le fera.

Les élus du Parlement européen auront un grand pouvoir moral car, pour la première fois au monde, ils seront élus par un suffrage transnational. Ce premier acte des peuples d'Europe peut donner à l'histoire un nouveau cours. La paix de Westphalie, en 1648, a clôturé l'époque féodale et a donné naissance aux Etats-nations modernes. L'élection du Parlement européen peut être le premier acte clôturant l'époque des Etats-nations-féodaux-souverains. Nous, Européens, devons avoir conscience que nous accomplissons un geste historique.

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.





CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Tunisie en France et Mme Hédi Mabrouk ont offert une réception vendredi à l'occasion de la fête nationale tunisienne.

Naissances

— Sylvie et Alain Barrau et Julie ont la joie d'annoncer la naissance d'
Emilie,
Paris, le 28 mai 1979.
5, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 75005 Paris.

— Jean Doron et Brigitte, née Soubiran, Solen et Maeva, ont la joie d'annoncer la naissance d'
Adrien - Jean - Roland,
le 11 mai 1979.
4, rue du Général-André, 33400 Talence.

— Gaby Khalepski et sa femme Monique, née Epstein, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Roy,
Holon (Israël), le 23 mai 1979.

— Paule et Jean-Michel Vaysset ont la joie d'annocer la naissance d'
Emmanuel,
le 31 mai 1979.
Cormeilles-en-Parisis.

Mariages

Mme Christine Messan,
Mme Victorine Paass,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants
Brigitte et Claud'Eric.
La cérémonie religieuse aura lieu le 2 juin en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, rue Boucicaut, à 11 h. 45.
14, rue Jean-Pierre Laurens, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Décès

— Mme André-Louis Beyrand, née Céline Brac, et la famille ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel survenu le 3 avril du
docteur André-Louis BEYRAND,
médecin honoraire de la santé publique,
médecin de Mohamed V,
roi du Maroc.
Après la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu le 10 avril dans le caveau de la famille à Rancon, 87290 Châteauponsac.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean DUVAL,
notaire honoraire,
huissier de justice,
survenu dans sa soixante-huitième année.
De la part de :
Mme Jean Duval,
Mlle Marie-France Duval.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 juin 1979 à 11 h. en l'église de Payns (Aube).
Payns, 10600 La Chapelle-Saint-Luc, 2, rue du Bouloi, Paris, 1er.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Maurice Mignard,
M. Jean-Louis Mignard et son fils,
M. et Mme François Mignard et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Mignard et leur fils,
M. Antoine Mignard,
Mlle Véronique Mignard,
toute la famille et
M. Carlos Vilches,
font part du décès, le 28 mai 1979, de
Dominique MIGNARD,
à l'âge de quarante-huit ans après une longue et douloureuse maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
38-40, rue de Nanterre, 92600 Asnières.

— Le comité directeur de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion des biens et intérêts français à l'étranger, 374, rue Saint-Honoré à Paris, 1er, prie d'annoncer le décès de son président
M. Maurice RICHARD,
ministre plénipotentiaire,
commandeur de
la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre des saints Maurice et Lazare,
Croix de guerre 1914-1918
survenu à Remiremont (Vosges) le 27 mai 1979.
Les obsèques seront célébrées le samedi 2 juin 1979 à 10 h. 45 en la basilique Saint-François-de-Sales, 74200 Thonon-les-Bains.

— Mme Claudette Leclerc,
M. et Mme Robert Sammut,
M. et Mme Jean Sammut,
M. et Mme Guy Samut,
ont la douleur de faire part du décès de,
M. Louis-Georges SAMMUT,
survenu le 31 mai 1979 à l'âge de cinquante-neuf ans.
Une cérémonie officielle se déroulera devant la mairie de Martigues (Bouches-du-Rhône) le 1er juin 1979 à 16 h. 30.
L'inhumation aura lieu le même jour à 17 h. 30 au cimetière de Canto-Perdrix à Martigues (Bouches-du-Rhône).

— M. le maire et le conseil municipal de Martigues,
ont la douleur de faire part du décès de,
M. Louis SAMMUT,
secrétaire général de la mairie de Martigues,
ancien combattant 1935-1945,
Croix de Guerre,
survenu le 31 mai 1979 à l'âge de cinquante-neuf ans.
La population nous invite à s'associer à l'hommage solennel qui lui sera rendu le 1er juin 1979 à 16 h. 30, devant la mairie de Martigues (Bouches-du-Rhône).
Le cortège se formera au même endroit et se disloquera devant la place des Aires.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Canto-Perdrix à Martigues, à 17 h. 30.

— M. Paul Lombard, président-directeur général de la SEMIVIN et son conseil d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Louis-Georges SAMMUT,
secrétaire général de la mairie de Martigues,
conseiller de la SEMAVIN,
Les obsèques auront lieu le 1er juin 1979 à 16 h. 30 devant la mairie, place de la Libération à Martigues (Bouches-du-Rhône).

— M. Paul Lombard, président-directeur général de la SEMIVIN et son conseil d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Louis-Georges SAMMUT,
secrétaire général de la mairie de Martigues,
secrétaire général de la SEMIVIN.
Les obsèques auront lieu le 1er juin 1979 à 16 h. 30 devant la mairie, place de la Libération à Martigues (Bouches-du-Rhône).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Yvonne FRANK
survenu le 25 mai 1979 à Gassin dans sa quatre-vingt-troisième année.
De la part de :
M. Bernard Frank, son fils,
M. et Mme Robert Arippol, sa fille et son gendre,
Et leur famille.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière israélite de Bagneux le 30 mai 1979.

— La famille Henni, a la douleur de faire part du décès du
lieutenant Omar HENNI,
survenu à l'âge de vingt-sept ans à l'hôpital Broussais.
Montrouge, 61, avenue de la Marne.
Oran, 8, rue Pierre-Dura.

— La famille Zorkot Hussein a la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils, frère, cousin,
ZORKOT Hamzé,
survenu à Louisville, (Québec), le 23 mai 1979.
Les obsèques auront lieu à Zrarieh (Liban Sud), le 30 mai 1979.
Condoléances à :
B.P. 2757 Abidjan, Côte-d'Ivoire, *Immeuble El Anal, rue Riad El Salda*, Liban.
Les cérémonies du septième jour auront lieu respectivement à Zrarieh, Liban et à Sainte-Yacinthe (Québec, Canada) et en Côte-d'Ivoire à Abidjan.

Anniversaires

— Le 2 juin 1977 notre cher
Roger KUKAWKA,
nous a quittés.
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Nice, samedi 9 juin, à 9 heures, salle du conseil de l'U.E.R., M. Gilbert Meynier : « L'Algérie révélée ; la guerre de 1914-1918 et le premier quart du vingtième siècle ».

— Université de Paris-V, samedi 9 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Jean Cohen : « Le haut langage, théorie de la poétivité ».

— Université de Paris-IV, jeudi 14 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Menager : « La vie politique dans le département du Nord de 1851 à 1877 ».

— Université de Paris-I, mercredi 13 juin, à 14 heures, amphithéâtre Louis-Liard, M. Sékéné Cissoko : « Contribution à l'histoire politique des royaumes du Khasso dans le Haut-Sénégal, des origines de la conquête française (XVIIe siècle - 1890) ».

Visites et conférences

SAMEDI 2 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., cour d'honneur, statue de Napoléon, Mme Alaz : « Les Invalides ».
15 h., 7, rue du Regard, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Beaune, hôtel de Croy ».
15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Meyniel : « Monet ».
15 h., 23, quai Conti, Mme Pennec : « L'Institut de France » (Caisse nationale des monuments historiques).
11 h. 30, Grand Palais : « L'art en France sous le Second Empire » (Arcus).
15 h. 15, 44, rue du Cherche-Midi : « La rue du Regard et autour de la rue du Dragon » (Mme Barbier).
15 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 35, boulevard des Capucines : « Trésors d'art du XVIIIe siècle » (M. de La Roche).
15 h., 24, rue Pavée : « Le Marais des XVIe et XVIIe siècles » (Mme Ferrand).
15 h. 15, métro Saint-Paul : « Le Marais » (Tourisme culturel).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Le vieux Marais » (M. Teurnier).
CONFERENCE. — 15 h., 147, avenue de Malakoff, M. Pierre Carnac : « Prospective du symbole actif : son contre-exemple dans l'Allemagne nazie » (Pensée symbolique, secte et racisme).

DIMANCHE 3 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Meyniel : « Le Sénat ».
15 h., 45, rue Saint-Dominique, Mme Lamy-Lassalle : « Les hôtels du Crédit national » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Ministère des finances » (Mme Barbier).
15 h. 30, 1, place Alphonse-Laveran : « Val-de-Grâce et alentours » (Mme Camus).
15 h., place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., façade de l'église Saint-Paul : « Hôtels de Brinvilliers, de l'Ave Maria, l'église Saint-Paul » (M. de La Roche).
15 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Le monastère de Port-Royal de Paris et le jansénisme » (Mme Ferrand).
15 h. 15, sortie gare de Versailles R. G. : « Le potager de Louis XIV » (Tourisme culturel).

SCHWEPPES Lemon
ou « Indian Tonic »
Entre les deux mon cœur balance.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

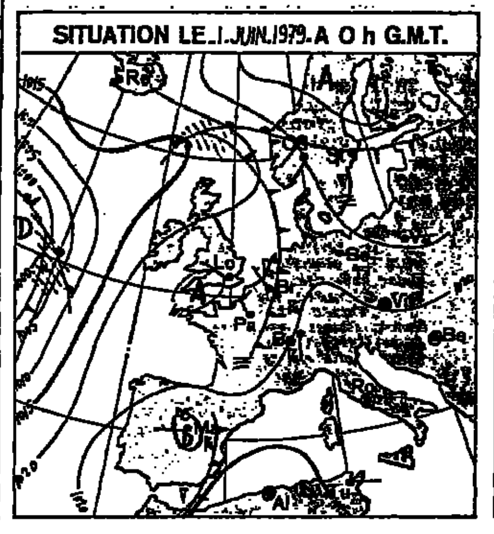
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

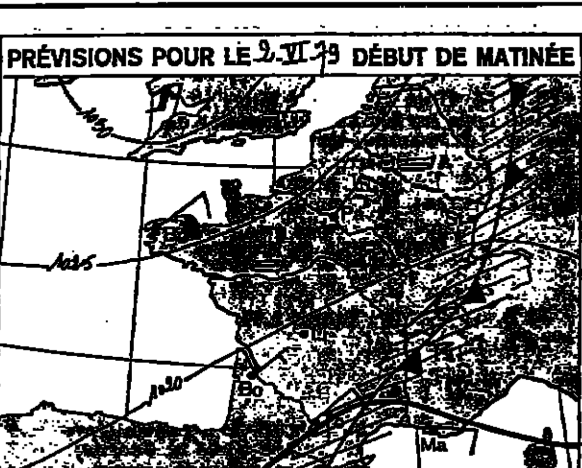
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er juin à 0 heure et le samedi 2 juin à 24 heures :

La zone pluvio-orageuse qui s'étend des Pyrénées au Massif Central et à l'Alsace s'affaiblira lentement, mais elle débordera un peu sur la Méditerranée et sur les Alpes. Les hautes pressions, qui ont envahi le nord-ouest de la France, gagneront toute la moitié Nord.

Samedi 2 juin, sur la moitié nord de notre pays, le temps sera souvent ensoleillé, après dissipation rapide de quelques formations brumeuses matinales. Le ciel sera passagèrement nuageux l'après-midi sur le sud de la Bretagne, la Vendée et le val de Loire.

Sur la moitié sud, le temps sera souvent nuageux ou passagèrement couvert, et l'on observera quelques orages isolés notamment sur les Pyrénées, le Massif Central, le Languedoc et le Roussillon, mais les pluies ou averses seront peu fréquentes.

Les vents seront faibles ou parfois modérés, de secteur est dominant.

Les températures changeront peu.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 1er juin, à 8 heures, de 1 025 millibars, soit 768,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mai ; le second, le minimum de la nuit du 31 mai au 1er juin) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 14 et 12 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 13 et 5 ; Clermont-Ferrand, 25 et 14 ; Dijon, 29 et 17 ; Grenoble, 31 et 14 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 29 et 17 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice, 26 et 21 ; Paris - Le Bourget, 18 et 11 ; Pau, 13 et 12 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 29 et 17 ; Tours, 16 et 12 ; Toulouse, 17 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 25 (min.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 23 et 12 ; Athènes, 25 et 20 ; Berlin, 31 et 17 ; Bonn, 31 et 15 ; Bruxelles, 22 et 13 ; Le Caire, 33 et 23 ; Iles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 25 et 13 ; Genève, 27 et 13 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 16 et 8 ; Madrid, 22 et 13 ; Moscou, 29 et 18 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 23 et 19 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 25 et 12.

Concours

● *L'école commerciale de jeunes filles* (chambre de commerce de Paris) organise des cours de secrétariat trilingue et de commerce international en deux ou trois ans suivant le niveau ou intensivement en six mois. Les épreuves d'admission auront lieu le 18 juin (niveau terminale) et le jeudi 21 juin (troisième, seconde, première).

★ E.C.J.F., 39, avenue Trudaine, tél. 280-23-23.

Expositions

● *Les floralies de Paris prolongées jusqu'au 10 juin.* — Les Floralies internationales de Paris sont prolongées jusqu'au dimanche 10 juin inclus, a annoncé le commissariat général de l'exposition. Pendant cette prolongation de six jours, les Floralies, qui se tiennent au parc floral du bois de Vincennes, seront ouvertes dans les mêmes conditions que depuis leur ouverture, le 10 mai : tous les jours, de 9 h 30 à 23 h 30, sans interruption, avec illuminations du parc et des pavillons d'exposition à partir de 22 heures.

Commémoration

● *Le comité du débarquement* célébrera, les 5 et 6 juin 1979, le trente-cinquième anniversaire de l'arrivée des armées alliées sur les côtes normandes, en 1944. Des cérémonies auront lieu à Bayeux, à Omaha-Beach, à la pointe du Hoc, à Sainte-Mère-Eglise et à Utah-Beach le mardi 5 juin, à la mémoire des Américains tombés au cours des combats. Le mercredi 6 juin, les rassemblements du Tilly-sur-Seulles, de Bény-sur-Mer et de Bernières-sur-Mer honoreront le sacrifice des troupes canadiennes.

Journal officiel

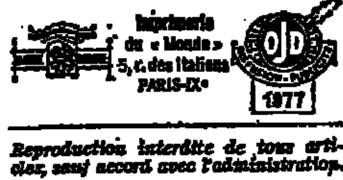
Sont publiés au *Journal officiel* du 1er juin 1979 :

DES DECRETS

● Conférant les rang et prérogatives de général de division, affectation et admission par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Portant modification des taxes postales applicables aux journaux et écrits périodiques dans le régime intérieur.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1977

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 399

HORIZONTALEMENT

I. Se découvre quand il y a des dames. — II. Ce que sera le prochain terme ; Peut réveiller quand il est petit. — III. Qu'on n'a donc pas du tout saisi ; Qu'on ne peut donc plus servir ; Qui a beaucoup circulé. — IV. Pour habiller une bergère ; Baronne qui voyagea beaucoup. — V. On en tire l'huile ; Pas flambants. — VI. Capables de nous empoigner ; Note. — VII. Un peu d'eau ; Se vide après la consultation ; Lettres désignant une puissance ; Peut fixer l'oiseau sur la branche. — VIII. Touche ; Pronom ; Signataire d'un pacte. — IX. Qui ne sera donc jamais rendu ; Me rendrai. — X. Au monde ; Pas imaginaire ; Faux quand il y a un lapin. — XI. Quitter subrepticement le quartier ; Aussi, quand on parle familièrement. — XII. Plus que saisi ; D'un auxiliaire ; Sorte d'épreuve. — XIII On passe devant lui quand on s'établit ; Les carpes, par exemple ; Raccourcie par le haut. — XIV. N'est pas reconnaissant ; Refuge pour fou ; Se plaint. — XV. Anneaux ; Peut abriter un solitaire ; On y a persé un canal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II											■				
III				■						■					
IV					■		■						■		■
V						■		■	■		■				
VI		■											■		
VII			■					■				■			
VIII	■						■			■				■	
IX											■				
X			■		■	■					■				
XI									■					■	
XII		■					■				■				
XIII						■			■						
XIV				■				■		■					■
XV						■						■			

VERTICALEMENT

1. Opération indispensable avant de tirer ; Qui n'a pas du tout souffert. — 2. Coule en Espagne ; Met momentanément un terme à nos aspirations ; Peut servir de coussin. — 3. Est plus grosse qu'un épi ; Article arabe ; Ont besoin de toutes leurs dents. — 4. Peut faire un bon sujet ; Spécialiste du cinéma. — 5. Ruminant pour les Romains ; Il faut le rejoindre quand on est appelé ; Petites choses. — 6. Nom qu'on peut donner à un gouffre ; Précèdent souvent les autres ; Repas de petit mammifère (épelé). — 7. Peut se faire sur le champ ; Mot prononcé par ceux qui allaient mourir ; Ne fait pas un grand bien ; Œuvre de poète. — 8. Mère d'un dieu solaire ; S'installèrent en Espagne. — 9. Ne compte pas ; Qui devra donc être refaite ; Peut servir à doubler. — 10. Morceau de banane ; Peuvent être cultivés par agrément ; Dédaignée par ceux qui n'aiment pas le gratin. — 11. Fin de participe ; Régale parfois ; Nombre étranger. — 12. Qu'on trouvera donc à l'intérieur ; Sortes de bombes. — 13. Propre quand il est neuf ; Plaque tournante. — 14. On le fait bouillir parce qu'il nous fait suer ; Vaut quatre termes ; Ville de l'Orne. — 15. Longue période ; Etat d'une cruche bien bouchée.

Solution du problème n° 2 398

Horizontalement

I. Coléreuse. — II. Hier ; Unir. — III. Assertion. — IV. Pé ; Ci ; Ane. — V. Alité. — VI. Ricinées. — VII. Dé ; Ou. — VIII. Errements. — IX. U.S.A. ; Ale. — X. Galetas. — XI. Stère ; Su.

Verticalement

1. Chapardeurs. — 2. Oiseliers. — 3. Lés ; IC ; Rage. — 4. Erectile ; AR. — 5. Rien ; Mâle. — 6. Eut ; Epelé. — 7. Uniate ; Nets. — 8. Sion ; Sot ; Au. — 9. Ernée ; Usés.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 22
DU 30 MAI 1979

8 — 15 — 19 — 43 — 44 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 42

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	6 988 088,30 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	218 377,70 F
5 BONS NUMEROS	11 518,80 F
4 BONS NUMEROS	159,50 F
3 BONS NUMEROS	10,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 7 JUIN 1979

VALIDATION JUSQU'AU 6 JUIN 1979 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 1er JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (L'huissier de justice) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Mon crime, de G. Beer et L. Verneuil. Mise en scène R. Manuel. Avec C. Vernet, R. Camoin, C. Versane.

Accusée d'un crime qu'elle n'a pas commis, une jeune femme est acquittée. Elle devient célèbre. Le véritable meurtrier, jaloux de ce succès, tentera en vain de faire valoir ses droits...

22 h. 35, Sports : Tennis à Roland-Garros.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Les folies Offenbach (La Belle Hélène).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Islamisme et judaïsme). Avec MM. B.-H. Lévy (le Testament de Dieu), J. Eisenberg et A. Abecassis (Et Dieu créa Eve), J. Berque (Arabies), S.M. Baubakeur (Pour le Coran) ; 22 h. 50, Journal.

23 h., Ciné-club. FILM : PRINTEMPS PRECOCE, de Y. Ozu (1956), avec R. Ikebe, C. Awashima, K. Kishi, T. Takahashi, C. Ryu (v.o. sous-titrée. N.).

Un employé de bureau de Tokyo, marié depuis huit ans, et dont l'unique enfant est mort, a une liaison avec une jeune femme.
L'un des nombreux films toujours inédits en France d'un grand réalisateur japonais mort en 1963 et qu'on a commencé à découvrir avec Voyage à Tokyo *et* le Goût du saké.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (Les tisserands de Locronan, de G. Sanas) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Les grands navigateurs.

A l'occasion du départ de la Transat en double, Philippe Gildas a rassemblé des extraits de films sur Alain Colas. La jeunesse puis les courses de celui qui a disparu sont ainsi retracées, et cet émouvant document sert d'amorce au débat que dirigera Jean-Marie Cavada, qui a réuni Eric Tabarly, Marc Pajot, Olivier de Kersauson, Michael Birch, Jean-Marie Vidal, Yves Le Cornec, Christine Capdevielle et Michel Jaouen.

21 h. 30, Variétés : Mon Midi à moi... Jean Broussolle, de P. Cordelier, réal. J. Manceau.

Comment un chanteur des années 40 est devenu éleveur de chevaux en Camargue.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Einstein et son époque ;

20 h., Relecture : Marcel Thiry ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, *Café-théâtre* ; 19 h. 5, *Jazz* ;

20 h., Des notes sur la guitare : Bach ; 21 h. 20, Prix d'interprétation : « Tristan et Isolde », extraits (Wagner), direction D. Nazareth ; « Concerto n° 3 pour piano » (Bartok) ; « Concerto Dejean pour flûte » (Mozart) ; « Concerto pour violon en ré mineur » (Sibelius), par l'Orchestre de la radio de Stuttgart. Direct. H. Drewanz. Avec P. Devoyon, piano ; I. Kristic-Grafenauer, flûte ; Chou Liang-lin, violon ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : aventures de jeunesse et Croque-notes ; 1 h. 15, Douces musiques.

SAMEDI 2 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Devenir ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 18 h. 30, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, *Magazine auto-moto* ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Série : Les exploits d'Arsène ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Mort Shuman).

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.

22 h. 15, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Samedi et demi ; 12 h. 15, Série : L'Aventurier ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 30, Les jeux du stade ; 17 h. 55, Salle des fêtes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : l'Homme sandwich, de M. Polac. Avec J. Denis, M. Franchino, R. Bertin.

Comédie satirique ou quand un paysan retrouve sa tête sur des boîtes de fromage.

22 h. 10, Sur la sellette ; 23 h., Terminus les étoiles.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission lyrique : le Roi malgré lui, de Najac et Burani, musique d'E. Chabrier, mise en scène et réal. D. Delouche.

A Cracovie, au seizième siècle, un jeune roi bien dépaysé cherche à retrouver la France. Tout le monde connaît l'air de la Fête polonaise et l'humour fin dix-neuvième de Chabrier.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Islam ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... E. Hocquard ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Perspectives du vingtième siècle : Journée Akira Tamba ; 17 h. 30, Pour mémoire ;

19 h. 30, Sciences : la France minérale (le Bassin lorrain et l'Alsace) ;

20 h., « Les Animaux dénaturés », de Vercors (première partie) ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « la Bataille de Legnano » (Verdi) ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Année des abbayes normandes... concert donné en l'abbaye du Bec-Hellouin : « Dialogo » (Cesti) ; « In cassum Lesbia » (Purcell) ; « Sweeter than Roses » (Purcell) ; « Dialogue du roi Arthur » (Purcell) ; « Pièces de clavecin » (Le Roux) ; « Troisième Leçon des ténèbres » (Couperin) ; « Tombeau de M. de Sainte-Colombes pour viole de gambe » (Marais) ; « Serenata Lacrima Mie » (Cesti), avec R. Jacobs, contre-ténor ; J. Nelson, soprano ; W. Kuijken, viole de gambe ; W. Christie, clavecin ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant au Festival de Moers ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 3 JUIN

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'abbaye Saint-Victor, à Marseille, avec Mgr Etchegarray.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 16 h. 30, Sports première.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Mourir à Paris).

Dernier épisode de la vie de Voltaire.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA CHARGE DES TUNIQUES BLEUES, d'A. Mann (1956), avec V. Mature, G. Madison, R. Preston, J. Whitmore, A. Bancroft. (Rediffusion.)

Un trappeur devient éclaireur dans un fort de l'armée américaine, dont le commandant, qui déteste les Indiens, refuse d'écouter ses avis.
Un étrange western — Anthony Mann lui-même ne l'aimait pas — où l'on trouve, à côté de scènes de genre attendues, un personnage de demi-sauvage et une histoire d'amour inhabituels.

22 h. 10, Documentaire : Arcana, la direction d'orchestre, de M. Le Roux, réal. G. Dumoulin.

23 h. 10, Sports : Tennis à Roland-Garros.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Torp-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : Meurtre au monastère, réal. J. Kagan.

Dans la Chine du septième siècle, les mystères d'un monastère taoïste.

22 h. 10, Documentaire : Le temps des gares, réal. Teri Wehn-Damisch.

D'après l'exposition du centre Georges-Pompidou, l'histoire de ces « cathédrales » modernes à travers leurs avatars : triomphe de la technologie, lieu de cérémonies officielles, espace stratégique, théâtre de la vie quotidienne...

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de la Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : La première génération (Les immigrés et la retraite).

16 h. 30, Prélude à l'après-midi Lieders, de F. Schubert ; 17 h. 30, Magazine : Il n'y a pas qu'à Paris (Regards sur la vie en France) ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Henri Troyat ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz.

20 h. 30, Documentaire : La Polynésie au cœur (IV. — Confrontations).

La Nouvelle-Zélande et Hawaï ou l'espoir d'une cohabitation entre les Blancs et les Maoris.

21 h. 30, Hommage à David Griffith : Courts métrages inédits.

Les Aventures de Billy *(1911) et* la Lumière retrouvée *(1909).*

22 h., Ciné-regards : Films « noirs ».

A l'occasion du Festival de série noire américaine aux cinémas Action-La Fayette et Action-Christine. Des témoignages de cinéastes de la violence. Des extraits de « thrillers ».

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle films « noirs » américains) : L'ENFER EST A LUI, de R. Walsh (1949), avec J. Cagney, V. Mayo, E. O'Brien, M. Wycherly, S. Cochran, J. Archer. (V.o. sous-titrée. N.)

Un gangster déséquilibré, qui s'est livré à la police pour détourner les soupçons d'un méfait important, s'évade de prison afin d'accomplir une double vengeance.
Un très grand « film noir » tragique, implacable, dans la peinture d'une névrose criminelle. Une extraordinaire interprétation de James Cagney.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h., Messe à la cathédrale de Coutances ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert d'un ensemble instrumental : Weber, Schubert, Janacek, Brahms ;

14 h., La Comédie-Française présente : « le Barbier de Séville », de Beaumarchais ; 16 h., Serge Koussevitzky, chef d'orchestre et mécène ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : Villiers de l'Isle-Adam (« le Nouveau Monde ») ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique « Allen's apocalypse ou la chute de l'Amérique » ; 23 h., Musique de chambre : E. Istomin, *piano* (Beethoven) ; Trio Delta (Saint-Saëns).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate de Bach ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Beethoven ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Amours du poète » (Schumann) ; 17 h., Concert-lecture : C. Ives ;

18 h., Opéra-bouffon : « les Joyeuses Commères de Windsor » (O. Nicolaï) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît.

20 h., Equivalences : six rencontres avec A. Marchal, orgue ; 20 h. 30, Echanges internationaux... « Symphonie n° 8 en do mineur » (Bruckner), par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. L. Segerstam ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons : Chopin, par I. Moravec et G. Sokolov, pianistes ; 0 h. 5, Filiations.

PRESSE

LA S.A.R.L. « LE MONDE » RECONDUIT LE MANDAT DE M. JACQUES FAUVET

L'assemblée générale des associés de la S.A.R.L. « le Monde » s'est réunie le jeudi 31 mai. Elle a notamment reconduit le mandat de M. Jacques Fauvet comme gérant, directeur de la publication, jusqu'au 31 décembre 1982. Cette décision a été acquise à l'unanimité.

L'assemblée générale a, d'autre part, approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui seront prochainement publiés dans nos colonnes.

Pour la première fois en déficit

« LIBÉRATION » EST DEVANT UN CHOIX

Le quotidien *Libération*, dont le prix vient de passer à 2,50 F, explique cette augmentation en publiant ses comptes qui, pour l'exercice 1978, laissent apparaître un déficit de 1 363 000 F (sur un chiffre d'affaires total de 12 240 515 F).

« *C'est la première fois que* Libération *se retrouve déficitaire. Ce déficit remet-il en cause l'existence de* Libération ? *Réponse :* Libération, *avec une vente de 37 000 exemplaires par jour, n'est pas viable.* »

Après six années d'existence, le journal « *se trouve donc à une croisée des chemins* », comme il l'écrit lui-même. L'équipe ayant débattu des différentes solutions envisageables (introduction de la publicité, financement extérieur, etc.) « *une majorité s'est opposée par principe à ces recours dans l'immédiat (...) Il faut, pour que vive* Libération, *vendre plus de 50 000 exemplaires par jour ou alors réduire considérablement nos ambitions* ».

LA BATAILLE DES RADIOS LIBRES

« Lorraine-Cœur d'acier » poursuit ses émissions en ondes moyennes...

Brouillée depuis le 16 mai par une balise automatique placée sur l'émetteur T.D.F. du bois de Chas (gardé par des forces de police), Lorraine-Cœur d'acier, la radio libre de la C.G.T. à Longwy, émet depuis le jeudi 31 mai, 17 heures, sur ondes moyennes (198 mètres) tout en continuant d'émettre en modulation de fréquence (103 MHz).

Les ondes moyennes (ou petites ondes) ne sont pas techniquement plus difficiles à brouiller, indique-t-on à Télédiffusion de France, mais le cas ne s'étant jamais encore présenté, T.D.F. n'est pas équipée pour ce genre d'opération qui risque de gêner les radios étrangères voisines, allemandes, ou belges, émettant sur les mêmes fréquences.

... et R.M.C. inaugure un programme local

De notre correspondant régional

NICE. — « *Vous êtes sur Radio-Monte-Carlo - Côte d'Azur. Dans douze minutes il sera 16 heures. Voici les collectes de sang qui seront organisées cette semaine dans le département des Alpes-Maritimes par le Centre de transfusion sanguine...* » Depuis le 28 mai, sans interruption, de 7 heures à 24 heures, un programme de musique enregistrée et de nouvelles locales entrecoupées de quelques messages publicitaires est désormais diffusé en modulation de fréquence (93,5 MHz) par la station monégasque. Trois ou quatre « flashes » toutes les heures. L'annonce d'une fête de village succède à un disque d'Eric Clapton. Puis vient une courte information sur les problèmes de circulation sur telle route ou vallée de la région.

Une radio locale qui ne dit pas son nom ? C'est ce que pense M. Michel Bavastro, P.-D. G. du quotidien *Nice-Matin*, qui réagit vivement à l'initiative de ses voisins. « *Il s'agit*, déclare-t-il, *d'une agression caractérisée à notre égard. R.-M.-C., après avoir développé sa zone d'écoute grâce à son nouvel émetteur de Roumoules, a obtenu plus de publicité extra-locale à des tarifs rémunérateurs, mais a perdu ou peut craindre de perdre ses annonceurs locaux. Cette nouvelle émission n'a donc été créée qu'à des fins strictement publicitaires. On fait probablement avec R.-M.-C. une expérience pour tester les réactions de la presse écrite. Ce précédent ne touche pour le moment que* Nice-Matin *mais les autres postes périphériques ne manqueront pas de suivre et concurrenceront ainsi d'autres titres de la presse régionale. Ce n'est pas admissible...* »

A Radio-Monte-Carlo, on minimise l'événement en soulignant que l'antenne utilisée fonctionnait déjà depuis plusieurs années, mais qu'elle avait servi jusqu'ici à relayer les programmes ondes moyennes ou grandes ondes dont l'écoute dans la région était contrariée par des difficultés d'ordre technique. « *La seule innovation*, précise M. Jean-Louis Médecin, chef du service presse-promotion de la station monégasque, *a consisté à faire « basculer » les nouvelles locales des ondes moyennes sur la modulation de fréquence. Nous avions en effet remédié à nos problèmes des « zones d'ombre » pour les autres programmes, et cette antenne était libre...* »

M. Bavastro n'exclut pas cependant, si l'émission est maintenue, d'implanter lui-même une antenne pour répliquer à R.-M.-C. « *J'ai le droit de me défendre*, affirme-t-il. *Je verrai alors si le gouvernement m'interdit ce qu'il tolère d'un poste « étranger »...*

GUY PORTE.

M. JEAN IZARD EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE RADIO-FRANCE

M. Jean Izard vient d'être nommé directeur général délégué de Radio-France par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de la société. Il succède à M. Gabriel de Broglie, récemment nommé président de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) (*le Monde* du 18 mai).

[Né en 1929, licencié en droit et diplômé de l'Institut des études politiques de Toulouse, M. Jean Izard a fait toute sa carrière à la Radiodiffusion-Télévision française. Entré à la R.T.F. en 1952 dans les services financiers, élève à l'Ecole nationale d'administration de 1958 à 1960, il est ensuite administrateur au service du personnel de la R.T.F. De 1963 à 1965, il met en place les journaux télévisés de Lorraine et de Champagne-Ardennes, en tant que délégué du directeur général à Nancy, puis il est successivement chef du service de la formation professionnelle, chef de département au service du personnel et directeur adjoint pour le personnel à l'O.R.T.F. Après la création de la société Radio-France, en 1975, il est directeur adjoint chargé de l'administration générale, puis directeur des affaires administratives, professionnelles et sociales.]

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 1er JUIN

— *M. Carlo Schmid*, fondateur du S.P.D. et ancien conseiller des chanceliers Brandt et Schmidt, est interrogé par Ph. Alexandre et notre collaborateur J. Amalric, sur R.T.L., à 18 h 30.

— *M. Jean-Edern Hallier*, liste Réigons-Europe, est interviewé, sur R.T.L., à 22 h 15.

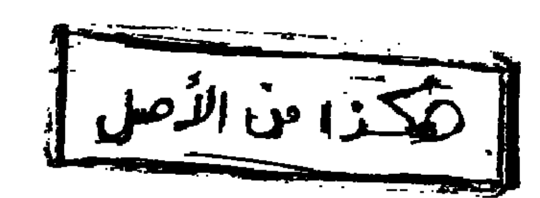
DIMANCHE 3 JUIN

— *M. Pierre Werner*, ancien président du gouvernement luxembourgeois, directeur du Parti populaire européen, est l'invité du journal de R.T.L., à 13 h 15.

— *MM. Maurice Faure* (M.R.G.-P.S.) et *Edgar Faure* (U.D.F.) seront les deux invités du Club de la presse, animé par G. Careyrou et A. Duhamel, sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 4 JUIN

— *Le presse juge l'Europe et la crise* au cours du débat organisé par Antenne 2, avec la participation de notre collaborateur J. Amalric, de R. Andrieu (*l'Humanité*), G. Claisse (*le Matin*), L. Pauwels (*le Figaro-Magazine*), O. Todd (*l'Express*) et P.-J. Truffaud (*Ouest-France*).



Musique

LE « WOZZECK » DE LA SCALA AU PALAIS GARNIER

« Un aspect général plus calme »

Voir dans la même saison, et sur le même fauteuil, Wozzeck *après* Lulu *— Abbado succédant à Boulez et Ronconi à Chéreau, — c'est un plaisir de prince comme Louis II en eût certainement rêvé, un plaisir de roi même ou tout simplement de Parisien, à condition d'avoir su réserver ses places à l'avance et de n'avoir pas lésiné sur le prix. Un prix très symbolique pourtant, eu égard au coût réel de cet échange aussi luxueux que culturel. Mais on a les distractions qu'on peut, et il doit être plaisant pour un Milanais de savoir que la Scala s'est fait applaudir à Paris, tandis que les Parisiens se réjouiront du succès de* Lulu *au-delà des Alpes. Tout cela est très émouvant, un peu inutile mais merveilleux, après tout, lorsqu'on a pu se glisser dans la salle.*

« Les exécutions de ces dernières années, *écrivait Berg en 1930,* m'ont appris, entre autres, que l'œuvre entière doit revêtir aujourd'hui un aspect général plus calme, quoique le texte et le caractère fournissent tout naturellement la tendance contraire » ; *et il ajoute :* « A l'exception des paroxysmes, l'œuvre peut être traitée dans son ensemble comme un opéra en demi-teinte *(« eine Piano-Oper »).*

L'importance de ces quelques remarques est assez évidente pour justifier qu'on les rappelle, ne serait-ce que parce qu'elles battent en brèche les idées reçues sur le caractère supposé de cette musique, mais dans le cas présent il devrait suffire de dire avec quelle intelligence les volontés du compositeur ont été comprises et suivies pour qu'on n'ait plus le moindre doute sur le caractère exceptionnel de ces représentations.

L'orchestre de la Scala, qui, comme tous les orchestres du monde, doit avoir ses hauts et ses bas, s'y est montré sous son meilleur jour : attentif, précis, d'une transparence si remarquable qu'on en oubliait parfois ce qui se passait sur la scène pour écouter une note grave de la flûte se fondre dans le timbre du cor, la harpe mystérieusement mêlée aux coups sourds du tam-tam, ou simplement le moelleux d'une tenue de cordes. S'il y a une violence dans l'œuvre de Berg, Claudio Abbado a bien pris soin de ne jamais lui faire prendre la place de ces moments privilégiés où le compositeur nous rappelle que si nous venons à l'Opéra, c'est avant tout pour entendre de la musique.

A ceux qui voudraient ne voir dans cette œuvre de Berg que des préoccupations humanitaires avec tout ce que cela implique de compassion morose ou de jouissance déguisée, cette opinion pourra apparaître assez paradoxale ; mais si Berg aimait ses personnages il aimait encore plus la musique, et c'est cela qui, en l'empêchant de s'apitoyer outre mesure, lui a permis d'écrire une œuvre véritablement humaine de par son ambiguïté même, et non un manifeste vaguement moralisateur.

Ce dernier aspect doit avoir naturellement des répercussions sur le travail du metteur en scène : il est fort possible de jouer seulement le réalisme, mais la construction dramatico-musicale présenterait alors des défauts qui conduiraient à coup sûr à l'échec ; et comme il n'est pas concevable non plus de s'en tenir aux symboles et que personne n'a encore songé à représenter Wozzek en costumes Louis XV, tout laisse à supposer qu'il faut un peu des deux.

Dans le cas présent, le jeu et les costumes, très réalistes, des acteurs, se trouvent placés en contrepoint avec les éléments du décor, tantôt multipliés comme un jeu de miroirs (première scène), tantôt chavirés (la chambre de Marie), voire même cruellement normaux (deuxième scène) lorsque Wozzeck a des hallucinations ; mais à la fin de chaque tableau on voit les décors basculer dans le vide, car ce sont des tapis roulants dissimulés dans la scène surélevée qui les portent et remportent. Il y a peut-être du symbolisme dans cette chute perpétuelle, mais il est moins intéressant que cette façon ingénieuse de réaliser les changements de lieux.

Parmi les moments émouvants de la mise en scène de Luca Ronconi, on citera l'apparition irréelle du fou avec une guirlande de fleurs autour du cou. L'idée d'utiliser, pour le meurtre de Marie, le rasoir de la première scène manque un peu de mystère ; en revanche, lorsque, pour la deuxième scène de l'acte II, l'orchestre de chambre qui l'accompagne se trouve tout à coup soulevé à la hauteur du plateau, il n'est pas nécessaire de savoir qu'il s'agit là de l'effectif exact de la Kammersymphonie de Schoenberg, à laquelle Berg a voulu rendre hommage, pour sentir que, tout à coup, s'établit une relation différente entre les chanteurs et les musiciens.

Le dialogue entre ces solistes et le reste de l'orchestre n'en est d'ailleurs que mieux mis en évidence, et cela prépare l'arrivée sur scène, au tableau suivant, des musiciens de l'orchestre de brasserie ; ici, la mise en scène ajoute au pouvoir de la musique. La distribution, dans son ensemble, est excellente, principalement Guglielmo Sarabia (Wozzek) et Janis Martin (Marie), mais aussi Gerhard Unger (le capitaine), Nikolaus Hillebrand (le docteur) et Karl Walter Böhm (le tambour-major).

GÉRARD CONDÉ.

★ Autres représentations : vendredi 1er juin, à 20 heures, et dimanche 3 juin, à 14 h. 40.

« LES ÉLÉMENTS » ET « PYGMALION »

AU FESTIVAL DE VERSAILLES

L'Opéra royal du château de Versailles n'a pas encore les spectacles que méritent sa splendeur et son charme. C'est là, ne l'oublions pas, que Rolf Liebermann inaugura son règne, avec la prodigieuse réalisation des Noces de Figaro *par Strehler ; depuis, on attend que quelque Lavelli en fasse à nouveau un théâtre vivant. Car il faut bien se rendre à l'évidence : les pures reconstitutions historiques, aussi authentiques et fidèles qu'elles soient, ne s'élèvent guère au-dessus d'un folklore vidé de sa substance.*

Pour la troisième fois, l'English Bach Festival, dirigé avec tant de ferveur touchante par Lina Lalandi, venait nous rendre « l'opéra français et le divertissement royal » que nous ne sommes pas encore à même de faire revivre. Hélas ! Pygmalion, *qui passe pour une des plus charmantes œuvres de Rameau, nous a paru aussi fade qu'il y a deux ans la* Princesse de Navarre.

Les Eléments, *le ballet de Jean-Féry Rebel, avait pourtant donné de l'espoir. Les ferraillements du chaos originel, les archets acidulés, les flûtes soupirant sur des grondements d'orage, la vive et pimpante passacaille, le cor, le basson, les tambourinages, toute cette musique pleine de charme et de pittoresque retrouvait sa saveur dans cet orchestre baroque, dirigé avec tant d'alacrité par Nicola McGegan. Et l'on revoyait avec plaisir les costumes minutieusement recomposés par Derk West, d'après les dessins de la bibliothèque de l'Opéra : coiffures empanachées, tutus des hommes, légères robes à panier aux couleurs exquises des dames, qui s'accordaient avec les danses précieuses de Belinda Quirey et Michael Holmes, avec leurs pas souples et dégagés, leurs gracieux petits moulinets des mains.*

Mais ensuite, la Water Music *de Haendel, en costumes de cour, étalait les mêmes pas et les mêmes figures, et, avant même que commençât* Pygmalion, *on était saturé de « folklore grand siècle ». On succombait encore cependant au charme de l'ouverture crépitant de toutes ses notes répétées, où d'Alembert voyait une évocation des « coups de ciseau du sculpteur », avec mouvements aériens et cette harmonie légère et lumineuse, mais ensuite comment s'intéresser aux aventures fades de Pygmalion et de sa statue, et à ces airs vraiment trop stéréotypés, agréablement interprétés par des chanteurs anglais aux timbres tout de même incertains ? Après quoi reprenaient ces interminables suites de danses d'une chorégraphie vraiment dépourvue d'imagination.*

Alcina, *de Haendel, et les* Fêtes vénitiennes, *de Campra, ont retrouvé leur jeunesse à Aix-en-Provence. Marc-Antoine Charpentier émerge peu à peu des bandelettes du passé. Quand donc Rameau (mis à part les* Indes galantes *et* Hippolyte et Aricie, *grâce à Malgoire et Paillard) sera-t-il à son tour délivré du respect qui l'écrase ?*

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'English Bach Festival présentera un divertissement Bach, Rameau, Haendel, dans le parc de Versailles, à la Colonnade et au Bosquet des rocailles, le 2 juin, à 15 heures et 16 heures.

« Cosi fan tutte » au Festival d'Ajaccio

Grâce au 9e Festival des Milelli (17-27 juillet), l'opéra fera sa rentrée en Corse après environ un demi-siècle d'absence. La Maison de la culture de Corse va en effet monter cet été Cosi fan tutte, *avec en particulier I. Garcisanz et A. Papadjiakou, dans une mise en scène de Marc David et sous la direction de Philippe Bender à la tête de l'Orchestre régional Provence-Côte d'Azur.*

Après Ajaccio, les 17 et 19 juillet, dans le théâtre de verdure des Bonaparte, Cosi fan tutte *regagnera le continent pour être donné, de juillet à novembre, dans des centres culturels, à Cannes, Châteauvallon, Istres, Annecy, Thonon, Mâcon, Le Creusot, Sochaux, Châlon-sur-Saône, Orléans, Cergy-Pontoise et Bourges.*

Le Festival des Milelli, présidé par M. Jacques Charpentier, directeur de la musique au ministère de la culture, présentera par ailleurs plusieurs concerts, avec notamment A. Weissenberg et l'Orchestre J.-F. Paillard.

■ **L'U.R.S.S. au concours Long-Thibaud.** — Après avoir boycotté le concours Marguerite-Long-Jacques-Thibaud en 1977, très probablement à cause du passage en Occident de plusieurs de ses lauréats (notamment Machaël Rudy), l'U.R.S.S. sera de nouveau représentée au concours du mois de juin par quatre pianistes et deux violonistes. Les épreuves de piano ne réuniront pas moins de cent dix concurrents (dont vingt-trois Français), alors que celles de violon n'ont tenté que dix-sept candidats. Le Japon envoie dix-huit pianistes et quatre violonistes.

Théâtre

« DOM JUAN » à la Comédie-Française

Le *Dom Juan* qu'a mis en scène, décoré et costumé Jean-Luc Boutté, à la Comédie-Française, étonne par ses qualités.

Le décor situe la pièce dans le domaine de l'esprit plutôt que sur une terre ferme. On songe à une clairière à tout faire, à l'écart du temporel, qui serait, selon l'humeur, un foyer vide, le coin d'un bois, les restes d'un cimetière.

Au fil des heures, pendant que Dom Juan récidive dans l'insolence et le blasphème, une lèpre végétale étrangle les pierres ou les consoles, des nuages sombres, mais naïfs, forment un petit rassemblement. Quelques bouquets de cierges éclairent des ex-voto absents.

Le père de Dom Juan, son beau-frère, Dom Juan et Sganarelle aussi, portent des vêtements de l'époque de Molière, mais un peu « enchantés », aimantés vers le conte, il y a de l'or, du rose, une gaieté d'archange.

La musique de Dominique Probst, qui sonne haut et clair comme les échos nuancés d'une messe à Versailles, est très belle : elle ne retient, des cérémonies d'un passé, que des grondements annonciateurs, des élans de joie calme, des cloches de source, des foudres célestes, que viennent apeurer par moments des tambours — tambours de guerre ou de fête, de danse ou d'enterrement. Les coups frappés à la porte de la maison de Dom Juan éclatent comme des salves d'exécution capitale.

Tout cet appareil d'ornements et de bruits dénote une intelligence sensible. Ce n'est pas pesant, c'est un dosage cursif de carnaval et de Fête-Dieu. Jean-Luc Boutté a inventé là une poésie innocente du blasphématoire, comme si nous respirions l'air matinal d'une ville ouverte maudite. C'est fascinant parce que le décor « chante ». Pourtant, ce décor est presque nu. Là-haut un soleil noir va son bonhomme de chemin. Il y a beaucoup d'air. Boutté a dégagé le terrain, le texte de Molière est d'une nette visibilité.

Ainsi ce *Dom Juan*, restitué à sa transparence, garde-t-il tout l'aigu de son scandale. C'est rare, un texte à scandale, et depuis le temps de Molière nous avons tout lu et tout entendu. Rien n'a plus d'effet. Mais dans cette pièce unique, *Dom Juan*, une brise très vive souffle, celle d'une insolence sans fond qui fait froid dans le dos.

Jean-Luc Boutté ranime la jeunesse de cette insolence, c'est un beau mérite. La scène du pauvre (que Molière dut supprimer dès la seconde représentation), la scène de M. Dimanche, sont parfaitement dites, sans effet aucun. Elles font mal, c'est rare au théâtre. Les scènes d'Elvire sont parfaites aussi parce que Catherine Ferran joue un désarroi physique, une passion brute, sans charme, une vérité de corps et d'âme, immédiate, qui ne peut pas recouper la fiction infiniment réfractée de Dom Juan. Là aussi Jean-Luc Boutté a retrouvé les pierres de fondation de l'œuvre.

Le rôle de Sganarelle est l'une des spécialités des comédiens-français. Molière l'avait créé, bien sûr. Ces derniers temps, Fernand Ledoux avait été admirable dans l'amertume, l'ironie ténébreuse, et Jacques Charon avait été presque sublime dans un vertige désinvolte, très pur. Patrice Kerbrat, plus opaque, a de grands moments, c'est peut-être lui qui à la fin exprime le mieux un découragement et une fuite dans la folie, qui sont l'un des sommets de la pièce, cela d'autant plus saisissant que jusqu'alors Kerbrat a remarquablement dosé une fausse niaiserie en gros sabots, à l'état brut, sans faux reflets.

Francis Huster, qui, d'habitude, a du mal à tenir la longue distance, parce qu'il est trop fin, est cette fois fort présent. Il s'est établi un quant-à-soi froid, une sorte de position forte d'où il provoque le Ciel sous les apparences d'une impunité provisoire. Mais Huster indique clairement que Dom Juan cherche l'accident, qu'il tâte, sous la nappe, l'abîme du bout du pied.

On pourrait reprocher à ce spectacle certaines pertes de densité, un côté bric-à-brac baroque. On aurait tort, je crois. Nous avons ici une jeunesse de cœur, une franchise simple et, sous des dehors un petit peu féeriques, une grande présence d'esprit, rigoureuse, pas triste, sans pédantisme, que, encore une fois, la musique de Dominique Probst fait respirer à fond, comme lorsque à la campagne l'imminence de l'orage émeut soudain les arbres, les bêtes.

Juste une petite question : c'est très bien de tenir avec maîtrise les petits rôles, mais quand se décidera-t-on, au Français, à confier à Catherine Salviat, les tâches que méritent son talent, sa probité ?

MICHEL COURNOT.

★ *Comédie-Française, 20 h. 30.*

Cinéma

« LES DEMOISELLES DE WILKO » d'Andrzej Wajda

Après *Sans anesthésie*, qui vient d'être présenté au Festival de Cannes, et où l'étouffement d'un individu dans la société polonaise actuelle n'est peut-être pas sans rapport avec la condition de cinéaste telle qu'il la ressent depuis *l'Homme de marbre*, Wajda a tourné *les Demoiselles de Wilko*, où l'on retrouve le subtil intimisme du *Bois de bouleaux*, réalisé en 1970, et sorti en France l'an dernier. Cela n'a rien d'étonnant : il s'agit également de l'adaptation d'une nouvelle de Jaroslaw Iwazkiewicz, écrivain polonais que Wajda admire comme le grand représentant contemporain d'une littérature nationale. Jaroslaw Iwazkiewicz, octogénaire, apparaît d'ailleurs dans ce film. C'est le vieil homme de la scène finale.

Il y a pourtant là plus qu'un hommage à un littérateur qui a touché aussi bien au roman épique qu'aux biographies de musiciens et aux courts récits. Ainsi que *le Bois de bouleaux, les Demoiselles de Wilko* traite de la relation de l'homme au cycle naturel de la vie et de la mort. C'est un thème profond chez Wajda, jusque dans ses fresques lyriques et politiques. Mais il y avait, dans l'adaptation du *Bois de bouleaux* une foi en la vie malgré tout qui n'apparaît pas dans *les Demoiselles de Wilko*. Elle est remplacée par une résignation douce et douloureuse au travail de mort qu'effectue le temps dans les corps et dans les âmes. Daniel Olbrychski, cet admirable acteur souvent vu chez Wajda, est le truchement du cinéaste en vivant son rôle de Victor, la clé en somme d'une conception du désenchantement. Et si l'action du film se situe dans les années 30, il n'y a rien de pittoresque à la reconstitution d'un domaine campagnard dans les belles flambées des paysages préservés. Le temps historique ne fait rien à l'affaire. Les magnifiques images d'Edward Klosinski éclairent l'aventure morale d'une découverte de l'inéluctable.

Des actrices étonnantes

Victor a trente-cinq ans. Il vient d'assister aux obsèques de son ami. Il est bouleversé. Sur le conseil de son médecin, il part pour la campagne, où son vieil oncle a une propriété. A côté de cette propriété, il y a Wilko, le domaine où, quinze ans plus tôt, Victor a passé d'heureuses vacances auprès de six sœurs qu'il n'a jamais revues. Victor s'arrête à Wilko. Les sœurs ne l'ont pas oublié, mais, autour de la grande table, elles ne sont plus que cinq, et elles ont bien changé. Celle que Victor avait aimée est morte. Les autres ont connu des destins divers : le mariage, les enfants... Le bonheur manque à l'appel, et Victor va chercher en vain, jusque dans la plus jeune qui n'était, autrefois, qu'une fillette, l'image de lui-même et du monde qu'il voudrait, à tout prix, retrouver. Il n'y a pas d'« intrigue » dans ce film. Simplement des rapports de souvenirs fugitifs, de résurrection impossible du passé, entre un homme et cinq femmes qui savent, désormais, que la mort est le compagnon de route de tout être humain, que la jeunesse et son romantisme ne sont que mythes entre d'autres.

Jamais, sauf chez Bergman, on n'a vu des actrices aussi étonnantes dans l'expression à la fois du comportement quotidien et de la vie intérieure, même la plus banale. Anna Seniuk, Maja Komorowska, Stanislawa Celinska, Krystyna Jarosz-zewska, comment dire l'émotion qu'elles inspirent par un geste, un regard, une façon d'évoluer dans une existence fanée où ne reviendra plus le « temps des cerises ». Si Christine Pascal détonne un peu, cela tient moins au doublage, nécessaire pour elle, qu'à sa nature différente. Même bien dirigée par Wajda, elle n'a pas la « sensibilité polonaise » des autres, une sensibilité qui marque chaque instant de ce très beau film qui vous noue la gorge par sa mélancolie, sa représentation, purement humaniste, de la destinée.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

La mort de Robert Florey

Le cinéaste français Robert Florey est mort le 16 mai à l'hôpital de Santa-Monica (Californie). Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Toute la mémoire du septième art

Ayant perdu jeune ses parents, Robert Florey avait été élevé à Genève. Il s'intéresse très tôt au cinéma et tourne quatre courts métrages burlesques en Suisse, entre 1918 et 1919. On le retrouve en 1921 sur la Côte d'Azur, où il rejoint Louis Feuillade : il est assistant sur *l'Orpheline*, feuilleton en douze épisodes, et y interprète un rôle d'apache. Le jeune premier s'appelle René Clair, qui deviendra son ami pour la vie. Florey écrit en même temps des articles pour la revue *Cinémagazine*, et en 1921 il part comme correspondant de cette revue, tenter l'aventure américaine : New-York, Hollywood. *« Il ne faut pas hésiter un instant,* lui avait dit Louis Delluc, *si vous avez les moyens de vous y rendre, faites-le vite, c'est le pays de l'avenir. »*

La capitale du cinéma alors, c'est la campagne. Il trouve du travail comme agent de publicité de Mary Pickford et Douglas Fairbanks, puis de Rudolph Valentino. Il devient le conseiller historique de plusieurs films à ambiance française, il est l'assistant de Josef von Sternberg à ses débuts, de King Vidor (sa plus illustre collaboration, celle avec Charles Chaplin, lui vaudra en 1947 le titre de coréalisateur de *M. Verdoux*). Mais, dès 1923, il a réalisé son premier film.

Il mettra en scène au total, jusqu'en 1950, date où il quitte le cinéma, soixante-quinze films pour le grand écran, et, à partir de 1950, des centaines de films de télévision. Il est associé à la naissance du cinéma parlant américain, à New-York, en 1928 et 1929 (il y dirige le premier film des Marx Brothers, *Cocoanuts*). Le producteur français Pierre Braunberger l'invite à réaliser le premier film parlant français, *la Route est belle* (1929), avec André Beaugé. De retour aux Etats-Unis en 1931, il écrira le scénario original de *Frankenstein*, puis signera seul *Double Assassinat dans la rue Morgue*, d'après Edgar Poe. Entre 1932 et 1935, il sera salarié de la Warner, puis de 1935 à 1939 de la Paramount. On lui doit également en 1927 un célèbre film d'avant-garde, photographié par Gregg Toland, *Life and Death of an Hollywood Extra.*

On se demande parfois si Robert Florey n'a pas fait du cinéma d'abord pour être près des stars et des cinéastes qui le passionnaient. Doué d'une mémoire prodigieuse, il a raconté dans plusieurs livres — les derniers parus, *la Lanterne magique* (1966) et *Hollywood, années zéro* (1972) — l'aventure du cinéma avec une profusion de détails, un goût de la chose vécue et de l'anecdote rare, qui en font le cinéphile par excellence, le défenseur et illustrateur d'un art, et d'abord du cinéma américain, qu'il a vu sortir de l'enfance pour atteindre les proportions d'un mythe universel.

Il accueillit à Hollywood même des dizaines de Français de passage en Californie, surtout pendant la guerre où il retrouva nombre d'artistes français qui avaient quitté leur pays : Jean Renoir, René Clair, Marcel Dalio, Jean Gabin, Michèle Morgan. Il fut en contact avec des centaines de cinéphiles, surtout français, parfois étrangers, qu'il ravitailla en informations précieuses et documents de toutes sortes.

Robert Florey vécut le cinéma presque physiquement, il sut en exprimer la tragédie permanente, cette ombre portée du temps qui passe et de la mort toujours présente, qui rend nos destinées un peu plus dérisoires. Il refusa à plusieurs reprises de paraître devant les caméras de télévision françaises (Jean-Claude Bringuier), anglaises (Kevin Brownlow). Etrange figure proustienne, dont la biographie offrirait la matière d'un second *Citizen Kane*, sans le pouvoir, sans l'argent. Il avait épousé, en 1940, une jeune beauté d'Atlanta, vedette de la Paramount, Virginia Dabney, qui lui survit.

LOUIS MARCORELLES.

CANNES A PARIS

« Norma Rae » et « la Troisième Génération »

Deux films du Festival de Cannes viennent de sortir à Paris. Dans le premier, *Norma Rae*, Martin Ritt raconte le combat syndical mené par une jeune ouvrière américaine et trace un beau portrait de femme. Claire Devarrieux a dit (*le Monde* du 19 mai) les qualités cinématographiques et humaines de ce film, qui a valu à sa principale interprète, Sally Field, un prix d'interprétation féminine parfaitement mérité.

Autre film cannois (section « Un certain regard ») : *la Troisième Génération*, de Rainer Werner Fassbinder. Film ambigu, typiquement « fassbindérien », dont on serait tenté d'écrire qu'il prolonge la réflexion amorcée dans *l'Allemagne en automne*, cet ouvrage collectif que Fassbinder avait réalisé avec plusieurs de ses confrères (parmi lesquels Schlöndorff et Kluge) au lendemain de l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer.

En fait, si le terrorisme est effectivement au centre du sujet, c'est moins sa signification politique que son caractère de phénomène sociologique qu'analyse Fassbinder, les « terroristes » auxquels il donne la parole n'étant que des irresponsables, des enfants perdus qui « jouent » à comploter dans l'ombre pour oublier les frustrations et la vacuité de leur existence.

Fils et filles de la « troisième génération » (la première fut celle du nazisme, la seconde celle du « boom économique »), ces amateurs projettent d'enlever un grand patron. Projet naturellement connu de la police et de la future victime (car il y a un mouchard parmi eux) et qui donne lieu à une série d'initiatives brouillonnes et dérisoires. Fassbinder ne ménage personne. D'un côté, des minables, sorte de « vitelloni » de l'action clandestine, de Pieds Nickelés de la violence ; de l'autre, cyniques ou abjects, les représentants de l'ordre (*« Servons-nous du terrorisme pour mieux nous protéger »*, dit en substance l'un des personnages). Et, comme pour mieux souligner la cruauté et l'amertume de son propos, le réalisateur reproduit en exergue des six « chapitres » du récit des graffiti relevés dans les lavatories de Berlin-Ouest. On patauge dans la sottise, on s'embourbe dans l'absurdité. Mais on sait bien que finalement les puissants auront le dernier mot.

Comme toujours chez Fassbinder, la mise en scène est à la limite de l'expressionnisme. Beaucoup d'éclairages contrastés et de plans fixes en enfilade. Sous l'ironie glaciale du style, une âpre efficacité... Il semble que pour l'auteur, dans l'Allemagne d'aujourd'hui, tout ne soit plus que bouffonnerie. C'est en costumes de carnaval qu'à la fin de l'histoire les tristes héros de *la Troisième Génération* tuent ou se font tuer.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Wozzeck.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Dom Juan.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T.E.P., 20 h. : Films.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Artalect, 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Dix chansons de Topor ; 23 h. : Bruno Garcin.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : Faust. — La Resserre, 20 h. 30 : Tango.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron. — Petit Forum, 20 h. 30 : Introspection.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 45 : la Périchole.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être.
Orsay, II, 20 h. 30 : Zadig.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Plateau Saint-Merri, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre 18, 21 h. : Christophe Colomb.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. : Homoportrait ; 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck ; 23 h. 15 : les Jumelles. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge ; 22 h. 45 : Je m'appelle H. Dave.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : les Etoiles ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
L'Ecume, 22 h. : Monologues du Berry.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière, 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Point-Virgule, 20 h. : le Client ; 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Sélénite, 20 h. 30 : J. Rougerie ; 21 h. : Ned Ima ; 22 h. 30 : Céline Hit.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : A la prochaine faute.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
La Tanière, 22 h. 30 : P. Garnier.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

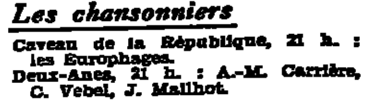
Vendredi 1er juin

Les concerts

Radio-France, studio 105, 19 h. : Chœurs de Radio-France, dir. J. Joineau (Schubert).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Quatuor de flûtes G. Grognet (Praetorius, Scarlatti, Gervaise, Vivaldi).
Lucernaire, 19 h. : Ensemble de cuivres Da Camera (Lassus, Gervaise, Stravinski, Berio, Werner) ; 20 h. 30 : Ensemble Perceval (Adam de La Halle) ; 21 h. : U. Kneihs, piano (Crumb, Allbright).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Béatrice Berstell, E. Mattifa, B. Grenat (Bach, Froberger, Marin Marais).
Agora Sèvres, 20 h. 45 : Quintette baroque de Paris (Vivaldi, Telemann, Scarlatti).

La danse

ASCI, 18 h. 30 : Ema Haberli.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G.R.T.O.P., Larrio Ekson et C. Carlson.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Icare).
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Peter Goss Dance Company.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Watercress Cie.



Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : les Europhages.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, C. Vebel, J. Mailhot.

Jazz, pop', rock, folk

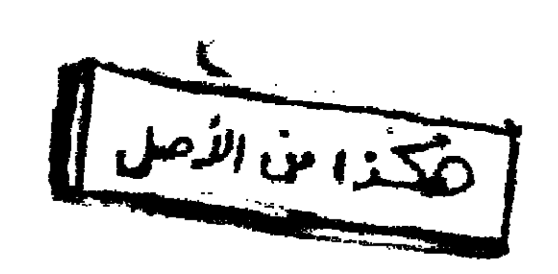
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 22 h. 30 : Evelyn Blakey Quintet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Clarinette Connection.
Campagne-Première, 18 h. : Stop ; 20 h. : La Velle.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : F. Tusques.
Eglise américaine, 20 h. 30 : J. Gardner Quartet, R. Berman.
FIAP, 20 h. 30 : Abus dangereux.
Gibus, 22 h. : Flash.
Palace, 24 h. : Duffo.
Petit-Opportun, 23 h. : Bibi Garvanoff.
Hippodrome de Paris, 18 h. : R. Crutchfield, The Jerks, DNA, The Contorsions, James Chance.

(Publicité)

LE CUJAS. En matière de restauration les découvertes existent. Ça existe « encore » devrai-je dire. Preuve en est : rue Cujas, presque à l'angle qu'elle fait avec le Bd St-Michel, à la hauteur du N° 51 (je crois) un restaurant appelé, comme il se doit : « LE CUJAS », nous offre deux plats exceptionnels qui méritent « oh ! combien » d'être complimentés et, par voie de conséquence, vivement conseillés. Avant tout - disons-le - la chose est d'importance, c'est un patron cuisinier, Jurassien de naissance, fervent serviteur des vins et des mets de son pays qui nous propose ses deux merveilles. Il est vrai que se sont des merveilles, le mot n'est pas trop fort, comme il vous sera loisible de le constater quand vous aurez décidé de venir l'apprécier par vous-même. De quoi s'agit-il ? D'écrevisses, de truites, tout simplement, mais préparées à la Raichon. A tout Seigneur, tout honneur, il s'appelle en effet Raichon, plus exactement Alain Raichon. Il n'est pas bon cuisinier pour rien, ses recettes en témoignent. Des recettes parlons-en ; du moins essayons. Alain, ayant fait semblant, comme qui dirait, de m'en causer sur un ton confidentiel, j'en ai déduit qu'il n'avait pas tout dit, surtout en ce qui concerne son « tour de main ». L'essentiel étant qu'il réjouisse nos palais, n'ayons pas l'outrecuidance de lui en vouloir. Ses truites d'une fraîcheur incontestable sont cuites farcies d'une duxelle de morilles déglacées au vin jaune. Je n'en n'ai jamais mangé d'aussi savoureuses. Quand aux écrevisses (aux pattes rouges) elles sont châtrées vivantes, sautées au poëlon et mouillées au vin jaune. « Délicieux » est le mot que j'ai prononcé spontanément. Ne croyez surtout pas que vous marcherez sur une jambe en vous régalant de ses réussites culinaires, des vins adéquats, iront de pair, entre autres, l'appréciable côte du Jura blanc de chez Bourdy et un rouge Domaine de Montfort. Dans ma précipitation, à commenter la cuisine et les bouteilles de notre sympathique Jurassien, j'allais, peu s'en fallut, oublier le jambon dont il est si bier. Un de ses amis, fermier dans le Jura (j'ai su plus tard qu'il s'agissait de M. Hugues Dissile de Mignovillard canton de Nauzeroy), lui garde la quasi-totalité de sa production, l'exclusivité, en quelque sorte, de ce fameux jambon dont la caractéristique est d'être d'abord cuit, à l'instar de tous les jambons du monde, mais ensuite fumé au genièvre. De même qu'un autre, lui, cru, et fumé identiquement. Demandez à Alain de vous en faire goûter une lichette, vous m'en direz des nouvelles. A cette intention voici son adresse exacte : 22, rue Cujas et son téléphone : 033-01-10 pour réserver et savoir le menu, car, pour ne rien vous cacher, Raichon est tellement à cheval sur la fraîcheur des produits qu'il traite et, les arrivages sont si capricieux, que, quelquefois (entendez par-là rarement), les deux merveilles culinaires citées plus haut ne figurent pas à la carte du jour. Le cas échéant vous pourrez toujours vous retrancher sur les grillades (viande de la boucherie Michel, ce qui est une référence) un filet de bœuf aux morilles, façon jurasienne, vous ravira certainement. En tout cas, ne manquez pas, comme le gourmand qui écrit ces lignes, de vous faire servir, au dessert, une poire pochée au vin avec sorbet crème cassis ; c'est vraiment plaisant. A propos de prix, ils sont on ne peut plus honnêtes. Pour les moins fortunés, Alain pratique une formule particulière à 39 F qui mérite l'attention. Bon appétit à tous. (Paul Simon, par un midi de printemps, en balade sur le Boul' Mich).







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (1950-1975) : Magie verte, de J. G. Napolitano ; 18 h. : Gendarmes et voleurs, de Steno et Monicelli ; 20 h., Semaine internationale de la critique française (Cannes 79) : Northern Light, de John Hanson et Rob Nilsson ; 22 h. : les Servantes du Bon Dieu, de Diane Letourneau.

Beaubourg, 15 h. : le Cheval de fer, de John Ford ; 17 h. : A travers l'orage, de D. W. Griffith ; 19 h. : Vingt ans après, de H. Diamant-Berger.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), George-V, 8e (225-41-46) ; *v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).*

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

A NOUS DEUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), *Publicis-Champs-Elysées, 8e* (720-76-23), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).

ASHANTI (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp.

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Athéna, 12e (343-07-48), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Helder, 9e (770-11-24).

CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86), Studio-Raspail, 14e (320-38-98), Tourelles, 20e (636-51-98).

LE COUP DU SINGE (Fr.): Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), *14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).*

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.): Capri, 2e (508-11-69), Balzac, 8e (561-10-60), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassien, 14e (329-83-11).

FELICITE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Olympic, 14e (542-67-42) ; *v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)*, Nations, 12e (343-04-67).

LES FEMMES DE TRENTE ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76); v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e *(522-37-41)* ; Berlitz, 2e (742-60-33).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) H. Sp.

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A.,v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

HARDCORE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e *(561-10-60) ; U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A.) ((**), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

MESSIDOR (Suisse), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A.) (*), v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LES MOISSONS DU CIEL (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

OH ! MADIANA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52)

OLIVER'S STORY (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) : Rex, 2e (236-83-93) ; *Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.* Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04), H. sp.

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It.), v.o : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA PROF JOUE ET GAGNE (A.), v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

QUINTET (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

REBECCA (rééd.), v.o. : Grands Augustins, 6e (633-22-13) : *Parnassien, 14e (329-83-11).*

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).

ROBERTE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).

ROCK'N ROLL (It.), v.o. : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) : *Mistral, 14e (539-52-43).*

SERIE NOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).*

LES SŒURS BRONTE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), *Montparnasse-Pathé, 14e* (322-19-23).

SOLEIL DE FEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e 539-52-43), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

S.O.S. CONCORDE (It, v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (320-89-52).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caméo, 9e (246-66-44), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELA (Port., v.o.) : Action *République, 11e (805-51-33).*

LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46).

UN ET UN (Suéd., v. o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).

UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34). H. Sp.

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 5e (272-62-98).

VIVA EL PRESIDENTE (*Mex., v.o.*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

(Lire la suite page 28.)



Les films nouveaux

NORMA RAE, film américain de Martin Ritt : v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES DEMOISELLES DE WILKO, film polonais d'Andrzej Wajda : v.o. : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

TROISIEME GENERATION, film allemand de Rainer Werner Fassbinder : v.o. : Racine, 6e (633-43-71).

CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL, film américain de Franklin Schaffner : v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-*Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount*-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-*Maillot, 17e (758-24-24) ; Para*mount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE, film américain de Robert Mulligan: v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Riche*lieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27)* ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DE L'ENFER A LA VICTOIRE, film américain de Hank Milestone : v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mercury, 8e *(225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e* (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ROLLING STONES IN THE PARK, film musical américain, v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

SPECTACLES

(Suite de la page 27.)

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90); Olympic, 14e (542-67-42).

Les festivals

CINEMA DES ANNEES 60 (v.f.), Studio Dominique, 7e (705-04-55) : la Prise du pouvoir par Louis XVI.
LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Vol à la tire.
ELVIS PRESLEY (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16). En alternance : Elvis Show, Amour sauvage, Un direct au cœur.
VOYAGE AU PAYS DU ROCK : Woodstock, les Folles années du rock.
LA BOITE A FILM, 17e (754-51-50). I. 12 h. 50 : Klute ; 14 h. 50 : le Lauréat ; 16 h. 40 : Easy Rider ; 18 h. 30 : Flesh Gordon ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Phantom of the Paradise ; V., S., D., 23 h. 40 : Orange mécanique. — II. 13 h. 15 : Rollerball ; 15 h. 15 : 20 h. : Mort à Venise ; 17 h. 30 : Music Lovers ; 22 h. 15 : les Yeux de Laura Mars ; V., S., D., 24 h. : Rollerball.
SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Femme au portrait. — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Coup de l'escalier.
RETROSPECTIVE GARY COOPER (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Sérénade à trois.

FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
J. LOSEY (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Modesty Blaise.
F. TRUFFAUT, Olympic, 14e (542-67-42) : les Quatre Cents Coups.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : *le Ballon rouge ; Crin Blanc* ; Fifi la plume.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) : I., 13 h. : Ivan le Terrible ; 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Ma femme est une sorcière ; 20 h. 5 et sam. 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 15 et vend. 0 h. 30 : Orange mécanique. — II. 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 5 : l'Œuf du serpent ; 18 h. 20 : le Troisième Homme ; 20 h. 15 et sam. 0 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 et vend. 0 h. 30 : Pierrot le Fou.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. 30 : A bout de souffle ; 20 h. 15 : Taxi Driver ; 22 h. 15 : Salo ; V., S., D., 24 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
FESTIVAL JAMES BOND, Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : l'Espion qui m'aimait.
BUNUEL, Studio Logos, 5e (033-26-42) : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Jésus de Nazareth (première pastie).

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
L'AMOUR VIOLE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h. ven. et sam., 24 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 et 16 h. 15.
DEHORS-DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 13 h. 30
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
GIRL FRIEND (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h., 14 h. 15.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf dim.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.)
LA MARQUISE D'O (All., v.o) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h (sauf dim.).
MASCULIN FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.)
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), mer., sam., dim., mat.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
PUNISHMENT PARK (A., v.o.) (**) : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf. sam., dim.).
UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 30 et 14 h.
UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.)
LE SECOND EVEIL (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
UN SOIR, UN TRAIN (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.)
UN ETE 42 (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

Les grandes reprises

L'AMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'AMOUR VIENT EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04)
BAMBI (A., v.f.) : Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; La Royale 8e (265-82-66).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA GRANDE BOURGEOISE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C., Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MONTY PYTHON (Ang., v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
Studio Etoile, 17e (380-19-93).

SPORTS

FOOTBALL

GUEUGNON NE JOUERA PAS EN PREMIÈRE DIVISION

Le F.C. Gueugnon ne jouera pas la saison prochaine le championnat de France de football en première division. Premier du groupe A de deuxième division, le F.C. Gueugnon qui avait battu les « verts » de Saint-Etienne en huitième de finale de la Coupe de France (*le Monde* du 19 avril) a demandé une dérogation au règlement que le président de la Fédération française de football, M. Fernand Sastre, « *n'a pas été en mesure de lui accorder* ».

Après consultation du comité directeur et des joueurs du club, Gueugnon souhaitait à cet effet tenter l'expérience de la première division sans changer son statut de club promotionnel (joueurs amateurs touchant des indemnités). Or l'article premier du règlement administratif du groupement du football professionnel qui décrit les obligations des clubs participants au championnat de France de première division stipule notamment que ces clubs « *doivent bénéficier obligatoirement d'une subvention annuelle municipale ou de collectivités locales au moins égale à 750 000 F* ; (et doivent) *avoir contracté au minimum onze joueurs professionnels, semi-professionnels ou stagiaires, et avec un entraîneur-instructeur pour l'équipe professionnelle, un entraîneur à temps complet pour les aspirants et les espoirs du club, et un entraîneur pour les autres sections du club.* » Ce texte ne laisse pas la possibilité à une équipe amateur de participer au championnat de première division.

TENNIS

LA QUATRIÈME JOURNÉE DES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

La jeunesse triomphante... et l'autre

Des pluies de mousson ont, jeudi 31 mai, contrarié le déroulement des matches des Internationaux de France au stade Roland-Garros. La première rencontre qui put être disputée sur le central vit la totale suprématie de Harold Solomon sur Pascal Portes. Le beau jeu plat de notre représentant dans la Coupe Davis était du gâteau pour le revers à deux mains du petit Américain, lequel ne se fit pas faute de retourner avec une vigueur décuplée toutes les attaques qui lui étaient décochées.

Autre beau jeu plat : celui de Ramesh Krishnan, fils de Ramanatan Krishnan, qui fut longtemps champion des Indes. A dix-huit ans, le jeune homme, court de taille et déjà enveloppé, faisait des débuts impressionnants : à la fois sur le central et contre Jimmy Connors. Après avoir perdu les deux premiers sets (6-1, 6-2), Krishnan ne fut nullement débordé par les boulets de l'Américain. Possesseur d'un sang-froid et d'un « timing » qui nous ont rappelé ceux de Rosewall disputant son premier match de Roland-Garros, en 1952 (où il fut battu par Gardini), il parvint même à remonter deux jeux de belle facture sur la fin, Connors gagnant le troisième set par 6-4.

Sur le court A, dit « mini-central », deux excellentes performances à l'actif de deux Français qui ont l'avantage d'être extrêmement photogéniques : Gilles Moretton sur l'Argentin José-Luis Clerc, Dominique Bedel sur l'Anglais John Lloyd, chacune réalisée en trois sets secs. Battu 6-4, -2, 6-3, Clerc fut l'ombre de lui-même. Quant à Llyod, joueur de Coupe Davis dans l'équipe britannique, tombé 6-2, 6-1, 6-4, son cas est curieux. Depuis qu'il a épousé la super-championne Chris Evert devant toutes les caméras d'Amérique, la coqueluche des colleges girls de Wimbledon ne met plus une balle dans le court. Inhibé par la présence derrière les grillages de sa jeune femme qui ne rate pas un de ses matches ? Pêcheur de lune... de miel, dans la plus galante expression ?

Onze millions à l'abri de la pluie

La pluie sied mal à Roland-Garros, mais elle ne saurait en aucun cas compromettre l'équilibre financier des championnats internationaux de France.

Pour la première fois l'an dernier, le budget de Roland-Garros avait dépassé 10 millions de francs. Cela a entraîné depuis trois ans les organisateurs à contracter une assurance sur les recettes. Ces dernières proviennent des entrées perçues aux guichets, de la publicité et des droits de télévision. De ces trois sources de recettes, seule la première, qui entre pour 60 % dans le budget prévisionnel, est tributaire du temps. Une assurance garantit donc au moins 6 millions de francs de recettes.

La publicité assure à elle seule près de 40 % des recettes. Depuis quelques années, les marchands de matériels, de parfums, de vêtements, les organisateurs de stages, ont investi le temple du tennis, où ils ont désormais pignon sur allées. Depuis un an, les panneaux publicitaires ont envahi le court central, sur lequel se trouvent le plus souvent fixées les caméras de la télévision, même si, « *pour ne pas trop gêner le public* », indique M. Duxin, directeur du tournoi, tous les annonceurs acceptent un vert uniforme autour du court.

La troisième source de revenus, les 150 000 francs de droits de télévision, pourraient paraître bien modestes pour soixante-cinq heures de retransmission par rapport à ceux, cinquante fois supérieurs, perçus à Wimbledon ou aux 6 millions de dollars (26,4 millions de francs) assurés, sur trois ans, aux organisateurs de Flushing Meadow par la chaîne américaine C.B.S. Toutefois, le central de Wimbledon est vierge de toute publicité et C.B.S. a obtenu, en contrepartie, l'exploitation de la publicité de Flushing Meadow.

En dépit de ses 11 millions de francs de recettes, Roland Garros ne sera pas, en 1979, le tournoi qui distribuera le plus de prix. Au chapitre des dépenses apparaissent en effet trois secteurs importants : les prix accordés aux joueurs ; les frais d'organisation et ceux d'aménagement et de rénovation du stade.

Le montant des prix a été fixé cette année à 375 000 dollars (1 645 000 F) pour les hommes (+ 10 %) et à 150 000 dollars (654 000 F) pour les femmes (+ 100 %). Toutefois les joueurs ne perçoivent pas l'intégralité de ces sommes grevées par différentes taxes.

A eux seuls, les frais d'organisation s'élèvent à 2 300 000 F, soit l'équivalent du montant des prix distribués. Pour sa quinzaine, Roland Garros emploie quelque cent vingt arbitres, soixante-dix ramasseurs de balles, quatre-vingt-quinze contrôleurs, vingt hôtesses, vingt personnes chargées de l'entretien des courts, dix responsables de l'affichage des résultats... « *Dans un tournoi comme Roland Garros*, indique M. Duxin, *le montant des prix distribués aux joueurs n'a plus d'importance au-dessus d'un certain seuil. Ces derniers sont alors plus sensibles à une certaine qualité de l'accueil.* »

Solde millionnaire

L'importance des prix et des frais d'organisation n'empêchent pas le tournoi de Roland-Garros d'être largement bénéficiaire. L'an dernier, malgré les dépenses cinquantenaire avait laissé un solde de 3 124.130 francs. Celui-ci devrait être plus important encore cette année.

Pour l'essentiel, les « bénéfices » sont utilisés à la rénovation et l'agrandissement du stade. Depuis cinq ans, la Fédération française de tennis, qui gère Roland-Garros, avait investi 7 500 000 F pour établir son siège sous les tribunes du central et moderniser les installations mises au service du public.

Elle a aussi engagé un programme de rénovation de 18 millions de francs, remboursables en vingt annuités, afin d'augmenter de deux mille quatre cents places la fameuse tribune D du « central » de Roland-Garros, et d'ouvrir en 1980 un « central-bis », qui accueillera quatre mille cinq cents personnes et qui abritera de nouveaux vestiaires, un autre restaurant et un centre de formation, avec des chambres pour stagiaires et moniteurs.

Moribond en 1968, juste avant le retour au tennis open, les championnats internationaux de France font à nouveau partie des trois plus importants tournois du monde et entendent bien conserver cette position.

GÉRARD ALBOUY.

RESULTATS DE LA QUATRIEME JOURNEE

SIMPLE MESSIEURS
(trente-deuxièmes de finale)

Solomon (E.-U.) b. Portes, 6-2, 6-1, 6-1 ; Moretton b. Clerc (Arg.), 6-4, 6-2, 6-3 ; Higueras (Esp.), b. Cahill (E.-U.), 4-6, 7-6, 7-5, 7-5 ; Amaya (E.-U.) b. Hutka (Tch.), 6-3, 7-5, 3-6, 7-5 ; Mottram (G.-B.) b. Carter (Aust.), 6-3, 6-2, 6-0 ; Connors (E.-U.) b. Krishnan (Ind.), 6-1, 6-1, 6-4 ; Gullikson (E.-U.) b. Borowiak (E.-U.), 6-3, 6-7, 7-6, 6-7, 6-2 ; Bedel b. Llyod (G.-B.), 6-2, 6-1, 6-4 ; Gerulaitis (E.-U.) b. Rowe (E.-U.), 6-4, 6-1, 6-2 ; Gehring (R.F.A.) b. Guedes (Br.), 6-4, 6-1, 6-3 ; Fibak (Pol.) b. Maher (Aust.), 6-2, 6-0, 6-1 ; Case (E.-U.) b. James (Aust.), 6-1 6-3 et 7-6.

SIMPLES DAMES
(trente-deuxièmes de finale)

Stuart (E.-U.) b. Villagran (Arg.), 2-6, 7-6, 8-6 ; Duvall (E.-U.) b. Hanika (E.-U.), 6-4, 6-3 ; Strachonova (Tch.) b. Casals (E.-U.), 6-1, 6-4 ; Marsikova (Tch.) b. Teeguarden (E.-U.), 6-1, 4-6, 6-0.

(seizièmes de finale)

Evert (E.-U.) b. Dupont (E.-U.), 6-3, 6-3 ; Mandlikova (Tch.) b. Simonescu (Roum.), 6-4, 6-4 ; Ruczici (Roum.) b. Hobbs (G.-B.), 6-4, 6-0 ; Budarova (Tch.) b. Walsh (E.-U.) 6-4, 6-2 ; Fromholz (Aust.) b. Raponi (Arg.), 6-2, 6-1.

AUTOMOBILISME

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DÉCIDE UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DE 10 %

Réuni jeudi 31 mai à Madrid, le congrès de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a décidé le principe d'une économie de 10 % d'énergie dans toutes les compétitions sportives. La FIA a donné mission à la Fédération internationale du sport automobile (FISA) de faire appliquer cette décision par les quatre-vingt-dix membres de la FIA à partir du 1er janvier 1980.

C'est pour donner l'exemple et participer à l'effort d'économie général que la FIA a choisi de prendre les devants. Le détail du contingentement de 10 % n'a pas encore été défini, mais il devrait correspondre, à peu de choses près, à une diminution effective du nombre d'épreuves de l'ordre de 10 %. Il reste à la FISA à rendre réellement crédible cette décision de « *caractère civique* » et à faire en sorte que les restrictions voulues par la FIA aillent au-delà d'une simple déclaration de principe.

Le sport automobile avait connu, essentiellement en France, une alerte à la fin de 1973, au lendemain de la guerre du Kippour. M. Pierre Messmer, alors premier ministre, avait, dans un premier temps, interdit toutes les compétitions sur le territoire français. La suspension avait été levée le 28 décembre, assortie cependant d'un strict contingentement de deux cent vingt-quatre épreuves autorisées pour 1974, au lieu de neuf cents. Quelques mois plus tard un contingent supplémentaire de deux cent trente-quatre épreuves avait été accordé à la Fédération française du sport automobile, et, progressivement, mais avec discrétion, les choses étaient revenues en l'état. Une seule grande course avait en fait été annulée en 1974 : le Rallye de Monte-Carlo.

Rien de si draconien n'est en principe à craindre pour l'instant, et la dernière décision de M. Jean-Pierre Soisson, ministre des sports, d'accorder une subvention de 2 millions à l'écurie Ligier de formule 1 montre que le gouvernement accorde de l'intérêt au sport automobile, du moins à celui de haut niveau, pour ce qu'il apporte en image de marque à l'industrie française pour l'étranger.

FRANÇOIS JANIN.

LETTRES

La société ouverte de Popper

(Suite de la première page.)

La noblesse de ses objectifs — défendre et illustrer la démocratie, cache mal la faiblesse de certains passages. Il est probable que les philosophes français seront loin d'approuver à l'unanimité les analyses de Karl Popper. Reste que, malgré ses insuffisances, « la Société ouverte » est un monument. Et un monument qui mérite la visite.

Publié en 1945, mais rédigé dès le début de la seconde guerre mondiale, le livre commence par classer toutes les sociétés humaines en deux espèces : ouvertes et closes. Les sociétés closes sont les sociétés tribales et magiques, où l'individu est assujetti à toutes sortes de traditions autoritaires et de tabous religieux ; les sociétés ouvertes, en revanche, sont des sociétés libres et égalitaires, où la raison fonctionne comme l'unique critère de vérité et où l'individu constitue la valeur suprême. Comme on le voit, la distinction remonte à Bergson, mais elle sert ici à justifier un projet très différent : la critique radicale de ce que Popper appelle l'historicisme, c'est-à-dire de toute tentative philosophique pour dégager des lois dans l'histoire et assigner à cette dernière une direction inévitable. Selon Popper, en effet, l'historicisme aboutit nécessairement à sacrifier l'individu à des réalités « supérieures » telles que « la race » ou « la classe », bref à favoriser le retour vers une société « close » — alors que seule la société « ouverte » est en mesure de satisfaire les exigences de la raison et du bonheur humain. *Combattre pour la démocratie*, c'est donc combattre contre toutes les philosophies de l'histoire — pour autant que celles-ci ne servent qu'à faire le lit des tyrannies.

C'est en vertu de ce principe que Popper distingue, dans la pensée occidentale, deux courants opposés : d'un côté les défenseurs *de la raison et de l'individu* — Démocrite, Socrate, les cyniques, certains philosophes chrétiens, les humanistes de la Renaissance et les révolutionnaires de 1789 ; — de l'autre, les serviteurs du despotisme et de l'irrationnel — ensemble où l'on retrouve pêle-mêle Héraclite et Platon, Aristote et Hegel, les staliniens et les nazis. Bien évidemment, Popper ne ménage pas ses coups à cette dernière tendance. Le volume consacré à Platon apparaît même, de ce point de vue, d'une lecture fort divertissante. Rompant avec les traditions scolaires, qui enseignent à respecter pieusement la philosophie platonicienne, Popper n'hésite pas à montrer en Platon un théoricien fasciste et raciste, imbu de principes autoritaires et de préjugés tribaux. Et les citations qu'il apporte à l'appui de ces accusations constituent, en effet, un bien sombre tableau...

En revanche, lorsqu'il semble ignorer le fossé qui sépare Aristote de Platon et qualifie celui-là d'écrivain médiocre, Popper nous déçoit. Et il nous choque franchement par la légèreté avec laquelle il traite Hegel : l'hégélianisme n'est, selon lui, qu'un tissu « de verbiage prétentieux et de formules ronflantes », un monceau d'élucubrations vides ou quasi hystériques, dont il n'y a rigoureusement rien à tirer... Quant à Hegel lui-même, c'était, selon Popper, un mystificateur vendu au roi de Prusse — pour ne rien dire de Fichte, qui n'aurait dû sa belle carrière qu'à une série de fraudes notoires !

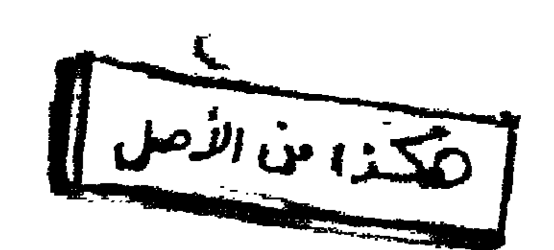
On se demande alors pourquoi la réfutation de l'idéalisme allemand — s'il est si peu sérieux — occupe, dans le second tome de « la Société ouverte », une place si longue et si importante. Heureusement, Marx fait l'objet d'une analyse plus équitable — il est vrai que Popper lui-même avait été, un temps, marxiste. En 1945, il a complètement rompu avec l'idée d'un « socialisme scientifique », mais il reconnaît, dans le thème central de la philosophie marxiste, un projet humaniste qu'il continue de partager. Seule l'exaspère l'idée que Marx ait pu vouloir prophétiser l'avenir : selon Popper, toute prophétie de ce genre ne peut que se révéler fausse, étant donné que l'histoire n'a pas de sens (tout au moins pas de sens prévisible), et qu'elle ne nous autorise nullement à formuler des lois générales ou des théories unificatrices...

Que reste-t-il, alors, à l'homme des sociétés modernes ? A résister de toutes ses forces au totalitarisme. La morale n'est pas neuve, mais elle demeure — hélas ! — toujours valable. Certes, la démocratie est fragile, mais le pire n'est pas toujours sûr : il faut donc se battre pour l'éviter. La société n'est pas parfaite, mais changeons-la progressivement — cela vaut mieux que de la détruire. Enfin, ne demandons pas l'impossible au philosophe : le rôle de ce dernier n'est pas de prophétiser, il est d'œuvrer, modestement, pour que la liberté existe. Et c'est sans doute là l'idée la plus durable qui se dégage de cette fresque, quelquefois irritante, mais somme toute passionnante.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ Karl Popper, *la Société ouverte et ses ennemis*. Editions du Seuil. Tome I : *l'Ascendant de Platon*, 264 p., 55 F ; tome II : *Hegel et Marx*, 256 p., 55 F.

● *Armand Lanoux, de l'académie Goncourt, a été réélu, mercredi 30 mai, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.* — Le nouveau bureau s'établit comme suit : *présidents d'honneur* : Armand Salacroux (académie Goncourt) et Jean Valmy ; *président* : Armand Lanoux (académie Goncourt) ; *premier vice-président* (commission administrative) : Francis Didelot ; *vice-présidents* : Henri Sauguet, de l'Institut, Jean Delannoy, Georges Neveu, Youri ; *trésorier* : Guy Lafarge ; *archiviste* : Charles Charras ; *rapporteur général* : Francis Veber ; *commissaires* : André Roussin, de l'Académie française, Gabriel Arout, Jean Cosmos, Jean-Michel Damasse, Louis Ducreux, Victor Halm, Henri Kubnick, Pierre Tchernia, Louis Velle ; *chargé de mission pour le cinéma* : Jean-Paul Le Chanois.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux

DAKS-Simpson Limited

DIRECTEUR-EXPORTATION DE DAKS-SIMPSON LIMITED

La personne retenue sera responsable des ventes à l'exportation et du contrôle des opérations de vente sous licence de vêtements pour hommes dans le monde entier.

Il s'agit d'un poste de haut niveau (Director ou Director Designate), en fonction des qualifications et des qualités prouvées.

Une excellente connaissance d'au moins deux langues européennes et une carrière réussie dans le marketing de vêtements et d'accessoires de haute qualité pour hommes constitueraient des avantages définitifs, mais ne sont pas essentiels.

Une voiture de société et d'autres avantages seront fournis. Salaire négociable en fonction de l'expérience et de la position précédente.

Veuillez répondre en toute confiance en indiquant la référence F et en joignant un C.V. détaillé à :

**Deputy Chairman DAKS-Simpson Ltd.
34 Jermyn Street, London SW1 (Angleterre).**

Wir suchen:



für die vorgesehene Wiederaufnahme der Arbeiten im IRAN (Sperrenbaustellen)

BAULEITER
TU, HTL mit Praxis

TECHNIKER
mit Praxis im KraftKerksbau

HAUPTPOLIER
für Innen - und Aussendienst

POLIER
mit mehrjähriger Erfahrung

Wir bieten Bezüge nach internationalem Standard, zahlreiche Sozialleistungen. Bei Bewährung sind wir an einer Weiterbeschäftigung in Österreich interessiert.

Wir sind auch an qualifizierten Herren interessiert, die noch einige Zeit beruflich gebunden sind, da die Baustellen vermutlich erst in einigen Monaten anlaufen werden.

Schriftliche Bewerbungen erbeten.

PORR

Allgemeine Baugesellschaft A. PORR Aktiengesellschaft
1031 Wien, Rennweg 12 - Tel. 72 56 31/230 Dw.

Bayer OWENS/CORNING
Glasswool Société Anonyme

cherche à s'adjoindre

UN(E) RESPONSABLE

pour son service technique de support à la clientèle

— Diplômé(e) Ingénieur physicien ou chimiste ;
— possédant une riche expérience directement applicable dans le domaine de la construction et idéalement dans le domaine de la commercialisation des produits d'isolation ;
— capable de s'exprimer très correctement en Français, Anglais et Allemand ;
— acceptant de travailler à Bruxelles avec de fréquents mais courts voyages à l'étranger (Marché commun).

Si cet emploi vous intéresse veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé au :

Département du Personnel de Bayer Owens Corning Glasswool S.A.
Rue de Maastricht, 95, 4540 VISE - BELGIQUE

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi

ALGÉRIE
Organisme international d'études et d'assistance technique recherche pr mission 1 AN et +, branche matériaux et produits du bâtim.
10 EXPERTS CONSULTANTS
ayant une réelle pratique du Diagnostic d'Organisations (approche système et approche psycho-social)
— Ils auront, après en avoir fait l'analyse, à définir, tester et mettre en place des structures et des procédures d'organisation et de fonctionnement d'un ensemble industriel (30.000 salariés).
— Libres immédiatement.
— Format. sociologique appréc.
Env. C.V. et prétent. à CERAC 19 bis, r. des Sts-Pères, Paris-6ᵉ

LA MAIRIE DU PRE-SAINT-GERVAIS 93310 Recrute
UN AGENT D'ENQUÊTES
dég. O.M., niv. B.E.P.C., bne présent., excellente moralité, demande écrite à :
M. LE SENATEUR MAIRE.

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche
● **1 SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
● **2 STÉNODACTYLOS**
● **3 AGENTS DE BUREAU** pour travaux reprographie.
● **4 AGENTS DE BUREAU**
Adresser C.V. avec photo à ONIBEV, 33, av. du Maine 75755 PARIS CEDEX 15

Sté Presse Démocratique rech. **JEUNES PROGRAMMEURS** (I.U.T. ou expérience), bonne connaissance du Cobol pour travail sur projet base de données en télétraitement. - Ecrire : « La Vie Ouvrière », Service du Personnel, 33, rue Bouret, 75940 PARIS CEDEX 19

Recherche pour Saint-Cloud **EMPLOYEE DE MAISON** pour couple + enfant 2 ans. Sérieuses référ. exigées. Expér. indispensable. Logée, nourrie. Tél. : le matin au 246-98-03, Poste 43, ou après-midi au : 602-15-16



emplois régionaux

Importante administration
(3.000 EMPLOYES)
recherche pour diriger son département informatique

RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU

DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les applications existantes comportent la gestion de très nombreux fichiers et d'une importante base de données.

Une bonne connaissance du matériel IBM est nécessaire.

Compte tenu de l'effectif de l'équipe de techniciens à encadrer, une expérience confirmée en matière de gestion du personnel est exigée.

Rémunération annuelle brute entre 115.000 F et 161.000 F.

Adresser C.V. détaillé et photocopies des diplômes à REGIE-PRESSE, nº 810.142 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

POUR MARSEILLE SOCIETE EXPERTISE recherche

UN COLLABORATEUR
NIVEAU D.E.C.S.
Deux ans expérience révision.

UN PROGRAMMEUR
NIVEAU D.U.T.
Un an expérience langage GAP 2 ou COBOL. Envoyer C.V. et photo nº T 13527 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CONSEIL EN BREVETS D'INVENTION recherche pour *LILLE*

INGÉNIEUR
— plusieurs années d'expérience dans le domaine des brevets : dépôts, litiges, procès France et étranger ;
— diplômé CEIPI, anglais, allemand.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à nº T *013.593 M, REGIE-PRESSE*, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

secrétaires

AMERICA'S TOP TEMP COMPANY SEEKS BILINGUAL SECRETARY

KELLY GIRL

THE ENGLISH CONNECTION

Come and meet Isabelle WARREN, from KELLY GIRL LONDON, who will be at our St Lazare office on Tuesday and Wednesday June 5th and 6th to talk about temporary mission in LONDON. Ring now for an appointment and enjoy summertime in London through:

KELLY SERVICES
87, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 261-55-73.

Groupe hôtelier indépendant parisien recherche LIBRE DE SUITE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Env. urgent C.V. : C.I.D. Hôtels 69, av. Kléber, 75016 PARIS.

demandes d'emploi

Outre-Mer ou Etranger 12 a. expér. Afrique. Sans oblig. familiale. Hme 40 ans, ch. poste à responsabilité ou gérance. Ayt de grandes connaiss. en boulangerie, pâtisserie, cuisine, bar. Sérieuses références. Ecr. nº 7932, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Couple 55 ans cherche Gardiennage, mari bricoleur, bâtiment. Sérieux. Salaire + logement F3 ou F4 avec garage. Région Sud-Est. Libre juillet. Téléph. : (53) 80-28-35

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Personnel USINE vend R 5 TL blanche, 6 mois, 4.500 km. PRIX : 21.000 F. Tél. : 609-94-56, poste 415. Tél. : 237-34-54, domicile.

Vends Peugeot 504 TI mod. 76 Prix Argus : 22.000 F. Avec accessoires : 27.000 F. Ecrire de SOUSA, 56, r. du Chevaleret, 75013 Paris.

12 à 16 C.V.

A vdre *Mercedes* 280 SL, 1968. Beige, int. cuir noir H.T. Boîte mécan., parf. état. Peint.. nve (factures). T. : 899-18-55 le soir.

L'immobilier

locations non meublées Demande

Paris

Etudiant ch. petit Studio 700 F max., proche gare du Nord. Tél. : DAPREMONT. 747-12-10

A QUELQUES KILOMETRES dé VERSAILLES, maison, séj. 50 m2, cheminée, 4 chambres, salle jeux. Gar. 2 voit., sur 1.000 m2 clos et plantés. Loyer : 3.900 F

CPH IMMOBILIER Agence du Centre Commercial Parly 2 Tél. 955-48-00

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-02

fonds de commerce

A vendre près PARIS-NORD **GD GARAGE PARKING** en Société (Fonds et Murs) 320 places, Tour en béton. Sur 5 plans, 2 sous-sol. Téléph. : 985-48-24

URGENT (92) bel emplacement vd av. crédit possible, fonds de commerce CADEAUX. 645-00-69

bureaux

Domicil., Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes, Statuts. Informations juridiques, Secrét., Téléph., Telex, Bur. A partir de 100 F/mois. Paris, 10ᵉ 11ᵉ, 15ᵉ, 17ᵉ. 355-70-80 229-18-04

viagers

LIBRE, 10ᵉ BONNE-NOUVELLE STUDETTE, 7ᵉ ét., 22.000 F + 550 F mensuel. Tél. 266-19-00

Rarissime libre, villa STE-MAXIME pieds dans l'eau séjour 48 m2, 4 ch. viager libre 2 têtes comptant 380.000 F, rente 4.500 F. Tél. CANNES (93) 75-63-73

Immobilier (information)

AGENCE DE LA TOUQUES
7, rue d'Alençon, LISIEUX - Tél. (31) 62-09-37
A VENDRE :
— TROUVILLE, dans résidence grand standing, vue sur mer, STUDIOS F1 - F2.
— 15 KM DE LA COTE, site calme, PAVILLON F5 moderne, tout confort + maison de gardiens, sur 2.100 m2.
— PROXIMITE LISIEUX, TERRAIN 7.000 m2 env.
— MAISON 5 PIECES, divers bâtiments, 3 ha terr.
— BATIMENTS A RESTAURER, prix intéressants.

terrains

ORSAY
600 m2, plat, viabilisé. FAÇADE 15 m. COS 0, 25. 270.000 F - 928-68-00

AU SOLEIL DU MIDI REGION BAGNOLS-SUR-CEZE (GARD) - Agréable
TERRAIN DE WEEK-END
ombragé, en bordure de rivière. Accès facile. Idéal pour caravane. Superficie : 10.000 m2. Prix exceptionnel : 55.000 F. CATRY. Tél. : 16 (66) 22-20-92

CROISSY-SUR-SEINE à 1.200 m du R.E.R. Beaux terrains 1.080 à 1.250 m2 grandes façades, ttes viabilités. PRIX T.V.A. INCLUSE. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-98.

LOIRET Particulier vend 15 km sud de Montargis, terrain à bâtir de 1.833 m2. Façade 24 m2, prix : 25 F le m2. Tél. : 946-52-77 après 18 heures.

CHEVREUSE. Exceptionnel 7.500 m2 3 km R.E.R., perm. c. 160 m2 47 F le m2. 033-61-40 et 563-94-35

40 km Paris A. Ouest Aulnay-sur-Mauldre 78 part. vd 2.000 m2 à bât. arbor. clos toute viabilité possible 270.000 F à déb. T. 090-75-83

65 km. PARIS-EST Terrain à bâtir 1 ha Tél. 401-00-83

Boutiques

Emplacement 1er ordre Cause départ, vd Boutique 90 m2 sous-sol 50 m2. Appart 1er étage 70 m2, le tout en très bon état très bon chiffre d'affaires. Tél. 355-19-21

immeubles

MARCHE DES NOTAIRES rue du Faubourg-Montmartre 8 niveaux *sur sous-sol, 13 locx commerciaux, 15 logements.* Revenu 304.336 F. Lauriau, notaire, 278-30-60

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Conseils en Carrières

PILOTER SA CARRIÈRE

Pour un cadre d'expérience, maîtriser l'évolution de sa carrière, c'est :

● Elaborer une stratégie réaliste à partir d'un auto-diagnostic prenant en compte ses aspirations, ses possibilités d'ouverture vers des fonctions différentes, ses comportements d'efficacité.

● Vous êtes un cadre préoccupé par le pilotage des dix ou quinze dernières années de votre carrière, l'INSTITUT POUR LA PROMOTION PAR LA FORMATION PERMANENTE vous propose de participer à sa prochaine session : « Piloter sa carrière ».

Première partie : 13, 14, 15 juin.
Deuxième partie : 28, 29 juin.

Informez-vous auprès de l'IPROFOP : 224-56-28, 4, avenue du Colonel-Bonnet, 75016 PARIS.

propositions diverses

J. Hme ORGANISTE, rche. Groupe pour participation orchestre bals, concert, etc. Ecr. MILLER ERIC, 1, allée Caroline, 95560 MONTSOULT ou Tél. 469-83-44

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 - 893-39-62

proposit. com. capitaux

Une eau alimentaire totalement purifiée désodorisée saine et agréable grâce à SYSTEM I

cherche

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS

Diversification ou création activité. La pollution crée besoins et rentabilité rapide. Répétitivité des ventes. Pas de service technique. Stock initial + ou — 60.000 F,

Rép. D. et S.A. Polzat, 14, aven. Avister, 4050 ESNEUX, Belgique

capitaux ou proposit. comm.

Entreprise étrangère offre une AFFAIRE TRES LUCRATIVE

Nouveaux distributeurs automatiques, jusqu'à présent sans concurrence dans le secteur des services. Grâce à un nouveau système de distribution, nous avons atteint en 1978 un chiffre d'affaires en R.F.A.

DÉPASSANT LES 3 MIO DM

Nous offrons un contrat d'exclusivité ainsi que l'ensemble du know-how de vente (vous serez formés par nous).
Conditions :
disposer d'un bureau, d'expérience dans la vente, maîtriser la langue allemande ou anglaise.
Aucun avertissement n'est nécessaire

Envoyez votre offre écrite en anglais ou en allemand à :

FIRMA DYNAMICA
Handelsgesellschaft mbh Schwanthaler Str. 22
D. - 8000 München 2

l'agenda du Monde

Bateaux

A vendre voilier Beneteau Escapade, 8,50 m., 1978, parfait état neuf, nombr. options. Moteur MD 11 C 23 CV Volvo Diesel, 4 voiles. Visible à Bandol. Téléphoner heures de bureau : (94) 27-40-87 après 19 heures : (94) 46-59-18.

PARIS-5ᵉ Bateau habitation 160 m2 aménagé, décoré, pour 425.000 F. TEL. : 280-24-49.

Cours

PIANO SOLFEGE méth. accél. spéc. adultes début. Tél. Centre KLEBER. Subvent. par la Ville de Paris. T. 500-88-23 à l'Etoile.

School of intensive english, Bournemouth. Apprenez l'anglais rapidement dans une petite école par groupes réduits (maximum 6), Ambiance sympathique, professeurs qualifiés. Pour tous renseignements : Ecr. S.I.E. 1 Harbour Hill Crescent, Poole BH 15 36 A England.

Cours d'allemand à Hambourg 2/3/4 sem. Juillet/août 1979. Ecrire à LINGUOTHEK Schlüterstr. 18-2 Hambourg 13.

APPRENDRE L'AMERICAIN A **L'AMERICAN CENTER** 261, bd Raspail, 75014 PARIS. TEL. : 633-67-28. SESSIONS INTENSIVES D'AMERICAIN « NON-STOP » Recyclage rapide EN 6 JOURS 54 H. DE COURS déjeun. en compagnie des prof.
SESSION DU 18 AU 23 JUIN : niveau intermédiaire
SESSION DU 25 AU 30 JUIN : niveau avancé
6 PARTICIPANTS max. par ses. INSCRIPTION jusqu'au 8 juin.

COURS DE VACANCES
agréés J. et S. du 6/8 au 1/9 du CE2 à Term, cours 4 h./jour
BOURDEVAIRE B.P. 2 SAINTE-CECILE (51) 94-34-86.

APPRENEZ L'ALLEM. EN ALLEMAGNE Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI Cours intensifs - même pendant les vacances - Prospectus sur demande : Wilhelm-Blum-Strasse 12/14 D-6900 Heidelberg.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4ᵉ. T. 033-00-83.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Rencontres

Pour une nouvelle vie à deux LE CLUB E.M.A. DE PARIS propose **RENCONTRES ET LOISIRS TÉL. POUR DOC. 277-56-93**

Stages

STAGES POTERIE août 10 jrs Ecrire BURDIN, chassereux IGUERANDE 71.

Voitures

sans chauffeur

LOUEZ SANS CHAUFFEUR **ROLLS ROYCE SHADOW** MERCEDES 450 SEL MERCEDES 280 SE PORSCHE 911 SC TARGA RANGE ROVER FINE INTERNATIONAL 66, rue La Boétie, PARIS-8ᵉ. **563-74-81** Ouvert du lundi au samedi.

Echange

URGENT : Classe Hambourg 27 élèves-15 ans, cherche classe française pour échange 1980. I. Rössler-Zink D 2 Hamburg, Quellenweg 11.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

COSTA BLANCA - JAVEA MORAIRA ET CALPE villas grand luxe, certaines av. piscine, et appartements près des plages. Prix locaux direct, pas de commission. Disponibles toutes l'année. Pour descriptif, prix et confirmation immédiate, Téléph. à : Oso S.A., Alicante 79-06-12 ou 79-06-16.

LES CYCLADES EN CAIQUE ODYSSEE d'une semaine sur yacht de 18 mètres 8/10 personnes, grand confort. ski nautique, pêche, une île par jour. Renseign. CNIF : 360-85-04.

ILES GRECQUES - TURQUIE à la voile prenons 4/5 personnes à bord de notre ketch pour croisières sauvages. Juin, juillet, août. Tél. 261-50-85 p. 321 ou le soir 524-04-29 ou écrire Delanty Symi - Dodécanèse - Grèce.

C. D'EMERAUDE, BRETAGNE Le Val-André A louer pour juillet et août appartements ou villas (prix intéress.) juin., sept. AGENCE CERVERA B.P. 121, 22370 PLENEUF-VAL-ANDRE. Tél. : (96) 72-97-29.

Entre ST-BRIEUC / PAIMPOL grand choix de locations villas, appartements (mois ou quinzaine). Ecrire AGENCE ARMOR, B.P. 21, 22 BINIC. TEL. : (96) 42-62-20.

LARGUEZ VOS AMARRES... Méditerranée Orientale, vivez votre croisière en toute liberté, loin des foules, voilier 17 m. av. équip. unité de classe, suréquipé tr. gd cft, ski naut. windsurf. Liaisons radio téléphoniq. permanentes avec le monde entier. Prix sans surprise et discrétion assurée. Renseign. et Organisat. P. Desvignes Sté de Croisières HINA, 2, allée des Cèdres, 92410 VILLE-D'AVRAY.

Cherche VILLA 5 personnes proche mer rég. Var ou Languedoc juillet 79. DEJEAN. Tél. : 337-53-06 à partir de 18 h.

CANNES ville 3 pièces jardin T.V. coul., lave-vaisselle, linge. Juin-sept. 7.000, juillet 9.000 F. août 10.000 F. Tél. : 337-94-81.

VAC. MONTAGNE JURA SUD Alt. 1.000 forêt calme rep. pêche randon. Amb. fam. prix mod. Hôtel Bellevue, 01490 GIRON.

Part. loue studio dans chalet en Chartreuse, 4 personnes. juillet/août : 1.500 F. TEL. : (78) 90-15-88.

A louer juin-juillet-août-septembre, Haute-Savoie près Annecy, Chalet 3 pièces. Tél. : 16 (50) 68-32-46.

Arrière-Pays-TOURRETTES-SAINT-LOUP 30' de Nice, villa tt conft., gd jard. piscine chauffée, à louer par période ou entièrement du 1er juin au 16 juillet et mois de septembre. Tél. : (20) 81-37-27.

A louer juillet village Haut-Var mas 6/7 personnes, piscine. Tél. : (matin) (16-35) 61-14-24.

8 km Aix-les-Bains (74), station therm., 8 km, lac, 8 km ski, gde ch. ind., meubl., cuis., votre camping : 600 F/m. Ecrire à : M. Meylan, 17, rue M.-Peretto, 38 GRENOBLE.

Hôtel ou club en Corse AJACCIO et CALVI Disponibilité juillet Réserv. Inter-Activités 7, galerie Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 261-54-07. — Lic. A 575.

SAHARA Maroc/Algérie en Land-Rover 3/4 sem. - Départs juillet à octobre. 329-06-80, soir.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

équipement

A PROPOS DE...

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE STRASBOURG

Un Rhin propre pour l'Europe

Depuis 1974 on constate de nets progrès dans la lutte contre la pollution du Rhin, dus à l'apparition d'une volonté politique pour trouver une solution européenne à cette question qui agite depuis une douzaine d'années les pays riverains du grand fleuve.

Ce sont là deux constatations majeures de la troisième audition parlementaire du Conseil de l'Europe, qui réunissait soixante-dix députés, membres des Parlements nationaux des pays riverains de l'Assemblée du Conseil de l'Europe et du Parlement européen. Ceux-ci ont questionné de façon très directe des représentants des ministères et des experts scientifiques.

L'amélioration est toute relative pourtant, puisque, chaque année, 10 à 11 millions de tonnes de chlorure, essentiellement de sodium, se retrouvent à l'embouchure du fleuve. Aux Pays-Bas, le débat, comme il fallait s'y attendre, a tourné en grande partie autour de ce genre de pollution, imputable pour l'essentiel aux mines domaniales des potasses d'Alsace (M.D.P.A.), qui rejettent leurs excédents de sel dans le Rhin. Une fois de plus, sous l' « assaut » conjugué des représentants allemands et hollandais, les M.D.P.A. ont fait figure d'accusées, cependant que l'on perdait quelque peu de vue les autres pollutions chimiques du fleuve. En effet, des dizaines de milliers de tonnes de zinc, de chrome, de plomb, de mercure et autres produits nocifs sont déversées dans le fleuve par les industries chimiques allemandes et suisses.

De nombreuses voix se sont élevées pour presser la France d'appliquer intégralement la convention de Bonn sur la pollution rhénane par les chlorures. A ce propos, le représentant du ministère des affaires étrangères français, M. Leclerc, a toutefois partagé la position des autres délégations plaidant pour l'injection des saumures en couche profonde dans le sous-sol pour se débarrasser des excédents de sel, solution qui est pratiquée avec succès depuis des décennies dans d'autres régions comme en R.F.A., dans le Land de Hesse. A la suite des études effectuées, a ajouté le représentant français, le gouvernement pense que ces injections ne présentent pas de risques. Cette thèse ne rallia, dans le camp français, que l'approbation du représentant de l'U.D.F., suscitant en revanche des protestations des porte-parole socialistes, communistes et R.P.R. Le député du Haut-Rhin, M. Pierre Weisenhorn (R.P.R.), qui fut rapporteur du projet devant l'Assemblée nationale, fit valoir l'opposition unanime de la population du Haut-Rhin à ce projet, en s'étonnant de la « sérénité des experts » devant les risques de pollution de la nappe phréatique. Et de proposer la création d'une saline dont les produits pourraient être stockés en vue du déneigement.

Les mêmes clivages sur les solutions à adopter se sont reflétés à la conférence interparlementaire qui a prolongé le 30 mai l'audition de la veille. La délégation française y a fait état de l'opposition de la majorité de l'Assemblée nationale à l'injection des saumures préconisées par les autres délégations nationales. Si le désaccord entre gouvernements français et néerlandais est mince, comme l'a constaté M. Jean Valleix, député R.P.R. de la Gironde, qui présidait la conférence, puisque les uns et les autres sont d'accord pour la réalisation des objectifs de la convention de Bonn, il appartient alors à la France de proposer des moyens nouveaux pour remédier à la pollution saline du Rhin.

JEAN-CLAUDE HAHN.

URBANISME

Une campagne de « mille jours »

A l'occasion de la remise des prix du concours de la maison individuelle, organisé par Antenne 2 et le Crédit foncier, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a annoncé le 28 mai qu'il lançait une campagne de « Mille jours pour l'architecture ». S'inspirant du rapport de M. Jacques Rigaud sur la qualité du cadre de vie, cette campagne de trois ans tendra à provoquer un débat national « pour donner envie d'architecture », à promouvoir une architecture fortement liée à l'environnement et aux diversités géographiques, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles voies aux architectures régionales.

Le ministre a enfin exprimé l'avis qu'on ne pourra « *réconcilier tous les Français avec l'architecture, selon l'ambition du président de la République, que si elle leur devient quotidienne et familière* ».

CIRCULATION

Les services sur les autoroutes vont être mis en concurrence

PÉAGES : augmentation de 3 à 8 %

Les départs pour le long week-end de la Pentecôte, coïncidant avec le début des vacances d'été, risquent d'entraîner d'importants embouteillages sur les routes. « Bison Fûté » conseille aux automobilistes quittant les grandes villes d'éviter de le faire ce vendredi, de 15 heures à 21 heures, et demain samedi, de 9 heures à 15 heures.

Au retour, il est recommandé de ne pas prendre la route le lundi 4 juin, de 15 heures à 21 heures.

La qualité des services sur les autoroutes (restaurants, dépannages notamment) sera améliorée dès le mois de juillet, ont, d'autre part, annoncé le jeudi 31 mai MM. René Monory, ministre de l'économie, et Joël Le Theule, ministre des transports.

Jusqu'à présent les restaurateurs jouissaient sur les autoroutes d'un monopole, souvenir du temps où les sociétés d'autoroutes devaient les convaincre par des avantages économiques de venir s'y installer. Le dépannage, qui impliquait des obligations de la part des garagistes puisque les automobilistes devaient être secourus rapidement à toute heure du jour et de la nuit, avait de même été confié à des garages qui se partageaient à leur guise des portions d'autoroute. Résultat de ces pratiques de monopole : les prix pratiqués par les restaurants sont élevés et 70 % des dépannages se sont traduits par l'enlèvement onéreux des véhicules alors que bien souvent ils auraient pu être réparés sur place.

En 1978, les pouvoirs publics décidaient de remédier à cet état de choses en instaurant la concurrence sur les aires de repos et multipliaient les informations à l'intention des automobilistes. Aujourd'hui, ils annoncent que, sauf sur les anciens tronçons un second restaurant sera installé chaque fois que cela sera possible.

C'est le cas à Orange et Avallon sur l'autoroute A-6. D'autre part, les restaurants devront afficher leurs menus et le plat du jour ne devra pas dépasser 20 francs.

Quant aux garagistes, ils sont déjà obligés de faire 60 % des dépannages sur place sans enlever les véhicules immobilisés.

Un certain nombre d'autres décisions ont été annoncées par MM. Monory et Le Theule : trois cents cabines téléphoniques où seront affichés les prix des dépannages seront installées sur les autoroutes avant la fin de l'année, une carte d'abonnement valable sur tous les réseaux est à l'étude pour les poids lourds, les sociétés d'autoroutes sont appelées à réduire l' « inflation » des panneaux situées le long des voies les stations-service devraient faire les réparations élémentaires ; les usagers seront informés de tous les services et des prix pratiqués par un dépliant qu'ils recevront à l'entrée de l'autoroute.

MM. Monory et Le Theule ont enfin précisé que les tarifs de péage pratiqués par les sociétés d'autoroutes seraient relevés, avant les grands départs en vacances, de 3 à 8 % selon les cas.

TRANSPORTS

APRÈS LA CATASTROPHE DE CHICAGO

Les DC-10 immobilisés pour vérification commencent de reprendre l'air

Une vingtaine des soixante-cinq DC-10 déjà inspectés aux Etats-Unis, où cent trente-quatre appareils de ce genre volent sous les couleurs de huit compagnies, devront rester au sol après la découverte de défauts dans le système de fixation des réacteurs d'ailes, a annoncé, le jeudi 31 mai, l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.). Selon M. Charles Foster, l'un de ses responsables, ces défauts concernent l'un des points d'attache principaux du pylône à l'un des deux longerons composant l'armature de l'aile.

A l'origine, les enquêteurs avaient pensé que la rupture d'un boulon trouvé sur la piste de l'aéroport de Chicago, près du lieu où le DC-10 d'American Airlines s'était écrasé, était à l'origine de la catastrophe. « *Autant qu'on peut le déterminer jusqu'ici, le boulon s'est rompu à cause de l'accident*, a déclaré un membre du bureau national de sécurité des transports. *Il a cassé en raison d'un excès de tension, et non en raison d'une fatigue du métal.* »

Les compagnies aériennes qui exploitent des DC-10 commencent à les remettre en service, après avoir effectué de minutieuses vérifications. C'est notamment le cas de K.L.M., Alitalia, Swissair et Lufthansa. La compagnie Sabena estime que l'immobilisation de ses trois appareils lui aura coûté 1,4 million de francs par jour.

Un appareil DC-10 de la compagnie américaine National Airlines a dû faire demi-tour, le jeudi soir 31 mai, peu après son décollage de New-York à cause d'une perte de puissance de l'un de ses réacteurs. Un porte-parole de la compagnie a indiqué que le pilote avait été obligé de couper le réacteur de l'aile gauche pour regagner New-York. Un porte-parole de la F.A.A. a cependant indiqué que cet incident était sans rapport avec la défaillance technique à l'origine de la catastrophe de Chicago.

Les responsables de Boeing ont rencontré, le jeudi 31 mai, les experts de la F.A.A. pour analyser les procédures d'inspection, étudier le passé opérationnel du Boeing-747 et revoir les procédures suivies pour l'homologation de l'appareil. « *Il s'agit uniquement*, affirme le constructeur américain, *d'une simple mesure de précaution, car aucune indication n'est à aucun moment apparue, pouvant mettre en évidence une déficience quelconque sur le Boeing-747.* »

Dans les milieux aéronautiques, on s'interroge sur les conséquences de la catastrophe de Chicago pour la firme McDonnell Douglas, qui construit les DC-10. Cette société ne prévoyait pas de bénéfices sur la vente de ces appareils avant 1981. Après l'accident, les actions McDonnell Douglas avaient perdu près de 3 dollars à New-York, le mercredi 30 mai, elles ont encore baissé de plus de 1 dollar.

Cependant, un porte-parole de la firme a affirmé que la catastrophe n'aurait pas de répercussions graves pour l'avenir. Ce triréacteur, dont le développement a coûté 1 milliard de dollars, représente la principale part de ventes d'avions civils de McDonnell Douglas, premier fournisseur d'appareils militaires du gouvernement américain. Ses ventes d'avions civils le placent en troisième position, derrière Boeing et Lockheed.

Pour sa part, la compagnie brésilienne Varig vient de signer un contrat d'achat de cinq DC-10 et a pris une option pour un sixième appareil. Les avions seront livrés en 1980 et 1981.

● *Un accident d'avion aux Etats-Unis* a provoqué la mort de dix-sept personnes. — Dix-sept personnes ont été tuées dans l'accident du biturbopropulseur De Havilland Otter, qui s'est écrasé dans la soirée du 30 mai, à Owls Head, sur la côte du Maine. On n'a dénombré qu'un seul rescapé. L'appareil assurait la liaison Boston-Rockland pour le compte de la compagnie locale Downeast Airlines. — *(A.F.P.)*

● *Un nouveau président pour British Airways.* — British Airways a, depuis le jeudi 31 mai, un nouveau président-directeur général, M. Ross Stainton, ancien directeur adjoint. Il remplace à la tête de la compagnie britannique Sir Frank McFadzean qui occupait ce poste depuis trois ans et qui a démissionné pour raisons personnelles. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

LA CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE ORLÉANS-BOURGES

Le Conseil d'État rejette les requêtes des associations de défense

Orléans. — Le Conseil d'Etat vient de rejeter les requêtes de plusieurs associations de défense et de particuliers visant à annuler le décret du 23 septembre 1977, qui déclarait d'utilité publique et urgente la construction de la section Orléans-Bourges de l'autoroute A 71, Orléans-Clermont-Ferrand.

Après cette décision, les derniers obstacles juridiques sont levés à la réalisation d'un ouvrage contesté par les défenseurs de l'environnement, mais réclamé par bon nombre d'élus de la région Centre, qui doit en tout cas provoquer une saignée au cœur de la Sologne.

Ainsi les décisions du Conseil d'Etat se suivent mais ne se ressemblent pas. Le 5 juillet 1977 (*le Monde* du 23 août 1977), les juges avaient émis un « non » catégorique à la construction de l'autoroute, jugée « *non nécessaire* » parce que le trafic « *n'atteindrait pas, avant plus de dix*

De notre correspondant

ans, la densité minimale qui justifierait le recours à une voie autoroutière » et risquant surtout « *de compromettre l'équilibre écologique particulièrement sensible de la région* ». Aujourd'hui, ils changent d'attitude, raisonnant comme si la Sologne avait été rayée de la carte entretemps. Ils estiment que « *la construction de la section contestée n'entraîne la destruction ou la modification d'aucun monument naturel ou site classé* » et ils affirment par ailleurs que « *le désenclavement du Massif central a bien un caractère d'utilité publique* ».

En plus des risques écologiques, les opposants au projet soulignent le danger représenté par la probable multiplication anarchique des résidences secondaires qui ne manquerait pas d'en résulter et qui défigure déjà aujourd'hui le paysage solognot.

Les partisans de l'autoroute se recrutent, en revanche, chez les élus (y compris de gauche), comme ceux de Vierzon et Bourges (1). Dans des régions économiquement à la dérive ou qui « *meurent doucement dans la chlorophylle* », et qui fondent encore beaucoup d'espoir sur la décentralisation parisienne, l'autoroute, facteur d'aménagement du territoire, est une pièce maîtresse pour les élus.

RÉGIS GUYOTAT.

(1) Au cours d'une conférence de presse, le 31 mai, M. Jacques Rimbault, P.C., maire de Bourges, a approuvé le choix fait par les deux villes de Vierzon et de Bourges d' « *accorder la priorité aux travaux de la section Bourges-Vierzon, compte tenu de sa saturation (dix mille véhicules, dont mille cinq cents poids lourds, selon les statistiques de 1977 et de permettre le désenclavement de ces deux dernières villes* ».

Le Monde

économie

SOCIAL

Mme Veil s'attend à « une situation difficile » de la Sécurité sociale

Après l'annonce de difficultés de trésorerie à la Sécurité sociale (*le Monde* du 1er juin), Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a déclaré à Europe 1 qu'elle s'attendait à « *une situation difficile* » à la fin de l'année.



(*Dessin de CHENEZ.*)

Mme Veil a expliqué le « trou » de trésorerie actuel qui s'élève à 11 milliards de francs par « *un décalage habituel en cette période de l'année entre les rentrées de cotisations et les dépenses pour le remboursement de soins* ». Selon le ministre de la santé, ces rentrées ont été moins importantes que prévu et les dépenses *supérieures aux estimations.*

Mme Veil a également lancé un appel à une plus grande « *discipline* » de la part de chacun des assurés sociaux, sous peine d'un « *retour en arrière* » en matière de Sécurité sociale.

[Le décalage entre dépenses et recettes dont fait état Mme Veil est relativement important : + 17 % pour les premières et même + 20 % pour les frais maladie et + 14 % pour les secondes.]

En application de la loi en discussion sur le séjour des étrangers

Deux cent mille à trois cent mille personnes risquent d'être progressivement expulsées

« *Il ne s'agit pas de se lancer sur la voie des rapatriements brutaux et massifs* » des étrangers, a déclaré M. Stoléru, secrétaire d'État à la condition des travailleurs immigrés, lors du discours de clôture des « *journées nationales du dialogue Français-immigrés* » qui se sont déroulées à Paris les 30 et 31 mai.

Et pourtant, précisant le sens du projet de loi concernant l'expulsion des immigrés clandestins, qui vient d'être voté par l'Assemblée nationale, il a évalué de deux cent mille à trois cent mille le nombre d'étrangers qui, ne possédant ni carte de séjour ni carte de travail, devront quitter progressivement le territoire français.

Dans une période où les perspectives économiques sont moins favorables, ce projet viserait, avec les mesures déjà prises de « *verrouillage de l'immigration nouvelle* » et d'aide au « *retour volontaire* », à transformer le flux migratoire, jusque-là positif, en flux négatif.

A propos d'un autre projet de loi, celui sur la modification de la procédure de renouvellement des cartes de séjour et de travail, M. Stoléru a indiqué qu'il sera soumis au Parlement après le 15 juin et qu'il ne concernait ni les ressortissants des pays membres de la C.E.E. ni les Algériens. Effectivement, l'accord franco-algérien signé en 1968 doit être reconduit. Les négociations s'ouvriront dans un mois, et M. Stoléru a précisé qu'il veillerait à ce que ce nouvel accord ne contienne « *rien de choquant ni de discriminatoire* ».

De leur côté, les organisations syndicales ont condamné vigoureusement le projet de loi sur l'immigration, voté le 29 mai, en première lecture, à l'Assemblée nationale. Pour la C.G.T., il s'agit d'une « *offensive générale du pouvoir contre les libertés des travailleurs. Les immigrés qui ont contribué au prix de leur vie au développement de l'économie nationale ont droit au respect de leur dignité et du libre choix de rester en France ou de rentrer dans leur pays, avec les garanties les plus élémentaires.* »

La Fédération de la construction C.G.T. affirme pour sa part, que ce projet de loi « *permettra au gouvernement de généraliser les expulsions d'office, de légaliser les pratiques d'internement administratif, d'officialiser les camps d'internement, tels que celui d'Arenc, à Marseille, de renforcer les pouvoirs discrétionnaires du ministre de l'intérieur, de supprimer les dernières garanties dont disposaient les travailleurs immigrés pour appel face aux décisions du gouvernement, qui aura carte blanche pour les expulsions* ».

La C.F.D.T. dénonce également ces mesures qu'elle considère comme « *une menace pour tous, car un texte, une fois adopté, peut-être étendu à d'autres catégories et servir ultérieurement de référence pour d'éventuelles mesures contre les Français eux-mêmes* ».

La réduction du temps de travail

III. — La querelle des trente-cinq heures

par JEAN-PIERRE DUMONT

Réduction limitée et encore marginale des horaires en France (« le Monde » du 31 mai), diminution plus rapide et radicale du temps de travail en Belgique (« le Monde » du 1er juin), la semaine de trente-cinq heures, revendiquée par les syndicats français donne lieu plus que jamais à une querelle qui porte aussi bien sur le coût que sur le fond.

Face aux pressions des syndicats qui ont décidé de développer leur campagne en faveur des trente-cinq heures, le patronat accentue ses efforts pour convaincre l'opinion publique que la réduction des horaires constituerait un « suicide économique ». Les arguments développés par le C.N.P.F. et l'Union des industries métallurgiques et minières, qui vient de prendre le relais en diffusant un document explosif, méritent attention.

L'étude de l'U.I.M.M. innove dans la mesure où elle révèle que la semaine des trente-cinq heures serait depuis longtemps une réalité, et même dépassée, si l'on accepte de raisonner en durée de travail effectif et non pas en heures de présence ou en horaire fixé par les conventions collectives. « *En France*, estime le patronat de la métallurgie, *l'horaire légal de quarante heures correspond à un horaire effectivement travaillé qui dépasse peu en moyenne, sur l'année et par salarié, les trente heures par semaine.* » Deux exemples sont donnés. Dans le secteur des biens d'équipement, la durée annuelle du travail n'est que de 1 667 heures en France (1 622 en Italie), au lieu de 1 692 en R.F.A., 1 724 en Belgique et 1 885 en Espagne ; le temps de travail est de « *30 à 40 % plus élevé* » dans les pays en voie de développement.

Dans l'industrie des équipements électroniques, la « *durée du travail potentiel* » — compte tenu des jours fériés et congés payés — est de 1 912 heures par an aux U.S.A., mais seulement de 1 832 heures en France. Cependant, tenant compte de l'absentéisme (4 % aux Etats-Unis, 11 % chez nous), du niveau des heures supplémentaires et de la « *productivité des heures de présence* », (73,5 dans une usine américaine, 69,5 en France), l'U.I.M.M. affirme que l'horaire de production effective est inférieur de 20 % à celui observé sur le continent américain (1 130 heures au lieu de 1 410).

En outre, le syndicat patronal indique que la durée de fonctionnement des machines est bien plus élevée à l'étranger : 341 jours par an dans l'industrie des équipements automobiles aux U.S.A. et au Japon, 266 en R.F.A. et seulement 250 en France, 240 en Belgique ; dans ce secteur, la durée d'utilisation des ateliers atteint 6 150 heures par an aux Etats-Unis, 4 000 à 4 600 au Japon, mais seulement 3 700 à 4 000 en France. Et de conclure que « *se creuse dangereusement un fossé entre nos industries et celles de nos concurrents et que nous risquons d'aller vers ce qu'il ne sera bientôt pas exagéré d'appeler un véritable suicide économique* ».

Un remède pire que le mal ?

Quant au C.N.P.F., il développe d'autres arguments apparemment aussi décisifs. Il ironise tout d'abord sur le prétendu partage du travail qui amènerait les salariés pourvus d'emploi à accepter une réduction d'horaires et partiellement une perte de pouvoir d'achat par solidarité envers les chômeurs. Ce qu'on appelle « *la réduction non compensée* » est « *refusée par tous les syndicats* » et « *la direction de la C.F.D.T., qui semblait accepter une réduction modulée à la charge des hauts salaires, a été battue au congrès de Brest* ». Ce refus est confirmé par l'attitude des sidérurgistes, tant à la SOLMER qu'ailleurs, où les salariés préfèrent l'augmentation des salaires à tout partage, ainsi que par l'échec des propositions dans deux entreprises nationalisées où une réduction d'horaire, soit compensée à 25 % seulement, soit liée à l'absentéisme a été repoussée.

En outre, affirme le C.N.P.F., la réduction générale des horaires est « *socialement inadaptée aux besoins des salariés : les hommes préfèrent un horaire hebdomadaire élevé et certains souhaitent des congés payés importants, alors que les femmes désirent des demi-journées de repos ou des week-ends prolongés* ». L'état-major du patronat estime aussi que « *l'idée du partage en faveur du chômage repose sur une analyse théorique et fausse* », car il n'y a pas de chômage général, mais au contraire des « poches » géographiques ou sectorielles de sous-emploi, qu'une réforme nationale du temps de travail ne parviendrait pas automatiquement à résorber. Enfin, et surtout, le C.N.P.F. considère que les entreprises, déjà accablées par les charges sociales, s'efforceront, en cas de diminution des horaires, d'accroître leur productivité plutôt que d'embaucher, en ajoutant que de nombreuses firmes, déjà étranglées par la concurrence internationale, devraient fermer leurs portes. Au total, le remède serait pire que le mal.

S'agit-il d'une analyse française fabriquée de toutes pièces par un patronat intransigeant ? Plusieurs études menées à l'étranger — en R.F.A., en Grande-Bretagne et aux U.S.A. — démontrent aussi que la diminution de la durée du travail n'est pas la panacée. Selon le ministère du travail britannique, « *une réduction de cinq heures de la semaine normale de travail peut avoir pour effet de réduire le chômage de 100 000 à 500 000 personnes, mais elle peut aussi entraîner une augmentation de 6 à 8 % des coûts* » et avoir des « *effets inflationnistes* » qui « *affaibliraient la situation concurrentielle* » du pays. L'enquête menée par l'INSEE, en France, à la demande du comité de l'emploi aboutit à un résultat semblable, puisqu'elle estime qu'une réduction avec maintien des salaires pourrait — sans autres mesures d'accompagnement — créer « *un phénomène en chaîne qui bloquerait* [certaines] *firmes et aggraverait le chômage* ».

Mais l'étude de l'INSEE, ainsi que des économistes et les syndicats soulignent qu'« *un tel enchaînement n'est nullement inexorable* ».

La nécessité d'une politique globale

La réduction des horaires n'est effectivement pas une potion magique qui réglerait soudainement tous les problèmes. Insérée dans une politique globale fondée sur un effort de solidarité, elle peut constituer un remède positif, même si, pour certains, il risque d'être amer.

Tout d'abord, aucun syndicat ne réclame les trente-cinq heures tout de suite : F.O., mais aussi la C.F.D.T. et même la C.G.T., se prononcent pour une réduction progressive des horaires. Les cédétistes, surtout, admettent la prise en charge par la nation des problèmes posés par le patronat. Dans un document de réflexion, la C.F.D.T. écrit : « *force est de revenir à des données plus réalistes... la France doit importer, donc exporter. Dès lors elle doit être compétitive* ». La C.F.D.T. reconnait que « *l'utilisation maximale des équipements est posée* » et que « *des travaux par roulement sur de courtes durées n'ont pas que des inconvénients* ».

Avec d'autres syndicats, la C.F.D.T. et F.O. acceptent aussi de se limiter à la négociation, au sommet, d'un « *accord-cadre* », afin d'examiner au niveau des entreprises les possibilités de réduction des horaires. Avec l'appui d'économistes, les confédérations ouvrières précisent enfin que la marche progressive vers les trente-cinq heures suppose la définition et l'application d'une autre politique, à la fois économique, sociale et fiscale.

Elles indiquent tout d'abord, en désaccord avec le patronat, que la durée du travail est plus élevée en France qu'ailleurs en Europe : 1 862 heures par an au lieu de 1 680 en R.F.A. et 1 500 en Italie ; elles soulignent aussi qu'en dépit des charges sociales jugées lourdes, les entreprises françaises ont finalement un coût salarial beaucoup plus faible que leurs concurrents européens. Elles insistent enfin sur les mesures d'accompagnement sur l'initiative du gouvernement.

Comme le déclarait récemment M. Jacques Delors, directeur du Centre de recherche « *Travail et Société* », la réduction des horaires doit s'inscrire « *dans une politique économique d'ensemble, fondée sur un taux de croissance de 4,5 %, une surveillance accrue des échanges internationaux et une autre politique des revenus* ». Elle implique, certes, un allongement de l'utilisation des machines ainsi qu'une compensation partielle des salaires par une modulation d'accroissement du pouvoir d'achat durant plusieurs années.

Mais elle suppose aussi des mesures plus radicales : une pénalisation fiscale des heures supplémentaires, la lutte contre le cumul emploi-retraite et une aide de l'Etat, conditionnée par la création d'emplois, sous forme, par exemple, d'un allègement des cotisations assises sur les salaires au profit d'un relèvement des impôts directs. Et l'étude de l'INSEE déjà citée estime que, respectant certaines des conditions énumérées ci-dessus, la réduction des horaires permettrait de créer, en plusieurs années, plusieurs centaines de milliers d'emplois.

Encore faut-il qu'à la négociation d'un accord-cadre engagée par le C.N.P.F. et les syndicats s'ajoute une discussion à laquelle l'Etat sera présent. Les syndicats ne sont pas seuls à réclamer ce tripartisme au niveau financier et aussi européen. Le comité de l'emploi du commissariat du Plan a lui-même suggéré cette formule, qui fait appel à une solidarité *nationale*.

Faute de réviser les rapports sociaux et de réaliser concrètement cette solidarité, il est évident que les solutions préconisées par les syndicats sont irréalistes. Mais quand ces derniers maintiennent leurs revendications, on ne saurait oublier les « *si* » et les « *mais* » qu'ils acceptent, désormais, de faire figurer dans leurs propositions.

Au lieu de condamner ou d'ironiser tantôt sur les arguments patronaux, tantôt sur les propositions syndicales, il importe d'engager une véritable négociation, toutes cartes sur table. Et une fois mis à plat, tous les problèmes évoqués par les uns et les autres, il doit être possible, en France, et dès maintenant, d'engager une marche progressive vers les trente-cinq heures. A l'horizon de l'an 2000 ? Certes pas. Une énergique politique de réformes fiscales et d'amélioration des conditions de travail peut aboutir, en cinq ans au plus tard, à la fameuse semaine de trente-cinq heures.

FIN

● ERRATUM. — Dans notre article sur la réduction du temps de travail en Belgique (*le Monde* du 1er juin), il fallait lire : « *Le déficit de la Sécurité sociale prévu pour 1979 est de 31 milliards de francs belges, et la diminution de 15 % des charges sociales entraînera une perte supplémentaire estimée à 27 milliards de francs belges* » et non à « *27 millions* », comme une erreur typographique nous l'a fait écrire.

● *Le troisième pacte pour l'emploi et les syndicats.* — Après la décision des organisations syndicales de quitter, mercredi, la séance de la délégation permanente de la formation professionnelle pour protester contre le fait que les textes relatifs au troisième pacte pour l'emploi ne leur avaient été remis qu'à l'ouverture de la réunion (*le Monde* du 1er juin), le ministre du travail et de la participation précise dans un communiqué qu'il a « *consulté personnellement l'ensemble des confédérations lors de la préparation des mesures* » au cours d'entretiens qui ont eu lieu en mai.

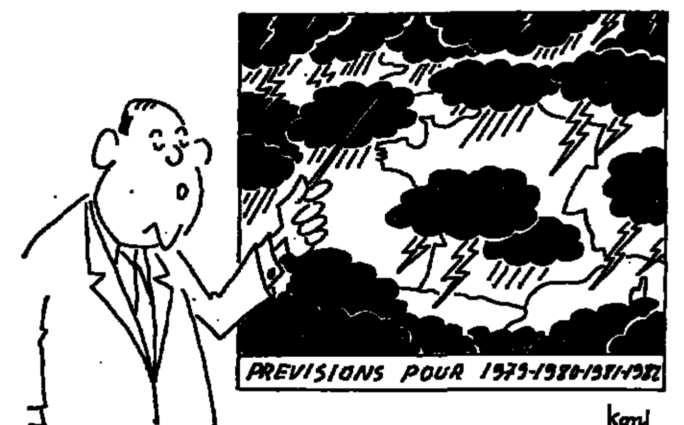
CONJONCTURE

L'amélioration de la conjoncture que nous attendions ne se produira pas

DÉCLARE M. BARRE

De notre envoyée spéciale

La Baule. — *« L'institution par le gouvernement des Etats-Unis d'une subvention aux importations de produits pétroliers raffinés ne peut être pour les Européens qu'un sujet de grave préoccupation »*, a déclaré jeudi 31 mai M. Raymond Barre aux assises nationales des chambres de commerce et d'industrie.



(Dessin de KONK.)

Le premier ministre a tracé de la conjoncture économique un tableau assez sombre essentiellement centré sur la hausse des prix du pétrole et des matières premières, laquelle devait aboutir à *« un certain ralentissement de l'activité économique : en 1979 et sans doute en 1980, les pays occidentaux ne connaîtront pas l'amélioration de la conjoncture que tout laissait espérer au début de cette année. Nous aurons moins de ressources disponibles pour la consommation privée, pour le budget, pour notre politique sociale »*. M. Barre a confirmé l'adoption prochaine de mesures en faveur du bâtiment et des travaux publics (*« elles contribueront à assurer une activité plus satisfaisante dans ce secteur »*), et de mesures *« permettant de maîtriser la croissance des dépenses de la sécurité sociale »*. Mais *« je ne procéderai pas à une politique de stimulation massive de l'économie (...) qui aboutirait à brève échéance au déficit extérieur et à l'affaiblissement du franc »*.

Le premier ministre a attiré l'attention des représentants consulaires sur le *« rythme excessif »* de la hausse des prix des services et a insisté sur la nécessité de maîtriser l'évolution des rémunérations : *« J'ai dit à de nombreuses reprises que le maintien du pouvoir d'achat était pour les Français un objectif ambitieux. Il l'est particulièrement dans les circonstances actuelles. Nous devons tout particulièrement cette année respecter le principe selon lequel les rémunérations ne doivent pas croître plus vite que les prix. Il faut que chacun comprenne que des revendications excessives en matière de rémunérations compromettraient la solidité des entreprises, donc l'emploi. Ces revendications ne sont pas en tout cas de mise lorsqu'elles proviennent de ceux auxquels leur statut garantit la stabilité de l'emploi et d'importants avantages annexes »*

« Nous ne devons en aucun cas, a poursuivi M. Barre, *nous résigner à l'inflation, toute attitude à cet égard est suicidaire pour un pays et une société. Nous devons mobiliser nos énergies afin d'éviter pour 1979 un taux d'inflation à deux chiffres. Ce sera très difficile. »* Mais, a conclu M. Barre, *« je désire dire clairement que la liberté des prix industriels ne sera pas remise en question ; elle est irréversible. »*

● ERRATUM. — Dans l'article sur l'or de Paul Fabra paru dans *le Monde* du 1er juin sous le titre « Mieux que le franc suisse », il était écrit : « Au cours de la première crise pétrolière de 1973-1974, certains avaient, au pouvoir, établi une corrélation entre les prix de l'or noir et de l'or jaune... » Le texte aurait dû être : « Certains avaient *cru pouvoir* établir... »

Il faut libérer les petites et moyennes entreprises

déclare M. Jacques Chirac

« Il faut engager une politique de relance », a affirmé une nouvelle fois, le 31 mai, M. Jacques Chirac devant l'Association des journalistes économiques et financiers. *« Car admettre*, a-t-il ajouté, *la fatalité du chômage, c'est prendre un risque extraordinaire sur le plan social et politique. La voie choisie actuellement nous conduit à une catastrophe.*

La première tâche de l'ancien premier ministre, s'il revenait aux affaires, serait *« d'élaborer un plan d'objectifs fixant les secteurs prioritaires et les contraintes nécessaires »*. Deux actions seraient ensuite menées : libérer les petites et moyennes entreprises dans les domaines de la fiscalité, des charges sociales, du crédit et des prix, *« ce qui donnerait 1,5 % de croissance en plus »* ; favoriser les investissements en fonction de leur influence et de leur poids sur les importations, par exemple dans le bâtiment et les travaux publics.

Une telle politique, a souligné M. Chirac, *« permettrait de dégager une perspective de réduction du chômage »*. Sinon, à raison d'un accroissement d'environ deux cent mille chômeurs par an, *« nous nous orientons vers les deux millions »*. A propos des effets sur l'emploi de la concurrence extérieure, le président du R.P.R. s'est prononcé pour un renforcement de la protection européenne, à titre de *« légitime défense »*, à l'égard de certains pays en développement et de l'Est — alors même que *« l'union douanière s'affaiblit par tous les bords et que la politique agricole commune est en train d'exploser »*, — ainsi que pour une application des règles communautaires — *« l'Italie triche notoirement »*.

Une libération totale des prix

Le président du R.P.R. s'est ensuite montré partisan d'une libération totale des prix, accompagnée de la suppression de la direction compétente, *« y compris dans une période où apparaissent des anticipations inflationnistes »*, ainsi que de la levée du contrôle quantitatif du crédit. Après avoir qualifié d'*« impératif »* le rétablissement de l'équilibre de la Sécurité sociale par une réduction des dépenses, M. Chirac a indiqué que l'excédent *« comptable »* du commerce extérieur masquait les réalités, c'est-à-dire un déficit à l'égard des pays industriels compensé par un surplus vis-à-vis des nations en développement et de l'Est. *« Nous avons*, a-t-il dit, *des créances douteuses face à des dettes certaines, ce qui n'est pas très sain »*.

AFFAIRES

Les pouvoirs publics étudient la création d'un organisme spécialisé dans le financement des P.M.E. et P.M.I.

Sous les auspices de la présidence de la République, désireuse de prendre d'ici l'été une initiative spectaculaire en faveur des petites et moyennes entreprises et industries (P.M.E. et P.M.I.), la création d'un nouvel organisme spécialisé dans le financement de ces P.M.E. et P.M.I. a été mise à l'étude, une décision devant, théoriquement, être prise au conseil interministériel du 5 juillet prochain.

L'idée des pouvoirs publics serait de réunir en une seule main les procédures d'attribution de crédit à moyen et à long terme, bonifiés ou non, qui sont actuellement dispersées entre plusieurs organismes. Parmi les solutions envisagées, l'une d'entre elles consisterait à réunir les activités du Crédit hôtelier et de la Caisse nationale des marchés de l'Etat (C.N.M.E.), pour la plupart consacrée au financement des P.M.E. (article 8 de la loi de 1936). Une telle solution, séduisante sur le papier, ne manquerait pas de provoquer certains remous, notamment au sein des Banques populaires, dont le Crédit hôtelier est une filiale, et même au sein de la confédération des P.M.E.

Il est vrai que, aujourd'hui, tout le monde s'intéresse aux P.M.E. et aux P.M.I., objets de la sollicitude des pouvoirs publics et des banques. Depuis longtemps, toutefois, deux établissements à statut spécial se consacrent plus particulièrement à cette catégorie d'entreprise. La Caisse centrale de crédit hôtelier commercial et industriel, fondée en 1923 par les Banques populaires, qui détiennent 85,5 % de son capital, était vouée initialement au financement de l'hôtellerie. Par la suite, il a étendu ses concours à l'ensemble des P.M.E.

Sur fonds d'emprunt, il distribue une part appréciable des crédits à long terme bonifiés qui sont distribués à divers titres

La Caisse nationale des marchés de l'Etat, établissement public créé en 1936 pour faciliter le financement des marchés de l'Etat et des collectivités publics, a progressivement développé l'octroi de crédits à moyen et à long terme aux P.M.E. et aux P.M.I. avec l'intervention de sociétés de caution mutuelles (S.C.M.) au titre du fameux article 8 de la loi de 1936. Or il se trouve qu'une loi antérieure, votée en 1917, avait déjà conféré au réseau des trente-six Banque populaire le privilège de créer de sociétés régionales de caution mutuelles, de sorte que ces sociétés se répartissent actuellement par moitié entre les Banques populaires et les Caisses des marchés de l'Etat, dont plus de 40 % de l'activité leur est consacrée. D'où l'idée de réunir ces deux moitiés de statut juridique différent.

Le projet, évoqué dans le rapport de M. Sarrazin, secrétaire général de la Caisse des marchés, remis tout récemment à M. Prouteau, secrétaire d'Etat aux P.M.I., est explosif. Les Banques populaires, dont les activités sont consacrées presque entièrement aux P.M.E. et P.M.I., et qui viennent même d'être chargées par les pouvoirs publics de distribuer une aide à l'artisanat, en commun avec le Crédit agricole, le voient d'un assez mauvais œil. Quant aux P.M.E. et P.M.I., elles se montrent méfiantes,

FRANÇOIS RENARD.

Pour aider les entreprises en difficulté

« IL FAUT RENFORCER LE ROLE DES INTERLOCUTEURS NATURELS », estime le C.N.P.F.

« Il faut se défier de la tentation d'institutionnaliser des mécanismes autoritaires, automatiques et généraux », note le C.N.P.F. en conclusion d'un rapport sur la prévention et le traitement des entreprises en difficulté, qu'il vient de remettre au ministre de l'économie. Le C.N.P.F. se prononce contre la mise en place des *« indicateurs d'alerte »*, destinés à déceler les difficultés de l'entreprise, que propose le projet de loi présenté par le gouvernement.

La prévention des difficultés passe, selon le C.N.P.F., par la suppression ou la réforme des *« entraves »* au bon fonctionnement des entreprises, qu'elles soient juridiques, financières et fiscales. Le traitement des difficultés doit être amélioré en *« renforçant le rôle des interlocuteurs naturels de l'entreprise »* : tribunaux de commerce ; conseils d'entreprises et organisations professionnelles et interprofessionnelles. *« Seul l'accord du chef d'entreprise peut légitimer une intervention de quelque nature que ce soit tant que l'entreprise n'est pas l'objet d'une procédure juridique »*, note le C.N.P.F. en conclusion.

ÉNERGIE

Plusieurs pays producteurs augmentent le prix de leur pétrole

La Compagnie nationale iranienne de pétrole a décidé, le 31 mai, d'imposer une nouvelle *« prime de marché »* sur ses pétroles à compter du 1er juin. Le brut léger, en augmentation de 1,30 dollar, coûtera désormais 18,47 dollars et le brut lourd (+ 1,10 dollar) 17,74 dollars le baril. L'agence iranienne de presse PARS souligne que la nouvelle hausse *« est due à la situation sur les marchés pétroliers internationaux »*. Un porte-parole a ajouté que cette décision avait été prise *« en raison des prix élevés atteints sur les marchés libres »*.

C'est le troisième relèvement de prix décidé par l'Iran depuis la réunion de Genève le 26 mars dernier. Le 15 avril, Téhéran avait annoncé une hausse de 1,90 et 1,80 dollar par baril, selon la qualité du brut. Et les Iraniens avaient ajouté une prime de 60 cents le 15 mai. Cette augmentation sera appliquée sur tous les contrats, a précisé un officiel de la NIOC, qui a annoncé que les exportations du mois de mai étaient de l'ordre de 3,2 millions de barils par jour, soit une quantité moindre que celle annnoncée à Genève fin mars.

L'Irak a lui aussi fait savoir qu'il allait relever ses prix de 0,64 dollar par baril pour son brut léger et de 0,50 dollar pour les qualités moyenne et lourde. Le vice-président du Conseil du commandement de la révolution, M. Saddam Hussein, a cependant annoncé que son pays compenserait *a posteriori* l'effet de ces primes successives pour tous les pays en voie de développement qui s'engageraient à conclure actuellement avec Bagdad des contrats à long terme. Pareille formule, a ajouté M. Hussein, sera adoptée jusqu'à la fin de l'année, *« comme preuve d'initiative sincère de la part de l'OPEP à l'égard des autres pays en voie de développement »*.

D'autres petits pays producteurs comme la Malaisie et Oman appliquent aussi des prix plus élevés à partir du 1er juin. Le brut léger de Malaisie augmentera de 2,43 dollars, passant à 20,60 dollars, et le pétrole omanais, en hausse de 80 cents, coûtera désormais 18,33 dollars.

Enfin, à en croire le *Financial Times* du 1er juin, la Grande-Bretagne a décidé de relever, elle aussi, le prix du brut de la mer du Nord. Ainsi, le pétrole extrait du gisement de Forties sera vendu à partir du 1er juin à 20,70 dollars le baril, soit une hausse de 2,45 dollars. Cela représente une augmentation de 48 % par rapport au prix pratiqué en décembre dernier.

M. YAMANI : un avertissement salutaire

L'Arabie Saoudite, qui a porté le prix de son pétrole de qualité supérieure — une très faible partie de sa production — à 17,87 dollars le baril, craint cependant une nouvelle vague de hausse. Le prix du pétrole va encore augmenter contre notre gré, et en raison de l'incapacité des Occidentaux à réduire leur consommation, a déclaré le 31 mai, au cours du magazine de TF 1 l'Enjeu, le cheikh Yamani. Avec un prix nettement inférieur à ceux pratiqués par les autres membres de l'OPEP, l'Arabie Saoudite perd actuellement vingt millions de dollars par jour, a souligné le ministre saoudien du pétrole, avant de préciser que son pays était prêt à augmenter *« légèrement »* sa production, mais, a-t-il ajouté, ce mouvement sera *« très temporaire »*. M. Yamani a estimé que la crise iranienne avait constitué *« un avertissement salutaire »* pour l'économie occidentale. Il a prédit une récession si *« les Etats-Unis ne changent pas de style de vie »*.

Cette mise en cause des pays industrialisés a été amplifiée à Manille — en marge de la CNUCED — par le chef du département de l'économie du secrétariat de l'OPEP, M. Al Janabi, en réponse à la mise en garde du président Carter, qui avait jugé *« excessives »* les hausses de prix et réclamé un relèvement de la production. *« Les pays industrialisés, et en particulier les Etats-Unis, constituent des stocks de pétrole inconsidérés ; ils ont augmenté leur consommation sans réduire suffisamment le gaspillage, de sorte que s'ils ont des difficultés d'approvisionnement, alors que la plupart des pays de l'OPEP produisent au maximum de leur capacité, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes »*, a affirmé M. Al Janabi. — *(A.F.P., A.P.)*

Un effet salutaire ?

(Suite de la première page.)

Malgré ses multiples échecs au Congrès, il n'est pas indifférent que la libération progressive du prix du pétrole produit aux Etats-Unis entre en vigueur ce 1er juin. Même si ce programme, qui vise à aligner les prix intérieurs américains sur le cours mondial par étapes jusqu'en 1981, n'a pas dans l'immédiat de conséquences importantes. Le pétrole bon marché, dont disposent les Américains, est un encouragement à la consommation. La libération des prix devrait donc favoriser la production de brut national et réduire l'appétit pétrolier des Etats-Unis.

Deux certitudes

Mais au-delà des mesures prises individuellement — et qui peuvent être si importantes dans le cas de ce pays qui consomme autant de pétrole que tous les autres pays industrialisés réunis, — il est temps d'adopter une attitude commune face à la crise présente. C'est ce que va expliquer à Washington, les 4 et 5 juin, M. Giraud, ministre français de l'énergie et président en exercice du conseil de l'énergie des Neuf. Parce que la loi de l'offre et de la demande ne joue plus, *« il n'y a pas de solution libérale aux difficultés actuelles »*, estime le ministre français. Voilà sans doute un message difficile à faire passer outre-Atlantique.

L'analyse française est connue : *on se trouve face à deux certitudes*, d'une part les prix montent, ce qui ne peut avoir qu'une répercussion négative sur la marche des économies occidentales ; d'autre part, le déséquilibre qui existe entre l'offre et la demande ne peut que se détériorer. A cela s'ajoutent deux éventualités : soit la situation reste stable et les approvisionnements seront légèrement insuffisants l'hiver prochain, soit un pays producteur fait à nouveau défaut et l'on passera d'une crise rampante à une crise aiguë.

M. Giraud va donc vraisemblablement proposer à Washington ce qu'il a réclamé en avril des Européens, sans grand succès alors (mais l'idée semble faire rapidement son chemin ces jours-ci).

Le premier objectif est bien sûr de neutraliser tout ce qui entraîne les prix vers le haut et d'abord le marché libre de Rotterdam. La décision d'établir une véritable transparence des prix sur ce marché par la réalisation de cotations officielles serait déjà un progrès. Et si l'imposition d'un prix plafond sur ce marché semble prématurée, M. Giraud pourrait proposer aux pays industrialisés de refuser tout achat à des prix spéculatifs. Pour décourager la surenchère, ces pays s'engageraient à payer le prix officiel de l'OPEP additionné du cours du prêt. Cela permettrait de réduire la contagion haussière.

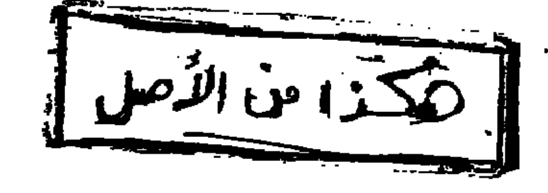
Le second objectif est, bien sûr, de réduire la consommation pour l'aligner sur l'offre. Il manque moins de 5 % actuellement sur le marché mondial. Economies d'énergie et passage au charbon devraient suffire à réduire l'appétit pétrolier des pays industrialisés sans bouleversement pour leurs économies. Mais cela doit se faire dans tous les pays. Il ne sert à rien que l'Europe fasse des efforts si la gabegie continue aux Etats-Unis.

Ces objectifs ne sauraient soulever de réticences de la part des pays producteurs de l'OPEP. Alors que ces derniers jours l'Agence internationale de l'énergie a prouvé, estime-t-on à Paris, son inutilité, l'idée du consensus nécessaire entre producteurs et consommateurs va redevenir d'actualité. Les réunions entre la C.E.E. et l'O.P.A.E.P., le rendez-vous pris pour fin juin entre les représentants de la Communauté et le comité de stratégie à long terme de l'OPEP sont un premier pas dans cette voie.

La subvention de 5 dollars accordée par les Etats-Unis à leurs compagnies pétrolières, par sa maladresse même, pourrait donc bien avoir un effet salutaire. D'abord de ressouder les liens en Europe. Malgré son libéralisme, Bonn, qui dépend pour 30 % du marché de Rotterdam, commence à s'interroger sur des hausses de prix qui atteignent en Allemagne 57 % depuis décembre sur le fuel domestique par exemple. Ensuite de rappeler l'indispensable solidarité des pays occidentaux face à la crise. A moins d'un mois du sommet qui réunira à Tokyo les chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus riches, voilà qui ne paraît pas inutile.

BRUNO DETHOMAS.

● *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, qui était jeudi 31 mai à Lille, dans le cadre de sa campagne pour l'élection européenne du 10 juin, a déclaré que la décision du président Carter de subventionner les importations de pétrole aux Etats-Unis était *« une mesure catastrophique pour l'Europe et, par conséquent, pour le monde »* et rappelait, *« en temps opportun »*, que *« l'Europe n'existe pas »*. (...) *« Nous sommes donc, nous, Européens, à Lille, à Paris, à Nancy, à Strasbourg, le jouet des événements. On apprend tout d'un coup*, a-t-il poursuivi, *qu'une décision prise dans un pays qui n'est pas un pays ennemi (...) transforme du jour au lendemain les conditions économiques du développement de nos activités. »*



A MANILLE

L'épreuve de force semble évitée à la Ve CNUCED

De notre envoyé spécial

Manille. — A la veille de sa clôture officielle, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement avait quelque peine à se dégager, dans la précipitation et la fébrilité, de l'enlisement qui la caractérise depuis près de trois semaines. En diplomates chevronnés, certains négociateurs du groupe « B », qui réunit les pays industrialisés, s'efforcent de dissiper les craintes que cette CNUCED ne soit purement et simplement un échec. Selon eux, l'atmosphère un peu terne qui règne est due à l'absence d'un *point fort, mobilisateur*, dans un ordre du jour particulièrement étendu. Par ailleurs, ajoutent-ils, ce type de conférences doit être situé dans la continuité d'un processus de négociations dont elles ne sont que l'étape spectaculaire.

Dans la capitale des Philippines, les radicalismes de mise au sein des commissions de travail ont fait place au marchandage *politico-économique qui a lieu* essentiellement autour du groupe de contact du président (qui réunit les chefs de délégation de dix-neuf pays). Sur son bureau viennent s'entasser les constats de non-décision sur les points principaux de l'ordre du jour.

Si l'épreuve de force semble écartée — sauf peut-être sur certaines questions où la procédure du vote n'est *pas exclue*. — le côté positif de la Ve CNUCED est loin d'être évident. Etant données les divergences de vue fondamentales et le temps qui reste, les négociateurs ne peuvent guère s'entendre que sur des textes assez généraux qui évitent les jugements et éludent les questions de fond tout en incitant à des études plus approfondies et à de nouvelles rencontres.

Quelle que soit la teneur des résolutions, on peut d'ores et déjà tirer de cette CNUCED certaines constatations : d'abord le groupe « B » n'est prêt en aucun cas à prendre des engagements contraignants — soit financiers, soit juridiques — vis-à-vis du tiers-monde. Ensuite les pays pauvres apparaissent de plus en plus conscients de la divergence des intérêts au sein des « 77 » : dans leurs rangs aussi les plus *riches tirent profit de la pauvreté* des autres, soit en les inféodant à leur puissance, soit en profitant bien davantage des traitements de faveur arrachés aux Etats industriels au nom du tiers-monde.

Enfin, les pays socialistes apparaissent d'un immobilisme choquant, se contentant de dénoncer le *« capitalisme actuel »* et les *« restes du colonialisme »*. Ils se maintiennent, en fait, *« hors jeu »*, se refusant par exemple à donner des détails sur leur programme d'aide. La résolution qu'ils ont présentée concernant *« la coopération entre pays à régime politique différent »* se résume à quatre lignes renvoyant aux principes de Nairobi.

L'assistance aux mouvements de libération

Les errements de cette CNUCED ont été aggravés, ces derniers jours, par la réapparition des problèmes politiques. Une résolution a été déposée par la Chine — qui n'appartient à aucun groupe — demandant que soit incorporé à la résolution sur la réforme du système économique mondial un passage exigeant le retrait des bases militaires situées à l'étranger (demande qui vise évidemment le Vietnam et l'U.R.S.S.). Cependant, la grande question est celle posée par la résolution des « 77 » sur *« l'assistance aux mouvements de libération nationale reconnus par des organisations intergouvernementales régionales »*. Elle concerne en fait les peuples de la Namibie, de la Palestine, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe. Cette résolution demande à la CNUCED *« d'entreprendre des études et de présenter périodiquement des rapports d'activité au conseil du commerce et du développement »*.

Les Etats-Unis ont, dit-on, pris contact avec le Venezuela pour proposer de retirer du projet de résolution du groupe B la question de l'énergie, en échange de l'abandon de la résolution concernant la Palestine. Cette manœuvre de couloir a redonné une place importante au problème de l'énergie que les autres pays industriels souhaitent certes voir figurer dans la résolution sur l'interdépendance; mais dont en aucun cas ils ne veulent faire un *casus belli*. C'est une *« erreur politique d'insister sur cette question de l'énergie »*, estime M. Hessel, chef de la délégation française, au nom de la Communauté européenne.

Cependant, un représentant de l'OPEP a récusé les accusations qui pèsent contre les pays producteurs de pétrole, en affirmant que les tensions actuelles sur le marché des hydrocarbures sont dues à la politique de stockage des pays riches et aux bénéfices exorbitants (2,5 milliards de dollars) des six grandes compagnies. Selon lui, la hausse du brut de 20 à 30 % ne provoque que des augmentations de prix de 0,4 à 0,7 %. Ces arguments constituent une réponse aux documents qu'ont fait circuler la semaine dernières les Américains (*le Monde* du 30 mai).

Malgré ces tiraillements, le sentiment prévaut désormais dans les rangs des Etats industrialisés que les « 77 » ne resteront pas figés sur leurs positions extrêmes, sans doute sous l'influence des pays latino-américains et de l'Inde. Cette évolution paraît sensible pour les questions commerciales : alors qu'au départ les « 77 » rejetaient en bloc les négociations commerciales multilatérales (« Tokyo round »), récemment conclues à Genève, affirmant qu'il n'avait pas été tenu compte de leurs intérêts, on s'oriente vers un texte qui constatera la nécessité de poursuivre le dialogue. La crainte que les « 77 » ne remettent en question les résultats du « Tokyo round » au point d'en retarder l'application semble donc écartée.

En matière de protectionnisme, les « 77 » exigeaient la création d'une sorte d'instance de surveil*lance et de direction de l'économie mondiale*. Actuellement, un groupe d'experts — strictement consultatif — pourrait voir le jour à condition que son mandat soit limité dans le temps. Cependant, le groupe B accepterait que soit évoqué le problème des pratiques commerciales et des ajustements structurels, à condition de ne pas mettre en place un mécanisme autoritaire de transferts des industries.

PHILIPPE PONS.

En Grande-Bretagne

L'Institut de recherche économique préconise une légère relance

Londres. — Accélération de l'inflation, ralentissement de l'activité économique, aggravation du chômage, mais large excédent de la balance des paiements, grâce au pétrole de la mer du Nord, telles sont les tendances essentielles de l'économie britannique selon l'Institut de la recherche économique et sociale. Selon le dernier bulletin trimestriel de cet organisme indépendant, la hausse des prix passerait de 8,5 % en 1978 à près de 11 % *en 1979 pour atteindre 12 % en* 1980.

Le taux de croissance reviendrait de 3,1 % l'an dernier à 2 % cette année et 1,5 % en 1980.

Le nombre total de chômeurs, qui est de 1,3 million actuellement s'élèverait à 1,5 million fin 1979 et à 1,6 million fin 1980. Enfin, la balance des paiements qui a enregistré un excédent de 250 millions de livres en 1978, enregistrerait 2 milliards en 1979 et 2,75 milliards en 1980.

Cependant, l'Institut estime que, même sans l'adoption de nouvelles mesures, le déficit budgétaire devrait pouvoir se maintenir à 8,25 milliards de livres pour 1979 (en deçà du plafond prévu de 8,5 milliards), mais qu'il risque de s'élever à près de 9 milliards l'an prochain. De même, l'augmentation de la masse monétaire devrait se limiter entre 8 à 12 % par an, sans qu'un durcissement de la politique monétaire ne devienne nécessaire, et la livre sterling devrait rester à son niveau du premier trimestre 1979, sans intervention officielle.

Dans ces circonstances, selon l'Institut, une modeste relance de l'économie pourrait être souhaitable, grâce à une légère réduction de la fiscalité, à condition que le gouvernement *ne se serve pas uniquement* des armes financières pour lutter contre l'inflation, comme on le lui en prête l'intention. Dans l'immédiat, l'Institut recommande au nouveau chancelier de l'échiquier de présenter, le 12 juin, un budget annuel dont l'effet soit neutre. Il l'avertit en même temps que le relèvement des impôts indirects, en contrepartie d'une réduction de l'impôt sur le revenu, tendrait, en *se répercutant sur le coût de la* vie, à accroître le mouvement revendicatif. — *(A.F.P.)*

Aux Etats-Unis

LE RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITÉ S'ACCENTUE

Washington (*A.F.P.*). — L'indice des principaux indicateurs économiques américains a enregistré une baisse record de 3,3 % en avril (+ 0,3 % en mars). Le fort recul de cet indice, considéré comme le baromètre de l'évolution prochaine de l'activité, constitue une indication sur l'entrée de l'économie américaine *dans une période de fort ralen*tissement, notent les experts.

Le précédent record de baisse de cet indice avait été enregistré en septembre 1974, au moment où les Etats-Unis étaient en pleine récession. Il avait alors diminué de 3 %. Le recul d'avril est le quatrième en six mois. Selon le département du commerce, l'indice a été affecté par certains événements, comme la grève et le lock-out dans les transports routiers, en l'absence desquels la baisse n'aurait été que de 1,6 %.

Autre indication d'un risque de récession : les commandes de produits manufacturés ont diminué de 6,1 % en avril pour ne représenter que 141,1 milliards de dollars. Il s'agit de la première baisse enregistrée depuis le début de l'année, qui a touché tout particulièrement le secteur des biens *durables. De leur côté*, les livraisons de produits manufacturés ont, au cours du même mois, accusé un recul appréciable. Fin avril, les stocks détenus par l'industrie s'élevaient à 3,3 milliards de dollars (plus 1,6 % par rapport à fin mars) et leurs carnets de commandes s'élevaient à 268 milliards de dollars (plus 1,9 %). — *(A.F.P.)*

L'illégalité du plan Carter et le plan Barre

En menaçant de retirer des marchés publics aux entreprises qui ne se conformeraient pas aux directives de la Maison Blanche en matière de prix et de salaires, le président Carter *a outrepassé ses pouvoirs constitutionnels*. Tel est le verdict qu'a rendu, jeudi 31 mai à Washington, le juge fédéral Barrington Parker. On devrait avoir de bonnes raisons en France de s'intéresser à ce jugement.

Aux Etats-Unis, il est considéré par la presse comme un coup sévère porté à la politique anti-inflationniste de l'administration et, au contraire, comme une victoire spectaculaire remportée *par* l'organisation syndicale A.F.L.-C.I.O., qui avait, en même temps qu'un groupe de parlementaires républicains, attaqué en justice le programme de lutte contre l'inflation annoncé par M. Carter à la fin du mois d'octobre dernier. L'argument des parties poursuivantes était qu'en l'assortissant de sanctions administratives, on avait fait perdre au plan son caractère « indicatif » pour le rendre, sans base légale, obligatoire.

L'homme chargé par le président de coordonner les mesures contre l'inflation, M. Alfred Kahn, celui que les journaux d'outre-Atlantique n'hésitent pas à appeler « *le combattant en chef contre l'inflation* » — « *chief inflation fighter* » (quelle responsabilité !), — a qualifié de « décevante » la décision du juge. Il a ajouté que le département de la justice pourrait bien faire appel.

Aux regrets officiels se seraient très certainement mêlées, il y a quelques années, les protestations condescendantes des économistes les plus prestigieux. On aurait opposé à un respect du droit rétrograde les nécessités d'une politique dictées par les enseignements de la science politique. On aurait taxé le magistrat de manque de compréhension, voire d'ignorance pure et simple. Il est probable qu'aujourd'hui les commentaires seront plus modérés. Le plan Carter, sept mois après sa naissance, est à peine plus qu'un souvenir.

Cette évolution, tout compte fait, heureuse des esprits ne s'est pas encore produite en France. Au mois d'avril 1977, trois entreprises bretonnes avaient été informées téléphoniquement (*le Monde* du 4 mai 1977) par la direction générale de l'équipement qu'il leur était interdit de soumissionner pendant trois mois. On les punissait pour avoir accordé des augmentations de salaires supérieures à la hausse des prix. Les syndicats ont protesté contre un procédé aussi manifestement illégal (depuis la loi de 1950, la liberté est la règle en matière de négociations collectives) et contestable sur le plan économique (les entreprises capables de majorer les salaires ne sont-elles pas *a priori* les mieux gérées ?). Mais l'affaire en est restée là.

Plusieurs jugements du tribunal de Paris se sont à la même époque élevés dans ce domaine contre « *le fait du prince* ». Le gouvernement n'en a pas pour autant renoncé à l'abus de droits commis au nom de son plan contre l'inflation.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,4245	4,4295	— 115	— 90	— 165	— 135	— 345	— 315
$ can.	3,8070	3,8125	— 130	— 90	— 190	— 145	— 385	— 335
Yen (100)	1,9975	2,0020	+ 25	+ 60	+ 90	+ 130	+ 305	+ 350
DM	2,3125	2,3165	+ 30	+ 65	+ 80	+ 115	+ 235	+ 275
Florin	2,1130	2,1175	— 20	— 5	— 30	— 5	— 45	— 10
F.B. (100)	14,3850	14,4060	— 135	— 15	— 225	— 70	— 510	— 285
F.S. (100)	2,5575	2,5630	+ 110	+ 145	+ 270	+ 295	+ 790	+ 839
L. (1 000)	5,1785	5,1860	— 290	— 225	— 460	— 380	—1030	— 930
£	9,1685	9,1810	— 360	— 285	— 570	— 465	—1200	—1100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/8	5 1/2	5 9/16	5 15/16	5 3/4	6 1/8	6 5/8	7
$ E.-U.	10 1/16	10 7/16	10 3/16	10 9/16	10 5/16	10 11/16	10 1/2	10 7/8
Florin	7 1/8	7 5/8	8 1/4	8 11/16	8 9/16	9	9 3/16	9 5/8
F.B. (100)	5 1/8	6 1/8	8 1/8	8 7/8	8 3/4	9 1/2	9 3/8	10 1/8
F.S.	1/2	1	1 5/8	2	1 3/4	2 1/8	2 5/8	3
L. (1 000)	11 3/4	15 1/4	14	16	12 3/4	14 1/4	12 3/4	13 3/4
£	11	12	11 1/2	12 1/4	11 5/8	12 3/8	11 1/2	12 1/4
Fr. franç.	9	10	11	11 7/8	11 1/4	12	11 1/8	11 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION G. F. C.

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie sous la présidence de M. Jean Cambournac, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Après dotation de 10,69 millions de francs aux comptes d'amortissements et de provisions (dont une provision de 2 millions de francs destinée aux gros travaux d'entretien du patrimoine), le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 46,82 millions de francs contre 42,76 millions de francs en 1978.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a fixé le dividende par action à 11,10 francs contre 10,30 en progression de 7,76 %.

Ce dividende, qui sera mis en paiement à partir du 15 juin 1979 contre remise du coupon nº 33 A-13, comprend 2,437 F en exonération de l'impôt sur le revenu représentant pour :

— 0,272 franc la part de la prime à la construction exonérée de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu ;

— 2,165 francs la part de 20 % du produit des immeubles exonérée de l'impôt sur le revenu.

Allocution du président

En dépit du malaise persistant de notre économie, de la crise de l'emploi, du rythme très ralenti de l'activité du secteur immobilier, d'une conjoncture monétaire et boursière encore très incertaine, les titres des Sociétés immobilières d'investissement, et plus particulièrement ceux de votre société, ont continué à faire preuve, au cours des derniers mois, d'une grande fermeté. Leur cours, qui se rapproche peu à peu de leur valeur intrinsèque, n'a cessé de progresser de façon sensible et régulière. Les garanties données par l'Etat à nos actionnaires contre les conséquences d'un éventuel retour à une politique de blocage des loyers, la tutelle qu'il exerce sur nos sociétés, la prudence de leur gestion, notre souci de pratiquer une politique modérée en matière de niveau des loyers, politique dont l'occupation totale de votre domaine immobilier, qui s'est maintenue tout au long de l'exercice écoulé, est l'une des heureuses conséquences, ne sont pas étrangers à cette faveur du public auquel nous offrons, non seulement des garanties de sécurité, de rentabilité, de protection contre l'érosion monétaire, mais aussi, à plus ou moins long terme, des perspectives de valorisation.

La politique poursuivie par les pouvoirs publics, et tendant à un retour progressif à la liberté et, par voie de conséquence, à la vérité des prix, ne manquerait pas d'être compromise si elle devait avoir pour conséquence, tout spécialement dans le secteur immobilier, une hausse des loyers qui, sauf des cas particuliers, serait supérieure à celle résultant du jeu normal de l'indice des prix. C'est dans ce sens et dans cet esprit que le Groupement des S.I.I., aux travaux duquel nous prenons une part active, tout en attachant le plus grand prix à la sauvegarde des garanties propres à notre statut, participe aux négociations en cours entre les pouvoirs publics et les différentes catégories de propriétaires d'immeubles.

Les résultats enregistrés par votre société au cours de l'exercice écoulé confirment les prévisions dont nous vous avions fait part l'an dernier. Ils nous permettent de vous proposer la distribution d'un dividende de 11,10 francs, en progression de 7,76 % par rapport à celui de l'exercice 1977.

Le programme de locatif de Clichy, et celui de Puteaux, mis en œuvre en 1977 et correspondant à environ cent soixante-dix appartements, est achevé et occupé pour ce qui concerne Clichy, et sera, pour celui de Puteaux, emménagé avant la fin de cette année.

Votre conseil a décidé d'utiliser vos réserves d'autofinancement à la réalisation d'un ou plusieurs programmes de bureaux de façon à utiliser à plein la faculté que nous avons d'affecter à ce genre d'immeubles 25 % de notre patrimoine.

Nous tenons à remercier tout spécialement le Groupement foncier français pour l'attention qu'il continue à apporter à une gestion rigoureuse et économique de votre patrimoine qu'il entretient avec le plus grand soin, et pour son souci constant de créer et de maintenir des relations régulières, ouvertes et constructives avec nos associations de locataires.

Enfin, je voudrais vous indiquer, qu'à mi-chemin de l'exercice en cours, nous pouvons augurer favorablement des résultats dont nous vous rendrons compte l'an prochain.

JEAN CAMBOURNAC.

BOUYGUES

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réuni le 29 mai 1979, sous la présidence de M. Francis Bouygues, a approuvé les comptes de l'exercice 1978

Le chiffre d'affaires T.T.C. de la société mère s'est élevé à 2,37 milliards de francs, en augmentation de 19,5 % sur l'exercice précédent. Le bénéfice net ressort à 62,74 millions de francs après 76,12 millions de francs de dotation aux amortissements contre, respectivement, 35,75 millions de francs et 47,92 millions de francs en 1977, soit une progression de 75 %.

L'assemblée a approuvé la distribution à partir du 11 juin 1979 d'un dividende de 42 F, assorti d'un avoir fiscal de 21 F, représentant un revenu global de 63 F, en augmentation de 50 % sur celui de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé T.T.C. passe de 3,72 milliards de francs à 5,05 milliards de francs et a été réalisé — non compris le chiffre d'affaires immobilier — pour 46 % à l'étranger. Le bénéfice net consolidé s'établit à 80,08 millions de francs contre 50 millions de francs en 1977 et la marge brute d'autofinancement à 138,87 millions de francs contre 83,845 millions de francs (+ 66 %).

Dans son allocution, le président Francis Bouygues a notamment déclaré :

« ... Le conseil a décidé d'augmenter le capital de 60 à 120 millions de francs par attribution d'UNE action nouvelle gratuite par action ancienne. Les opérations d'attribution gratuite débuteront le 18 juin 1979.

» ... Notre portefeuille au 1er janvier 1979 s'élève à 6,9 milliards. Il se maintient au niveau très important atteint antérieurement grâce à une recrudescence des prises de commandes en France. (...)

» Nous prévoyons un chiffre d'affaires (...) supérieur à 5 milliards de francs et la rentabilité prévisionnelle est satisfaisante...

» Dans un environnement caractérisé par une croissance qui reste modérée (...), nos efforts pour le renouvellement de notre portefeuille d'activité des années à venir devront être encore élargis.

» Une sélectivité toujours plus aiguë s'appliquera aussi bien dans nos choix à l'étranger qu'en France. (...)

» Notre groupe reste très compétitif et très présent sur les marchés dans nos domaines de compétence. Nos prévisions sont satisfaisantes... »

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à l'issue de la première réunion a autorisé le conseil à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois d'une somme de 250 millions de francs.

Le conseil a précisé qu'il n'a pas l'intention d'utiliser cette autorisation dans l'immédiat.

ÉCONOMATS DU CENTRE

L'attribution gratuite d'actions décidée par l'assemblée générale du 10 mars 1979 (une action nouvelle pour cinq anciennes) débutera en principe le 5 juin prochain.

BAIL ÉQUIPEMENT
CRÉDIT-BAIL MOBILIER

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 29 mai 1979 pour approuver les comptes de l'exercice 1978.

Le bénéfice net s'élève à 10,23 millions de francs après dotation de 14,54 millions de francs à la « réserve financière latente » portant son montant cumulé à 83,29 millions de francs.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un *dividende net* de 14 francs par action.

Ce dividende, qui sera mis en paiement à partir du 18 juin 1979 contre remise du coupon nº 17, se compare comme suit à ceux des années précédentes :

EXERCICE	1975	1976	1977	1978
Montant distribuable	9,20	11	12	14
Report à nouveau (1)		(—) 1,20	(+) 1,20	
Dividende net	9,20	9,80	13,20	14
Avoir fiscal	4,60	4,90	6,60	7
Revenu global par action	13,80	14,70	19,80	21

(1) Distribution au titre de l'exercice 1976 limitée conformément aux directives gouvernementales.

L'emprunt obligataire en cours d'émission doit permettre d'accompagner *la progression d'activité de la société.*

P.S.A. PEUGEOT-CITROËN

Au cours de la réunion du conseil de surveillance du 28 mai 1979, le directoire a confirmé que les actionnaires seraient convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 26 juin 1979, à 10 heures, au siège social.

Il sera proposé à cette assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 1978, qui se soldent par un bénéfice net de 225 721 000 F, et de décider la distribution, à compter du 5 juillet 1979, d'un dividende net de 13,50 F qui, majoré d'un avoir fiscal de 6,75 F, correspondrait à un revenu global de 20,25 F par action, supérieur de 17,4 % à celui afférent à l'exercice précédent.

Le directoire a également présenté au conseil de surveillance les comptes et le bilan consolidés de l'exercice 1978, arrêtés après la réévaluation légale de l'actif immobilisé des sociétés françaises du groupe et la prise de contrôle des filiales européennes de Chrysler, mais sans intégration des résultats et des bilans de ces filiales.

Sur ces bases, qui excluent donc l'activité des filiales européennes de Chrysler, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de 1978 s'est élevé à 47 810 millions de francs, en augmentation de 14,1 % sur celui de l'exercice précédent. Il a été réalisé pour 50,5 % en France et pour 49,5 % à l'étranger.

Après un impôt de 1 479 millions de francs sur les bénéfices de l'exercice, la marge brute d'autofinancement comptable a été de 3 853 millions, presque exactement égale à celle de 1977, qui avait été de 3 860 millions. Ses principaux éléments sont les amortissements, en forte augmentation à 2 358 millions, les dotations nettes aux provisions, pour 138 millions, et le bénéfice net comptable, en hausse de 10,4 % à 1 382 millions. Après les retraitements habituels, la marge brute d'autofinancement courante s'est enfin établie à 3 861 millions, montant presque identique à celui de l'année précédente, et le résultat net courant à 1 5?4 millions, au lieu de 1 586 millions pour l'exercice 1977.

Les résultats par action ne sont pas directement comparables à ceux des précédents exercices du fait de l'émission, fin décembre 1978, des 1 800 000 actions nouvelles créées pour rémunérer l'apport de Chrysler France. Sous cette réserve, la marge brute d'autofinancement courante par titre s'établit à 295,47 F et, déduction faite de la part des intérêts minoritaires, le bénéfice net comptable à 103,66 F et le résultat net courant à 112,88 F. En outre, la part du groupe dans l'actif net comptable réévalué ressort après affectation à 942,31 F.

Hors effet des réévaluations, le tableau de financement de l'exercice fait apparaître des investissements totaux de 6 457 millions, dont 3 961 millions pour les entrées en immobilisations et 2 496 millions sous forme de titres de participation et de prêts, sur lesquels 2 275 millions correspondent à la prise du contrôle des filiales européennes de Chrysler par voie d'apport et d'achats de titres. Les investissements totaux ont été financés à 80 % par l'autofinancement net après affectation et les ressources de fonds propres, et à 96,3 % par l'ensemble des ressources permanentes autres que les nouveaux emprunts. Compte tenu par ailleurs de l'excédent de ceux-ci sur les remboursements de l'exercice, le fonds de roulement net a été renforcé de 519 millions.

Au bilan au 31 décembre 1978, dont le montant total atteint 36 827 millions, et après affectation des résultats de l'exercice, les capitaux permanents figurent pour 21 998 millions, dont notamment 12 155 millions pour la situation nette du groupe, 649 millions pour les intérêts des tiers minoritaires, 2 366 millions pour les provisions et 6 779 millions pour les dettes à plus d'un an. De son côté, l'actif immobilisé s'établit en valeur nette à 15 173 millions, dont 11 624 millions pour les seules immobilisations, après 13 432 millions d'amortissements ; le fonds de roulement net ressort ainsi à 6 825 millions. Enfin, les valeurs d'exploitation et les valeurs réalisables ou disponibles se montent ensemble à 21 654 millions, pour 14 829 millions de dettes à moins d'un an.

INVESTISSEMENTS SAINT-HONORÉ

En date du 21 mai 1979, a été créé sous l'égide de la Compagnie financière Banque (groupe du baron Edmond de Rothschild), présidée par M. Bernard Esambert, la société d'investissement à capital variable Investissements Saint-Honoré, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, dont l'ouverture au public est prévue en juin prochain. Le capital initial de 50 millions de francs a été principalement souscrit par un groupe d'investisseurs institutionnels français réunis par la Compagnie financière.

Le président-directeur général de cette nouvelle SICAV est M. Roger Cukierman, directeur général adjoint de la Compagnie financière. M. Pierre Palasi, ingénieur des arts et manufactures, est nommé directeur général adjoint.

Cette SICAV d'actions diversifiées aura pour objet la recherche d'une plus value par la sélection de sociétés performantes de taille « moyenne/grande », principalement dans des secteurs de bonne technologie et haute valeur ajoutée.

La liste des administrateurs est la suivante :

— M. Roger Cukierman, président-directeur général ;

— M. Bernard Esambert ;

— Abeille-Paix IGARD, représentée par M. Henri Katz, directeur des investissements du groupe Victoire ;

— Association de co-assurance pour la gestion financière d'institutions de retraite (ACOGEFIR), représentée par M. Jacques Tauzin, directeur du Bureau commun de prévoyance collective ;

— Epargne de France, représentée par M. Pierre Borel, président-directeur général ;

— Groupement de coréassurance des risques du bâtiment (GABAT), représenté par M. Claude Castex, délégué au service financier de l'Association générale des compagnies d'assurances ;

— La Compagnie financière, représentée par M. Michel Pasnik, sous-directeur ;

— La Vie nouvelle, représentée par M. Henri Deegenaar, sous-directeur du groupe Drouot ;

— La Mutualité industrielle, représentée par M. Charles Katz, président-directeur général ;

— La Mutuelle du Mans, représentée par M. Alain de Lajugie, responsable du département financier.

ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Le conseil d'administration de la Société centrale des assurances générales de France et de ses deux filiales :

— Assurances générales de France vie ;

— Assurances générales de France I.A.R.T.

qui s'est réuni le 31 mai 1979, a arrêté, pour l'exercice 1978, les comptes de ces sociétés, ainsi que la répartition des bénéfices qui seront proposés le 27 juin 1979 au collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale.

Eléments caractéristiques (en millions de francs).

	1977	1978	Variation
Primes émises :			
A.G.F. Vie	2 392	2 749	+ 14,9 %
A.G.F. I.A.R.T.	4 081	4 713	+ 15,5 %
Total	6 473	7 462	+ 15,3 %
Résultats nets (1) .			
A.G.F. Vie	30,2	71,2	
A.G.F. I.A.R.T.	50,6	85,4	
Total	80,8	156,6	
Affectations des résultats :			
A.G.F. Vie :			
Dividende	15	27,8	
Fonds propres	15	43,2	
Report à nouveau	0,2	0,2	
A.G.F. I.A.R.T. :			
Dividende	7,5	10,2	
Fonds propres	43	65,0	
Report à nouveau	0,1	10,2	

(1) Résultats sur cessions d'actif compris.

Il est rappelé que la Société centrale des A.G.F. détient 100 % de la Société A.G.F vie, et 21,67 % de la Société A.G.F.-I.A.R.T. (78,33 % étant détenus par la Société A.G.F vie).

De ce fait, il serait réparti par la Société centrale à ses actionnaires, en 1979, la somme de 30 millions de francs, à laquelle s'ajouterait un avoir fiscal de 15 millions de francs, soit par action :

Dividende net .. 30 F (contre 22,50 F pour l'exercice précédent)
Avoir fiscal ...... 15 F (contre 11,25 F pour l'exercice précédent)
Dividende global .. 45 F (contre 33,75 F pour l'exercice précédent)

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX,

— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX

ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F., DANS PLUS DE 50 PAYS, METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

LOCINDUS
SICOMI

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 mai 1979 et a approuvé les comptes de l'exercice 1978 dont les résultats font apparaître un bénéfice net de 61 965 436 F (après 48 893 000 F d'amortissements et provisions contre 36 733 000 F l'exercice précédent), en augmentation de 35,26 % par rapport à 1977 qui avait fait apparaître un bénéfice net de 45 811 723 F.

Pendant la même période, les engagements de la Société ont augmenté de près de 91 975 000 H.T. (contre 69 802 000 F H.T en 1977) pour atteindre un montant cumulé de 1 187 924 000 F.

Il a été décidé la mise en paiement, à compter du 14 juin 1979, d'un dividende de 30,50 F par action (auquel il n'est attaché aucun avoir fiscal — impôt déjà payé au Trésor) contre 27,15 F au titre de l'exercice 1977.

PRÉTABAIL - SICOMI

L'assemblée générale, réunie le 30 mai sous la présidence de M. J.-C. Genton, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître un bénéfice de 89,5 millions de francs contre 73,5 millions de francs en 1977, et la mise en paiement, à partir du 15 juin, d'un dividende de 38,20 francs par action, contre 36,10 francs au titre de l'exercice 1977.

Cette distribution, s'appliquant pour la première fois à tous les actionnaires, est globalement en progression de 19 % par rapport à l'exercice précédent.

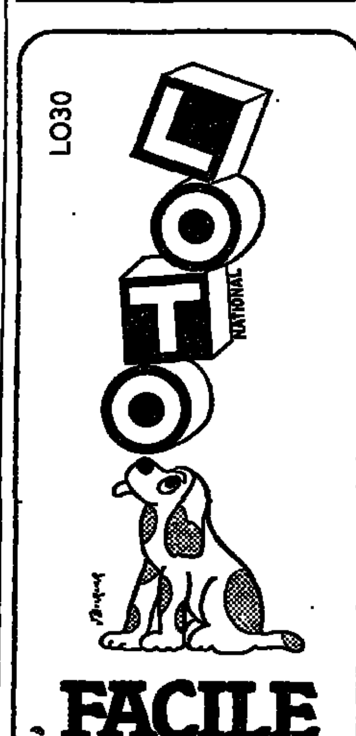
COFIMEG

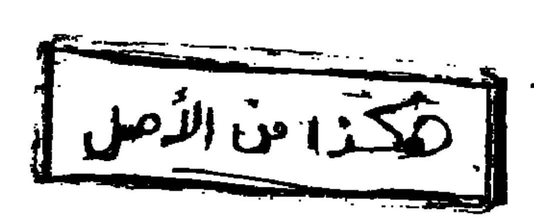
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue, le 30 mai 1979, sous la présidence de M. Jean Weil.

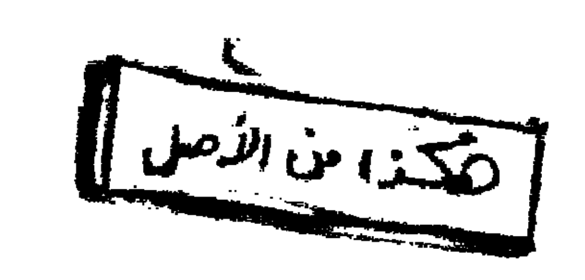
Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978, qui font ressortir un bénéfice net de 69 893 000 F, contre 65 799 000 F en 1977.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 10,60 F par action, dont 2,48 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, sur présentation du coupon nº 40 A et B. (Le dividende afférent à l'exercice précédent s'était élevé à 10 F par action, dont 2,38 F non déclarables à l'impôt sur le revenu.)

La date de détachement du coupon a été fixée par le conseil d'administration au 19 juin 1979.









LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 MAI

Forte baisse de l'or et des valeurs françaises

La surprise a été totale jeudi sur le marché de l'or de Paris. Tandis qu'à New-York et à Londres une nouvelle flambée des cours poussait derechef le métal jaune vers des hauteurs encore jamais atteintes, sur notre place, au contraire, le lingot accélérait son mouvement de repli pour s'inscrire à 40 980 F (après 40 995 F), soit à 2,1 % au-dessous de son précédent niveau (41 880 francs). La baisse du napoléon a été plus rapide encore (— 4 %), celui-ci revenant de 334,80 F à 321,50 F (après 318,10 F). Ce qui n'a pas empêché la rente 4 1/2 % 1975, indexée sur la pièce française de 20 F, de remonter rapidement au-dessus de la barre des 1 000 F pour s'établir à 1 038 (+ 4,8 %). Rachats de vendeurs, disait-on. Presque incotable la veille par suite d'un afflux des ventes, l'emprunt 7 % 1973 s'est lui aussi redressé de près de 4 %.

Manifestement, la baisse de l'or à Paris est imputable aux ventes bénéficiaires déclenchées par les excès commis ces derniers jours. De fait, le métal précieux a valu jusqu'à 10 % plus cher sur notre place qu'à Londres. Sa prime n'est plus désormais que de 4 % (288,37 dollars au lieu de 277,15 dollars), ce qui semble plus raisonnable et correspond à la taxe du même montant payable à la vente.

En attendant, le marché des actions s'est surtout préoccupé de la nouvelle fièvre de l'or à l'étranger, beaucoup plus significative à ses yeux du péril inflationniste avec le déficit accru de la balance commerciale américaine. Malgré l'intervention des organismes de placement collectif, les valeurs françaises ont chuté de près de 2 %. Seuls les pétroles, noblesse oblige, ont bien résisté. À l'inverse, même Peugeot a baissé et ce en dépit des très bons résultats annoncés pour 1978 avec un dividende majoré à la clé.

LONDRES

Le mouvement de reprise observé jeudi en cours de séance se poursuit à la veille du week-end, et l'indice des industrielles monte de 2,6 points à 516,4. Raffermissement des pétroles. Tendance soutenue aux Fonds d'État. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 278 70 contre 274 60

VALEURS	CLOTURE 30/5	COURS 31/5
Beecham	572	575
British Petroleum (1)	11 16	11 11/32
Courtaulds	110	111
De Beers	415	418
Imperial Chemical	374	378
Rio Tinto Zinc. Cor.	306	315
Shell	748	758
Vickers	190	190
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/8
*West Driefontein	48 3/4	48 7/8
*Western Holdings	32 1/4	31 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

THOMSON. — Le bénéfice net consolidé du groupe s'est établi, en 1978, à 390,8 millions de dollars contre 356,8 millions de dollars en 1977, ce qui, compte tenu de l'inflation, aboutit à une quasi stagnation.

U.A.P. — Le résultat net du groupe en 1978 s'est élevé à 412 millions de francs contre 312 millions de francs en 1977. Le dividende global a été fixé à 33,60 F contre 29,10 F.

MANNESMANN. — Bénéfice net réalisé par le groupe en 1978 : 32 millions de DM contre 28 millions en 1977. « L'exercice 1979 sera au moins aussi satisfaisant », a déclaré M. Otto Blank, président du directoire.

PERNOD-RICARD. — Le bénéfice net de la holding a atteint 75,2 millions de francs en 1978 (177,8 millions de francs en « consolidés ») contre 82,1 millions de francs en 1977.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/5	1/6
1 dollar (en yens)	219 70	221 40

NEW-YORK

Irrégulier

La baisse record des principaux indicateurs économiques américains en avril n'a eu aucun effet jeudi sur le marché de New-York, où, une fois de plus, le phénomène du fait accompli a joué. Les cours ont évolué de façon très irrégulière et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait même un léger gain de de 0,17 point à 822,32.

L'activité est restée très forte et 30,3 millions de titres ont changé de mains contre 29,25 millions précédemment.

Cette relative stabilisation était généralement attribuée à une réaction technique après le vif repli de la veille. Elle ne saurait naturellement augurer l'orientation du marché pour les prochaines séances avec la montée des périls inflationniste et récessionniste liés à la crise pétrolière. Après la clôture, les opérateurs ont appris que la masse monétaire n'avait pas augmenté d'une semaine à l'autre.

Sur 1 888 valeurs traitées, 753 ont fléchi, 724 ont progressé et 411 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 29 5	COURS 30/5
Alcoa	52 1/4	53 1/8
A.T.T.	57 1/2	57 3/8
Boeing	38 1/4	38 1/2
Chase Manhattan Bank	35 5/8	35 1/2
Du Pont de Nemours	125 7/8	126 1/2
Eastman Kodak	57 1/8	57 1/4
Exxon	50 ...	49 5/8
Ford	42 ...	42 1/2
General Electric	49 3/4	49 1/8
General Foods	28 3/4	28 1/2
General Motors	57 1/2	57 3/4
Goodyear	16 1/8	16 3/8
I.B.M.	303 1/2	304 ...
I.T.T.	27 1/2	27 3/4
Kennecott	22 3/4	22 1/2
Mobil Oil	71 3/4	72 1/8
Pfizer	29 5/8	29 3/4
Schlumberger	70 3/8	69 7/8
Texaco	25 1/2	25 1/2
U.A.L. Inc.	25 1/2	26 ...
Union Carbide	36 3/4	36 3/4
U.S. Steel	21 7/8	21 7/8
Westinghouse	17 3/8	17 3/8
Xerox	58 3/4	59 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	30 mai	31 mai
Valeurs françaises	103,8	102
Valeurs étrangères	125,5	124,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,6	87,5

BOURSE DE PARIS - 31 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31 5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 441	4 419	4 520	4 419
Allemagne (100 DM)	231 280	231 540	238	231 540
Belgique (100 F)	14 397	14 405	14 [illegible]	14 405
Pays-Bas (100 fl.)	211 650	211 380	216	211 380
Danemark (100 krd)	80 710	80 600	84	80 600
Norvège (100 k)	85 460	85 250	87 500	85 250
Grande-Bretagne (£ 1)	9 142	9 140	9 400	9 140
Italie (1 000 lires)	5 184	5 174	5 400	5 174
Suisse (100 fr.)	255 280	255 860	262	255 860
Suède (100 krs)	101 040	100 800	103	100 800
Autriche (100 sch.)	31 400	31 405	32 250	31 405
Espagne (100 pes.)	6 713	6 682	6 950	6 682
Portugal (100 esc.)	8 910	8 880	10 500	8 880
Canada ($ can. 1)	3 831	3 806	3 930	3 806
Japon (100 yens)	2 005	2 013	2 920	2 013

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31 5
Or fin (kilo en barre)	41400	40800
Or fin (en lingot)	41880	40980
Pièce française (20 fr.)	334 80	321 50
Pièce française (10 fr.)	225	224 50
Pièce suisse (20 fr.)	314 80	305 10
Union latine (20 fr.)	295	295
Souverain	285 80	280
Pièce de 20 dollars	1704	1684
Pièce de 10 dollars	1050	800
Pièce de 5 dollars	685	650
Pièce de 50 pesos	1579 50	1550
Pièce de 10 florins	290 80	293 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— ISLAM-ISRAËL : « Un autre destin », par Marc Bergé ; « Israël et Diaspora », par Pol Castel ; « Le prophète qui s'ignore », par Wladimir Rabi.

3. ÉTRANGER
— Un entretien avec M. Ieng Sary, vice-premier ministre du régime khmer rouge.
— Le maréchal Tito à Alger.

4. PROCHE-ORIENT
— L'U.R.S.S. pourrait s'opposer à la reconduction du mandat des « casques bleus » au Sinaï.

4. AFRIQUE
— MAURITANIE : le lieutenant-colonel Ould Heydalla devient premier ministre.

4. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : l'état de la fortune de M. Carter.

5. EUROPE
— « Elections sans passion en Italie » (I), par Robert Solé.
— U.R.S.S. : les militants juifs s'inquiètent des informations contradictoires diffusées à propos de la politique d'émigration.

6 à 10. LE DÉBAT EUROPÉEN
— TRIBUNE DU 10 JUIN : « Je voterai écologiste », par Philippe Saint-Marc.
— Les ministres R.P.R. réaffirment leur solidarité avec M. Barre.
— La polémique P.-S.-P.C.F.
— L'information du Parlement sur les affaires communautaires.

11. POLITIQUE
— Au Sénat, la réforme des collectivités locales.

11. DÉFENSE

13. SOCIÉTÉ
— Trois affaires de responsabilité médicale.

14. JUSTICE

14. ÉDUCATION
— L'enseignement des langues.

14. MÉDECINE
— La mort de huit malades à l'hôpital de la Pitié.

14. RELIGION

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
PAGES 15 A 20
— La Californie à l'heure des restrictions.
— Voyageurs en détresse : S.O.S. consulats.
— Un week-end au Koweït.
— Faites vos comptes : la Grèce, destination-reine.
— Hippisme. Plaisirs de la table. Philatélie. Jeux.

LE MONDE... DEMAIN
PAGES 21 ET 22
— Un entretien avec Aurelio Peccei, président du Club de Rome.
— Le pouvoir hiérarchique survivra-t-il ?
— Quand les ordinateurs auront des oreilles.

25 à 28. CULTURE
— THEATRE : *Dom Juan* à la Comédie-Française.
— MUSIQUE : le Wozzek de la Scala au palais Garnier ; *les Eléments* et *Pygmalion* au festival de Versailles.

28. LETTRES

28. SPORTS
— TENNIS : les Internationaux de Roland-Garros.

30. ÉQUIPEMENT
— A PROPOS DE... un Rhin propre pour l'Europe.
— TRANSPORTS : les DC 10 immobilisés pour vérification recommencent à prendre l'air.

31 à 33. ÉCONOMIE
— SOCIAL : « La réduction du temps de travail » (III), par J.-P. Dumont.
— CONJONCTURE : l'amélioration que nous attendions ne se produira pas, déclare M. Barre.
— ÉNERGIE : nouvelle vague de hausse des prix du brut.
— ÉTRANGER : à Manille, l'épreuve de force semble évitée à la V[e] CNUCED.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (24)
Annonces classées (29) ; Aujourd'hui (23) ; Carnet (23) ; « Journal officiel » (23) ; Loto (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23) ; Bourse (35).

A B C D E F G

A LA RENTRÉE PROCHAINE

Le perfectionnement des professeurs de collège fera l'objet de « mesures concrètes »

annonce M. Christian Beullac

« La qualité de l'enseignement ne dépend pas uniquement du nombre d'élèves par classe, elle dépend avant tout de la qualité de l'enseignant qui se consacre à eux », a déclaré M. Beullac, ministre de l'éducation, devant les inspecteurs pédagogiques régionaux, ce vendredi 1[er] juin. A cette occasion, il a annoncé la mise en œuvre, dès la rentrée, de *« mesures concrètes concernant le perfectionnement des éducateurs de nos enfants »*, et en particulier des professeurs du « collège unique ».

La *« cohérence éducative »* doit, selon lui, comprendre trois volets. Le premier concerne les médias : *« L'éducation doit épouser la révolution audio-visuelle de notre temps. Mais (...) elle ne peut le faire qu'à la condition de voir lucidement et d'analyser correctement les effets — les nuisances — de l'intoxication audio-visuelle chez de jeunes enfants qui n'y ont pas été préparés. »*

Le second volet *« concerne l'articulation des démarches pédagogiques avec d'autres activités d'animation culturelle et scientifique »*. Des textes, a annoncé le ministre, paraîtront avant la fin de l'année scolaire afin de préciser les contenus d'un *« projet éducatif et culturel, nouvelle forme d'un 10 % non isolé et marginalisés par rapport au reste de l'enseignement, mais instituant pour celui-ci autant d'occasions d'enrichissement »*.

Enfin, il est nécessaire *« de donner à notre enseignement une certaine dimension interdisciplinaire »*. *« Il ne s'agit pas*, a précisé le ministre, *de remplacer le spécialiste par un généraliste qui serait superficiel, mais de faire qu'une préoccupation de généraliste habite constamment et guide votre action de spécialiste afin de rendre une cohérence à l'univers mental de nos élèves. »*

Après deux mois de conflit à Fos-sur-Mer

Le personnel de l'usine Solmer reprend progressivement le travail

De notre correspondant régional

Marseille. — Après deux mois de conflit, la direction de l'usine de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) a, sur l'initiative de M. Jean Lerebours-Pigeonnière, président du directoire de Solmer, appelé le personnel à la reprise du travail, ce vendredi 1[er] juin. Cette reprise est progressive et les installations redémarrent de façon échelonnée, pour que la production de fonte devienne effective dans les premiers chaine.

La situation a brusquement évolué dans la journée du jeudi 31 mai, avec la convocation à Paris, par le président du directoire de Solmer, du secrétariat général du comité d'entreprise, M. Luc Beisser (C.F.D.T.) et du secrétaire adjoint, M. Pierre Carré (C.G.T.). M. Lerebours-Pigeonnière a remis aux deux représentants du personnel une lettre dans laquelle il les informait officiellement de sa décision de faire procéder à la réouverture de l'usine. *« Il me paraît de mon devoir*, écrit-il, *d'attirer solennellement l'attention du comité d'entreprise, par votre intermédiaire, sur les conséquences de cet arrêt pour le personnel d'abord, dont la perte de salaire devient très importante, et pour la société ensuite dont les courants commerciaux, notamment à l'exportation, sont durablement affectés par cette longue interruption des livraisons. Or chacun sait que notre industrie est plongée dans une crise qui est mondiale, que les carnets de commandes de ce troisième trimestre ne se présentent pas dans les meilleures conditions et que nos prix de vente ne permettent pas encore de couvrir notre prix de revient. »*

« Il est bien évident, ajoute M. Lerebours-Pigeonnière, *que dans cette situation, le personnel de Solmer ne peut bénéficier de conditions salariales plus favorables que celles que les sociétés-mères ont accordées dans leurs usines du Nord et de l'Est. »*

G. P.

Le numéro du « Monde » daté 1[er] juin 1979 a été tiré à 575 921 exemplaires.

UN MILLION SEPT CENT MILLE FAMILLES VONT BÉNÉFICIER D'UNE MAJORATION DES PRESTATIONS SUPÉRIEURE A 11,6 %.

L'augmentation de 11,6 à 14,6 % des allocations familiales à compter du 1[er] juillet dont *le Monde* du 17 mai a fait état se confirme et la Caisse nationale sera prochainement consultée. La première augmentation, celle de 11,6 %, qui comprend un accroissement du pouvoir d'achat de 1,5 %, concernera les familles de deux enfants. La deuxième, celle de 14,6 % intéressera toutes les familles de trois enfants (1) et la majoration sera comprise entre 11,6 % et 14,6 % pour les familles plus nombreuses, soit au total 1 700 000

La mesure spéciale prise en faveur des « 3 enfants » a pour objectif de porter à 1 000 F le montant minimum des prestations mais à certaines conditions. Il s'agit des familles de trois enfants qui reçoivent actuellement à la fois l'allocation familiale proprement dite (518,50 F) et le complément familial (354 F) : par le relèvement de 14,6 % de l'allocation de base, le total (518,5 + 354 = 872,50 F) sera porté ainsi à 1 000 F et cela concernera 85 % des familles de trois enfants.

Par le jeu des revenus plafonds excluant certaines familles du complément familial et de l'allocation logement, le montant total des prestations (allocation de base, majoration pour enfant de dix ans et plus, complément, logement) variera selon les cas de 608 F à 1 700 F, la moyenne étant de 1 400 F.

(1) La base de calcul (850 F) sera majorée de 11,6 %, et le droit à allocation des familles de trois enfants passera de 61 % à 64 % de cette base.

APRÈS LA RÉUNION DE L'OTAN

Il est peu probable que les États-Unis associent les Européens aux négociations SALT 3

déclare M. Vance

De notre envoyé spécial

La Haye. — Le communiqué publié, le jeudi 31 mai, à l'issue de la session ministérielle du Conseil atlantique, qui s'est réuni près de La Haye, passe en revue les problèmes d'actualité qui se posent aux pays de l'alliance. La France a obtenu que sa formulation tienne attentivement compte de ses préoccupations.

Les Etats-Unis, et dans l'immédiat c'est pour eux le plus important, vont pouvoir se prévaloir de l'approbation donnée par leurs alliés à l'accord sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2) que MM. Carter et Brejnev vont bientôt signer à Vienne. *« Les ministres se sont félicités de l'accord auquel viennent de parvenir les Etats-Unis et l'Union soviétique (...). Ils sont prêts, dès la signature du traité, à étudier plus avant le texte officiel de SALT 2. »* Comme l'a souligné M. Vance, secrétaire d'Etat américain, au cours d'une conférence de presse, il s'agit d'un soutien unanime du Conseil. De fait, on a évité de trop faire ressortir l'idée chère notamment aux Français que les partenaires des Etats-Unis ne pourront valablement se prononcer sur SALT 2 qu'après avoir pris connaissance du texte de l'accord.

Après SALT 2, SALT 3 qui portera en partie sur les armes nucléaires de théâtre, ces armes à moyenne portée qui intéressent au premier chef l'Europe. Les Américains affirment leur intention de préparer cette future négociation en étroite collaboration avec leurs partenaires européens. Envisageraient-ils d'aller plus loin et d'associer des représentants européens aux discussions avec les Soviétiques ? *« C'est une possibilité peu probable, mal squi n'est pas écartée »*, a répondu M. Vance.

« Les ministres ont déclaré qu'ils étaient préoccupés par l'accroissement des moyens nucléaires soviétiques de théâtre d'opérations (...) et ont souligné la nécessité de continuer à dégager les ressources voulues pour moderniser les moyens alliés dans la mesure requise par la dissuasion et la défense. » Les Français ont souscrit à ce passage très général du communiqué. Mais parce qu'ils possèdent une force nucléaire nationale dont ils veulent garder la maîtrise, ils n'entendent ni participer à un effort de modernisation sélectif des armes nucléaires de théâtre occidentales ni aux négociations SALT 3 qui sont envisagées avec l'U.R.S.S. pour assurer le contrôle de ces armes.

Le communiqué s'attarde longuement sur les mesures pouvant favoriser la détente ainsi que sur les efforts de désarmement. Il fait référence de manière positive à la déclaration faite en mai à Budapest par les pays du pacte de Varsovie, suggérant que les trente-cinq pays de la C.S.C.E. (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) examinent ensemble les problèmes que soulève la sécurité en Europe.

Le passage du communiqué concernant le Proche-Orient est conforme à ce que voulait M. François-Poncet. Le traité israélo-égyptien auquel il n'est pas fait de référence explicite, n'est pas présenté, ainsi que l'auraient voulu les Américains, comme un premier pas dans la direction de la paix. En revanche, les ministres soulignent *« qu'une paix durable au Proche-Orient nécessite la participation de toutes les parties concernées, y compris les représentants du peuple palestinien »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

Dénouement en vue au Salvador

LES RÉVOLUTIONNAIRES ACCEPTENT DE LIBÉRER LEURS OTAGES ET DE QUITTER LE PAYS

San Salvador (A.F.P., Reuter, A.P.). — Les militants du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) devaient mettre fin, ce vendredi 1[er] juin, à leur occupation des ambassades de France et du Venezuela à San-Salvador, et se réfugier au Panama, qui leur a accordé l'asile politique. La libération des six otages, dont l'ambassadeur, M. Michel Dondenne, détenus depuis le 4 mai à l'ambassade de France, avait été annoncée pour jeudi, 22 h. GMT, par le B.P.R. Un porte-parole de cette organisation avait ensuite annoncé son report.

Jeudi après-midi, l'ambassadeur de France, M. Michel Dondenne, soixante-deux ans, et trois de ses collaborateurs, détendus et souriants malgré leur séquestration de près de quatre semaines, étaient apparus à une fenêtre de l'ambassade, tandis que les seize membres du commando du B.P.R., le visage masqué par des foulards beiges à l'emblème de leur organisation, manifestaient bruyamment leur joie et entonnaient des chants révolutionnaires.

Arrivé à San Salvador dans la nuit de jeudi à vendredi, un avion devrait prendre en charge, à destination du Panama, les vingt-cinq militants du B.P.R. qui occupent les ambassades de France et du Venezuela. A Panama, les exilés rejoindront trois de leurs compagnons qui s'y étaient réfugiés à la suite de l'échec de l'occupation de l'ambassade du Costa-Rica.

● *La Suisse* a élevé le jeudi 31 mai une protestation officielle auprès du gouvernement salvadorien à la suite de l'assassinat de son chargé d'affaires dans ce pays. L'ambassade de Suisse sera momentanément fermée, mais, précise-t-on à Berne, *« il s'agit là d'une mesure technique qui n'équivaut nullement à une rupture des relations diplomatiques »*. — *(Corresp.)*